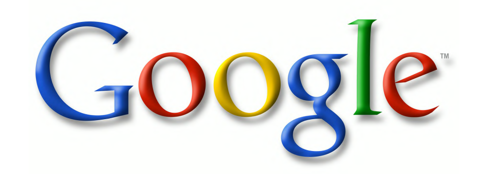


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/


Digitized by Google

12400 e. 34

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES STIGMATISÉES

I

LOUISE LATEAU

DE BOIS-D'HAINE

SŒUR BERNARD DE LA CROIX, ROSA ANDRIANI

CHRISTINE DE STUMBELE

PAR

LE DOCTEUR A. IMBERT-GOURBEYRE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE CLERMONT-FERRAND



PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

—

1873

Digitized by Google

12400 e. 34

Digitized by Google

LOUISE LATEAU

SŒUR BERNARD DE LA CROIX, ROSA ANDRIANI

CHRISTINE DE STUMBELE

Digitized by Google

PARIS — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE,

Digitized by Google

LES STIGMATISÉES

I

LOUISE LATEAU

DE BOIS-D'HAINE

SŒUR BERNARD DE LA CROIX, ROSA ANDRIANI

CHRISTINE DE STUMBELE

PAR

LE DOCTEUR A. IMBERT-GOURBEYRE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE CLERMONT-FERRAND



PARIS

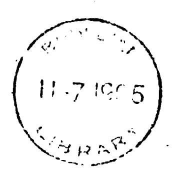
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

1873

LIBRAIRIE
Jn. CALAS
Place Préfecture 9
MONTPELLIER

Digitized by Google



Digitized by Google

JESU CHRISTO

CRUCIFIXO

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

—

J'ai vu des choses fort extraordinaires, ce qu'on appelle vulgairement des miracles : je le raconte.

Les libres-penseurs se plaisent à nier cet ordre de faits, à en contester l'existence et même la possibilité : mais cette négation s'affirme toujours sans bonne foi, sans science et partant sans succès. La négation du surnaturel est une maladie déjà bien ancienne, singulièrement aggravée de notre temps. Plus on s'obstine à nier les miracles, plus ils se produisent sur une vaste échelle : jamais, en France, nous n'avons vu éclater plus de faits surnaturels que depuis cinquante ans.

Les nombreux cas de stigmatisation qui ont eu lieu depuis saint François d'Assise et qui continuent de plus bel, appartiennent à cette catégorie. L'histoire de la stigmatisation est encore peu connue. Ce que Görres en dit dans sa *Mystique divine* n'est qu'une esquisse incom-

Digitized by Google

plète : son histoire générale reste à faire. Nul doute que cette question ne grandisse et ne soit mieux étudiée à notre époque. Tandis que le rationalisme moderne nie le caractère surnaturel de la stigmatisation, l'Eglise continue à l'affirmer sur le terrain de la sainteté. Il y a quelques mois à peine, le 16 août 1872, Pie IX promulguait le décret de béatification de Charles de Sèze. « Vous savez, disait-il à un nombreux auditoire, qu'à sa mort, en ouvrant son cadavre, on trouva un clou prodigieux enfoncé dans son cœur, où la blessure même avait produit un rayon visible de l'amour de Dieu. » Le grand Pape qui, au dernier centenaire de saint Pierre, a canonisé la stigmatisée Marie-Françoise des Cinq-Plaies, affirmait aussi l'existence de ces blessures mystérieuses, *vulnus divinum*, dont le cœur de sainte Thérèse, toujours visible à Albe, nous offre un type merveilleux et incontestable. En 1839, Grégoire XVI élevait sur les autels Véronique de Julianis, et le grand fait de sa stigmatisation miraculeuse était proclamé *urbi et orbi*.

Les faits de Bois-d'Haine et d'Oria dont je rends compte en cet ouvrage, ressemblent fort aux faits miraculeux de stigmatisation maintes fois reconnus par l'Eglise. J'estime qu'ils sont positivement surnaturels, quelle qu'en soit l'origine. Sont-ils réellement d'origine divine ? Il m'est interdit de rien affirmer sur ce point. En Belgique, comme au fond de l'Italie, stigmatisées, directeurs, confesseurs, témoins habituels, tous sont convaincus ou inclinés à penser que Dieu est le

Digitized by Google

véritable auteur de ces phénomènes extraordinaires. En assistant à tous ces prodiges, il n'est guère possible d'échapper à cette impression : elle a été aussi la mienne. J'ai même habituellement parlé en ce sens, ne fût-ce que pour harmoniser mon langage avec cette situation, mais je prie mes lecteurs de ne voir là qu'une pure hypothèse. Je n'ai ni mission ni qualité pour trancher cette question. A l'Eglise seule infaillible appartient le pouvoir de juger et de classer les faits de Bois-d'Haine et d'Oria. Témoin de bonne volonté, compétent par ma professiou, je soumets humblement mon travail au Saint-Siége, en répétant avec un vieil hagiographe : *Omnia autem quæ in hoc libello continentur correctioni sanctæ matris Ecclesiæ volo subjecta esse* (Rayssius).

Les faits d'Oria en particulier soulèvent nombre d'objections et commandent la plus grande réserve dans tout jugement anticipé sur leur origine. Au moment où j'écris ces lignes, je tiens à insister sur ce point, parce qu'un événement considérable, la mort de Napoléon III, vient de me démontrer que la voyante d'Oria s'est positivement trompée dans une prédiction qu'elle m'a faite au sujet de l'Empereur. Il importe à mon honneur d'historien et à mes devoirs de témoin de faire connaître aujourd'hui cette prophétie non vérifiée, qu'une raison de prudence m'a empêché d'insérèr dans l'histoire déjà faite de Palma (1) : « Je l'ai répété bien « des fois, me disait la voyante, depuis quinze ans je

(1) Voir t. II, p. 87.

« me sentais poussée à prier pour la France à raison « des malheurs qui devaient fondre sur elle. Je voyais « l'Empereur sous la figure de Lucifer. Napoléon re- « viendra en France, mais il sera tué. *Napoleone ritor- « nara in Francia, ma sara ucciso.* » Ces dernières paroles sont textuelles ; Palma me les a répétées deux fois. Je les ai écrites sous sa dictée.

Cette prédiction vient de recevoir le démenti le plus complet. L'erreur de la voyante ne détruit en rien la réalité des faits surnaturels dont elle est le sujet, mais elle impose plus que jamais le devoir de suspendre tout jugement sur leur véritable origine, jusqu'à ce que l'Église ait parlé : elle est le seul tribunal qui puisse discerner le vrai du faux, le divin de tout ce qui peut être diabolique ou simplement humain. Je dois d'autant plus faire ici cette déclaration solennelle, que dans l'histoire de Palma je me suis montré favorable à la thèse du surnaturel divin.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, je donne l'histoire de Louise Lateau, stigmatisée de Bois-d'Haine, puis je discute la question de sa stigmatisation en concluant au surnaturel. Cette argumentation peut s'appliquer à tous les faits de stigmatisation connus. A la suite, on trouvera en appendice deux notices inédites sur des stigmatisées modernes et l'histoire peu connue de Christine de Stumbele qui vivait dans le siècle de saint François. Ce premier volume se termine par une liste nominale des stigmatisés, sous forme de calendrier.

Digitized by Google

Dans la seconde partie, je raconte Palma, les prodiges dont elle m'a rendu témoin ; à ce propos, par comparaison, j'ai tenu à faire l'histoire détaillée de plusieurs miracles, tels que les communions miraculeuses, l'incendie divin, l'odeur de sainteté et l'abstinence des saints. Puis vient l'examen de la thèse rationaliste sur la stigmatisation ; j'espère en avoir démontré suffisamment l'inanité et la mauvaise foi. Je termine par une espèce d'abrégé de l'histoire générale de la stigmatisation, en donnant depuis saint François d'Assise jusqu'à nos jours une petite notice historique sur chaque stigmatisé avec les indications bibliographiques.

En dehors de mon examen direct, j'ai obtenu, pour le fait de Bois-d'Haine, une foule de communications précieuses de M. Dechamps, ministre d'État, de M. le curé et du P. Séraphin qui a bien voulu mettre à ma disposition plusieurs manuscrits. J'ai tenu aussi à leur faire réviser en grande partie mon travail, afin qu'il n'y eût pas la moindre erreur dans les faits. Il en a été de même pour Oria, où tout ce que j'ai écrit sur Palma a été sévèrement contrôlé ; de sorte que je puis dire ce que disait Thomas Cantipratanus en commençant l'histoire de Christine l'admirable : *Ego indignus frater ordinis Prædicatorum, ob ædificationem legentium et specialiter Christi laudem, hæc, licet imperito sermone, descripsi : certus utique de relatione narrantium, nec immerito certum me dixerim, cum tot plane testes habeam pluribus quæ descripsi* (Acta sanctorum, 22 junii).

Comme comparaison et pour les besoins de la discus-

Digitized by Google

sion, j'ai cité dans cet ouvrage une foule de miracles. Au radicalisme de la négation il faut opposer le radicalisme de l'affirmation. Le temps du jansénisme est passé; il n'a été que trop fatal et n'a servi qu'à favoriser les progrès du rationalisme jusque dans les rangs de catholiques peu éclairés (1). Plus que jamais il faut protester

(1) Pour juger l'audace et la perversion de cette école si funeste à la religion, il suffira de citer le passage suivant de Baillet, le *démolisseur de saints*, à propos de sainte Catherine de Sienne : — « Rien ne publiait tant cette admirable sainteté que les grâces qu'elle recevait sans cesse du Ciel pour elle et pour les autres. On ne peut pas ne pas mettre de ce nombre ses longues abstinences, son pouvoir extraordinaire sur les éléments, sur les maladies et les démons; sa familiarité singulière avec Jésus-Christ et les saints, ses transports, ses extases, ses révélations fréquentes et ses prédictions. Mais ce qu'on en a dit *est si peu proportionné* à l'idée que nous avons de la conduite que Dieu garde envers les saints que *nous nous croyons obligés de laisser* toutes ces faveurs telles qu'il a plu à Dieu de les lui départir, sans prétendre développer ce qui est venu de lui d'avec ce que *l'esprit d'erreur et de mensonge a pu y ajouter.* » — En outre, Baillet écrit en note : « Sa vie a été écrite par Raymond de la Vigne, dit de Capoue, son confesseur, qui fut depuis général des dominicains. Il n'a manqué d'aucun des moyens nécessaires pour la rendre exacte, mais il faut beaucoup de discernement pour pouvoir démêler *ce qu'il y a de son invention.* »

Baillet ne parle pas des stigmates de sainte Catherine de Sienne : historiquement ils méritaient au moins une mention honorable, puisqu'ils avaient assez fait de bruit. En revanche, l'auteur janséniste verse à pleins bords son froid scepticisme sur les côtés miraculeux de la vie de la sainte; il pousse même l'insolence et la folie jusqu'à accuser d'invention Raymond de Capoue, son historien et son confesseur, élevé par l'Eglise au rang des Bienheureux. Ailleurs, il met même en doute le miracle des stigmates de saint François, et se moque de toute la famille des saints stigmatisés. Les rationalistes modernes n'ont pas fait pire.

Le dominicain Touron, qui a écrit dans le siècle dernier *la vie des hommes illustres de Saint-Dominique,* ne cite que deux stigma-

Digitized by Google

contre ce *prudentisme*, cet esprit de concession et de timidité d'un certain nombre d'écrivains catholiques qui n'ont pas craint, en face d'attaques audacieuses, de dissimuler et de taire les faits surnaturels, comme si le respect de Dieu ne devait pas primer le respect humain, comme si les miracles n'avaient pas été promis et annoncés dans l'Évangile par Notre-Seigneur lui-même, lorsqu'il disait : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que j'ai faites : il en fera même de plus grandes* (saint Jean, c. 24, v. 12). Le rationalisme *catholique* est à la fois une erreur, une sottise et une lâcheté, parce qu'il est toujours facile de démontrer le miracle sur le terrain scientifique, à la condition d'y apporter du bon sens et de la bonne foi.

Les miracles sont des joyaux dont Dieu se plaît à

tisés, sainte Catherine de Sienne et le Bienheureux Mathieu de Mantoue : il ne parle pas même de leurs stigmates. Cependant l'ordre de Saint-Dominique a fourni le plus grand nombre de cas de stigmatisation ; parmi les femmes, il possède les plus célèbres, sainte Catherine de Sienne, sainte Catherine de Ricci et les Bienheureuses Osanne, Catherine de Racconigi et Lucie de Narni. Au moment où le *Plutarque* dominicain écrivait son livre, l'Église venait d'accorder à son ordre la fête de l'impression des stigmates de sainte Catherine de Sienne. Dans la vie de cette dernière, Touron ose bien reproduire le passage de Baillet cité plus haut : il fait chorus avec lui en ajoutant : « Sans entrer dans le détail de ce qu'il y a de plus merveilleux dans la vie de sainte Catherine, nous continuerons à rapporter simplement ce qui peut servir davantage à nous édifier, ou à nous inspirer un nouveau désir de travailler à notre propre sanctification et au salut du prochain, selon la mesure des grâces que nous avons reçues. »

On peut juger, d'après ces citations, du ravage que le rationalisme janséniste avait fait jusque dans les ordres religieux.

Digitized by Google

orner l'Eglise. S'ils ne sont pas toujours imposés a notre foi, ils n'en sont pas moins un enseignement et un confort. Et puis, quand on aime sa mère, pourquoi aller porter sur elle une main irrévérencieuse, pour la dépouiller d'une partie de ses ornements ? Il faut l'aimer toute belle : *tota pulchra est.*

Tout en racontant les faits surnaturels de Bois-d'Haine et d'Oria, j'ai eu surtout l'intention de réfuter dans cet ouvrage la thèse rationaliste sur la stigmatisation. Quelle que soit l'origine des phénomènes extraordinaires qui se passent en Belgique et en Italie, la question surnaturelle n'en reste pas moins une et entière pour le rationalisme contemporain, quoiqu'elle se présente sous un double aspect au jugement de l'Eglise.

J'ai voulu avant tout défendre scientifiquement le miracle de la stigmatisation, tel qu'il a été reconnu maintes fois par le Saint-Siége. L'Eglise en donne la formule dans l'office du premier des stigmatisés, lorsqu'elle chante : *Signasti, Domine, servum tuum Franciscum signis redemptionis nostræ.* C'est pourquoi je dédie ce livre à mon Seigneur Jésus crucifié, en le suppliant d'avoir pitié de moi.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

Louise Lateau de Bois-d'Haine, sa vie, ses extases, ses stigmates. Etude médicale par le Dr F. Lefebvre, professeur à l'université catholique de Louvain. Louvain, Peters, 1870, VIII-360 p.

Louise Lateau, a biological Study, by George, E. Day. m. d. f. s. — Article de onze pages qui a paru dans *Macmillan's Magazine, april* 1871, et qui est une analyse exacte de l'ouvrage du Dr Lefebvre. Il est dû à la plume d'un médecin distingué de l'Angleterre, en même temps professeur de médecine.

La stigmatisée de Bois-d'Haine, par Mgr ***. — Paris, Dillet, 1871, 50 p. in-18. Récit d'une visite faite à la stigmatisée, par M. l'abbé de Menneval.

Louise Lateau, the ecstatica of Bois-d'Haine, by J. S. Shepard, with a brief sketch of several former cases of the same nature. London, Richardson, 1872, 128 p. in-18. Traduction abrégée de l'ouvrage du Dr Lefebvre, avec quelques documents sur les stigmatisées du Tyrol.

Louise Lateau van Bois-d'Haine, een studiebeeld voor de positieve wetensvhap, door A. J. Riko. Brochure in-18 de 80 pages en hollandais, où l'auteur rend compte d'une visite faite à Bois-d'Haine et discute la question de stigmatisation dans un sens favorable au surnaturel. Amsterdam, van Langenhuysen, 1872.

Digitized by Google

Excursion à Bois-d'Haine, par M. X. (Extrait de la *Vraie France*, des 25, 27, 29 et 30 juillet). Lille, Ducoulombier, 1872, 18 pages. Cette brochure, qui est due à la plume de M. l'abbé Edmond Jaspar, curé de Bailly-lez-Cambrai (Nord), a paru aussi en feuilleton dans le journal l'*Univers*.

Biographie de Louise Lateau, par H. V. L. — En voie de publication dans l'excellent journal populaire : *la Bonne lecture*, édité par Castermann et Laroche, rue Bonaparte, 68, Paris. Cette étude est très-complète : elle est due, je crois, en grande partie à la plume du P. Séraphin qui a étudié à fond la question de Bois-d'Haine. L'ouvrage du Dr Lefebvre et celui du P. Séraphin sont les deux principaux à consulter sur la stigmatisée de Belgique.

Digitized by Google

LOUISE LATEAU

CHAPITRE PREMIER

Départ pour la Belgique. — Article du *Propagateur du Nord.* — Arrivée à Bois-d'Haine.

Le 14 octobre 1868, la veille même de mon départ pour la Belgique, voyage depuis longtemps projeté, je lisais dans l'*Univers* l'article suivant extrait du *Propagateur du Nord :*

Depuis quelques semaines, l'attention publique, entre Mons et Charleroi, est vivement préoccupée de faits extraordinaires qui se passent dans un petit village de la province du Hainaut.

Nous nous bornons à rapporter ce qui est à notre connaissance, en laissant à la science le mérite de les expliquer, et à l'autorité compétente le soin d'én tirer les inductions qu'ils comportent.

Dans une chaumière isolée située à 200 mètres de l'église de Bois-d'Haine, et à égale distance du chemin de fer de

Digitized by Google

Manage à la Louvière, demeure une pauvre famille composée de trois personnes : la veuve Lateau et deux de ses filles (1). Les deux sœurs exercent la profession de couturière en allant en journée dans les maisons du voisinage.

Louise, âgée de dix-huit ans et demi, la plus jeune des deux sœurs, avait mené une vie simple, pieuse et sans éclat, lorsqu'en 1866 le choléra vint offrir à sa charité un aliment héroïque. Le fléau sévissait avec violence dans le pays, la frayeur avait glacé tous les cœurs. Louise se dévoua aux services des malades, et résistant courageusement aux timides conseils de sa mère, cette jeune fille de seize ans alla s'installer au chevet des cholériques et leur rendre tous les services qu'ils demandaient en vain aux membres de leur famille.....

Tant de dévouement avait sans doute épuisé Louise Lateau; Dieu lui envoya une maladie terrible qu'elle supporta avec une patience admirable, et même, a depuis raconté le curé de Bois-d'Haine, avec une sainte joie.

Dans le courant du mois d'avril de cette année, Louise commença à ressentir des impressions étranges; sa vie avait toujours été pure, et sa piété exempte d'enthousiasme. C'était une humble fille qui gagnait son pain par le travail, et qui servait Dieu dans toute la simplicité de son cœur, et néanmoins il était facile de voir que quelque chose d'extraordinaire se préparait en elle.

(Ici l'auteur de l'article raconte les commencements de la stigmatisation et des extases. Nous en parlerons longuement plus tard.)

Un très-grand nombre de personnes ont vu Louise, soit le vendredi, chez elle, au milieu de ses extases, et lorsque le sang coulait, soit à l'église ou lorsqu'elle était à son travail.

Depuis quelques semaines, l'affluence des visiteurs est

(1) Comme on le verra plus tard, le journal a fait ici erreur : la veuve Lateau a trois filles.

Digitized by Google

devenue considérable : ce sont des ecclésiastiques, des religieux, des hommes du monde, des personnes de tout rang qui viennent visiter Louise dans sa chaumière, les uns par curiosité, les autres pour s'entretenir avec elle et se recommander à ses prières. On cite la comtesse de Lamoricière et des personnages considérables de la Belgique.

L'autorité ecclésiastique s'est émue de ces faits; dans les premiers temps, Mgr l'évêque de Tournai, dans le diocèse de qui se trouve la paroisse de Bois-d'Haine, ne voulut pas y donner trop d'importance; mais Mgr Dechamps, archevêque de Malines, étant venu, à l'occasion de la fête centenaire de sainte Gertrude, à Nivelles, passer quelques jours au château de Scailmont, près de Manage, chez M. Dechamps, son frère, ministre d'Etat, fut invité à visiter Louise Lateau; il la vit à deux reprises différentes, et, après une longue entrevue, l'éminent prélat déclara que les phénomènes dont il avait été témoin étaient très-graves, et devaient être l'objet d'un examen sérieux.

Le vendredi 4 septembre, par ordre de Mgr l'évêque de Tournai, une information fut commencée dans le presbytère de Bois-d'Haine, en présence de Louise, par M. Ponceau, vicaire général, et par le père Huchant, religieux rédemptoriste, avec le concours du docteur Lefebvre, professeur de médecine à l'université de Louvain. Cette information, interrompue à cause de la multitude qui se pressait aux abords de la salle d'enquête, a été continuée le vendredi 18 septembre.....

A la suite de cette information, il n'a plus été possible de voir la jeune fille, ni de l'entretenir; l'autorité ecclésiastique ne saurait être trop prudente, lorsqu'il s'agit de décider si une personne est vraiment favorisée de faveurs célestes, et si elle porte sur son corps les stigmates de la passion.

Dix à douze médecins sont allés à Bois-d'Haine, les uns sans esprit de parti, les autres espérant trouver une hallucinée; ils ont vu les phénomènes que nous venons de raconter; aucun d'eux n'a pu les expliquer.

L'opinion générale dans le pays est que la jeune extatique est une sainte âme que Dieu a favorisée de dons extraordinaires.

Digitized by Google

C'était la première fois que la presse religieuse faisait connaître en France les merveilles opérées à Bois-d'Haine. L'article du *Propagateur du Nord* attira naturellement mon attention, et comme je partais le lendemain pour la Belgique, je mis le numéro de l'*Univers* dans ma valise, me promettant bien de mettre à profit mon voyage pour aller étudier sur les lieux mêmes les phénomènes extraordinaires en question. Le 21, j'étais à Bruxelles. J'y connaissais depuis longtemps une dame religieuse du Sacré-Cœur (1), femme d'élite: d'après son conseil, je vais frapper à la porte du collége de Saint-Michel, où je suis reçu par le Père Bossue, Bollandiste. Là, j'apprends que Mgr l'évêque de Tournai a donné des ordres sévères pour ne laisser entrer dans la chaumière de Bois-d'Haine que les membres de la commission nommés par lui. Le Révérend Père m'engage à aller à Tournai, et à me faire présenter à Monseigneur par un Père du collége. J'y arrive le lendemain. Monseigneur m'accueille avec bienveillance, et, après quelques hésitations, me fait donner par l'un de ses grands-vicaires une lettre à l'adresse de M. le curé de Bois-d'Haine, mais il y met la condition que je serai accompagné du R. P. Entringer : c'était le Père qui m'avait conduit à l'évêché.

Le lendemain vendredi, nous étions en chemin de fer dès sept heures du matin. Mon *socius* était un homme de quarante ans au moins, du Luxembourg, je crois; par conséquent, moitié Belge, moitié Alle-

(1) Madame d'Avenas, morte en 1871.

Digitized by Google

mand, et en outre parfait jésuite ; il était tout content de se trouver à pareille fête. Arrivés à neuf heures à Manage, nous descendons à l'auberge pour y déjeuner, nous annonçant du reste comme devant aller à Bois-d'Haine. — Ah ! vous allez voir la sainte ? nous dit le maître de la maison. — Et aussitôt nous voici entrés en conversation sur les faits extraordinaires qui ont lieu une fois par semaine dans ce petit village, jusqu'alors ignoré ; à ce sujet le bonhomme s'efforçait de faire un peu le libre-penseur devant nous, mais en même temps il ne pouvait s'empêcher de faire l'éloge de la stigmatisée et de toute sa famille : sa femme faisait chorus.

Notre mauvais déjeuner fini, nous sommes bientôt sur le chemin qui conduit à la chaumière de Louise Lateau : au bout de vingt minutes, nous frappons à la porte. Il y avait là cinq ou six personnes qui stationnaient dans l'espoir d'entrer, ou de voir l'extatique à travers les fenêtres de sa chambre. C'est M. le curé de Bois-d'Haine qui vient nous ouvrir : il nous dit qu'il est impossible d'entrer, que Mgr Ponceau, grand-vicaire de Tournai, est en ce moment auprès de la jeune fille, qu'il va du reste en conférer avec lui. Monseigneur nous fait dire d'aller au presbytère, qu'il nous y rejoindra bientôt. M. le curé nous accueille avec la plus grande cordialité et nous conduit à sa demeure. Là, il nous donne les plus grands détails sur Louise Lateau ; il pousse même la complaisance jusqu'à me laisser lire de nombreux procès-verbaux qu'il rédige lui-même et qu'il adresse chaque semaine à l'évêché, au sujet des phénomènes extraordinaires

Digitized by Google

dont il est le premier et habituel témoin. M. l'abbé Niels est curé de Bois-d'Haine depuis le mois d'août 1862 ; c'est un prêtre pieux, instruit, intelligent, dans toute la maturité de l'âge (1).

Enfin, après deux longues heures d'attente, M. le grand-vicaire de Tournai rentre au presbytère pour dîner et me déclare tout net qu'il ne peut pas m'accorder la permission de voir la stigmatisée. Je ne me tiens pas pour battu et fais appel à toute ma rhétorique, déclinant mes noms et qualités, et protestant de tout mon bon vouloir et de mes meilleurs sentiments. Bref, je parviens, je ne sais trop comment, à convaincre M. Ponceau qu'il est dans l'intérêt même de la cause actuellement à l'étude que je puisse entrer chez Louise Lateau et l'examiner comme médecin. M. le vicaire général finit par m'accorder toute permission ; il pousse même la courtoisie jusqu'à retourner à la chaumière, il veut m'y installer lui-même ; il entend que je sois seul et tout à fait libre pour étudier à loisir les phénomènes présentés par la jeune fille. Quant à l'excellent Père Entringer, il n'a pas de chance. M. Ponceau le congédie, comme il était venu : c'était une véritable mortification ; je pense que le bon Père en aura profité d'après la méthode et les conseils de saint Ignace.

Au moment de franchir le seuil de la chaumière, je ne pus me défendre d'une profonde émotion. J'allais me trouver en présence de ce qu'on appelle vulgairement un miracle. Je tenais à ne pas me tromper,

(1) Né le 26 février 1823.

Digitized by Google

à ne pas être trompé et à y voir bien clair. — Monseigneur, dis-je à M. Ponceau, permettez-moi, avant d'entrer, de vous demander votre bénédiction. — Je m'agenouillai en plein chemin, et, le front incliné, j'entendis le prêtre invoquer sur ma tête les lumières du Saint-Esprit. C'était, je crois, de fort bonne précaution.

Veni, Sancte Spiritus,
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium.

Digitized by Google

CHAPITRE SECOND

Antécédents de Louise Lateau. — Sa naissance et sa famille. — Choléra de 1866. — Commencements de la stigmatisation et des extases.

Avant de raconter ma première visite à Bois-d'Haine, je dois naturellement faire connaître à mes lecteurs les antécédents de la jeune fille dont j'écris l'histoire. Cette simple ouvrière de village qui attire en ce moment l'attention du monde catholique, a eu la même fortune que les personnages les plus illustres. On a déjà recherché avec soin les événements divers qui chez elle ont précédé le drame de la stigmatisation. L'héroïne a sa légende; le procès-verbal est exact et complet.

Louise Lateau est née à Bois-d'Haine le 30 janvier 1850. Son père était ouvrier lamineur; sa mère, Adèle Pissens, simple ménagère. Le 17 avril de la même année, Grégoire Lateau mourait de la petite vérole, laissant dans la misère une veuve et trois petits enfants : Rosine, sœur aînée, avait alors six ans; Adeline, sœur cadette, deux ans et demi environ.

Quelques jours après, Louise était atteinte de la

Digitized by Google

même maladie. Son petit corps était devenu tout noir ; le médecin en désespérait. On fuyait la maison empestée par l'affreux mal, lorsqu'un courageux ouvrier, nommé François Delalieu, voulut y pénétrer. La mère était alitée et malade ; Louise, sur le point d'expirer, et ses deux sœurs enduraient la faim, faute de nourriture. L'ouvrier compatissant soigne, ranime Louise et procure des secours à cette famille infortunée. La maladie de l'enfant dura cinq semaines.

« Depuis lors, Delalieu n'abandonna pas la fa-
« mille et veilla sur ses besoins avec une sollicitude
« presque paternelle, jusqu'au rétablissement com-
« plet de la mère. Il fallut pour cela deux ans et
« demi ; mais, à dater de cette époque, la veuve
« Lateau était rentrée dans l'intégrité de ses forces.
« Dès-lors la position de la famille changea de face ;
« c'était toujours la pauvreté, mais la pauvreté
« courageuse et fière avec la santé pour point
« d'appui. Le matin et le soir, la veuve s'occupait
« de ses enfants ; pendant la journée entière, elle
« était forcée de les abandonner pour travailler au
« dehors, laissant les plus jeunes à la garde de
« l'aînée (1). Leur régime était plus que frugal.
« Souvent pendant la mauvaise saison, les enfants

(1) A l'âge de deux ans et demi, Louise tomba dans une mare d'eau ; retirée presque sans vie par sa mère et sa sœur aînée, elle échappa providentiellement à la mort, après avoir rendu beaucoup de liquide. Louise Biagini, autre stigmatisée de ce siècle, échappa aussi dans son enfance à deux accidents qui mirent ses jours en danger ; dans les deux cas, la protection de Dieu fut visible.

Digitized by Google

« restaient sans feu; mais leur constitution était « bonne; elles allaient grandissant et se fortifiant « peu à peu et le jour arriva où elles purent « commencer à travailler à leur tour » (Dr Lefebvre).

Louise avait à peine huit ans qu'elle fut placée pendant près de six mois chez une vieille et pauvre femme, impotente; elle en prit soin comme si l'infirme eût été sa mère. Plus tard, elle alla à l'école, cinq mois durant; elle y apprit un peu de catéchisme et de lecture. Quant à l'écriture, elle avait observé comment les autres enfants s'y prenaient, et dans la suite elle se mit à écrire peu à peu toute seule. J'ai vu une de ses lettres, et j'ai été étonné de la trouver aussi correcte et aussi bien peinte, après un tel apprentissage. C'est là toute l'instruction qu'elle a reçue.

En 1861, Louise fit sa première communion avec beaucoup de piété. Depuis cette époque, elle fréquenta les sacrements tous les quinze jours. A partir du choléra de 1866, ses communions devinrent hebdomadaires.

« A l'âge de onze ans, Louise Lateau entra au « service de sa grand'tante, la veuve Coulon, vieille « personne de 78 ans, qui vivait à Manage dans une « certaine aisance avec son fils et sa fille. Elle dé- « ploya une grande activité et un rare dévouement, « consacrant ses journées aux soins du ménage, et « passant souvent une partie de ses nuits à veiller « sa tante infirme qui mourut deux ans après, « entourée de ses soins. A la mort de cette vieille « femme, ses enfants recommandèrent Louise à une « dame respectable de Bruxelles, chez qui elle ne

Digitized by Google

« put rester que sept mois, y étant devenue malade.
« Cette dame a conservé pour la jeune fille la plus
« grande affection (1). Quelques semaines de soins
« suffirent à son rétablissement. Elle entra alors en
« service dans une petite ferme de Manage, où elle
« laissa, comme chez la veuve Coulon et madame
« Dufrène, les mêmes souvenirs de courage dévoué,
« de travail patient, de piété humble et calme, et
« de charité pour les pauvres. »

Peu de temps après, Louise rentre à la maison maternelle pour apprendre l'état de couturière, et va travailler en journée avec sa sœur Adeline, à soixante centimes par jour.

En 1866, le choléra régnait en Belgique; il éclate à Bois-d'Haine. On compta 25 cas, sur lesquels 14 décès; il y en eut assez pour jeter l'épouvante dans le village. Une famille entière d'ouvriers, composée de sept personnes, est la première frappée. Le père et la mère sont atteints avec un de leurs enfants : les quatre fils, ouvriers robustes, abandonnent lâchement la maison où personne du reste n'ose pénétrer. M. le curé fait prévenir Louise : elle vole aussitôt dans cette maison, s'y installe sans calculer le danger, et prend soin des malheureux délaissés, de concert avec M. le curé, qui naturellement était resté à la hauteur de sa tâche. Le mari et la femme succombent la même nuit. Louise

(1) « J'ai eu l'occasion, ajoute en note M. Lefebvre, de voir « madame Dufrène à Bois-d'Haine, où elle se plaît à venir voir « de temps en temps la jeune fille. Elle m'a donné les renseignements les plus précis et les plus complétement favorables « sur Louise. »



ne déserte pas le poste : elle continue à soigner la jeune fille mourante, la console et finit par l'arracher à la mort. Seule auprès des deux cadavres, elle les ensevelit de ses propres mains ; plus tard, assistée de sa sœur Adeline, elle parvient à traîner ces corps hors de la chaumière empestée. Touchés de tant de courage et d'abnégation, quelques ouvriers qui se trouvent là, se dévouent et transportent les cadavres à l'église ; puis Louise vole au secours d'autres malades qui viennent d'être frappés du même fléau. A côté du curé et du médecin, elle prodigue ses soins charitables durant toute l'épidémie. Elle soigne dans l'espace d'un mois dix cholériques, les ensevelit et plus d'une fois les porte au cimetière. C'est une enfant qui a fait tout cela ; l'héroïne n'avait encore que seize ans.

Louise s'est fait recevoir tertiaire de l'ordre de Saint-François ; elle le désirait depuis longtemps. Mais déjà, au mois de janvier de la même année, sa santé commençait à décliner. Elle avait des maux de tête et des douleurs à la gorge. Elle perdit de plus en plus l'appétit et resta souffrante tout l'été.

Au commencement du mois de septembre, elle est prise d'une angine si violente qu'elle est obligée de s'aliter. Le mal devient sérieux. Le mercredi 18, Louise reçoit les derniers sacrements. Le vendredi suivant, on vient chercher M. le curé à trois heures du matin : la malade était alors toute froide et sans connaissance ; c'était l'octave de Notre-Dame de la Salette : on propose de faire une neuvaine. Tout à coup la malade ouvre les yeux, assurant qu'elle ne va pas mourir. La chaleur lui revient ; elle de-

Digitized by Google

mande du lait et recouvre presque subitement la santé.

Louise a fait au printemps de 1868 une autre grande maladie, caractérisée par de vives douleurs à la tête et une éruption dartreuse sur tout le bras gauche, compliquée plus tard d'abcès à l'aisselle. Elle est restée à cette époque près de trois semaines sur une chaise, nuit et jour, sans dormir, la tête appuyée sur une table. Elle eut alors des vomissements ou crachements de sang qui durèrent quatre semaines; elle s'alita seulement les derniers huit jours par ordre du médecin. Louise avait passé tout un mois, ne prenant en dehors des remèdes qu'un peu d'eau pour toute nourriture; à la fin elle ne pouvait même plus prendre les médicaments prescrits. Son état devint si alarmant que M. le curé se crut obligé de la confesser, et voici que le soir même, mercredi 15 avril, on revint le chercher en toute hâte : Louise était au plus mal. Il court à la chaumière, pensant bien que la fin approchait, et que la paroisse allait perdre une fille qu'il regardait comme une sainte.

Louise lui dit alors qu'elle était très-contente de le voir, qu'elle désirait communier et recevoir les quatre autres scapulaires, ne portant que celui du Carmel. M. le curé lui administre les sacrements; et aussitôt après, interrogée sur son état, elle affirme ne plus souffrir. Puis, elle tombe durant la nuit dans une espèce d'extase, parlant continuellement de choses édifiantes, de pauvreté, de charité et de sacerdoce; elle voyait la sainte Vierge, saint

Digitized by Google

Roch, sainte Thérèse et sainte Ursule. Cet état extraordinaire se continue par intervalles jusqu'au 21 avril.

Le lendemain, le médecin, qui n'avait pas vu Louise de dix jours, lui fait une visite : il la trouve en si bon état qu'il lui conseille de se lever et de manger. Après le départ du docteur, qui ne s'aperçoit nullement de cet état extraordinaire, Louise retombe en extase. Ce jour-là, elle avait très-bonne mine, répétant à M. le curé qu'elle ne souffrait plus et qu'elle n'avait besoin de rien : elle lui dit alors qu'elle irait à l'église le mardi suivant 21, jour où la messe devait se célébrer à son intention. — Vous voulez dire qu'on vous y portera morte? lui dit à ce moment M. le curé qui la croyait encore bien malade.

J'ai interrogé Louise à ma troisième visite (avril 1869), sur l'impossibilité réelle où elle était alors de se lever, quoiqu'elle ne souffrît plus : elle m'a affirmé qu'il en avait été ainsi, et qu'il lui aurait été impossible de quitter son lit.

Dans cet état de demi-extase qu'un des examinateurs a appelé un état d'illumination, le visage de Louise exprimait tantôt la joie, tantôt la tristesse; il s'enflammait et pâlissait tour à tour; parfois il devenait splendide. Quelques personnes qui ont pu voir Louise pendant cette maladie, et qui l'ont revue depuis dans ses extases, ont affirmé la ressemblance de ces deux états à ces époques diverses. Sa parole, faible ou forte, était toujours pénétrante; ce n'était plus une parole vulgaire. Louise exprimait les idées les plus élevées; on l'entendait

Digitized by Google

parler français d'une manière très-correcte, elle qui n'avait parlé jusque-là que le langage des campagnes. Ses réponses étaient d'une lucidité parfaite. Les assistants écoutaient avec admiration ; tous avaient les larmes aux yeux et se sentaient touchés jusqu'au fond du cœur.

Un médecin des environs de Bois-d'Haine, qui était entré dans la chaumière par hasard, attiré par le concours des curieux, sortit en disant : « Je n'ai jamais vu de plus ravissante figure. Ce n'est plus Louise, c'est un ange ; c'est extraordinaire. »

Un ecclésiastique a même affirmé l'avoir vue, dans un de ses moments d'extase, étendue sur son lit, se soulever de tout son corps d'un pied de haut environ, les talons seuls prenant un point d'appui sur la couche. M. le curé se rappelle également l'avoir vue dans cette position pendant quelques instants, mais il ne prit pas garde à ce fait insolite, l'attribuant à un état d'excitation morbide.

Sous l'influence de cet état extraordinaire, Louise possédait le don de discernement des esprits. Elle en usait avec une délicatesse et une modestie exquises. Une personne qu'elle interrogeait dans un langage scrutateur se mit aussitôt à se moquer d'elle et à la traiter d'exaltée et de folle. « Vous savez bien, monsieur, que je dis vrai, » lui dit la jeune fille à deux reprises différentes.

Le 20 avril, Louise disait à un Père passionniste venu pour la voir : « Si nous avions un peu plus de foi, nous aimerions les croix ; nous les demanderions même, non pas tant les croix extérieures comme les maladies, parce qu'elles pourraient

Digitized by Google

nous empêcher d'être utiles aux autres, mais les croix intérieures qui ne paraissent pas au dehors, les contradictions des hommes. Oh ! celles-ci, ajouta-t-elle ensuite, je les demande au bon Dieu, et je sens qu'il me les accordera. » Le même Père lui demandait encore ce qu'elle avait pu dire aux nombreuses personnes qui étaient venues la visiter les jours précédents ; on en portait déjà le nombre à six ou sept cents. Elle répondit avec une grande simplicité : « Je ne me rappelle plus ce que j'ai pu dire ; mais je sais que, lorsqu'on m'interrogeait, je faisais une petite prière au bon Dieu, et quelqu'un me disait : — Oui, réponds comme cela, c'est bien. »

Cependant le bruit de la guérison extraordinaire de Louise s'était répandu au loin. On savait qu'elle avait annoncé sa guérison complète à jour fixe. Les gens du village et des environs accouraient de toutes parts. Le mardi, dès sept heures du matin, l'église de Bois-d'Haine était comble. On vint dire à M. le curé que Louise était arrivée. Elle était venue en effet de son pied ; il faut sept à huit minutes pour aller de sa chaumière à l'église. Elle avait même refusé le bras de sa sœur qui l'accompagnait, quoiqu'il fît un vent violent et une pluie battante. Louise assista à la messe, où elle communia, puis elle revint chez elle pour déjeuner avec sa mère et ses sœurs. Dans la semaine qui venait de s'écouler, elle n'avait pris que trois laits de poule, et encore par obéissance, affirmant qu'elle n'en avait pas besoin.

Le vendredi suivant, 24 avril 1868, commençait la stigmatisation. Ce jour-là, le sang apparut sur

Digitized by Google

le côté gauche de la poitrine et le pied correspondant (1). Le lendemain matin, tout était cicatrisé. A ce moment, Louise ne savait nullement ce que c'était que les stigmates. Elle ignorait ce mot, ne l'avait jamais lu, ni entendu prononcer. Elle ignorait même que saint François d'Assise eût reçu cette insigne faveur (2). Elle fut fort étonnée de cette apparition, mais n'en fut point effrayée. Depuis plusieurs mois, ainsi qu'elle l'a raconté plus tard, elle avait été avertie d'en haut que quelque chose d'extraordinaire devait lui arriver. Au commencement de l'année 1868, elle avait reçu une lumière intérieure qui le lui avait fait comprendre, sans préciser la nature de la chose. Louise avait toujours eu le désir de souffrir. Sous l'influence de cette lumière intérieure, ce désir s'accrut notablement, et dès lors elle commença à éprouver dans son corps les sensations douloureuses des stigmates qu'elle devait bientôt recevoir. Le 15 avril, l'enfant Jésus lui était apparu, enveloppé de lumière et comme suspendu au milieu d'elle; il ne lui dit rien, mais cette vision produisit dans son âme les mêmes sentiments que la lumière intérieure; elle fut plus sûre qu'elle devait souffrir, mais sans savoir quoi.

(1) M. Lefebvre ne parle que du côté gauche de la poitrine. Je préfère suivre la version du journal manuscrit du P. Séraphin, où il est question en outre du pied gauche.

(2) A ma quatrième et dernière visite à Bois-d'Haine (13 octobre 1871), un membre de l'enquête m'assurait que Louise n'avait jamais lu la vie de sainte Thérèse, et qu'elle ne connaissait même pas le jour de sa fête.

Digitized by Google

Le vendredi suivant, 1er mai, le sang s'échappa du côté et par la face dorsale des deux pieds. Louise en confia alors le secret à M. le curé. L'abbé Niels, considérant le fait comme extraordinaire, ne voulut pas en préoccuper l'imagination de la jeune personne; il la rassura et l'engagea à n'en rien dire.

Le troisième vendredi, 8 mai, le sang se mit à couler du côté gauche et des deux pieds; mais, vers les neuf heures du matin, il s'échappa en abondance des deux mains. Le secret était impossible à garder; M. le curé dit à Louise de consulter son médecin. Le docteur Gonne, qui fut appelé, prescrivit divers remèdes; ils n'empêchèrent point la récidive hebdomadaire des hémorrhagies. Il revint le 9 juin vers les cinq heures du soir, enleva la pellicule des ampoules des pieds et des mains, et ordonna des médicaments à l'intérieur et à l'extérieur. Le jeudi 11, nouvelle visite du docteur; les ampoules s'étaient reproduites aux extrémités, le pied droit excepté. M. Gonne, fort dépité, demanda que Louise fût transportée hors de chez elle pour suivre son traitement. La mère Lateau s'y refusa, et le docteur, à partir de ce jour, ne mit plus les pieds dans la chaumière.

La stigmatisation était donc établie complète aux cinq plaies. Au commencement, le sang coulait en grande abondance. M. le curé estime à un litre la quantité de sang répandue, chaque vendredi, à cette époque; il y avait, suivant son expression, comme une mare de sang à terre. Quelque temps

Digitized by Google

avant ma première visite à Bois-d'Haine, la quantité de sang perdue chaque fois était moins considérable. Le vingt-deuxième vendredi, 18 septembre, pour la première fois le sang n'avait pas coulé de toute la journée sur aucun stigmate ; cependant les ampoules stigmatiques étaient parfaitement formées; elles avaient même commencé à paraître le mercredi. Ces ampoules se forment habituellement le jeudi et quelquefois le mercredi ; elles crèvent au moment des hémorrhagies pour se flétrir dans la nuit du vendredi au samedi, et être remplacées par des taches rouges. Ces taches et ces ampoules varient de forme. Nous les décrirons longuement plus tard.

Le 17 juillet, treizième vendredi, les extases vinrent se joindre à la stigmatisation. Ce jour-là, l'extase ne commença qu'à deux heures de l'après-midi. On crut à un évanouissement. M. le curé entre dans la chaumière une demi-heure après environ. Louise ne le voit pas; ses yeux sont tournés et fixés vers le ciel. Il lui adresse la parole, aussitôt elle revient à elle-même. Au bout de quarante-cinq minutes, elle retombe en extase. Sa mère et ses sœurs s'alarment et la croient sérieusement malade; elles s'efforcent, mais en vain, de la faire revenir. Louise reste immobile, souriant de temps à autre ou versant quelques larmes. A cinq heures et demie, M. le curé la rappelle : Louise revient immédiatement et s'entretient avec lui, sa mère et ses sœurs. Dans la soirée, elle est prise de nouveau par l'extase qui se prolonge jusqu'à trois heures du matin. Le 24 juillet suivant, l'extase

Digitized by Google

arrive dès huit heures de la matinée, et dure une grande partie de la journée. Ce jour-là, il y eut une période d'agonie. Le vendredi suivant, l'extase prenait décidément la forme qu'elle a conservée toujours, sauf des variations de durée. En dehors du jour de la stigmatisation, Louise a eu aussi dans ces premiers mois d'autres extases plus ou moins longues et assez fréquentes.

Le 26 août, l'extatique de Bois-d'Haine recevait la visite de Mgr l'archevêque de Malines, qui était venu dans le voisinage, au château de Scailmont, chez son frère le ministre d'État. L'illustre prélat vit d'abord M. le curé pendant plus d'une heure, puis il s'entretint avec Louise assez longtemps. — « Soyez bien tranquille, dit-il en sortant à l'abbé Niels ; vous avez une sainte dans votre paroisse. » — Deux jours après, Mgr Dechamps assistait à la stigmatisation et aux extases du vendredi. Il passe près de quatre heures dans la chaumière ; à six heures et demie, Son Éminence rappelle Louise ; elle revient aussitôt et tombe à genoux pour demander la bénédiction de Mgr l'archevêque.

Cependant l'autorité diocésaine, émue de tous ces faits extraordinaires, se décide à faire une enquête. Mgr l'évêque de Tournai nomme, le 4 septembre, à cet effet, une commission composée de Mgr Ponceau, vicaire général, du R. P. Huchant, rédemptoriste, du R. P. Séraphin, passionniste, de M. le docteur Lefebvre, professeur à l'université catholique de Louvain, et de M. Dechamps, ministre d'État.

Digitized by Google

Le 20 septembre, c'était un dimanche et la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, Louise perdit beaucoup de sang par le côté. Le vendredi suivant, la stigmatisation se complétait par l'apparition de la couronne sanglante. Pour la première fois, on remarqua sur le front quatre petites taches de sang comme provenant de quatre piqûres d'épingle. Plus tard, cette hémorrhagie a pris un plus grand développement.

Tels sont les faits notables qui ont précédé ma *première* visite à Bois-d'Haine. Mais, avant de la raconter, je tiens à ajouter quelques mots sur Louise et sa famille.

Depuis la Pentecôte, Louise Lateau va tous les jours à la messe, où elle communie, les vendredis exceptés, à raison de ses souffrances. Les autres jours de la semaine, elle travaille chez elle à la couture, sans aller en journée. Louise se porte *très-bien* : toutefois elle mange fort peu et presque toujours par obéissance.

Louise a encore sa mère et deux sœurs : elle vit avec elles. La mère Lateau croit que ce sont les médecins et les curés qui ont ensorcelé sa fille, que c'est là une maladie toute nouvelle : elle a peur qu'on mette sa fille dans un couvent (1). Les deux sœurs de Louise, Rosine et Adeline, sont plus âgées qu'elle ; la première a vingt-quatre ans, l'autre vingt et un. Rosine était domestique à

(1) La bonne mère Lateau a fini par se persuader que cette maladie était d'origine surnaturelle et s'est soumise à la volonté de Dieu.


Digitized by Google

Bruxelles; elle est revenue à la maison depuis le mois d'août.

La mère Lateau est née en 1812. — « C'est une « personne, dit le docteur Lefebvre, d'une franchise « un peu bourrue; du reste probe, religieuse, fort « estimée de ses voisins. Née dans une très-humble « condition, sans instruction, en lutte toute sa vie « contre la misère, elle a conservé des sentiments « d'une certaine délicatesse qu'on ne rencontre pas « toujours dans ces circonstances. C'est ainsi « qu'elle n'a jamais voulu consentir dans ses mo- « ments de plus grande détresse à vendre sa chau- « mière, parce que, disait-elle, c'était la demeure « où son mari avait vécu, et où ses enfants étaient « venus au monde. Fière dans sa pauvreté, elle « est blessée, lorsqu'un visiteur se hasarde à lui « offrir de l'argent. Profondément dédaigneuse de « l'éclat et du bruit qui se fait autour de sa fille, « elle éprouve un grand ennui et souvent une « grande irritation des dérangements que l'état de « Louise lui occasionne, et il lui arrive souvent de « faire tomber sa mauvaise humeur sur les visi- « teurs et sur ses enfants... Les deux jeunes sœurs « de Louise sont des personnes calmes, pieuses, qui « mènent une vie retirée et sans bruit. »

Tel est l'intérieur de cette famille au sein de laquelle va se passer désormais chaque vendredi le grand drame de la stigmatisation. Le lieu, c'est une chaumière habitée par quatre femmes, à vertus simples et modestes, vivant pauvrement de leur travail, une mère et ses trois filles. L'héroïne est la plus jeune; sa mère et ses deux sœurs sont les

Digitized by Google

témoins ordinaires des phénomènes merveilleux qui sont venus tout à coup les surprendre et les troubler dans leur existence paisible. Elles n'en comprennent ni la raison ni la portée; elles en ignorent l'histoire, sauf Louise qui, par la force des choses, a fini par y être plus tard légèrement initiée; mais, dans leur ignorance, elles ont le sentiment et l'intelligence de l'action divine qui semble se manifester en leur fille et sœur; elles y restent humblement soumises sans joie, sans plaintes, comme sans vanité.

Rien dans les antécédents de Louise ne pouvait faire présager les phénomènes extraordinaires dont elle allait être le sujet. Rien de saillant dans ce parcours d'une vie de seize ans, dans cette vie d'humble domesticité, de régularité chrétienne et de vertus soutenues, si ce n'est sa charité héroïque en temps de choléra. Mais ces faits-là sont communs, et pour l'honneur de l'humanité, ils se répètent tous les jours. En temps d'épidémie, il y a toujours trois dévouements vulgaires, celui du prêtre, du médecin et de la femme ou vierge chrétienne.

Mais si rien ne pouvait faire prévoir les dons gratuits et merveilleux que Louise allait bientôt recevoir, à cette heure et après coup, rien ne contredit dans son existence passée de jeune fille leur genèse et leur développement. La matière était prête pour être travaillée par la force mystique. Ici tout semble concorder et s'harmoniser dans le plan divin : *infirma mundi elegit Deus.*

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

Première visite à Bois-d'Haine (23 octobre 1868). — Description des stigmates et de l'extase.

C'est le vendredi 23 octobre, après midi, que j'ai été introduit auprès de Louise par Mgr Ponceau. Monseigneur, en me présentant, prie la jeune fille de répondre à toutes les questions que je lui adresserai; puis, au bout de quelques instants, il se retire et me laisse seul.

Louise est assise sur un fauteuil en paille, les pieds nus reposant sur un escabeau élevé, les mains recouvertes d'un mouchoir blanc qui a çà et là quelques taches de sang. Elle a en ce moment toute sa connaissance; Monseigneur venait de la rappeler de son extase.

C'est une jeune fille, à figure arrondie assez pleine, le teint animé, les yeux d'un gris bleu, les cheveux blond châtain. Sa mise est fort modeste : un bonnet noir en dentelle de fil, un jupon de laine noire et une camisole d'indienne à fond blanc. Elle m'accueille avec beaucoup de simplicité, et répond

Digitized by Google

avec un laisser-aller plein de confiance à toutes mes questions. Sa physionomie est intelligente.

La chambre qu'elle occupe mesure cinq mètres de long environ sur deux de large. Le fond est occupé par un grand lit sans rideaux, où couche la mère avec une de ses filles. Devant et contre ce lit se trouve la couche de Louise ; c'est un lit en fer, simple couchette également sans rideaux. Louise est assise contre son lit, regardant la fenêtre ; il ne reste de libre environ qu'un mètre cinquante carré; c'est là le petit espace où s'accomplissent les faits extraordinaires dont j'ai été le témoin. La muraille qui est vis à vis la porte d'entrée est tapissée dans l'espace libre de nombreuses images de piété ; on y voit tout un petit chemin de croix, un grand nombre d'images de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, une statue de la Mère de Dieu, et une statuette de saint Louis de Gonzague en soutane et en rochet.

La chambre de Louise est précédée par une première pièce où se trouve la porte d'entrée. Cette pièce sert à la fois de cuisine et d'atelier de couture. C'est là toute la maison avec un grenier au-dessus. Tout y est propre et simple, mais c'est l'ameublement de la pauvreté. C'est par cette première pièce que je suis entré : elle est précédée d'un tambour intérieur qu'on a été obligé de faire pour mettre un obstacle à la curiosité du public. La mère Lateau se tenait contre la cheminée, et les deux sœurs aînées étaient occupées à coudre vers la croisée.

Mes premières questions portent tout d'abord sur la maladie de Louise, antérieure au 24 avril. La jeune fille me raconte qu'elle a eu à cette époque

Digitized by Google

de grands maux de tête du côté droit, ce qu'elle appelle sa névralgie. Il lui survint en même temps une espèce de dartre avec croûtes sur tout le bras gauche, dartre qui dura trois ou quatre semaines, et qui se compliqua d'un abcès dans l'aisselle, avec suppuration pendant quinze jours. Puis vinrent des hémoptysies qui se prolongèrent durant un mois : Louise ajoute que, pendant cette maladie, elle fut administrée et promptement guérie. J'examine le bras gauche, et je remarque sur toute la face dorsale de l'avant-bras une série de taches brunâtres, irrégulières, altération du pigment de la peau, suite assez fréquente des éruptions cutanées.

Mais j'avais hâte d'examiner attentivement les stigmates de Louise Lateau. Le stigmate du dos de la main gauche, stigmate dorsal, a environ trente-trois millimètres de long sur vingt millimètres de large. Il est elliptiforme, et s'étend jusqu'au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes; il est situé dans l'espace interosseux formé par les métacarpiens des doigts médius et annulaire, le débordant et le grand axe de l'ellipse coïncidant assez exactement avec le milieu de ce même espace. La peau de ce stigmate est lisse et rouge ; cette teinte décroît graduellement sur les bords. La moitié du stigmate du côté des doigts est couverte d'un peu de sang, moitié liquide, moitié figé. Il en bave une petite quantité sur le bord de la main du côté du petit doigt, mais pas assez abondante pour former quelques gouttes que l'on puisse recueillir. J'essuie fortement ce sang, et j'aperçois du côté des doigts une petite plaie presque circulaire, grande comme

Digitized by Google

une pièce de vingt centimes environ; là, le derme est enlevé superficiellement et laisse à nu une surface rouge, comme granulée, qui, essuyée à plusieurs reprises, laisse sourdre de partout un sang pur. Cette plaie n'a aucun des caractères des plaies faites avec un instrument tranchant.

A la paume de la même main gauche, on aperçoit une large tache rose, à peu près circulaire, de la grandeur d'une pièce de dix centimes, avec quelques débris d'épiderme plus ou moins exfolié. Ce stigmate palmaire correspond exactement comme situation au stigmate dorsal, de telle sorte qu'une aiguille que l'on enfoncerait au milieu de ce dernier arriverait à peu près juste au centre du stigmate de la paume. En pressant sur ce même stigmate, je détermine une douleur assez forte pour faire faire une grimace à Louise Lateau.

Le stigmate dorsal de la main droite a la même forme et le même aspect que celui de la main gauche; seulement il est un peu moins étendu en tous sens. Du sang figé le recouvre en partie; l'écoulement a eu lieu dans la matinée. On voit sur ce stigmate deux petites éraillures circulaires de la peau, l'une du côté des doigts, grande comme une graine de lentille; l'autre, grosse comme une tête d'épingle, du côté du poignet. Ces petites plaies sont également à surface granulée et n'ont pu être faites à l'aide d'instruments : elles sont comme desséchées et ne laissent pas couler de sang.

Le stigmate palmaire de cette main est de même grandeur et de même forme qu'à gauche; mais ici c'est une véritable ampoule circulaire, soulevée

Digitized by Google

notablement par le liquide sous-jacent. Je l'ouvre dans toute la longueur de son diamètre avec le bec d'une plume de fer, et il en sort, en pressant, une sérosité claire avec quelques grumeaux transparents et gélatiniformes. Ce liquide n'a ni l'aspect ni l'odeur de la sérosité citrine des vésicatoires. La pression sur ce stigmate détermine un peu de douleur; ce que je n'ai pu obtenir en essuyant et en pressant le dos de la main.

Les deux stigmates de la main droite occupent exactement la même position qu'à gauche : même position symétrique, et, de plus, même correspondance de leurs centres.

Les stigmates des pieds sont constitués par de véritables ampoules. On voit sur le dos du pied gauche une ampoule allongée, de 33 millimètres sur 15 de large : elle est entourée d'une auréole rouge de deux ou trois lignes de diamètre; l'épiderme soulevé est d'un blanc opalin. Cette ampoule, parfaitement régulière, figure exactement un petit rectangle dont les angles seraient arrondis. Je fends l'ampoule dans toute sa longueur; le liquide hésite à sortir ; je presse : il s'écoule une sérosité limpide, inodore, suivie d'une portion épaissie et gluante, comme au stigmate palmaire de la main droite. L'ampoule vidée s'affaisse et se flétrit. A la plante du pied correspondant, se trouve une ampoule circulaire de la grandeur d'une pièce de deux francs; elle est crevée, humide et demi-flétrie. Le stigmate dorsal est également placé dans l'espace interosseux métatarsien correspondant au même espace interosseux des membres supérieurs; les centres des

Digitized by Google

stigmates dorsaux et plantaires se trouvent à peu près sur la même ligne.

Au pied droit, même état et même forme des stigmates qu'à gauche; même position symétrique par rapport à l'autre pied; même correspondance des centres. L'ampoule dorsale est pleine; l'ampoule plantaire, crevée, humide et flétrie.

Il est à remarquer que les stigmates du dos des mains et des pieds affectent la forme d'une ellipse ou d'un rectangle à angles arrondis, tandis que les *stigmates* des paumes et des plantes offrent la forme circulaire. Je n'ai pas trouvé de traces d'ampoules aux deux stigmates dorsaux des mains, les seuls stigmates des membres qui aient donné du sang le 23 octobre.

Après ce premier examen, je prie Louise de vouloir bien me laisser voir le stigmate du côté gauche de la poitrine, ainsi que M. Ponceau le lui avait ordonné. Elle ouvre immédiatement son corsage, prend des ciseaux et fend horizontalement sa chemise : ce vêtement est taché de sang sur une surface de 15 à 20 centimètres carrés. En écartant le linge, j'aperçois derrière cette tache un large stigmate de forme circulaire, grand à peu près comme la paume de la main; il est situé un peu au-dessous et en arrière du sein gauche, dans un espace qui peut s'étendre de la cinquième à la septième côte. Comme aspect, je ne puis pas mieux le comparer qu'à celui d'un vésicatoire en voie de dessiccation, lorsqu'il a été vidé de sa sérosité vingt-quatre ou trente-six heures auparavant, et qu'il est recouvert d'un épiderme à moitié desséché et adhé-

Digitized by Google

rent à la peau. La surface du stigmate est un peu rosée; je n'y ai aperçu aucune plaie ni traces de sang. Comme on le conçoit parfaitement, mon examen n'a pu être que très-rapide. C'est vers une heure du matin, d'après Louise, que l'hémorrhagie se serait produite sur le côté.

Sa ressemblance avec un vésicatoire à demi desséché m'a tellement frappé que je ne puis m'empêcher d'en faire l'observation à la jeune fille; elle se contente de me répondre : « Je n'ai pas mis de vésicatoire sur mon côté; c'est venu, comme aux autres endroits, par des cloches. »

Je la prie alors de m'expliquer comment chaque semaine il lui vient des cloches sur les membres et au côté. Voici ses dires à ce sujet : dès le samedi, les stigmates de la veille se flétrissent et se dessèchent peu à peu; les trois jours suivants, il ne reste plus que des taches rouges plus ou moins visibles. Dès le mardi, Louise commence à éprouver à l'endroit des stigmates un sentiment de brûlure; le mercredi et le jeudi, il s'y forme peu à peu des ampoules. La sensation de brûlure continue pour se changer, le vendredi, en véritables élancements. Ce mode d'évolution des stigmates m'a été certifié également par M. le curé, ainsi que par Rosine, sœur aînée de la jeune fille (1).

(1) « Les premiers symptômes qui annoncent l'éruption prochaine du sang apparaissent dans la journée du jeudi, ordinairement vers midi (quelquefois l'ampoule est déjà visible dans la matinée; on l'a même vue commencer le mercredi, mais très-rarement). Sur chacune des surfaces rosées des mains et des pieds, on voit une ampoule naître et s'élever peu à peu; lors-

Digitized by Google

Je savais d'avance, par le témoignage de M. le curé, que Louise avait eu deux fois la couronne

qu'elle est arrivée à son complet développement, elle forme à la surface de la peau une saillie arrondie hémisphérique ; sa base a les mêmes dimensions que la surface rosée sur laquelle elle repose, c'est-à-dire environ deux centimètres et demi de longueur sur un centimètre et demi de largeur ; cette ampoule est constituée par l'épiderme détaché du derme et soulevé en demi-sphère par de la sérosité accumulée. Cette sérosité est limpide, transparente. Cependant il n'est pas rare qu'elle prenne une teinte d'un rouge plus ou moins foncé à la paume des mains et à la plante des pieds. — Cette circonstance tient à ce que, dans ces régions, l'épiderme épais et résistant ne se déchire pas assez tôt : le sang sourdant avant sa rupture se mêle à la sérosité. — La zone de la peau qui entoure l'ampoule n'est le siége d'aucune turgescence et d'aucune rubéfaction.

« L'écoulement de sang commence d'ordinaire dans la nuit du jeudi au vendredi, presque toujours entre minuit et une heure. Il ne se produit pas sur tous les stigmates à la fois ; il s'établit successivement et sans ordre déterminé. Le plus souvent c'est par le côté que le saignement débute ; successivement et à différentes heures, les stigmates des mains, des pieds et du front se mettent à saigner à leur tour. Au reste, voici comment le phénomène se produit : l'ampoule crève et la sérosité qui l'emplissait s'échappe. L'ampoule se rompt de différentes manières : tantôt c'est une fente longitudinale, tantôt c'est une division cruciale, d'autres fois une rupture triangulaire. Dans ce dernier cas, la rupture de l'ampoule rappelle la piqûre d'une sangsue. Ce n'est qu'une simple apparence : pour le prouver, il suffirait de constater qu'à aucune époque on ne trouve à la surface des mains et des pieds ces cicatrices triangulaires, blanchâtres et indélébiles qui succèdent toujours à la piqûre des sangsues ; mais une observation plus décisive encore, c'est que cette déchirure triangulaire n'entame que l'épiderme : en effet, si on enlève en le frottant avec un linge l'épiderme ainsi déchiré, la petite plaie triangulaire disparaît et on trouve le derme parfaitement intact.

« Immédiatement après que l'ampoule s'est déchirée en vidant sa sérosité au dehors, le sang commence à couler de la surface du derme mis à nu. Presque toujours le flux de sang détache et entraîne les lambeaux de l'épiderme qui formaient l'ampoule, de

Digitized by Google

sanglante. Je l'interroge sur ce point : elle me dit qu'il n'y a pas eu aujourd'hui écoulement de sang par la tête, mais qu'il a eu lieu les deux vendredis consécutifs qui ont précédé le vingt-sixième. Je ne remarque rien autre sur le front qu'un assez grand nombre de petits boutons d'acné dans sa partie inférieure. Aucune trace d'ampoule, mais la couronne de la tête est notablement douloureuse. En la suivant dans tout son pourtour, sur le front, les parties latérales et postérieures du cuir chevelu, j'y détermine, rien qu'en pressant avec le doigt, une douleur qui fait froncer les sourcils à la jeune fille. J'ai beau frapper avec trois doigts la calotte même de la tête dans toute la région du vertex, il y a là absence complète de douleurs : elles n'existent réellement que sur la couronne. Du reste, les dou-

sorte que l'on voit à nu la surface saignante du derme. Quelquefois pourtant, et spécialement à la paume des mains et à la plante des pieds où l'épiderme est fort résistant, le sang s'accumule dans l'ampoule incomplétement déchirée et s'y prend en caillot.

« A chacune de mes visites de vendredi, j'ai eu soin de m'assurer que le côté gauche de la poitrine saignait ; j'ai examiné quatre fois la région à nu et voici ce que j'ai constaté : le saignement se produit au niveau de l'espace qui sépare la cinquième de la sixième côte, en dehors et un peu au-dessous du milieu du sein gauche. Au premier examen que j'ai fait, le 30 août 1868, la surface saignante n'offrait aucune trace d'ampoule ; l'épiderme n'était pas détaché du derme; la couleur de la peau était naturelle. On voyait sourdre le sang de trois petits points à peine perceptibles à l'œil nu ; ces trois points étaient disposés en trépied, à un centimètre l'un de l'autre. Aux trois autres inspections que j'ai faites, il s'y était formé une ampoule comme aux pieds et aux mains ; elle s'était déchirée et le sang sortait du derme mis à nu dans une étendue circulaire d'environ un centimètre et demi de diamètre » (Dr Lefebvre).

Digitized by Google

leurs de la tête ou des stigmates ne paraissent pas être très-vives; je n'ai pu constater sur la figure de Louise aucune expression de souffrance, pendant tout le temps que j'ai passé avec elle. Il ne m'a été possible de m'assurer de la présence de ces douleurs qu'en exerçant une certaine pression aux lieux indiqués, vérification que je n'ai point faite pour le côté et les pieds.

Louise m'affirme que ses douleurs actuelles de tête *sont tout* à fait différentes de celles qu'elle a éprouvées à l'époque de sa névralgie; elles sont autres et plus fortes. De plus, les croûtes qu'elle avait au bras dans sa dernière maladie ne ressemblaient nullement aux stigmates qui lui viennent chaque semaine.

Pour parer à une objection qui se présente naturellement à propos d'hémorrhagie, il était important pour moi de savoir où en était la jeune fille *sous le* rapport de l'évolution menstruelle. Elle me répond que la crise cataméniale est fort régulière, très-forte pendant quatre à cinq jours : elle a même coïncidé déjà deux fois avec les vendredis, sans être modifiée et sans modifier en rien les phénomènes extraordinaires de ces jours solennels.

Louise répond à toutes mes interrogations avec une candeur, une simplicité et même une confiance qui m'étonnent : on dirait qu'elle m'a toujours connù. C'est ainsi que j'ai pu obtenir de sa propre bouche divers renseignements que je m'empresse de consigner ici. Elle n'a jamais lu d'autre livre que l'Imitation de Jésus-Christ.

L'extatique de Bois-d'Haine sait très-bien qu'on

Digitized by Google

parle d'elle et paraît ignorer la nature de sa *maladie* extraordinaire. — « Peut-être, dit-elle, ce sont des souffrances comme d'autres. » — Cette réponse évasive tient à sa grande réserve à s'expliquer sur l'origine de son état, dont elle a parfaitement conscience, puisqu'elle en a été avertie par révélation.

Louise dort très-peu : c'est à peine si elle a dormi une demi-heure ou une heure pendant toute cette semaine.

Interrogée sur ce qu'elle voit *pendant qu'elle perd connaissance :* — Bien souvent, me dit-elle, je vois la sainte Vierge, Notre-Seigneur; je vois des lumières. J'ai vu plusieurs fois Notre-Seigneur sur le Calvaire et les scènes diverses de la Passion. Aujourd'hui j'ai vu de vives lumières et une croix; je ne sais ce que je verrai encore dans la journée. J'ai vu souvent saint François d'Assise. Vous en parlerez, ajoute-t-elle, à M. le curé ; je ne sais s'il n'a pas la note de tout cela. —

Il y a des gens, dis-je à Louise, qui croient que vous trompez. — Je le sais bien, répond-elle avec candeur ; mais qu'est-ce que cela me fait, si je suis sûre que je ne trompe pas? —

Il est près d'une heure et demie, et voilà bientôt cinq quarts d'heure que j'examine et interroge Louise (1). A ce moment je constate qu'il ne coule

(1) L'extase de Louise n'a jamais offert après le rappel une aussi longue interruption. — Quelques personnes ont pensé que cette interruption *providentielle* était due à l'ordre formel que lui avait donné Mgr Ponceau de répondre à toutes mes questions.

Digitized by Google

plus de sang du stigmate dorsal gauche, et que le sang est remplacé par une sérosité transparente qui suinte en bavant en très-petite quantité.

Cependant j'étais impatient de voir Louise en extase, mais l'extase ne venait pas. J'étais pour ainsi dire à bout de questions; il me vint alors à l'idée de lui proposer de réciter avec moi une dizaine de chapelet pour me faire plaisir; je pensais que la prière finirait par amener ce que je désirais tant voir. Je commence moi-même les *Ave Maria auxquels* Louise répond très-exactement; la dizaine est bientôt achevée, et pas encore d'extase. Puis il me souvient que j'ai oublié de l'interroger sur le choléra de 1866, et je reprends la conversation sur ce chapitre. Louise a vu mourir neuf ou dix cholériques qu'elle a assistés. Je lui demande si elle n'avait pas peur — Non, monsieur, répond-elle. — Est-ce que vous aimez bien à soigner les malades? ajoutai-je, en écrivant cette même interrogation sur mon papier-journal, les yeux fixés dessus. Louise ne me répond pas : je la regarde, elle vient d'être ravie subitement en extase : il est une heure et demie.

Louise, qui jusqu'alors était assise lâchement au fond de son fauteuil, a changé d'attitude. Le corps s'est porté en avant, toujours assis, mais tout droit et légèrement incliné; les deux pieds reposent sur l'escabeau; les mains sont jointes horizontalement; la tête tournée un peu à droite du côté du mur. Le visage est complétement transfiguré; les yeux sont fixes, largement ouverts, légèrement humides; la pupille, dirigée en haut et à droite, de manière à

Digitized by Google

se cacher un peu sous la paupière. supérieure. La bouche est légèrement entr'ouverte; la face plus animée, les lèvres plus rosées qu'avant l'extase.

Il est difficile de rendre l'expression de cette figure. Il semble que Louise regarde en haut avec l'attention la plus profonde; elle paraît absorbée dans ce qu'elle voit, c'est la contemplation dans son plus haut degré. De ma vie, je n'ai rencontré pareille figure, ni assisté à un plus beau spectacle.

Assise sur le bord de son siége, Louise est immobile comme une statue; elle semble ne pas respirer. Je l'appelle : — Vous ne voulez pas me parler? — Pas de réponse. Je passe mon porte-plume devant ses yeux : la pupille est immobile. Je la pique aux mains et ailleurs avec le bec de ma plume de fer : elle est insensible. Mais si je pique les joues, le front, le vertex, si je touche le blanc des yeux avec mon crayon, elle fronce un peu les sourcils et cligne de l'œil; c'est un reste de sensibilité fort obtuse.

J'étudie immédiatement l'extase au point de vue des phénomènes cataleptiques qui souvent l'accompagnent. Je prends le membre inférieur gauche, et je porte le pied en dehors, en avant et au-dessus de l'escabeau, la jambe en demi-extension sur la cuisse. Tout le membre reste ainsi en l'air dans la position donnée pendant un quart d'heure environ; au bout de ce temps il est revenu sur l'escabeau par degrés insensibles.

J'élève les deux mains jointes et reposant sur les genoux, en les portant à la hauteur de la poitrine; elles restent immobiles dans cette situation. J'ai pu

Digitized by Google

faire exécuter aux membres ces mouvements divers, comme s'ils avaient la flexibilité de la cire. Quelques minutes après, je remets les mains en place. Je veux ensuite les disjoindre; je n'y parviens qu'en partie. Les extrémités des doigts restent entrelacées lâchement au niveau des dernières phalanges, et arrivées en ce point, il m'est impossible de les séparer entièrement, quoique je dépense pour y arriver toute ma force d'homme : je ne puis faire quitter à l'extatique cette attitude de la prière. Puis, j'essaie de ramener à gauche la tête qui est un peu tournée à droite, je veux aussi l'incliner ; impossible d'y parvenir, et cependant il n'existe nulle part aucune rigidité, ni dans les muscles des bras, ni dans les muscles du cou, ainsi que dans les membres inférieurs.

Le pouls est à 90 pulsations, comme avant l'extase; le cœur bat à l'unisson, sans offrir rien de remarquable. La figure est chaude, mais les pieds et les mains sont froids; ils l'étaient déjà pendant ma conversation avec Louise.

Il semble que l'extatique ne respire pas; mais quand on y regarde de près avec un œil de médecin, on aperçoit un léger soulèvement thoracique, bien inférieur toutefois au soulèvement normal qui existe chez la femme. Je compte seulement 10 à 12 respirations par minute ; en passant la main devant la bouche et sous le nez, je sens très-bien une haleine chaude sortir des voies aériennes.

Vers les deux heures, quoique Louise soit toujours immobile, j'aperçois pendant quelques instants de petites palpitations dans les paupières supé-

Digitized by Google

rieures qui restent néanmoins fixes sans s'abaisser.

A partir de deux heures, le refroidissement des extrémités augmente sensiblement : les avant-bras sont froids. Le pouls commence à faiblir et à augmenter de fréquence. Je note vers deux heures et quart de 100 à 110 pulsations. Les battements du cœur sont plus forts, plus étendus, plus éclatants. La figure est toujours chaude et animée. La bouche s'est fermée insensiblement pour s'entr'ouvrir de nouveau un quart d'heure après.

Vers deux heures vingt-cinq, il tombe une larme de l'œil gauche; le pouls est à 120. Depuis une heure et demie, l'extatique est restée immobile dans la même position, lorsque, à trois heures, Mgr Ponceau venait de rentrer, je la vois s'incliner en avant tout d'une pièce avec une certaine lenteur, et après avoir décrit ainsi un arc de 45 degrés, tomber tout à coup avec bruit, comme si elle était projetée à terre par une force supérieure.

Dans cette position, Louise est étendue tout de son long, le devant du corps contre terre. La tête repose sur le bras droit, la figure tournée à gauche; les yeux sont fermés, la bouche très-entr'ouverte, le bras gauche est étendu et un peu écarté du tronc. Les membres inférieurs sont en ligne droite et un peu rapprochés; sa robe les recouvre décemment jusqu'aux talons; même insensibilité aux agents extérieurs.

Au bout de dix minutes, ainsi que Mgr Ponceau m'en avait prévenu, Louise met tout à coup et convulsivement les bras en croix, et joint les deux pieds, le pied droit appliqué sur la plante du pied

Digitized by Google

gauche : ces mouvements se sont accomplis avec la rapidité de l'éclair. Mgr Ponceau, pressé de partir, me dit alors qu'il est inutile de laisser Louise plus longtemps dans cette position ; qu'en tant qu'autorité spirituelle, il peut immédiatement la faire sortir de son extase ; que l'extatique se remettra de suite sur sa chaise, pour retomber bientôt en contemplation, et que j'assisterai après aux scènes de l'agonie et de la glorification. Et voici qu'au milieu de tous ces faits si étranges pour moi, je suis témoin *d'un fait* plus extraordinaire encore, le rappel en pleine extase.

— Eh bien, Louise, dit Monseigneur, et aussitôt l'extatique se relève subitement et se rassied sur sa chaise. Elle a repris et ses sens et sa figure naturelle à cette seule parole du prêtre qui vient de lui parler *tanquam auctoritatem habens*. Louise a obéi et a exécuté son mouvement avec la promptitude et la précision du soldat qui, après avoir mis genou en terre, se relève à la voix de son chef. Je demande à l'extatique comment elle se trouve : elle m'affirme ne pas souffrir. Je touche son front et la couronne de la tête : la pression y détermine des douleurs qui paraissent plus vives.

Il est trois heures et quart environ : le rappel à la vie extérieure dure à peine trois ou quatre minutes ; bientôt les yeux de Louise s'agitent un peu ; elle retombe immédiatement en extase, assise sur le bord de son fauteuil et dans la même position qu'avant le crucifiement; les mains non jointes, mais libres. C'est toujours la même figure en état de contemplation; les extrémités sont froides comme

Digitized by Google

du marbre. Mgr Ponceau me fait ses adieux.

Après trois heures et demie, l'extatique ferme les yeux; une expression de souffrance commence à paraître sur la figure ; les paupières supérieures abaissées s'agitent un peu. La mère de Louise entre en ce moment dans la chambrette, elle s'assied sur l'escabeau au pied de sa fille en la contemplant et me dit tout bas : *Elle va dormir*. En effet, Louise paraît sommeiller. Le refroidissement des extrémités persiste, les avant-bras sont d'un froid de marbre ; le pouls est toujours à 120.

A quatre heures moins un quart, la figure s'altère davantage. L'extatique ouvre les yeux qui reprennent leur position première; elle se met incomplétement à genoux, toujours assise sur le bord de sa chaise, les pieds touchant la terre par leur extrémité, le talon fortement relevé; elle joint les mains exactement comme le prêtre qui commence le saint sacrifice. Pendant les vingt minutes qui suivent, la figure présente un aspect étrange sur ce corps immobile comme une statue. A l'attention profonde, à la contemplation extrême, se joint une expression, mélange d'étonnement, de tristesse et de terreur. La face pâlit, devient terne, laissant apparaître par moments des rougeurs fugaces et mobiles. Je frissonne involontairement devant ce tableau de l'agonie.

A quatre heures cinq minutes, Louise pousse un cri étouffé et tombe subitement à genoux, les mains étendues et les bras dans la même position que le prêtre chantant la préface; elle reste un quart d'heure complétement immobile dans cette nouvelle

Digitized by Google

position. Je veux alors étendre l'avant-bras gauche sur le bras : j'éprouve la plus vive résistance ; c'est à peine si je puis l'écarter sous un angle de 15 à 20 degrés ; le membre reprend de suite sa position première.

A quatre heures vingt, l'extatique rapproche les mains en entrelaçant à demi les doigts dans l'attitude de la prière ; elle remue la bouche en émettant un petit son guttural (1), puis, quelques instants après, se lève et s'assied en se tournant plus obliquement du côté du mur. L'expression de pâleur et de souffrance a diminué sur la figure : même degré de contemplation, même refroidissement des extrémités ; bientôt j'aperçois quelques clignotements dans les yeux : Louise les ferme et les ouvre à plusieurs reprises. Le nombre des respirations est de dix par minutes.

A cinq heures moins un quart, les mains sont redevenues chaudes, mais les pieds sont toujours froids comme du marbre, ce qui a duré jusqu'à la fin de l'extase. Il n'y a plus de traces d'agonie sur la figure. La contemplation persiste dans toute sa beauté. Avant cinq heures, Louise remue de nouveau la bouche, en émettant quelques sons gutturaux très-faibles durant quelques secondes seule-

(1) Ce même symptôme a été constaté sur Marie de Moerl. — « Pendant quelque temps, je ne remarquai aucun signe de vie, sauf l'expression de la figure, et par instant un léger bruit dans le gosier, comme celui de la salivation, accompagné d'un mouvement des lèvres » (*les Stigmatisées du Tyrol*, Paris, 1846, 153).— Quelquefois aussi, dit Görres dans son admirable tableau de l'extase de Marie de Moerl, on entend un tout petit bruit de salivation dans le gosier.

Digitized by Google

ment. Une minute après, elle avance la langue un instant à travers la bouche toujours entr'ouverte, ce qu'elle répète au bout de quelques minutes. A cinq heures dix, la respiration s'élève de 12 à 13; il y a 128 pulsations.

A cinq heures et demie, l'extatique sourit plusieurs fois, sa figure s'anime, puis elle tombe brusquement à genoux, les mains jointes et étendues. On voit sur ses traits comme une expression de joie et de bonheur célestes, mais bientôt l'accident disparaît pour faire place à l'immobilité et à la splendeur de la contemplation. Je l'appelle à haute voix : pas de réponse.

A six heures moins vingt-cinq, Louise sourit de nouveau pendant quelques instants. — En ce moment, Rosine entre dans la chambre, et j'en profite pour la faire causer sur sa sœur. Elle me confirme divers détails que j'ai déjà donnés; d'après ses dires, Louise est d'un caractère porté à la gaieté; elle mange fort peu et pour ainsi dire par obéissance. Elle ne parle jamais de sa *maladie*. Rosine avoue ne pas lui connaître le moindre défaut.

Il est bientôt six heures : Louise se rassied, sourit de nouveau, écarte les mains, puis les rapproche étendues et appliquées l'une contre l'autre, le pouce gauche sur le pouce droit. Quelques instants après, elle sourit encore, puis retombe immobile dans la contemplation.

Je tiens à noter que la plupart des mouvements que j'ai vu exécuter à l'extatique depuis trois heures, se sont opérés en dehors de toute règle physiologique. Il serait impossible à qui que ce

Digitized by Google

soit de se jeter à terre, de se relever, de s'asseoir ou de se mettre à genoux, comme je l'ai vu faire à la jeune fille. Tout dans ces mouvements est extraordinaire. C'est ainsi qu'elle a pu maintes fois s'agenouiller, ou se rasseoir tout d'une pièce, les membres inférieurs exécutant parallèlement le même mouvement à la fois, brusquement, comme s'ils étaient mis en jeu par un ressort puissant, et le tronc restant toujours perpendiculaire, ce qui est contre toutes les lois du centre de gravité.

Bientôt M. le curé rentre : il m'annonce que l'extase va se terminer promptement suivant l'habitude, et que la fin s'annoncera par quelques oscillations dans les yeux (1). En effet, quelques minutes après, j'aperçois un peu d'agitation dans les yeux de Louise, puis tout à coup elle disjoint ses mains, son tronc s'affaisse légèrement pour s'asseoir à l'aise sur le siége. Le visage est subitement *détransfiguré;* la beauté de l'extase s'est évanouie pour faire place à la vulgarité de sa figure habituelle. La jeune fille est rendue à la vie commune presque aussi vite qu'elle y avait été soustraite : elle paraît comme sortir d'un rêve. A ce moment, je suis en face et tout près de l'extatique : elle me regarde avec un air de douceur et me dit : *bonsoir.*

Je demande alors à Louise si elle n'est point fatiguée : réponse négative. Elle souffre encore à la couronne de la tête, mais seulement par la pression. L'ampoule palmaire droite que j'ai ouverte quatre

(1) Ce retour vers la vie ordinaire, dit Görres, en parlant des phénomènes de l'extase en général, se revèle au dehors par de légers mouvements. (*La mystique divine...* Paris, 1862.)


Digitized by Google

heures auparavant, est presque entièrement desséchée; le stigmate dorsal gauche, celui dont j'ai vu couler le sang, est à sec depuis deux ou trois heures. — Puis j'interroge Louise sur ce qu'elle a vu, pendant qu'elle *a perdu connaissance:* — J'ai vu d'abord, me dit-elle, la croix nue, puis Notre-Seigneur portant sa croix. Je l'ai vu déshabiller et attacher à la croix, mais je ne l'ai point vu mourir. Je l'ai vu mettre au tombeau, puis j'ai vu la sainte Vierge dans une lumière. — Elle me dit aussi avoir vu des lumières qui la *fatiguent* et la *terrifient.* Elle en a vu plusieurs fois pendant la semaine en dehors des extases. Ces lumières ne font que passer; elle ne peut guère en expliquer la forme. Toutefois, comme je lui demande si elles ressemblent à des espèces de rayons, elle me répond que oui.

Louise m'avoue ne pas souffrir beaucoup en ce moment; cependant elle se plaint un peu de la tête; il lui serait impossible de marcher immédiatement, mais elle le pourra dans une demi-heure suivant son habitude. Le pouls bat encore à plus de 100 pulsations.

A ce moment, quelques ouvriers avinés viennent frapper à coups redoublés contre la porte de la chaumière, demandant à voir l'extatique, et tenant des propos obscènes et menaçants. Louise, sans s'effrayer, baisse alors la tête et cache sa figure entre ses mains. Cet assaut dure quelques minutes: heureusement la pluie qui vient à tomber par torrents nous en délivre, et nous pouvons, M. le curé et moi, sortir tranquilles pour retourner au presbytère.

Digitized by Google

Je venais d'assister à une représentation merveilleuse des souffrances du Christ. Il fallait bien, pour compléter le tableau, que l'image du Seigneur crucifié reçût aussi les outrages de la vile multitude ; c'était bien là le signe de contradiction : *signum cui contradicetur*.

Le lendemain matin, je revois Louise à la cure après la messe à laquelle elle a assisté suivant son habitude. M. le curé l'avait priée d'entrer au presbytère, pour que je la revisse avant mon départ. Je la trouve occupée à mouliner du café dans la cuisine, en l'absence de la domestique du presbytère.

J'examine ses mains : les stigmates sont desséchés; les deux stigmates dorsaux sont encore d'un rouge assez vif. Les petites éraillures de la peau, par lesquelles il est sorti du sang, sont complétement cicatrisées. La plaie du stigmate gauche en particulier est recouverte d'une couche de lymphe plastique qui forme une croûte de couleur rougeâtre. Les stigmates ne sont pas douloureux; mais Louise souffre encore par la pression à la couronne de la tête; toutefois les douleurs sont moindres que la veille. Elle m'assure que plusieurs fois l'eau qui sort de ses plaies le vendredi, lui a causé sur son passage une sensation de brûlure; mais cela n'a pas été constant.

Après ce complément d'examen, je rentre à la salle à manger, où je trouve M. le curé en compagnie d'un honorable bourgmestre d'une ville voisine; il était arrivé de bon matin à Bois-d'Haine, avec sa femme et sa fille, pour y voir Louise. —

Je ne veux savoir qu'une chose, disait avec un certain sens ce bon maire belge, et cela me suffit pour croire au miracle : Louise Lateau a-t-elle, oui ou non, demandé à souffrir? — Et M. le curé, de lui répondre affirmativement.

Louise entre bientôt pour nous servir le café. Je la prie de vouloir bien laisser voir ses mains, couvertes par des menottes de laine, pour répondre au désir des nouveaux visiteurs. Séance tenante, Louise s'étant retirée, je donne à l'excellent bourgmestre quelques explications scientifiques sur les cinq plaies de la jeune fille dans un sens favorable à la thèse du fait surnaturel et divin. Le déjeuner fini, il faut partir : je prends congé du bon curé de Bois-d'Haine en le remerciant de sa cordiale hospitalité ; je salue M. le bourgmestre et sa famille, puis je vais dire adieu à Louise à la cuisine. Après quelques instants d'entretien, je la quitte à huit heures du matin pour prendre le chemin de fer qui me ramène à Paris. Au milieu d'une foule d'impressions diverses, je ne puis m'empêcher de remarquer que la jeune et pieuse fille m'a accueilli pendant cette brève matinée avec beaucoup d'affabilité et de sympathie. Je pars content, émerveillé ; je me sens meilleur, et le cœur rempli des plus douces émotions.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

Renseignements postérieurs. — Lettres diverses. — Visite *de Mgr* l'évêque de Tournai. — Expériences du père Huchant. — La presse belge et les médecins. — Étude du Dr Lefebvre.

Un mois après, mon fils aîné mourait dans mes bras, à l'âge de vingt et un ans, juste à l'heure où pour la première fois j'étais entré dans la chaumière de Bois-d'Haine. C'était l'aîné de six : en lui j'avais placé bien des espérances, comme père et comme médecin. Elève à l'école de Clermont, il tombait sur le champ de bataille, victime d'une variole épidémique contractée à l'Hôtel-Dieu où il était interne. Il expirait content dans la paix de son sacrifice. *Fidem non negavit.*

Je demande pardon à mes lecteurs de les initier à un souvenir si personnel; mais il a quelque rapport avec mon sujet. Le matin même de la mort de mon fils, j'avais télégraphié à Bois-d'Haine pour demander les prières de Louise Lateau. Quelques jours après, je recevais la lettre suivante du bon abbé Niels :

Digitized by Google

J'ai reçu votre dépêche jeudi dernier, à dix heures du matin; je l'ai immédiatement communiquée à Louise; elle a prié ce jour-là, et le lendemain elle a offert une partie de son vendredi à votre intention, afin que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse. Hier soir, j'ai reçu une lettre des bonnes sœurs ursulines de Clermont, datée du 26 novembre. J'y ai lu la triste nouvelle, le grand malheur qui vient de vous frapper. Aussitôt, j'en ai fait part à Louise; elle en a paru émue et elle a promis de prier, afin que le bon Dieu vous soutienne dans vos épreuves, et vous fasse la grâce de les faire tourner à sa plus grande gloire.

Louise avait prié et souffert pour mon fils : ce fut une grande consolation pour mon cœur de père et de chrétien. Puis, M. le curé continuait.

Je ne crois pas faire une chose déplacée en vous parlant par la même occasion de notre petite sainte. Voici mes notes du trente-deuxième vendredi, 27 novembre :

8 heures 30. — Louise dit que tout s'est passé à peu près à l'ordinaire. Pas de sommeil, pas d'appétit depuis plusieurs semaines. Elle se met au lit pendant une demi-heure, une fois sur trois nuits. Le côté a commencé à saigner vers 2 heures, puis l'extérieur des mains et l'intérieur de la main gauche; il y a une assez grande quantité de sang.

10 heures. — Visite de MM. les docteurs Lefebvre, de Louvain; Séverin, de Braine-la-Leud; Lecrinier, de Fayt; Bodart, de la Hestre. Ces messieurs la trouvent en extase.

11 heures 10. — A côté de la plaie saignante de l'extérieur de la main gauche, les docteurs lui font une ampoule avec de l'ammoniaque préparée expressément. L'ampoule n'étant pas formée suffisamment au bout de 10 minutes, ils recommencent une seconde fois, puis arrachent la peau. De toute la journée, il n'en est sorti qu'un peu de sérosité, tandis que la plaie à côté a saigné jusqu'au soir.

11 heures 45. — Je la rappelle et nous partons.

2 heures 15. — Elle ouvre les bras et pousse un cri.

Digitized by Google

2 heures 35. — Elle ferme les yeux, les ouvre, puis tombe le nez contre le sol, la joue contre le bras gauche.

3 heures. — Elle se met en croix, les bras à angle droit.

4 heures 20. — Elle se lève et se met à genoux du côté de l'Occident.

4 heures 30. — Elle se met sur sa chaise.

5 heures 10. — La figure change un peu, des larmes paraissent dans ses yeux, un jet de salive sort.

5 heures 30. — La figure se colore, elle semble effrayée; la salive continue à sortir, les mains sont croisées.

5 heures 45. — Elle pousse un cri de surprise, et se jette à genoux, les mains étendues; elle regarde l'Orient.

5 heures 50. — Expression de joie; elle croise les mains.

6 heures. — Elle se remet sur sa chaise, qui, cependant, avait été changée de place à dessein. Elle revient à elle tout à fait contente.

L'intérieur de la main gauche saigne encore; il n'y a plus d'ampoules que sur le dos des pieds; les docteurs ont aussi visité son côté. Elle a vu différentes scènes de la Passion; les lumières divines qui la traversent la font souffrir de plus en plus. Elle a fini ses extases par voir dans un lointain un grand cœur doré; il était dans une grande clarté et projetait de tous *côtés* des rayons argentés. Cette vision lui a inspiré un plus grand amour de Dieu. C'est la première fois qu'elle a cette vision, et les évêques belges venaient de nous envoyer un mandement pour consacrer la Belgique au Sacré Cœur de Jésus, le 8 décembre prochain.

Cette semaine-ci aura lieu l'épreuve des gants en peau, comme vous l'avez conseillé.

P. NIELS, *curé*.

J'ai cité la lettre de M. l'abbé Niels dans toute sa teneur et simplicité. J'ai tenu à montrer sous son véritable jour le témoin et le secrétaire habituel des merveilles opérées à Bois-d'Haine, et c'est là l'homme que la presse irréligieuse de Belgique n'a pas craint de travestir en magnétiseur, et en auteur

Digitized by Google

ou comparse d'une véritable comédie ! Pour le faire mieux connaître encore, je tiens à publier en grande partie la lettre suivante qu'il m'écrivait à la date du 22 novembre : elle initiera du reste le lecteur à quelques faits importants.

Depuis votre visite, Mgr Ponceau a fait appliquer du diachylon sur les plaies, ce qui n'a pas empêché le sang de couler plus abondamment, le vendredi 30 octobre, que le jour où vous l'avez visitée. La police a fait des enquêtes pour rechercher s'il n'y avait pas supercherie, escroquerie ou tout au moins mendicité déguisée. Louise a été accusée de confectionner des vêtements qu'elle vendait comme reliques à des prix très-élevés. Le 30 octobre et le 6 novembre, le brigadier de la gendarmerie fut chargé d'une enquête par le procureur du roi. Il entra dans la chaumière avec beaucoup de défiance, et en sortit pleinement converti, convaincu et plein d'admiration; cependant ce jour-là, il n'y a eu que quelques gouttes de sang à l'extérieur des mains.

Le trentième vendredi, 13 novembre, Louise a perdu une énorme quantité de sang par le côté, les pieds et les mains; le sang des mains a rempli une grande quantité de linges, mesurant ensemble 2 mètres carrés. Le trente-unième vendredi, il n'y a eu que quelques gouttes de sang à l'extérieur de la main gauche, vers deux heures de relevée. Ses extases ont duré à l'ordinaire depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Depuis une heure jusqu'à six heures, elle a été observée par le R. P. Rouard de Card, provincial des frères prêcheurs, résidant à Huy (Belgique). Voici ce que le Révérend Père m'a dicté.....

5 heures. — Louise a des hoquets, un bâillement; au bout de cinq à six minutes, elle a poussé un cri assez fort; un jet de salive sort, un vomissement a lieu; elle incline la tête comme si elle se mourait.

Au bout d'un quart-d'heure, elle joint les mains, elle retombe; les yeux sont morts, elle devient pâle; quelque temps après, expression de béatitude. A 5 heures 45, elle

Digitized by Google

revient à elle et s'entretient avec le Père jusqu'à 6 heures 15. Elle a revu plusieurs scènes de la Passion, entre autres Notre-Seigneur portant sa croix et la sainte Vierge passant devant lui. Elle a fini par voir Notre-Seigneur mourir sur la croix. Les sensations sont toujours les mêmes; les lumières divines la percent quatre à cinq fois chaque nuit et la mettent dans des souffrances morales atroces. Depuis votre visite, elle n'a eu qu'une seule consolation : c'était à la fête de la Toussaint: elle eut des extases à l'église, et vit une grande multitude de saints dans une immense clarté.

Depuis quatre semaines, sa sœur aînée, Rosine, est revenue de son service, condamnée par le médecin de Bruxelles. Elle a fait un typhus très-grave; ses jours ont été en danger jusqu'au 16 courant. Aujourd'hui elle est convalescente. Louise a été d'un dévouement admirable, soignant sa sœur jour et nuit, et n'ayant été que six fois sur son lit en quinze jours, pendant une demi-heure chaque fois, sans pouvoir dormir. Elle subit ses épreuves morales avec une résignation parfaite (1). Elle ne mange presque plus et toujours à contre-cœur et par obéissance; elle n'a du goût que pour les fruits.

(1) On lit dans le rapport du docteur Lefebvre dont je parlerai au long plus tard : « Je l'ai suivie de près dans des circonstances pénibles. Au mois de novembre 1868, l'aînée de ses sœurs fut atteinte d'une fièvre typhoïde grave, compliquée, qui a exigé pendant six semaines les soins les plus assidus. La mère, de son côté, était malade depuis deux mois d'une pleuropneumonie, dont un emphysème ancien a rendu la cure longue et difficile. A mesure que ces maladies se prolongeaient, les ressources allaient en diminuant; il fallait vivre de privations. La sœur puînée devant travailler pour gagner le pain de chaque jour, Louise était presque seule chargée du soin des malades. Nuit et jour sur pied, elle ne dormit presque pas pendant plus d'un mois. La veuve Lateau, aigrie par ses souffrances, était devenue exigeante, difficile; elle accusait souvent Louise d'être la cause de tous les maux qui accablaient la famille. J'ai vu la jeune personne au milieu de ces contradictions, de ces fatigues, de ces insomnies, et je l'ai toujours trouvée la même, sereine, calme, souriante. »

Digitized by Google

Chose merveilleuse! sa santé n'a jamais été meilleure, elle se fortifie de jour en jour.

L'enquête a été suspendue pendant la maladie de la sœur; elle va être reprise. Je pense qu'on emploiera les gants scellés pour obtenir la démonstration mathématique qu'il n'y a aucune fraude. Les membres de l'enquête en sont complétement convaincus, mais ils veulent faire disparaître tout nuage. Dieu permettra-t-il qu'on soumette ses grâces à un tel examen rationaliste et défiant, lorsqu'il a apporté un ensemble de preuves qui doit donner la certitude à tout regard de bonne foi? Je l'espère, mais cela ne changera pas les faits; ils sont ce que vous les avez vus.

La supercherie me semble impossible d'être admise; l'état de l'âme de cette sainte et candide enfant, sa vie retirée, son désir constant de se cacher, son humilité, écartent d'emblée cette objection; mais la manière dont les ampoules naissent et se développent, l'abondance de sang que produisent les plaies, la permanence du fait depuis sept mois, l'impossibilité d'admettre l'emploi de deux cent quatre-vingts caustiques ou vésicants qu'elle aurait dû appliquer chaque semaine sur ses neuf plaies, et puis surtout les deux faits *simultanés* de l'extase et des stigmates tous les vendredis, simultanéité qui détruit toute idée de supercherie. En effet, si elle joue une comédie par rapport aux stigmates, il faut qu'elle la joue par rapport à l'extase; or, cela est impossible. On pourra dire que l'extase est une catalepsie ou tout autre phénomène nerveux, tout ce que l'on voudra; mais personne n'osera dire que c'est une comédie jouée pendant douze heures. L'extase prouve donc que les stigmates ne sont pas une fraude, et les stigmates qui se refusent à toute explication médicale, prouvent que l'extase est de l'ordre surnaturel. Cet argument, monsieur Imbert, me semble péremptoire.

P. Niels, *curé.*

On a déjà vu, par la lettre précédente, que, le vendredi 27 novembre, plusieurs médecins étaient réunis dans la chaumière de Louise Lateau avec le

Digitized by Google

professeur Lefebvre. Je laisse parler ici un membre de la commission elle-même, qui rend compte à Mgr Ponceau des expériences faites ce jour-là : la lettre était écrite le vendredi même à quatre heures du soir.

M. le curé a cru correspondre au désir déjà exprimé par M. Lefebvre, en convoquant M. Lecrinier, médecin de la famille, et M. Bodart, chirurgien de la localité. Ces messieurs sont venus ; un autre médecin de Braine-la-Leud, que M. Lefebvre connaissait, a assisté aussi à cette enquête. Ils sont entrés dans la chaumière vers dix heures. Louise était dans son extase habituelle depuis neuf heures. Le sang coulait abondamment du dessus et du dessous de la main gauche, un peu moins de la main droite, ainsi que du côté. Les ampoules des pieds étaient très-développées, mais ne saignaient pas. M. Lefebvre, en présence de ces messieurs, a procédé à l'examen scientifique des ampoules, des plaies et de la manière dont le sang se produisait. Il a fait la démonstration scientifique que rien ne correspondait à l'emploi d'un vésicant ou d'un caustique quelconque ; ces messieurs sont restés convaincus. M. Lefebvre a procédé alors à une contre-expérience ; il a employé un des caustiques les plus actifs, l'ammoniaque, à l'aide d'un petit verre rempli de charpie ; il l'a appliqué à côté de la plaie saignante, au-dessus d'une main. Ils ont eu beaucoup de peine à produire une ampoule qui ne ressemblait pas du tout à celles de Louise. M. Lefebvre dit en souriant à ses confrères : « Nous sommes ici quatre médecins ; nous avons choisi un caustique énergique, et voilà plus d'un quart d'heure que nous cherchons à soulever la peau. Cette pauvre petite ignorante devrait en savoir plus que nous pour produire, chaque vendredi, neuf ampoules mieux réussies que la nôtre, obtenue à si grand'peine ! » L'ampoule a été produite, mais le sang n'a nullement coulé. Cependant ce stigmate artificiel se trouvait exactement dans les mêmes conditions médicales que l'autre. C'est une expérience très-concluante. J'ai assisté au dîner chez M. le curé ; c'est là que j'ai entendu

Digitized by Google

cet exposé et la controverse qu'il a soulevée entre ces messieurs. — M. Lefebvre a étudié à fond ce fait extraordinaire. Il a répondu à toutes les objections, et sa démonstration scientifique m'a paru complète ; tous ces messieurs l'ont reconnu, et ils ont été convaincus. En sortant de chez M. le curé, à une heure et demie, M. Lefebvre devait repasser chez Louise. Je l'ai accompagné. Elle était dans la même extase et la même attitude, mais un fait a été remarqué par M. Lefebvre. C'était la main gauche qui avait saigné abondamment le matin ; la main droite saignait au-dessus, mais peu. Au retour de M. Lefebvre, la main gauche continuait à saigner, et le sang coulait aussi abondamment de la main droite; cependant Louise n'avait pas bougé. M. Lefebvre est parti à deux heures. Les autres médecins sont restés dans la chaumière. Le rappel de Louise fait par M. le curé un peu avant midi a extrêmement étonné et ému les médecins. M. Lefebvre croit que l'enquête médicale doit continuer sans désemparer. On va appliquer le gant scellé et le chausson scellé, cette semaine. M. Lecrinier, qui va chaque jour voir Rosine qui est convalescente, descellera chaque jour les gants, etc., et les rescellera, après avoir pris note de l'état des stigmates. Il suivra la marche prescrite par M. le docteur Imbert.

Cependant les épreuves se prolongeaient dans l'humble chaumière de Bois-d'Haine. M. le curé m'écrivait le 6 janvier 1869 :

Depuis le 1er janvier, la mère de Louise est dangereusement malade d'une pneumonie compliquée; elle délire beaucoup. Elle a été administrée le 5. Depuis la maladie de sa sœur et depuis le siége diabolique (1), Louise ne mange

(1) Dans cette même lettre, où M. le curé me donnait une foule de détails sur les antécédents de Louise, que j'ai consignés au chapitre second, il ajoutait : « Depuis ma dernière lettre, « les phénomènes se produisent à peu près à l'ordinaire, et, « depuis quelques semaines, elle subit un véritable siége diabo-

Digitized by Google

plus que la valeur de quatre onces de pain par semaine. Elle ne dort plus ; maintenant elle soigne sa mère nuit et jour ; aussi elle maigrit à vue d'œil. Trente à quarante médecins ont vu et visité Louise ; jusqu'ici les professeurs de nos universités libérales ne se sont pas présentés.

Du 15 au 18 décembre, c'est-à-dire pendant quatre jours, on a mis à Louise des gants en peau parfaitement adaptés à ses mains, de manière que les doigts, les dos et les paumes des mains y étaient pris comme dans un moule. On a serré ces gants autour des poignets au moyen de cordons passés à travers des coulisses, et les nœuds ont été mis sous scellés. Chaque *jour* ces scellés ont été visités. Malgré ces gants, les *ampoules* se sont formées et le sang a coulé en abondance.

Je demande pardon à mes lecteurs de citer ces lettres diverses; j'aurais pu me contenter d'une simple analyse, mais j'ai préféré laisser parler eux-mêmes les témoins importants de tous ces faits extraordinaires. C'est un véritable procès à soutenir pour ou contre la thèse du surnaturel ou du miracle, et, en pareille matière, il faut produire des pièces authentiques.

A la fin de janvier, j'adressais à Mgr l'évêque de Tournai un long rapport sur ma première visite à Bois-d'Haine. Quelque temps après, je recevais la lettre suivante de M. Ponceau :

Tournai, le 13 février 1869.

Monsieur le docteur,

Veuillez me pardonner d'avoir tardé à vous accuser

« lique ; ce qui est de bon augure pour sa haute sainteté future. » Je reviendrai sur cette question dans un des chapitres suivants.


Digitized by Google

réception du rapport si remarquable que vous avez adressé à Mgr l'évêque sur votre visite à Bois-d'Haine. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que je désirais pouvoir vous dire non-seulement que moi je l'avais lu, mais que Mgr l'évêque et mon collègue, M. le vicaire général Voisin, l'avaient lu aussi. Aujourd'hui que tous se sont donné cette satisfaction, je puis aussi vous offrir, monsieur le docteur, les félicitations et les remerciements de Sa Grandeur et de son vicariat. Nous avons fait prendre aussi une copie du rapport qui a été envoyée à M. Lefebvre, qui saura apprécier mieux que nous encore tout ce qu'il y a d'exactitude dans l'exposé des faits, de science et de logique dans la discussion, et de rigoureux dans les conclusions que vous en tirez. Vous avez rendu, monsieur le docteur, un service inappréciable dans l'examen d'une cause qui intéresse au plus haut point l'honneur et le bien de la religion.....

A. Ponceau, *vic. général.*

Le 6 mars, un membre de l'enquête me faisait l'honneur de m'écrire la lettre suivante :

Hier j'ai passé la journée dans la chaumière de Louise Lateau, où vous avez trouvé de si profondes émotions religieuses. M. le docteur Lefebvre, professeur à l'université de Louvain, y était avec moi et l'un de ses collègues de l'Académie de médecine. Nous avons causé de votre remarquable rapport adressé à l'évêque de Tournai et que ce prélat a bien voulu nous confier. M. Lefebvre, Mgr Ponceau et moi, qui faisons partie de l'enquête, nous vous en remercions et je suis chargé par eux de vous transmettre nos sincères félicitations. Mais nous croyons qu'il est nécessaire que vous veniez encore une fois à Bois-d'Haine avant la clôture de l'enquête, et je viens vous proposer de vous y rendre le vendredi saint. Depuis le carême, les faits ont pris un caractère plus marqué et plus extraordinaire. Le sang coule, chaque vendredi, par tous les stigmates, y compris les stigmates de la couronne d'épines au front; l'extase est plus profonde, et les visions correspondent

Digitized by Google

toujours à la fête de la Passion célébrée chaque vendredi de carême. Cette sainte enfant est, comme vous le savez, très-intelligente, mais très-ignorante. Elle ne sait pas et on le lui laisse ignorer, que l'Eglise célèbre successivement, les vendredis de carême, les fêtes du couronnement d'épines, du précieux sang, de la lance et des clous, des cinq plaies, etc. Or elle a vu successivement, dans ses visions, les objets mêmes de ces fêtes, dans des conditions admirables que je vous dirai, quand j'aurai le plaisir de vous voir. Nous devons donc croire que, le vendredi saint, tous les phénomènes divins prendront un caractère particulier. Vous devez donc être là, à côté de M. Lefebvre, qui désire beaucoup vous connaître et d'autres *notabilités médicales* qui y seront convoquées. M. Lefebvre a écrit à plusieurs professeurs presque tous rationalistes des universités de Liége, de Gand et de Bruxelles, pour les inviter à venir étudier le fait extraordinaire de Bois d'Haine. Presque tous se sont excusés ; un seul, M. Schwan, de Liége, a accepté et il est catholique. M. les libres-penseurs reculent; ils ont peur. Ils parlent de positivisme et de méthode expérimentale, de libre examen, et quand on les place devant un fait, ils refusent l'examen et se réfugient dans des thèses rationalistes.

J'ai eu un long entretien, l'autre jour, à Bois-d'Haine, avec un médecin rationaliste. Il avait publié, dans un journal de la libre pensée, plusieurs lettres relatives au fait de Bois-d'Haine qu'il n'avait pas du reste examiné. Il partait, comme tous les médecins rationalistes, d'une hypothèse. Il supposait que Louise est une jeune fille nerveuse, hystérique, disposée au somnambulisme cataleptique ; que son imagination exaltée, surtout le vendredi, l'élevait, d'oraisons en oraisons, dans l'échelle mystique jusqu'à l'extase ; que l'extase produisait une violente commotion cérébrale qui réagissait sur le cœur et la circulation du sang, et que de là naissaient les stigmates ! C'est la théorie d'Alfred Maury, de Figuier et des Allemands. Je le menai chez Louise Lateau, et après avoir examiné et interrogé Louise, il se convainquit que son point de départ était une radicale erreur ; que cette jeune fille n'avait ni imagination ni exaltation d'aucune sorte;

Digitized by Google

qu'elle n'était ni hystérique ni nerveuse ; que les vendredis, bien loin de provoquer l'extase par des prières plus ferventes, elle faisait tout (c'est l'ordre de son directeur) pour se distraire et pour l'éviter; qu'elle était enlevée, ravie malgré elle et à son insu ; que ce n'était pas l'extase qui produisait les stigmates, mais au contraire que c'étaient les stigmates qui précédaient l'extase, etc. Après un interrogatoire d'une demi-heure, ce médecin impartial se retourna de mon côté et me dit : *En effet, j'étais dans l'erreur ; vous aviez raison*, mais il n'en crut pas davantage au surnaturel.

Je vous demande pardon, monsieur, de cette dissertation sur un terrain qui n'est pas le mien. Il y a deux enquêtes qui se font : l'enquête médicale, relative aux phénomènes extérieurs, les stigmates et les extases ; et l'enquête de l'âme. Je suis ces deux enquêtes, depuis près d'un an, d'un regard attentif, et je suis bien plus frappé de ce qui se passe dans cette âme que des signes extérieurs que Dieu a imprimés sur cette chair virginale....

La visite de Mgr l'évêque de Tournai, le vendredi saint, à la chaumière de Louise Lateau, a été racontée par les journaux de Belgique dans des articles émanant de témoins oculaires. Ces pièces importantes ont paru dans le *Monde* du 8 avril 1869 : je les reproduis en partie.

La lettre suivante, qui est adressée de Fayt (Belgique), sous la date du 28 mars, transmet de très-intéressants détails à l'*Union de Charleroy* sur la clôture, par Mgr l'évêque de Tournai, de l'enquête qui a été ouverte au sujet de Louise Lateau, de Bois-d'Haine.

Le vendredi saint 28 mars, Mgr l'évêque de Tournai est venu clore l'enquête dans la chaumière de Louise Lateau,

Digitized by Google

à Bois-d'Haine. Après onze mois d'examen, il a tenu à être témoin des faits, comme c'était son devoir. Il était accompagné de Mgr le vicaire général Ponceau, de M. Respilieux, le vénérable doyen de Notre-Dame de Tournai, et de M. le chanoine Blervacq. M. le docteur Lefebvre, l'éminent professeur de Louvain, membre de l'Académie de médecine, avait près de lui l'un des professeurs de médecine de l'une des deux universités de l'État, dont l'autorité dans la science est européenne. Des invitations par écrit avaient été adressées dans ces derniers temps à plusieurs notabilités médicales de Bruxelles, de Liége et de Gand, presque toutes appartenant au rationalisme; une seule, comme nous venons de le voir, y a *répondu*; les autres ont été empêchées ou se sont excusées. Deux autres médecins français se sont présentés et ont été admis dans l'humble cabane. Plusieurs laïcs des environs, parmi lesquels je puis citer M. Dechamps, ministre d'Etat, M. le juge de paix de Seneffe, M. Dupont, maître de forges à Fayt, et M. Dequanter, directeur du charbonnage d'Haine, se trouvaient là.

Tous les phénomènes de l'extase et des stigmates se sont produits comme les autres vendredis, et d'une manière peut-être plus remarquable encore. Le sang couvrait le front et *coulait* abondamment du côté, des mains et des pieds. L'extase a commencé après sept heures du matin et s'est prolongée avec toutes les phases de la passion du Sauveur, telles qu'on les a décrites plusieurs fois, jusque vers six heures du soir. Rien de plus frappant que cette extase; il est impossible de ne pas en recevoir une profonde impression, que j'ai vue partagée par des incroyants, et sans qu'ils pussent y résister. La figure de Louise Lateau, dans son état normal, est douce, bonne, mais ordinaire; dans l'extase elle est vraiment belle et d'un caractère qui impose le respect religieux.

Les médecins se sont livrés aux expériences renouvelées chaque semaine, depuis tant de mois, relativement à l'insensibilité et à l'aliénation des sens et surtout à la forme et au caractère physiologique de la stigmatisation. Les théologiens avaient leur attention fixée principalement sur les phénomènes d'un autre ordre et qui frappent plus encore l'esprit.

Digitized by Google

Je suivais avec intérêt l'attitude digne, calme et réfléchie que gardait l'évêque. Il suivait tout avec une scrupuleuse attention, écoutait et recueillait toutes les observations avec soin ; mais il observait en silence, renfermait ses impressions et n'exprimait son opinion qu'avec une prudente réserve.

Plusieurs centaines de personnes de toutes classes entouraient la chaumière. Cette foule recueillie grossit énormément l'après-midi. Elles firent prier l'évêque de leur permettre d'y entrer pendant quelques instants et de voir. Sa Grandeur, malgré son intention de ne rien faire qui pût laisser croire à une sanction officielle de sa part d'un fait qu'il se borne jusqu'ici à examiner, ne crut pas pouvoir se refuser à la demande qui lui était faite. Cette foule fut donc introduite par groupes de dix personnes à la fois, et j'étudiai avec une vive émotion l'effet impossible à décrire qui était peint sur toutes ces physionomies étonnées. Mais j'admirai là encore la prudence de l'évêque. Beaucoup de ces braves gens, en présence de l'extatique, se mettaient instinctivement à genoux ; des dames s'apprêtaient à toucher les stigmates sanglants avec leurs mouchoirs ; l'évêque s'y opposa vivement : *Pas d'idolâtrie, s'est-il écrié.*

Un fait m'a surtout touché. Vers midi Mgr l'évêque rappela Louise de sa profonde extase en prononçant son nom tout bas. Louise ne connaissait pas l'évêque, qui était entré dans la chaumière pendant l'extase.

Son premier mouvement fut de cacher ses mains avec un linge qui était étendu sur ses genoux : cette pudeur de l'âme m'a édifié. L'évêque eut avec elle un entretien, et il nous apprit que la première chose que Louise lui avait demandée, c'était de lui permettre de *vivre cachée et d'éloigner ces visites qui troublaient sa famille.*

Le soir à son réveil elle renouvela cette supplication à Sa Grandeur, et la mère, qui sort d'une maladie de trois mois à laquelle toutes ces émotions ne sont peut-être pas étrangères, y a joint les siennes avec des instances qui ont ému le cœur de Mgr l'évêque.

Sans doute, cette pauvre femme est maîtresse chez elle,

Digitized by Google

et elle peut librement ouvrir ou fermer la porte à qui lui convient. Mais, en catholique obéissante, elle s'est prêtée, depuis onze mois, à toutes les investigations de l'enquête; elle tient à correspondre aux intentions de l'autorité religieuse, mais elle a bien le droit de réclamer enfin la liberté de son domicile.

On le voit, bien loin de chercher à se preduire et à se prêter à une exploitation pieuse, Louise Lateau et sa famille ne demandent qu'une chose, c'est la retraite, le silence, le travail et l'oubli.

Mgr l'évêque a promis que son désir serait respecté, tout en le conciliant avec le devoir d'examen qu'il avait à remplir *jusqu'au bout*.

Cette décision de l'évêque est logique.

Pendant l'enquête, il fallait laisser la porte de cette cabane ouverte à la science, à l'examen sans repousser personne. On l'a fait largement; on a pris même l'initiative d'invitations adressées à des notabilités de la science rationaliste, qui n'ont pas mis un grand empressement à y répondre; on a admis tous ceux qui ont demandé l'autorisation d'étudier ce fait extraordinaire; la lumière la plus complète a donc été faite.

Mais pouvait-on ouvrir la porte aux foules? C'était matériellement impossible d'abord; et puis, n'y avait-il pas imprudence à le faire pendant la phase de l'examen? L'examen suppose le doute, et en livrant cette pieuse fille à la curiosité publique, n'était-ce pas affirmer d'avance, n'était-ce pas décider prématurément que ce fait était miraculeux? N'était-ce pas supposer la certitude de ce qui est en question, et autoriser peut-être des abus et des superstitions?

L'Eglise n'agit pas ainsi. Mgr l'évêque n'a donc pas hésité à adhérer au désir exprimé depuis longtemps par Louise Lateau et sa mère, de les laisser dans l'obscurité qu'elles sollicitent, pendant le temps de l'examen final auquel Sa Grandeur va se livrer, en consultant les rapports nombreux et tous les renseignements recueillis par l'enquête.

Quand le rapport de M. le professeur Lefebvre résumant toutes les recherches médicales sera publié, il deviendra

l'objet d'une grave controverse qui sera suscitée dans le monde de la science médicale.

« J'attends cette controverse avec une vive curiosité. J'ai lu les divers écrits publiés sur Louise Lateau par les médecins rationalistes. Ils n'ont aucune valeur scientifique, et ils ont le tort d'être écrits par les médecins qui jugent sans se donner la peine de voir. Un seul de ces médecins rationalistes, qui avait prématurément écrit sur le fait de Bois-d'Haine, est venu vérifier ses appréciations. J'ai passé avec lui toute la journée d'un vendredi chez Louise Lateau. Je lui ai demandé le soir quelle était son impression. Voici sa réponse, sinon textuelle, du moins exacte :

« Je suis rationaliste : je dois donc chercher une explica-
« tion en dehors du surnaturel. Le fait dont je viens d'être
« le témoin *est certainement le plus extraordinaire et le plus*
« *complet de tous ceux dont fasse mention l'histoire de la stig-*
« *matisation et de l'extase*. J'ai cherché des explications phy-
« siologiques qui ne me paraissent pas tout à fait satisfaisantes,
« je le reconnais ; mais je vais poursuivre cette intéressante
« étude; j'espère trouver l'explication scientifique ; si je ne la
« rencontre pas, d'autres la trouveront. »

Ce langage est impartial et honnête ; mais il est bien près d'une confession d'impuissance, et il n'était pas fait pour ébranler ma conviction, qui tient à un ensemble de faits dans lequel la question médicale n'a qu'une place relative et restreinte .

Mais je ne veux pas entrer dans une controverse avant l'heure ; mon but a été de vous faire connaître le résultat de la visite de Mgr l'évêque de Tournai dans la modeste chaumière de Louise Lateau, et en même temps d'avertir vos lecteurs que, pendant l'examen définitif auquel l'autorité ecclésiastique va se livrer, la mère tiendra sa porte fermée aux visiteurs, en réclamant, comme toutes les familles, la liberté de son domicile, de son travail et de son repos.

Je désire que les journaux de toute opinion, dans l'intérêt de cette honnête famille, fassent connaître ce fait à leurs lecteurs pour écarter les foules indiscrètes de cette demeure,

Digitized by Google

qu'il faut momentanément du moins entourer d'un respectueux silence.

Nous trouvons dans un autre journal de Belgique, la *Cloche*, des détails très-circonstanciés sur l'enquête à laquelle a été soumise la jeune Louise Lateau.

Des expériences très-intéressantes ont été faites sur la stigmatisée de Bois-d'Haine en présence de plusieurs savants *médecins*, parmi lesquels un des professeurs les plus distingués de l'université de Liége.

Disons d'abord que l'écoulement de sang et l'extase, avec toutes les circonstances telles que nous les avons rapportées dans un précédent numéro, se répètent toutes les semaines avec une précision mathématique. Tous les vendredis de carême le sang a coulé de toutes les plaies à la fois : des deux mains, des deux pieds, du côté gauche et de la tête, autour de laquelle on remarquait des traces ressemblant aux piqûres d'une couronne d'épines. On se rappelle qu'à un moment de la journée l'extatique se jette à terre, et y reste une heure et demie, les bras étendus, de manière à former avec la tête et le reste du corps une croix très-régulière.

Pendant que la stigmatisée, toujours en extase, est couchée la face contre terre, la tête un peu inclinée sur la droite, de manière qu'il lui est tout à fait impossible de voir sa main et son bras droits, on lui soulève la main et le bras, et ils retombent aussitôt par leur propre poids. C'est naturel ; mais on lui met dans la main un petit crucifix en bois ou en cuivre, on la soulève de nouveau, et, cette fois, le bras et la main tenant le crucifix restent soulevés aussi longtemps qu'on y laisse le crucifix. Aussitôt qu'on enlève le crucifix, le bras et la main retombent. Un des médecins présents propose la contre-épreuve, au moyen d'une clef ou d'un simple morceau de bois ayant à peu près le même poids et à l'extrémité inférieure la même forme que le crucifix. On donne à l'extatique ce morceau de bois ou la clef en main, on élève la main, on

Digitized by Google

lâche, et la main et la clef ou le morceau de bois retombent à l'instant. Mais voici ce qui est encore plus extraordinaire : on fait subir au bras et à la main de la prosternée une torsion jusqu'à la dernière limite du possible, pour ne pas les disloquer. On conçoit que du moment où l'on abandonne ses membres à eux-mêmes, ils reprennent immédiatement leur position naturelle. On répète l'opération, et quand le bras et la main sont tordus, comme nous venons de le décrire, on y glisse de nouveau le crucifix, et le bras et la main restent immobiles dans cette position naturellement impossible.

Inutile d'ajouter qu'avec une clef et un morceau de bois on n'obtient qu'un résultat négatif. Cette expérience a été répétée plusieurs vendredis en présence d'un grand nombre de témoins et toujours avec le même succès.

Le professeur Lefebvre, et, en même temps, nombre de médecins, avaient examiné depuis huit mois avec toute la rigueur scientifique les divers phénomènes présentés par Louise; mais en dehors de l'enquête médicale, l'extatique eut à subir un autre genre d'épreuves de la part de son directeur, le R. P. Huchant, rédemptoriste. Cette direction dura depuis le 1er avril 1869 jusqu'au commencement de juillet. Il ne m'appartient pas de la juger, mais je dois en parler, parce qu'elle a révélé des faits intéressants et significatifs.

Cet excellent religieux, peu convaincu probablement de l'origine divine de la stigmatisation et des extases, avait pensé qu'il serait possible de les faire disparaître chez Louise. Dès le premier vendredi d'avril, il la fit boire et manger la veille et le jour de l'extase, la rappela sans cesse, causa continuellement avec elle, et l'entretint même de l'action démoniaque possible en pareille circonstance,

Digitized by Google

l'engageant à s'en défier. Le bon Père croyait avoir complétement réussi ; mais, après son départ, Louise, ne subissant plus les rappels, tombait en extase, y demeurait toute la nuit, et le sang coulait en abondance des mains et du front.

Le Père Huchant, ne pouvant revenir le vendredi suivant, avait recommandé à la mère Lateau d'empêcher à tout prix l'extase de sa fille. La pauvre mère fit tout ce qu'elle put pour rappeler Louise ; l'extase dura sans interruption de huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Huit jours après, le bon Père revenait à Bois-d'Haine, il domina l'extase par ses rappels et sa conversation continuelle : mais il fut obligé de sortir et de s'absenter plusieurs fois, et à chaque fois Louise retomba en extase. Le Père Huchant parti, l'extase recommença de plus belle pour se prolonger dans la nuit. On dit même que, ce jour-là et un autre vendredi, le Père fit des exorcismes sur les stigmates. Louise a affirmé que le sang n'en avait pas moins continué à couler.

Pour lutter encore mieux contre l'extase et empêcher son développement, le Père rédemptoriste avait recommandé à Louise de s'occuper d'un travail manuel bien avant huit heures du matin ; il la faisait tricoter. J'assistai le 30 avril à ce premier essai ; il échoua complétement sous mes yeux, comme je le raconterai plus tard.

Le vendredi suivant, le Père Huchant, sans se décourager, attaquait encore l'extase par le tricot, le rappel répété et la conversation.

Digitized by Google

Mais l'extase revenait toujours, lorsque le Père cessait de parler ou s'absentait. Il avait beau pratiquer le rappel, et l'obéissante Louise avait beau reprendre immédiatement son tricot, l'extase se reproduisait sans cesse, quand le Père Huchant avait le malheur de la quitter, et, partant, le tricot s'arrêtait.

La nourriture imposée à Louise la veille et le jour de l'extase lui causait beaucoup de souffrances. Un certain vendredi, elle vomit ses aliments dans la matinée, et fut si malade qu'on fut obligé d'aller chercher le médecin, ce qui n'empêcha pas l'extase de reprendre dans la soirée son cours habituel. Louise a avoué souvent que le rappel était toujours pour elle une cause d'aggravation de ses souffrances; il est à noter qu'elles avaient singulièrement augmenté par le rappel pratiqué suivant la méthode du Père Huchant. Au commencement de juillet, ce vénérable religieux abandonnait complétement la direction de Louise, confiée désormais au R. P. Bernard Van Loo.

Les phénomènes extraordinaires qui, depuis sept à huit mois, se répétaient chaque vendredi dans la chaumière de Bois-d'Haine, et y attiraient la foule, devaient bientôt finir par tomber dans le domaine de la presse belge. Il est facile de prévoir quel fut le rôle des journaux soi-disant libéraux : pour eux, le fait de Bois-d'Haine n'était qu'une révoltante jonglerie; la spéculation en était le but. Louise Lateau confectionnait de petits vêtements et les vendait à chers deniers. Une assiette était déposée à l'entrée de sa chambre pour y attirer

Digitized by Google

l'argent des nombreux visiteurs. Du reste, on venait d'appliquer sur les mains de la stigmatisée un bandage scellé; et quand on l'avait enlevé, la supercherie avait été mise au jour.

La presse catholique répondait à toutes ces attaques par les rapports contradictoires de divers témoins et par une polémique aussi sage dans le fond que modérée dans la forme.

Cette attitude aurait dû naturellement arrêter les journaux de la libre pensée, et les décider à garder le *silence*, en attendant que plus ample lumière fût faite. Mais, messieurs du libre examen font généralement fi de sagesse et de dignité personnelle; ils préférèrent continuer le même système de mensonges... tantôt l'évêché de Tournai avait fait exprimer le désir qu'on ne parlât plus de ces *mystères qui faisaient rire la Belgique intelligente*... La maison de Louise était surveillée par la police, et depuis aucun prêtre ne s'y était plus présenté... une autre fois, les habitants de Bois-d'Haine, qui *savaient à quoi s'en tenir*, étaient indignés de cette comédie; le conseil municipal s'était réuni, et il avait arrêté :

1° Que l'administration communale écrirait à Mgr l'évêque de Tournai pour demander le déplacement du curé;

2° Qu'en cas de refus de Mgr l'évêque de Tournai, plainte serait adressée à M. le procureur du roi.

Et après cela, l'*Echo du Parlement* de s'écrier : — « Voilà le dernier mot du miracle de Bois-d'Haine. La comédie touche à son dénouement. Aussi, remarquez-le bien, autant le clergé a cher-

Digitized by Google

ché à faire du bruit autour du miracle, autant, dès maintenant, il va s'efforcer de l'entourer du silence. »

Or, toutes ces assertions n'étaient que d'audacieux mensonges ; on a même peine à croire à pareille impudence. Cependant l'évêque de Tournai n'arrêtait pas l'enquête ; il allait lui-même la présider sur les lieux quelques semaines après ; la foule continuait à assiéger chaque vendredi la porte de Louise ; elle s'ouvrait de préférence aux prêtres et aux médecins, juges naturels en pareille matière. Le village entier de Bois-d'Haine portait toujours estime et respect à la bonne famille Lateau. Le conseil municipal, sans parler de prendre un arrêté quelconque, ne s'était pas même réuni ; et l'excellent abbé Niels restait à son poste, honoré de toute la confiance et de toute l'affection de son évêque.

Les médecins de Belgique ont été naturellement saisis les premiers de la question. Il est important de faire connaître leur attitude et les diverses opinions qu'ils ont pu émettre au sujet du fait merveilleux de Bois-d'Haine. Etablissons d'abord deux catégories : ceux qui ont vu Louise Lateau, et ceux qui ne se sont pas rendus sur les lieux pour y observer par eux-mêmes.

A cette heure, le nombre des médecins qui ont visité Bois-d'Haine le vendredi, au jour même de la stigmatisation et des extases, est fort considérable. Tous ont admis la réalité des faits et leur caractère extraordinaire. La plupart ont déclaré que la science ne pouvait en rendre raison. Quelques-uns se sont

Digitized by Google

jetés dans les divagations et les absurdités de la thèse rationaliste.

A côté des médecins qui ont vu Louise Lateau, il faut placer aussi ceux qui ont été invités à la voir et qui s'y sont positivement refusés. Le professeur Lefebvre avait écrit dès le commencement de l'enquête aux professeurs des facultés de médecine de Bruxelles et de Gand, les priant de venir examiner avec lui le fait de Bois-d'Haine; même invitation avait été adressée à diverses notabilités médicales et en particulier à plusieurs membres de l'Académie royale de Belgique. Sur le nombre, un seul a répondu à l'appel du professeur de l'Université catholique de Louvain : c'est le professeur Schwann, célèbre dans le monde scientifique par ses travaux en névrologie.

La plupart de ces honorables confrères appartiennent à la libre pensée. Disons-le franchement, ils ont eu peur du surnaturel, ils en ont eu le flair. Trop savants pour ne pas reconnaître un miracle dans le fait de Bois-d'Haine, trop honnêtes pour ne pas l'attester, ils ont préféré l'abstention dans la crainte de donner un certificat. Mais, qu'on me permette de le dire hautement, ils n'en ont pas moins manqué aux devoirs qu'impose la science. Il est toujours d'un intérêt énorme d'étudier et de juger les faits extraordinaires. Un médecin librepenseur ou catholique ne doit jamais reculer devant un fait. Tout ce qui est, ou paraît miraculeux, intéresse la science aussi bien que la religion; même au point de vue rationaliste, il était important d'étudier à fond les phénomènes extraordi-

Digitized by Google

naires de Bois-d'Haine : c'était là une belle occasion pour les partisans de la libre pensée ; mais ils ont eu peur ; donc, ils croient au miracle, et ils font bien.

La commission d'enquête établie par Mgr l'évêque de Tournai avait fonctionné pendant plus d'un an : en Belgique comme ailleurs, on était impatient d'en connaître les résultats. En mettant le docteur Lefebvre à la tête de l'enquête médicale, Mgr Labis ne pouvait faire un meilleur choix. Professeur à la célèbre Université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de médecine de Bruxelles, homme plein de science et de religion, praticien éminent et consulté dans toute la Belgique, cet honorable confrère offrait toutes les garanties que l'on pouvait exiger en pareille circonstance. C'est là un témoin important par l'étude approfondie qu'il a faite des phénomènes observés à Bois-d'Haine. Le 15 octobre 1869, le rapport de M. Lefebvre commençait à paraître dans la *Revue catholique* de Louvain ; il a été publié par fractions jusqu'en février 1870 ; plus tard, il a paru en livre avec addition de notes diverses (1). Le fait extraordinaire de Louise Lateau a été examiné par le savant professeur sous toutes ses faces avec la plus grande impartialité et suivant toutes les règles scientifiques. Toutes les objections ont été présentées : pas une n'est restée sans réponse. L'auteur s'est tenu tout le temps sur le terrain de la science

(1) *Louise Lateau, de Bois-d'Haine, sa vie, ses extases, ses stigmates*, étude médicale par le docteur Lefebvre. Louvain, Peeters, 1870. VIII-360 p.


Digitized by Google

sans aborder le côté théologique, suivant la mission qui lui était naturellement tracée. Beaucoup de mes lecteurs ont pu lire déjà le beau travail de M. Lefebvre. Je ne puis pas mieux terminer ce chapitre qu'en reproduisant les conclusions de l'auteur, dans lesquelles il a résumé son œuvre, pour en faire connaître la substance et l'esprit :

« Une jeune fille soumise à notre observation présente deux phénomènes importants : le premier consiste dans un écoulement de sang qui se produit tous les vendredis et ne paraît jamais les autres jours de la semaine, qui se montre sur des points toujours les mêmes, aux deux faces des pieds et des mains, au côté gauche de la poitrine, au front et sur le pourtour de la tête.

« Le second phénomène est une extase pendant laquelle les fonctions des sens sont suspendues et l'âme assiste à des scènes religieuses dont elle conserve, en rentrant dans la vie ordinaire, le souvenir le plus net.

« J'ai suivi ces phénomènes pendant près de deux ans ; des milliers de témoins, parmi lesquels une centaine de médecins et plus de deux cents théologiens, les ont vus comme moi.

« Leur existence est donc démontrée de la manière la plus certaine.

« Il ne suffisait pas de démontrer la réalité de ces faits extraordinaires, il fallait prouver qu'ils sont sincères, véridiques. En observant les conditions morales dans lesquelles les phénomènes s'accomplissent, en étudiant à la lumière de la physiologie pathologique les lois qui gouvernent les hémorrha-

Digitized by Google

gies et les névroses, en soumettant la jeune personne à des expériences variées, j'ai prouvé que l'hypothèse d'une fraude doit être absolument écartée.

« Nous avons ensuite recherché les causes qui président à la genèse de ces faits extraordinaires.

« Etudiant d'abord la question de l'hémorrhagie, j'ai démontré que les saignements périodiques de Louise Lateau n'appartiennent à aucune des espèces hémorrhagiques admises dans les cadres réguliers de la science ; qu'ils ne peuvent être assimilés à aucun des cas extraordinaires consignés dans les annales de la médecine ; qu'enfin, les lois de la physiologie pathologique ne permettent pas d'expliquer leur genèse.

« Abordant ensuite la question du ravissement, j'ai retracé les caractères des névroses classiques qui peuvent offrir quelques traits de ressemblance, même lointaine, avec l'extase de Louise Lateau, et je crois avoir démontré qu'il est impossible de la rattacher à aucune des névroses connues aujourd'hui. J'ai pénétré dans le domaine des sciences occultes ; ces sciences ténébreuses ne nous ont pas fourni plus de données pour l'interprétation des faits de Bois-d'Haine que les sciences franches qui s'épanouissent en plein soleil.

« Serrant enfin la question de plus près, j'ai mis en parallèle l'extase de Louise et les différents états qu'on a désignés sous le nom d'extase naturelle. Je crois avoir fourni des documents de quelque importance pour la solution du problème.

« Je mets fin à ce travail. Je crois avoir répondu

Digitized by Google

dans la mesure de mes forces à la mission dont on m'a chargé. Je la précise encore une fois en peu de mots. On m'a demandé d'observer les phénomènes stigmatiques et extatiques de Bois-d'Haine et de m'assurer de leur sincérité; d'apporter les enseignements actuels de la médecine sur les maladies hémorrhagiques et les névroses à manifestations extatiques; de rechercher dans les archives de cette science les cas qui offrent quelque analogie avec ces faits extraordinaires.

« *Je me* suis efforcé de remplir ce programme sans en franchir les limites.

« La question ne peut pas être complétement élucidée par les médecins seuls. C'est, en effet, une de ces questions mitoyennes, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dont les lumières de notre science ne peuvent éclairer que l'une des faces, l'autre étant tournée en plein vers le domaine théologique.

« Il y a de notre temps un divorce regrettable entre la médecine et la théologie, et je suis obligé de le reconnaître ici, la mésintelligence ne vient pas des théologiens. Ils invoquent loyalement notre concours dans l'étude de ces problèmes mixtes; mais les médecins ne souffrent pas facilement qu'ils viennent travailler avec eux, même sur ce terrain neutre.

« Je ne comprends pas cette jalousie et ces défiances. Sans doute, si l'esprit de l'homme était plus vaste, il n'y aurait qu'une seule science, parce qu'il n'y a qu'une seule vérité s'irradiant dans des manifestations multiples. Mais nos forces sont bornées, notre vue est faible, la vie est courte. Lais-

Digitized by Google

sons donc d'autres travailleurs défricher le sol de la science à côté de nous; il ne manquera pas sous nos pas; et ce n'est pas trop de nos efforts communs et de nos communes sueurs pour y faire germer et fructifier la vérité. »

A côté du professeur Lefebvre, auquel nous devons cette belle étude sur Louise Lateau, il faut citer un autre médecin, qui a rendu à sa manière un beau témoignage à la vérité des faits. Il s'agit d'un libre-penseur qui, ayant été à Bois-d'Haine, a fini par croire au surnaturel et a fait lui-même un miracle, de par la grâce de Dieu, celui de sa propre conversion.

C'était pendant l'enquête, un vendredi, le 8 janvier 1869. Il y avait foule autour de la chaumière. Douze médecins avaient été autorisés à examiner Louise. Le docteur Delcroix, de Braine-le-Comte, petite ville du voisinage, avait été chargé par ses amis libres-penseurs et francs-maçons de la localité de venir à Bois-d'Haine, à l'effet de surveiller et de démasquer la *comédie cléricale qui* s'y jouait. Le docteur était lui-même libre-penseur, et vivait publiquement en concubinage. Comme il était dépourvu d'autorisation, l'entrée de la chaumière lui fut refusée. Irrité de ce refus, il déclamait et gesticulait au milieu de la foule, quand M. Dechamps passa. Le ministre d'Etat s'arrêta pour se rendre compte du bruit qui se faisait. — Monsieur, lui dit vivement le docteur incrédule, on admet chez Louise Lateau des médecins catholiques dont le témoignage est acquis d'avance, et moi, dont les opinions rationalistes sont connues, on me ferme la porte! — M. De-

Digitized by Google

champs lui répondit : « Si vous êtes médecin, on vous laissera entrer. Connaissez-vous l'un des médecins qui se trouvent dans la chaumière ? — Oui, dit M. Delcroix, je connais le docteur Alfred Boulain. » M. Dechamps appela M. Boulain, qui reconnut le docteur et celui-ci fut immédiatement introduit dans la chambre de Louise. Il y resta pendant plusieurs heures et examina avec attention les faits extraordinaires qu'il avait sous les yeux. Ce jour-là, les médecins présentèrent à différentes reprises *des objets* bénits et non bénits à Louise ; l'extatique souriait aux objets bénits, et restait insensible aux autres. Elle serrait les premiers dans sa main et tenait alors son bras élevé ; quant aux objets indifférents, elle ne les saisissait pas et son bras, préalablement élevé pour l'expérience, retombait comme une masse inerte.

Le soir, les frères et amis de la libre pensée attendaient tous à la gare le retour du docteur Delcroix, s'apprêtant à faire gorge chaude de la *comédie* de Bois-d'Haine. Grande fut leur stupéfaction quand le docteur les aborda d'un air sérieux et recueilli, en leur disant : — Mes amis, je ne crois pas aux miracles, mais j'ai été témoin d'un fait tellement extraordinaire qu'il est défendu d'en rire ; pour moi, il me fait profondément réfléchir. — Il y réfléchit si bien que, quelque temps après, il renvoyait sa concubine, et se convertissait à un jubilé donné à Braine-le-Comte. Le docteur Delcroix est mort dans les premiers mois de l'année 1871. Le 12 janvier, M. le curé de Bois-d'Haine recevait la lettre suivante du R. P. Raphaël, capucin :

Digitized by Google

Monsieur le curé,

Un médecin de Braine-le-Comte, M. Delcroix, actuellement bien malade et presque sans espoir humain, me prie de vous écrire pour le recommander aux prières de Louise Lateau. Ce qu'il a vu, lorsqu'il a été témoin des choses extraordinaires de Bois-d'Haine, a ranimé fortement sa foi et ému profondément son âme. Mardi dernier, je l'ai confessé pour lui porter le lendemain le bon Dieu par dévotion; ce qui a eu lieu. Il recevait les sacrements pour commencer une neuvaine en l'honneur du *saint sang de miracle*. Jeudi prochain il commence encore une neuvaine à l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Il désirerait vivement que Louise s'associât à sa neuvaine pour demander au bon Dieu sa guérison.

Quelle est donc cette puissance mystérieuse assez forte pour arracher un homme à ses amis, à ses préjugés, à ses passions ? Quoi ! il a suffi, pour convertir un libre-penseur, d'un peu de sang qui coule de cinq plaies et de quelques objets bénits et non bénits ! Et ce médecin franc-maçon meurt entre les bras d'un capucin, faisant des neuvaines au *Saint Sang*, et se recommandant aux prières d'une pauvre fille qu'il n'était allé voir que pour s'en moquer ! Mais cette conversion est un véritable miracle dans l'ordre intellectuel : les grandes conversions, dit saint Augustin, sont de plus grands miracles que la résurrection des morts.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

Deuxième visite à Bois-d'Haine, 23 avril 1869.

Le jeudi 22 avril, j'arrivais à Manage vers les six heures du soir. Je vais immédiatement demander l'hospitalité au château de Scailmont, chez M. Dechamps. M. le ministre d'État m'accueille avec la plus grande cordialité. Après les préliminaires d'usage, nous causons vite de Louise, et nous voilà bientôt sur le chemin de Bois-d'Haine. J'avais hâte de faire ma visite à la chaumière avant la chute du jour : je tenais surtout à examiner les stigmates de l'extatique la veille même du vendredi avant toute hémorrhagie.

Nous entrons dans la maison et, après avoir dit bonsoir à la bonne mère Lateau et causé un peu de sa santé, nous demandons Louise ; elle était à côté dans sa chambrette, assise sur sa chaise. — Louise, dit M. Dechamps, connaissez-vous ce monsieur qui vient vous voir ? — C'est M. le docteur Sté... Elle n'achève pas le nom. Oh ! non, reprend-elle avec vivacité, c'est M. Imbert. — Je fus très-étonné d'avoir été si vite reconnu par la jeune fille, attendu

Digitized by Google

que, depuis six mois, elle avait reçu dans sa chaumière la visite de nombreux messieurs, parmi lesquels beaucoup de médecins.

Louise a toutes les apparences de la santé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, qu'elle avait maigri à l'époque de la maladie de sa mère. Je la trouve en fort bon état, pleine de fraîcheur et d'embonpoint : c'est une bonne mine flamande. On ne se douterait pas le moins du monde qu'elle est extatique et stigmatisée.

Ainsi qu'il était convenu, on me laisse seul avec Louise. Je reste près d'une heure avec elle, et j'en profite pour causer longuement et me renseigner sur divers détails que je consignerai plus tard. J'examine les stigmates des mains : sur le dos de la main droite, au même lieu d'élection qu'il y a six mois, se trouve une ampoule pleine de liquide, à coloration opaline, sans liséré inflammatoire autour. Cette ampoule est plus petite que celles que j'ai vues à ma première visite ; elle est irrégulièrement circulaire et un peu plus grande qu'une pièce de cinquante centimes. Il n'y a pas d'ampoule à la paume correspondante. Je n'y vois qu'une tache rouge arrondie, avec quelques lamelles d'épiderme en voie d'exfoliation. Sur le dos de la main gauche, le stigmate est figuré par une tache rouge, lisse et circulaire ; on y voit quelques rides qui convergent vers une petite croûte centrale, noirâtre, croûte de cicatrisation. A la peau de la même main, il existe une ampoule pleine, semblable à celle du dos de la main droite. Ces stigmates occupent tous le même lieu d'élection où je les ai vus six mois auparavant;

Digitized by Google

même correspondance des centres pour chaque membre.

Je quitte Louise à la nuit tombante, et le lendemain je frappais à la porte de sa chaumière dès sept heures du matin. Je savais que Louise entrait en extase habituellement vers huit heures. Je tenais à assister au début, à en étudier les prodromes et à causer encore avec elle. Je la trouve assise sur une simple chaise de paille, les pieds sur son petit escabeau de bois. On a changé sa couchette de place : *au lieu* d'être parallèlement contre le lit de sa mère, on l'a placée le long du mur, vis à vis la porte, en laissant entre les deux assez d'espace pour y mettre un siége : c'est celui de Louise. Ses mains, qui roulent les grains d'un grand chapelet de bois, sont cachées en partie dans un mouchoir blanc tout taché de sang. Je vois le sang couler par le stigmate dorsal droit : rien dans la paume. Les deux stigmates de la main gauche en laissent échapper aussi; les mains sont tout ensanglantées. Je ne puis pas mieux comparer l'écoulement sanguin qu'à celui d'une piqûre de sangsue en pleine activité. Le sang sort à travers les ampoules de la veille, et sur le dos de la main gauche il s'échappe à travers la petite croûte de cicatrisation que j'ai observée hier. J'essuie à plusieurs reprises et je constate à la place de la croûte une érosion superficielle granulée, à peu près circulaire et grande comme une petite graine de lentille. J'ai beau essuyer plusieurs fois, le sang suinte toujours (1).

(1) J'ai examiné avec soin les caractères du sang. Quant à sa

Digitized by Google

Les pieds de l'extatique sont chaussés de gros bas de laine grise ; ils ne sont pas ensanglantés. On m'a dit, du reste, et Louise me l'a confirmé, qu'il n'y a pas eu d'hémorrhagie aux extrémités inférieures depuis trois semaines. Je prie la jeune fille de déchausser son pied gauche ; il n'existe aux lieux d'élection aucune trace d'ampoule ni de rougeurs, mais seulement quelques lamelles d'épiderme à demi détachées.

Louise ne s'est pas couchée de toute la nuit ; elle est restée assise sur sa chaise, suivant son habitude. Le sang a commencé à couler après minuit : il est bien rare que l'hémorrhagie se produise avant cette heure. Depuis le 24 avril, premier jour de la

couleur, ce n'est ni la teinte rutilante du sang artériel, ni la teinte noirâtre du sang veineux ; c'est la couleur, d'un rouge légèrement violacé, du sang des capillaires. Sa consistance est normale ; il se prend en caillots sur le linge et sur les bords de la plaie d'où il s'écoule ; quelquefois même il se coagule à mesure qu'il sort des capillaires, et forme à la surface de la plaie quelques petites stalagmites qu'on prendrait facilement pour des bourgeons charnus. J'ai vu des médecins commettre cette erreur. Il suffisait pour la reconnaître d'examiner ces petites productions à la loupe, ou de laver la plaie : le lavage les entraînant, on voyait à nu la surface saignante du derme.

Avec deux de mes collègues de la faculté de médecine, habitués aux recherches micrographiques (MM. les professeurs Hairion et van Kempen), nous avons installé un microscope dans la petite maison, et nous avons examiné le sang au moment où il sortait des stigmates. Nous avons constaté les caractères suivants : le plasma est incolore et parfaitement transparent : il ne contient donc en dissolution aucune trace d'hématine. Les globules rouges ont leur forme discoïde, parfaitement régulière ; leurs bords sont lisses, unis, nullement dentelés ou framboisés. Les globules blancs nous ont paru en proportion normale (Dr Lefebvre).

Digitized by Google

stigmatisation, il y a juste un an, elle a constamment perdu du sang par le côté, deux vendredis exceptés. J'interroge de nouveau Louise sur le mode de ses hémorrhagies : elle m'explique que ses ampoules commencent par crever, qu'elles donnent d'abord de l'eau, puis du sang ; elle me confirme ce qu'elle m'a dit, il y a six mois, que parfois ses stigmates la brûlent.

Après une demi-heure de conversation, je cesse de causer avec la jeune fille, ne voulant point la fatiguer. Je tenais surtout à la laisser à elle-même, pour voir à mon aise le début de l'extase. Elle m'avait parlé tout le temps très-naturellement et sans paraître préoccupée. Déjà la figure était plus colorée, et les mains froides. J'étais assis près d'elle, mais de côté, pour ne pas l'intimider. Rendue à elle-même, elle garde toujours la même position, mais il est facile de voir sur son visage qu'elle est pour ainsi dire dominée par quelque chose qui la travaille et l'absorbe. Elle lève de temps en temps les yeux, puis les baisse dans l'attitude du recueillement. Il est huit heures moins cinq à ma montre. En ce moment, Louise est immobile ; ses yeux s'ouvrent largement, portés en haut et un peu à droite; la figure prend l'expression d'une attention profonde et paraît s'allonger. La jeune fille vient d'entrer en extase, sans remuer, subitement, pour ainsi dire à mon insu, et cependant mon regard était braqué sur elle.

Louise n'a pas changé de place : ses mains reposent sur ses genoux dans la même position. Au bout de cinq minutes, elle fait un petit mouvement

Digitized by Google

de tête en avant, comme un mouvement de surprise; puis elle joint tout à coup ses mains, les appliquant l'une contre l'autre dans toute leur longueur, le pouce droit contre le pouce gauche; puis elle reste dans l'immobilité la plus complète, assise sur sa chaise, les deux pieds rapprochés sur son escabeau, ainsi que les genoux.

Je suis resté seul avec Louise jusqu'à onze heures et demie; la porte de la chambrette était ouverte comme d'habitude. Sa mère et sa sœur aînée sont entrées plusieurs fois. J'en ai profité pour obtenir d'elles divers renseignements. J'ai pu vérifier aussi bien des faits particuliers à l'extatique pendant ce laps de temps.

Pendant cette matinée, Louise est restée presque constamment assise sur sa chaise dans la même position; elle en a changé toutefois accidentellement. Pour bien faire saisir ces variantes, je continue ici mon journal que j'ai écrit durant l'extase à côté même de Louise.

Huit heures cinq: les yeux sont notablement humides; une larme tombe de l'œil gauche.

Huit heures et quart: je soulève les mains jointes de l'extatique; je n'éprouve aucune résistance, mais elles reviennent assez rapidement à leur place. Puis je les sépare: elles sont flexibles comme de la cire. Il m'a suffi de presser légèrement du bout d'un seul doigt pour les disjoindre, mais elles reprennent immédiatement leur position.

Huit heures vingt-deux: une larme tombe de l'œil droit. Trois minutes après, une autre larme plus grosse tombe de l'œil gauche; un peu de li-

Digitized by Google

quide de même nature s'écoule en même temps de la narine correspondante. Je prends alors la main droite et la porte en dehors ; même flexibilité de cire dans le membre, mais cette fois il reste dans la position donnée, la main gauche gardant sa position première.

Huit heures trente-cinq : l'extatique pousse un soupir, fait un mouvement de tout le corps en arrière, mouvement de surprise ; puis elle rejoint les mains dans l'attitude de la prière, les doigts légèrement entrelacés par leurs extrémités. Deux minutes après, je sépare de nouveau les mains en portant la droite en dehors, mais elle revient lentement s'appliquer sur la gauche, en une dizaine de secondes, sans entrelacement des doigts.

Cinq minutes viennent de s'écouler : les yeux de la jeune fille sont agités ; ils se ferment et s'ouvrent plusieurs fois ; puis l'extatique fait un mouvement d'effroi en arrière, en disjoignant les mains et ouvrant les bras, elle pousse en même temps un cri de peur ; elle rejoint ensuite les mains, les doigts un peu entrelacés, le pouce gauche sur le pouce droit ; les mains sont horizontales, comme appuyées sur les genoux, sans toutefois les toucher. Louise a repris son attitude de contemplation, toujours assise sur sa chaise et immobile comme une statue.

Vers neuf heures, l'extatique fait un mouvement du corps en avant, comme si elle apercevait quelque chose de nouveau ; elle relève en ce moment les mains dans la position du prêtre au pied de l'autel ; puis elle retombe dans son immobilité habituelle. Quelques minutes après, j'abaisse les

Digitized by Google

mains, en les plaçant horizontalement; elles sont toujours d'une flexibilité de cire et gardent la position donnée. Puis, voulant ausculter la poitrine, je les abaisse jusque sur les genoux; elles y restent.

Neuf heures douze : la jeune fille se tourne un peu à droite, relève les mains, puis les disjoint un peu pour les rapprocher quelques secondes après, les tenant presque horizontalement. Tous ces mouvements sont naturels, non précipités. Au bout de cinq minutes, Louise s'incline un peu à gauche, en paraissant fixer quelque objet avec une suprême attention; puis, pivotant légèrement à droite, elle se recule en arrière sur sa chaise, en poussant un cri étouffé, mélange d'étonnement et de frayeur; en même temps, elle écarte les mains, puis reprend sa position d'immobilité et de contemplation. Je prends alors la main gauche, et je l'étends en avant et horizontalement avec le reste du membre; puis je lâche et de suite le membre tombe avec une certaine lenteur sur le côté gauche de la chaise, en position presque verticale, et il reste là, tandis que la main droite conserve sa position première.

Neuf heures vingt : Louise semble voir une scène qui la préoccupe; elle la fixe plus attentivement, puis elle se retire un peu en arrière avec un mouvement de saisissement. Elle relève alors la main gauche, comme pour la rejoindre à la main droite, mais elle l'arrête en route pour la laisser en position horizontale sur un plan inférieur à la droite, dont elle est écartée de trente centimètres.

Neuf heures trente-cinq : l'extatique cligne fréquemment des yeux. Deux minutes après, elle fait

Digitized by Google

un mouvement de surprise et d'effroi, en se soulevant un peu sur sa chaise, pousse un cri étouffé, ouvre les bras en les élevant, puis elle joint les mains, les doigts entrelacés, et les repose sur ses genoux.

Neuf heures quarante : elle paraît avoir peur et fait un mouvement d'effroi. Elle pousse un cri qui me fait frissonner, puis disjoint les mains en portant la gauche en avant ; bientôt elle reprend sa position immobile et joint les mains comme auparavant. Vers dix heures, elle se retire encore en arrière comme effrayée. J'ai vu venir ce mouvement, moins brusque que les précédents. Cinq minutes après, elle porte le tronc un peu en avant, paraît inquiète et disjoint ses mains un instant. On aperçoit un redoublement d'attention sur son visage.

Dix heures seize : Louise se retire en arrière sur sa chaise : mouvement d'effroi et de douleur. Elle pousse plusieurs cris plaintifs et étouffés, écartant les mains dans l'attitude de la supplication pendant quelques secondes, puis elle les rapproche. Tous ces mouvements qui de temps à autre viennent interrompre son immobilité, ne durent pas plus de vingt à trente secondes. Au bout de quatre minutes, elle ferme souvent les yeux et les tient fermés plus longtemps que d'habitude pendant quelques secondes ; il semble qu'elle réfléchit profondément. Elle soulève un peu ses mains entrelacées, puis redevient immobile.

Dix heures vingt-quatre : Louise s'agite un peu sur sa chaise, soulève ses mains plus attentive, disjoint ses doigts entrelacés, et prend l'attitude d'une

Digitized by Google

adoration profonde. A dix heures trente, elle remue les lèvres un instant, comme si elle parlait intérieurement. Les mains reposent sur les genoux. Vers onze heures, l'extatique fait un mouvement de peur à deux reprises ; elle écarte les mains, puis les joint en les élevant et les appliquant contre sa poitrine. A onze heures dix-sept, mouvement du tronc en avant, cri étouffé de surprise et d'effroi. Quelques minutes avant de quitter Louise pour aller déjeuner au château de Scailmont, je sépare les mains ; elles conservent la position donnée et obéissent toujours à mon impulsion avec la flexibilité de la cire.

Les détails précédents, je l'avoue, sont un peu longs et minutieux, mais ils sont nécessaires pour donner une idée de la forme réelle de l'extase et préciser certains faits qui serviront plus tard à la discussion des phénomènes. J'ai pu aussi, pendant cette séance, compléter mes observations du mois d'octobre dernier et en faire de nouvelles.

L'extase de cette matinée m'a semblé moins profonde que celle du 23 octobre ; les clignotements des yeux ont été beaucoup plus fréquents ; les globes oculaires ont toujours été convulsés en haut et à droite, la pupille cachée en partie sous la paupière supérieure : je n'ai pas remarqué le moindre strabisme. On voit que l'extase est essentiellement active, en rapport avec un tableau de scènes invisibles que Louise a devant elle, et dont la contemplation l'absorbe en entier, en la faisant passer par les sentiments divers d'étonnement, d'effroi, de commisération et de douleur.

Digitized by Google

J'ai observé que, depuis le commencement de l'extase, le sang a coulé en moindre quantité, puis a fini par s'arrêter ; ce qui est habituel d'après les dires des témoins ordinaires. Le nombre des respirations par minute a été régulièrement de 18 à 20 pendant toute la matinée ; le pouls à 100 environ. La respiration est très-visible à l'œil et très-appréciable à la main appliquée sur la poitrine.

Louise a toujours la couronne douloureuse ; j'ai pu le constater avant l'extase. En la touchant légèrement du bout des doigts sur tout le tour de la tête, j'ai pu provoquer visiblement de la douleur, mais la région du vertex reste indolente. Avant mon arrivée et durant la nuit, le sang a coulé sur la couronne. J'ai interrogé Rosine à ce sujet : sur le désir de Louise, elle avait nettoyé le front avant sept heures du matin. Le sang coulait sur le front et les tempes. Rosine m'affirme que, depuis le 24 avril 1868, le sang a coulé à la tête une dizaine de fois ; il coule en fort petite quantité et beaucoup moins qu'aux extrémités. Elle n'en a jamais vu dans les cheveux. J'ai examiné le front avec soin ; les petits boutons d'acné, qui existaient il y a six mois au bas du front, persistent encore. Je vois au milieu d'eux quatre petits points espacés, recouverts d'une petite croûte de sang desséché, de la grandeur environ d'une grosse tête d'épingle. J'enlève une de ces croûtes; il sort immédiatement de la peau sous-jacente une gouttelette de sang liquide qui se fige bientôt sur place pour former une nouvelle croûte. J'examine attentivement à la loupe la surface hémorrhagipare : la peau est intacte,

Digitized by Google

sans érosion; elle offre en cet endroit une petite surface triangulaire, très-nettement dessinée; c'est un véritable triangle isocèle, dont la base est en bas, et dont les côtés ont un millimètre environ. Ce petit triangle présente une teinte rouge, lors même que la surface est bien essuyée et à sec. Cette coloration disparaît par la pression pour revenir immédiatement après. Le sang que j'ai fait sourdre ne sortait que très-lentement. Rosine me dit que le sang coule du front, comme si c'étaient des piqûres d'épingle; elle n'en a jamais vu sortir sous les cheveux; elle croit qu'il ne vient que du front (1).

Je l'interroge sur le régime de sa sœur. Louise ne mange jamais le vendredi; il lui est absolument impossible de prendre de la nourriture ce jour-là; elle mange les autres jours et plus que dans les

(1) J'ai eu l'occasion d'observer trois fois le saignement de la tête. Sous les cheveux, qui sont imprégnés de sang, et agglutinés entre eux, il est difficile d'étudier l'état de la peau; mais il est naturellement fort aisé de l'examiner au front. On n'y observe aucune apparence d'ampoule, aucune dénudation du derme, aucun changement de couleur à la peau. On voit sourdre le sang par douze ou quinze points disposés circulairement sur le front. Un bandeau large de deux travers de doigt, couronnant la tête en passant par le milieu du front, à égale distance des sourcils et de la racine des cheveux, couvrirait toute la zone saignante. Cette zone est légèrement turgescente, elle est le siége d'une sensation douloureuse que la pression augmente. Quand on examine les points saignants avec un verre grossissant, on reconnaît que le sang filtre à travers de petites éraillures de l'épiderme. La plupart de ces éraillures ont une forme triangulaire, on dirait d'une piqûre de sangsue, mais d'une sangsue presque microscopique, car ces éraillures sont à peine visibles à l'œil nu. D'autres éraillures sont semi-lunaires, d'autres encore sont tout à fait irrégulières (Dr Lefebvre).

Digitized by Google

premiers temps de la stigmatisation. Elle prend un peu de café le matin, de la soupe à midi avec quelques petits aliments : elle mange très-peu le soir, se contente de quelques légumes ; elle ne mange jamais de viande : *ça lui fait mal.*

D'après Rosine, les extases se reproduisent toujours de la même manière. « C'est toujours la même chose, me dit-elle ; Louise ne nous en parle jamais, et nous aussi, nous ne lui en parlons pas, *nous faisons semblant de rien.* Elle se porte très-bien et m'a soignée tout le temps de ma maladie. »

Pendant ma longue séance de la matinée, j'ai pu causer aussi avec la mère de Louise. Elle venait de temps à autre se placer à la porte de la chambrette devant sa fille en extase : spectacle fréquent pour elle et qui lui semble toujours extraordinaire. J'avais gagné les bonnes grâces de la mère Lateau, en causant la veille de sa longue maladie et en lui indiquant quelques remèdes, de sorte qu'elle me considérait comme un ami de la maison ; et cette bonne femme me disait tout naïvement : *—Dites-moi, monsieur, vous n'avez jamais vu des choses comme ça ? — Non, mère. — Il y a de mauvaises personnes,* ajoutait-elle, *qui disent que c'est moi qui en suis cause. — Vous pouvez,* lui dis-je, *être parfaitement tranquille à ce sujet. Voyez-vous, mère, c'est le bon Dieu qui fait cela. — Ah ! oui, monsieur,* répliquait-elle, *je crois bien comme vous qu'il n'y a que le bon Dieu qui peut faire des choses comme ça.*

En ce moment, j'étais ému jusqu'aux larmes, en entendant parler ainsi la mère de Louise ; et moi, avec toutes mes études, mon diplôme de médecin

Digitized by Google

et de professeur, j'étais heureux de confondre ma foi avec celle de cette simple femme qui, avec un admirable instinct, formulait le même *credo* sur ces phénomènes extraordinaires dont sa propre fille est le sujet et dont elle est chaque semaine le véridique témoin. Puis, la mère de Louise ajoutait qu'elle ne connaissait pas de défauts à sa fille, qu'elle avait toujours été fort contente d'elle. « Elle est très-pieuse, me dit-elle, elle a toujours eu beaucoup de religion ; *elle a toujours été bien pour l'Eglise ;* elle n'a jamais songé à se marier ; elle est complétement innocente. » Et j'écoutais avec bonheur cet éloge de l'extatique tombant de la bouche même de sa mère ; la pauvre femme, en me disant que Louise *avait été toujours bien pour l'Eglise*, ne se doutait pas de la beauté et de la justesse de cette parole, à côté même de sa fille extatique versant son sang à cette heure pour glorifier l'Eglise par une assimilation miraculeuse au sacrifice de la croix.

Vous n'avez jamais réveillé Louise, dis-je à la mère Lateau, pendant ses extases ? — Non, monsieur, me répondit-elle, *je n'ai pas le pouvoir de la rappeler*. — Je suis étonné de trouver le mot de rappel dans sa bouche, mais je comprends que son éducation a été faite sur ce point, attendu qu'elle a déjà assisté nombre de fois à ce fait extraordinaire. Essayez tout de même, lui dis-je, et en même temps je lui fais faire l'expérience, mais la pauvre femme a beau crier : Louise ! Louise !... l'extatique reste immobile et ne revient pas. J'avais déjà constaté un peu auparavant que j'en étais au même point :

Digitized by Google

j'avais eu beau la secouer, lui crier : Louise ! lui commandant même à haute voix au nom de la sainte Eglise : je n'avais pas eu plus de savoir et de puissance que la mère Lateau. Elle me confirme de nouveau l'état physiologique des périodes menstruelles de l'extatique : tout est parfait sous ce rapport ; elles ont même coïncidé plusieurs fois avec les vendredis sans contrarier en rien les phénomènes.

J'ai pu obtenir de Louise quelques renseignements en réponse à diverses questions que je lui ai faites avant l'extase. Elle m'a avoué avoir été avertie par révélation, avant le 24 avril 1868, de ce qui devait lui arriver : elle savait qu'elle aurait quelque chose, mais elle n'en connaissait pas la nature. Auparavant elle n'avait jamais entendu parler de sa *maladie ;* elle sait maintenant que d'autres personnes l'ont eue. — « On m'a parlé, dit-elle, de Marie de Moerl et de saint François. » — Elle ne connaît saint François d'Assise que par son manuel du tiers-ordre. Je lui ai demandé si au début il lui avait été présenté dans quelque vision un calice ou une double couronne de fleurs et d'épines : elle m'a affirmé que non (1). Je l'ai aussi interrogée discrètement sur ce qu'elle voit pendant les extases du vendredi : ce sont les scènes de la Passion. Elle voit toujours Notre-Seigneur et la sainte Vierge avec la même figure. Tous les deux

(1) Chez plusieurs stigmatisées, les prodromes de la stigmatisation ont consisté dans la présentation d'un calice, ou de la double couronne, témoin Catherine de Racconigi et Véronique de Julianis.

Digitized by Google

ressemblent à *des images qu'elle a vues*. Au commencement, elle voyait le sainte Vierge avec une couronne de fleurs sur la tête. Elle a vu les Apôtres au Jardin des Olives, mais elle ne sait pas les distinguer. Elle voit aussi Notre-Seigneur au milieu des soldats : elle ne l'a pas vu passer en jugement.

Je demande à Louise si, en dehors des vendredis, elle n'a pas eu d'autres *pertes de connaissance*, car c'est ainsi que je lui parle de ses extases. Il lui en est arrivé une le jour de Pâques. — Je savais que, quelques mois auparavant, elle avait été l'objet du *siége diabolique*, pour parler le langage des théologiens : on m'avait dit qu'elle était battue la nuit par le diable. En réponse à cette question, Louise m'a avoué avoir été très-éprouvée, il y a quelque temps, pendant un mois entier ; elle était pendant la nuit renversée de son lit à terre et souffrait beaucoup à ce moment. Elle souffrait plutôt qu'elle n'était battue.

Interrogée sur la manière dont elle sort de l'extase, lorsqu'elle en reçoit le commandement, elle m'affirme n'entendre que très-rarement la voix du supérieur qui la rappelle. — Habituellement, me dit-elle, *ça disparaît*, et voilà comme je suis rappelée. — Elle ignore du reste toutes les évolutions qu'elle fait chaque vendredi pendant ses extases ; elle ne sait pas qu'elle se prosterne, qu'elle se crucifie, s'agenouille, s'assied et prend toutes les attitudes précédemment décrites. On la laisse, bien entendu, dans une complète ignorance à cet égard.

J'avais quitté la chaumière avant midi et j'y rentrais quelques minutes après deux heures. Louise

Digitized by Google

venait de se prosterner; elle est couchée à terre sur le côté gauche, immobile, les yeux fermés, dans la position d'une personne qui dort, tout le corps en demi-cercle. La joue gauche touche le sol. L'extatique semble ne pas respirer. Sa poitrine n'offre aucuns mouvements bien visibles ; on dirait qu'elle est sans vie. Toutefois, en mettant mes doigts devant sa bouche, je sens une haleine chaude et je compte 18 respirations à la minute. La figure reste colorée, mais la belle expression de l'extase a disparu, ses traits ont perdu toute physionomie.

Je trouve dans la chambrette trois ecclésiastiques qui sont là depuis midi. Louise n'a pas cessé d'être en extase ; elle s'est agenouillée à une heure quarante pendant six minutes, les mains d'abord jointes, puis un peu écartées ; ensuite elle s'est remise sur sa chaise pour se prosterner à deux heures. Au moment du prosternement, elle a poussé un cri étouffé.

On savait, par des expériences antérieures, que Louise, pendant ses extases, possédait le don de reconnaître les reliques et les objets bénits. On m'avait invité à les répéter pour les vérifier par moi-même ; ce que j'avais déjà fait dans la matinée, pendant que j'étais seul. Voici ces expériments : je prends d'abord le grand chapelet de bois de Louise, je le lui présente en masse sur la bouche, puis je lui fais baiser le crucifix : à chaque fois elle sourit en aspirant et en faisant entendre comme un frémissement de bonheur ; même résultat soit avec mon propre chapelet, soit avec un petit crucifix indulgencié que je portais sur moi. Je fais la contre-

Digitized by Google

épreuve en lui faisant baiser des objets non bénits, comme mon portefeuille : elle ne sourit pas. Il faut, pour que ces expériences réussissent, que les objets bénits soient mis en contact avec la bouche. Mes premiers essais avaient échoué, parce que je m'étais contenté de toucher ses mains avec les objets bénits ou de les présenter devant sa figure, à deux pouces de distance.

A mon retour à la chaumière, MM. les ecclésiastiques qui m'avaient remplacé me prient de répéter ces expériences, pendant que Louise est prosternée. Voici comment je procède : Je prends le bras gauche et le soulève de terre, en le mettant en position presque verticale ; puis je l'abandonne et il retombe immédiatement avec bruit comme un corps lourd et inerte. Tous les membres du reste sont excessivement souples, et, à ce moment, ils sont en résolution complète sans raideur ni catalepsie. Je répète deux ou trois fois cette expérience : c'est toujours le même résultat. Je cherche dans ma poche un objet non bénit pour le mettre dans la main de l'extatique, le bras levé verticalement ; je ne trouve qu'un cigare et nonobstant je le lui mets dans la main. Ses doigts restent inertes et immobiles sans saisir l'objet. J'abandonne le membre qui tombe à terre comme ci-devant. Puis, je lui mets entre les doigts mon propre chapelet : dès que l'objet bénit a touché la main, les doigts, auparavant en pleine résolution, se ferment et saisissent le chapelet comme par un mouvement nerveux. J'abandonne alors le bras que je soutenais en position verticale : il reste immobile et raide

Digitized by Google

comme une colonne. Je le laisse ainsi pendant plus de trente secondes; puis je retire brusquement l'objet bénit. Aussitôt le bras tombe lourdement à terre; la contraction musculaire a disparu pour faire place à la résolution la plus complète.

Un de ces messieurs me présente alors un crucifix contenant du bois de la vraie croix. L'expérience est décisive : l'extatique saisit le crucifix, tient le bras levé; on retire l'objet de ses doigts et le bras tombe. Un autre me passe un petit morceau de papier plié en carré long de la grandeur d'un coupon d'action de chemin de fer, contenant une parcelle de reliques du curé d'Ars : même expérience, même résultat. Je fais la contre-épreuve en taillant sur un journal un carré de papier de même forme et de même dimension. Je lève le bras et je mets le papier entre les doigts; ils restent flasques et inertes; je lâche le membre qui retombe avec le papier. Je fais baiser de nouveau à l'extatique devant ces messieurs mon petit crucifix indulgencié, et sur cette figure inanimée, *d'où l'extase a disparu*, apparaît un sourire et un frémissement de bonheur.

Vers les trois heures, comme d'habitude, Louise se met en croix. Son corps couché jusqu'alors sur le côté, comme une masse inerte, se met brusquement sur sa face antérieure à plat ventre, puis l'extatique reste immobile, la figure appliquée directement contre terre, les bras étendus en croix, le pied droit reposant par son dos sur la plante du pied gauche.

Je fais alors les expériences suivantes : je prends

Digitized by Google

un des bras et le porte en avant, en rasant toujours le sol, puis je l'abandonne; il revient immédiatement à sa position d'angle droit avec le corps. Je le porte en arrière et il revient encore de lui-même à la position première de crucifiement. Je sépare les pieds en les portant à une petite distance l'un de l'autre : ils reprennent aussitôt leur position. Je change les pieds de place, mettant le pied droit sous le pied gauche : l'extatique les remet immédiatement et brusquement en position voulue. Il m'est facile de constater dans ces expériments que les membres ne sont plus en état de laxité complète comme dans le prosternement : j'ai senti dans les mouvements imprimés une certaine résistance, toutefois sans raideur.

Je tenais à voir si l'extatique possédait la faculté de discerner les reliques et objets bénits aussi bien pendant le crucifiement que pendant le prosternement. Je répète dans les mêmes conditions les expériences déjà faites avec le crucifix contenant du bois de la vraie croix, avec les reliques du curé d'Ars, mon chapelet et ma petite croix : elles réussissent exactement comme la première fois. Je fais plusieurs contre-épreuves avec des objets non bénits : résultat négatif, le bras tombe immédiatement sans retenir ces objets. Puis, un ecclésiastique me passe un petit morceau de papier carré contenant une parcelle de la chasuble de saint Ulric, évêque d'Augsbourg : je lève le bras et passe dans les doigts de l'extatique l'objet confié. Aussitôt les doigts se contractent pour saisir l'objet et le bras reste élevé comme une colonne immobile. Au bout

Digitized by Google

de quelques instants, je retire la relique vivement : le bras tombe incontinent. Puis je cherche une pièce d'or dans mon porte-monnaie : c'est un *Victor-Emmanuel :* je la mets dans la main de l'extatique : ses doigts restent immobiles. J'abandonne le membre, tout tombe, et le bras et la pièce frappée à l'effigie de ce triste monarque. A ce moment un ecclésiastique français me donne un napoléon, m'affirmant d'avance que l'extatique le retiendra. Je fais l'expérience : Louise serre les doigts sur la pièce et tient son bras levé. La pièce était au millésime de 1862. Je fais la contre-épreuve avec un autre napoléon; la pièce n'est pas retenue et le bras tombe. Au dire de l'ecclésiastique français, le premier napoléon était une pièce qu'il avait fait bénir à Rome par un prêtre thaumaturge.

J'avais remarqué que pendant le prosternement les mains étaient redevenues chaudes; mais elles se sont notablement refroidies pendant le crucifiement. Pendant tout ce dernier acte, l'extatique est restée complétement immobile. Au bout de cinq quarts d'heure, elle se lève subitement en poussant un cri, et reste à genoux les mains jointes. Elle est tournée vers l'occident en face du lit de sa mère. Les yeux se sont largement ouverts avec leur position habituelle. L'extase a reparu sur sa figure avec toute sa beauté.

Pendant que Louise est à genoux dans l'attitude de la prière, M. le chanoine de Haerne lui met une goutte d'eau bénite sur la bouche : l'extatique sourit immédiatement. Je répète l'expérience : même résultat. Quelques minutes après, M. l'abbé

Digitized by Google

Boóm, prélat domestique de Sa Sainteté, veut essayer de la rappeler au nom du pape : l'extatique reste insensible à ses sommations. Puis, je présente à Louise *à un pouce de distance* de sa bouche le crucifix de son propre chapelet : elle se met aussitôt à sourire. Elle reconnaît aussi *à deux pouces de distance* le crucifix contenant du bois de la vraie croix. L'ecclésiastique anglais nous dit que cette parcelle de l'arbre divin vient d'un morceau de la vraie croix qui avait été mis dans les fondements de l'église de Dunday en Écosse par Richard Cœur-de-Lion.

D'après la marche connue de l'extase, Louise ne devait pas tarder à se lever et à s'asseoir sur sa chaise, à sa place habituelle. Le siége était à sa gauche ; je le prends et le mets en arrière de l'extatique. A cinq heures moins vingt, Louise se lève et sans se retourner va s'asseoir sur la chaise qui venait d'être déplacée. Cette expérience que j'avais proposée, avait été faite plusieurs fois d'autres vendredis et avait toujours réussi. M. le curé rentre bientôt et fait assister les spectateurs au rappel de l'extatique. Louise ! lui dit-il, et aussitôt elle revient à elle-même. Je lui demande alors ce qu'elle a vu pendant son extase : ce sont toujours les lumières et les scènes de la Passion. — Avez-vous vu quelque chose de nouveau? ajoutai-je. — J'ai vu aujourd'hui saint Joseph, me répond-elle. — Nous étions dans l'octave de la fête du patronage de ce grand saint.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

Troisième visite à Bois-d'Haine, 30 avril 1869.

Huit jours après, je revenais à Bois-d'Haine, après avoir visité Aix-la-Chapelle et Cologne. J'avais vénéré les reliques insignes qui s'y trouvent, admiré la basilique de Charlemagne, surtout le fameux dôme, le plus beau monument de l'art gothique, et cependant je retournais à la chaumière de Louise avec plus d'empressement encore pour y voir quelque chose de bien plus merveilleux.

Quand on quitte le chemin de fer à Manage, on trouve immédiatement, au sortir de la gare, une large et grande route qui conduit à Fayt. Il faut environ vingt minutes pour arriver à la chaumière de Bois-d'Haine. On passe devant le château de Scailmont que l'on aperçoit à gauche, au fond d'une allée de grands peupliers : c'est la demeure du ministre d'État. Presque vis à vis se trouve, sur le bord de la route à droite, une petite chapelle votive en l'honneur de Notre-Dame-de-Bon-Secours, érigée en 1852 par madame la baronne de Kerpen,

Digitized by Google

née de Wautier. Cent mètres plus loin, il faut quitter la grande route et prendre à droite entre deux maisons. Le nouveau chemin se bifurque presque immédiatement : il faut suivre celui de gauche, qui descend et ondule au milieu de prairies et de terres labourables, bordées tout le long de grands peupliers du Canada. Puis le chemin s'élève, et bientôt vous apercevez à une portée de fusil, à travers un rideau d'arbres, une chaumière blanchie à l'instar de toutes les chaumières flamandes : c'est la maison bénie de la famille Lateau. Le chemin vient déboucher sur la route de Bois-d'Haine à Fayt : à l'intersection se trouve une auberge contre laquelle est bâtie une petite chapelle dédiée à saint Hubert à la date de 1755. Prenez à droite le chemin qui descend à la voie ferrée : la chaumière de Louise est sur le côté gauche, à cent pas de la chapelle et à quelques mètres de la route. Cent pas plus loin, passe le chemin de fer de Manage à Mons ; la chaumière se trouve tout à fait isolée entre la chapelle et le railway.

La maison de Louise consiste, comme je l'ai déjà dit, en un simple rez-de-chaussée divisé en deux pièces. Depuis quelques mois, M. Dupont la fait généreusement agrandir à ses frais, ce qui, après achèvement complet, doublera la maison en arrière, en donnant deux chambres de plus. La chaumière est aujourd'hui à peu près carrée, mesurant une dizaine de pas en tous sens. Elle est bâtie sur une parcelle de terrain de dix mètres de large et de vingt de profondeur. Derrière la maison se trouve un petit jardin qui se termine au chemin de fer en

Digitized by Google

le surplombant de trois ou quatre mètres : c'est là toute la fortune de la famille.

Le jeudi 29 avril, vers une heure de l'après-midi, je frappais de nouveau à la porte de la chaumière. Je ne trouve que la mère Lateau et Rosine ; Adeline était en journée ; Louise était sortie pour aller faire une commission au village voisin de Fayt-lès-Manage, mais elle rentra au bout de quelques minutes et nous voici bientôt en conversation. Je lui parle de mon voyage à Aix-la-Chapelle et à *Cologne*, surtout des reliques insignes : ce que je lui raconte paraît vivement l'intéresser. Puis j'examine les stigmates. Louise enlève les mitaines qu'elle porte constamment : je constate sur le dos de la main droite et toujours au même endroit une ampoule pleine, circulaire, un peu plus grande qu'une pièce de cinquante centimes ; à la paume, je ne vois qu'une rougeur diffuse de forme à peu près ronde. Au creux de la main gauche se trouve une ampoule irrégulière, oblongue, avec quelques éraillures de la peau autour ; sur le dos de la main, tache rouge avec une petite croûte sèche au milieu, de la dimension d'une lentille ; la peau est un peu plissée sur les bords. Je n'examine ni les pieds ni le côté. Sur le front, on ne voit aucune trace des petites impressions rougeâtres et triangulaires que j'avais vues huit jours auparavant.

Au bout de vingt minutes, je quitte la chaumière pour aller voir M. le curé. Bientôt je suis rejoint par Louise et Rosine : elles me disent qu'elles vont à l'église préparer les autels pour le Mois de Marie. Je les laisse passer devant. Louise marche vite, en

6.

Digitized by Google

épaulant à droite. On m'a dit que cette démarche défectueuse tenait à un coup de corne de vache que Louise aurait reçu sur le côté, il y a plusieurs années.

Le lendemain, vendredi 30 avril, j'arrivais encore à sept heures du matin à la chaumière. Je trouve Louise assise sur son fauteuil de paille, occupée à tricoter un bas de grosse laine grise ; elle avait fait un premier rang de mailles. Elle s'est à peine couchée sur son lit la nuit dernière ; elle a été obligée d'en passer la plus grande partie, assise sur son siége ; il lui est à peu près impossible de rester dans son lit dans la nuit du jeudi au vendredi. En vain son confesseur extraordinaire, le père Huchant, rédemptoriste, le lui a-t-il ordonné formellement : elle a voulu lui obéir à plusieurs reprises, et cette nuit même ; malgré sa bonne volonté et la soumission exemplaire dont elle donne des preuves incessantes, elle n'a pu obéir qu'imparfaitement à l'ordre donné.

Je savais, d'un autre côté, que le P. Huchant lui avait enjoint de lutter de toutes ses forces, dès la veille même du vendredi, contre le travail psychique qui s'opère en elle ; c'est pourquoi je l'avais trouvée hier allant faire une course à Fayt-lès-Manage et s'occupant des préparatifs du Mois de Marie ; c'est pour cette raison que je la trouvais ce matin même en train de tricoter un bas, service commandé : son confesseur lui avait expressément enjoint de combattre et de repousser, surtout dès le matin du vendredi, une heure avant la suspension des sens, toutes les impressions qui pouvaient l'as-

Digitized by Google

saillir; mais cette lutte devait être impuissante contre l'ange de l'extase.

Louise tricote avec ses mains ensanglantées; le sang coule plus abondamment que de coutume, fourni par les stigmates dorsaux droit et gauche et par la paume de la main gauche. Les pieds n'ont pas donné de sang depuis trois ou quatre semaines; ce matin, il en coule par le dos du pied gauche. Louise me dit qu'elle perd aussi du sang par le côté; comme d'habitude, les hémorrhagies diverses ont commencé après minuit. La couronne sanglante ne s'est pas reproduite. J'inspecte le front avec soin : aucune trace des petits stigmates triangulaires. Toutefois la couronne de la tête est très-douloureuse au toucher. Louise continue à faire son bas, les yeux presque toujours fixés sur les mailles; de temps en temps elle les arrange et semble les compter. On voit que la pauvre enfant fait tous ses efforts pour y attacher son esprit, mais visiblement il est ailleurs. De temps à autre, elle repose ses mains sur ses genoux sans quitter son ouvrage, lève les yeux au ciel, passe une main sur son front comme si elle y souffrait; puis elle reprend immédiatement son travail.

J'avais prévenu Louise que je ne voulais pas la déranger et la faire causer; je tenais à étudier à fond et en silence les prodromes de l'extase, et je me tenais de côté en sentinelle d'observation, guettant tous les mouvements de la jeune fille. Elle faisait tous ses efforts pour appliquer son attention à son travail manuel et le bien faire. Rosine entre au bout d'un quart d'heure dans la chambrette : Louise

Digitized by Google

lui demande des nouvelles d'une pauvre femme hydropique à laquelle elle s'intéresse. Comme le sang coulait toujours de ses mains et tachait son ouvrage, je dis à ce moment à Louise : — Votre bas ne sera pas propre. — Oh! monsieur, me répondit-elle, ça ne fait rien. — Puis, m'adressant à Rosine : — N'est-ce pas, lui dis-je, lorsque votre sœur se porte bien, elle fait beaucoup mieux son bas? — Oh! oui, monsieur, vous avez bien raison, car elle travaille fort vite. — Et voici que, sur cette simple observation, Rosine partie, je vois Louise s'efforcer de tricoter beaucoup plus vite, comme si elle était en bonne santé. Peine inutile : les doigts sont gauches; ils manœuvrent difficilement, et comme par mouvements convulsifs. On voit bien que l'extatique n'est pas à son ouvrage; elle continue à se reposer par moments, levant les yeux au ciel, puis reprend son travail. Sa figure animée n'a point l'aspect naturel de la veille. Je la vois soupirer; elle paraît souffrir. Je lui demande alors si elle souffre réellement : *Oh! oui*, *monsieur*, me répond-elle, *mais ça ne fait rien*.

Il est près de huit heures moins un quart. Louise a continuellement les yeux baissés sur son ouvrage. Elle fait tous ses efforts pour regarder ses mailles avec une espèce d'attention. Elle se repose un instant avec un air de souffrance, puis reprend son bas. A ce moment, j'avais détourné un instant les yeux d'elle pour écrire sur mon calepin. Je la regarde : elle vient de tomber subitement en extase; les yeux fixes levés au ciel, la figure allongée ; elle est immobile sans s'être dérangée de place; elle

Digitized by Google

tient encore son bas entre ses doigts dans la position d'une ouvrière en train de le faire ; il semble qu'elle vient d'être foudroyée.

Au bout de trois ou quatre minutes, je retire le bas de ses mains, et je constate avec Rosine qu'il a été très-mal fait et que les mailles sont lâches et irrégulières. Bientôt l'extatique joint les mains étendues, le pouce gauche croisé sur le pouce droit. Je prie Rosine de déchausser le pied gauche; là, pas de traces de stigmates. Les pieds sont froids, ainsi que les mains ; le pouls est large, vibrant, à 65. La respiration est très-visible avec un soulèvement thoracique prononcé ; 18 respirations à la minute. Pendant toute la matinée, l'extase a présenté la même physionomie et les mêmes accidents que vendredi dernier ; inutile de les décrire de nouveau. Comme d'habitude, l'écoulement sanguin a diminué dès le commencement de la suspension des *sens* ; il a cessé complétement vers midi. Le refroidissement des extrémités a toujours été progressif; déjà, avant midi, les doigts étaient froids comme du marbre. Le pouls s'est élevé à 72 et à 76 pendant le reste de la matinée. Durant ce laps de temps, j'ai essayé plusieurs fois de remuer les membres pour voir s'il y avait de la catalepsie ; je n'en ai pas trouvé la moindre trace.

Il m'a été facile de vérifier pendant cette séance un fait qui ne m'avait pas encore frappé et sur lequel on avait appelé mon attention. Durant toute la matinée jusqu'au prosternement, Louise, plongée dans la contemplation extatique, paraît suivre attentivement tout un spectacle qui se déroule

Digitized by Google

devant elle. Il semble qu'elle parcourt lentement des yeux un demi-cercle sur lequel ont lieu les scènes diverses qui l'absorbent, l'effraient ou l'attendrissent. Au début de l'extase, Louise était tournée vers l'angle nord-ouest de sa chambre, et, à midi, elle avait gagné peu à peu l'angle opposé nord-est, mettant ainsi quatre heures à suivre ce parcours, en pivotant pour ainsi dire avec une extrême lenteur sur elle-même.

J'ai eu la bonne fortune de me rencontrer dans la chambrette de Louise avec le Père Séraphin. Ce religieux passioniste est un des directeurs de l'extatique ; il partage cette mission avec le P. Huchant, rédemptoriste. J'ai pu causer longuement avec cet excellent religieux : il avait lu mon rapport adressé en février à Mgr de Tournai. Il m'a été facile de comprendre que les deux religieux différaient de vues et de méthode dans l'appréciation des faits.

Le Père Séraphin a vu Louise Lateau le jour de saint Joseph : c'était un vendredi. Ce jour-là, l'extatique s'est agenouillée vers les deux heures, les mains jointes et le corps tellement penché en avant qu'évidemment il n'était pas en équilibre ; Louise a gardé cette position pendant trente-trois minutes. Le Père a voulu, séance tenante, figurer devant moi cette position ; il lui a été impossible de la garder un seul instant sans prendre un point d'appui. Je tiens de sa bouche un fait bien extraordinaire dont il a été témoin : Mgr l'évêque de Namur était venu ce jour-là à Bois-d'Haine ; l'extase, comme d'habitude, venait de se terminer vers les

Digitized by Google

six heures du soir, lorsque tout à coup Louise est prise d'affreuses contorsions, renversée sur le dos, et sa tête vient frapper le sol entre les pieds de l'évêque et du Père Séraphin. Celui-ci lui fait immédiatement un signe de croix sur le front, tout cesse; les contorsions n'avaient duré qu'un instant. Louise demande alors à parler en particulier au Père passioniste et lui avoue qu'elle vient d'être saisie par le démon qui l'a renversée à terre. Le Père Séraphin m'a affirmé avoir fait porter dès lors des reliques à l'extatique, et depuis ce moment les phénomènes diaboliques *auraient disparu*. M. le curé m'a aussi raconté que, pendant le siége diabolique dont j'ai parlé plus haut, Louise avait été jetée une nuit violemment contre un des barreaux de sa couchette en fer ; il en était résulté une forte contusion à la figure.

J'ai répété devant le Père passioniste quelques expériences de vendredi dernier. L'extatique a souri à mon petit crucifix et à la relique de saint Ulric dont une parcelle m'avait été laissée par le prêtre anglais. Elle reconnaît aussi par le même procédé une relique de Catherine Emmerich qu'on m'avait donnée à expérimenter. Je touche ses lèvres du bout du doigt trempé dans un peu d'eau naturelle ; Louise reste immobile ; je fais la contre-épreuve avec de l'eau bénite ; elle se met à sourire. Le Père Séraphin lui fait aussi baiser une relique de la vénérable Marie d'Agreda qu'elle reconnaît immédiatement.

Vers les neuf heures et demie, le Père passioniste rappelle Louise : c'est la troisième fois que je suis

Digitized by Google

témoin de ce fait extraordinaire : il a toujours lieu dans les mêmes conditions. Le Père Séraphin est déjà venu cinq ou six fois les vendredis, et à chaque vendredi il l'a rappelée deux fois. Je laisse le religieux en conférence spirituelle avec l'extatique. Je m'échappe pour aller déjeuner au presbytère et, au bout d'une heure, j'en reviens avec deux Pères maristes de Valenciennes. Je les fais entrer dans la chaumière pendant quelque temps, à leur grande joie, malgré la sévérité des ordres donnés à la famille et à M. le curé. Louise est retombée en extase. Je répète devant eux l'expérience de l'eau bénite, l'extatique sourit aussi au crucifix du chapelet du Père Touche, mariste.

J'ai causé aussi un peu dans la matinée avec la mère Lateau. Cette pauvre femme est venue plusieurs fois s'agenouiller à la porte de la chambrette devant Louise, ce dernier fruit de ses entrailles qui paraît à cette heure si visiblement béni. Quoique ce spectacle ne soit pas nouveau pour elle, elle en est toujours profondément émotionnée. Je l'ai surprise plusieurs fois à prier devant l'*orante* qui, elle aussi, est une magnifique prière. La mère et la fille prient chacune à leur manière, et la prière de la mère n'est-elle pas un véritable témoignage de la prière extraordinaire de la fille ? — Je crois bien, monsieur, me dit à un moment la bonne mère Lateau, que *c'est le bon Dieu seul qui pourrait faire des choses comme ça*. Elle répétait la même phrase que vendredi dernier, et moi, de faire chorus avec elle. La mère Lateau m'a affirmé que toutes les fois que Louise se prosterne, elle ne se fait pas le

Digitized by Google

moindre mal : on n'a jamais vu sur sa figure de traces de plaies ou de contusions. Et cependant le prosternement de l'extatique est bien une chute brusque et instantanée.

Vers midi et demi, Louise pousse un cri, se jette à genoux, le tronc très-incliné sur le côté droit, la main droite étendue et presque appliquée sur la poitrine, la gauche restant dans la position habituelle de la prière, la tête en haut, suivant toujours du regard le spectacle invisible qui l'absorbe. Je ne puis pas mieux comparer cette attitude qu'à celle de Notre-Seigneur représentée dans certains chemins de croix, lorsqu'il a chuté sous le poids de l'arbre divin. Quelques instants après, je veux l'incliner davantage, puis la relever : elle résiste comme une barre de fer ; elle reste dans cette position contre toutes les lois d'équilibre pendant neuf minutes. Sur la fin, elle pousse un cri en faisant un mouvement d'effroi ; à ce moment, ses traits accusent une attention et une tristesse profondes : puis, elle se relève assez naturellement, sans précipitation, pour se rasseoir sur sa chaise dans sa position habituelle. De midi et demi à une heure, la figure prend une pâleur remarquable alternant avec des rougeurs mobiles et diffuses ; les yeux se cernent, les lèvres pâlissent : c'est probablement cet incident qui a été interprété par les observateurs qui m'ont précédé, comme étant la période d'agonie.

A une heure vingt-quatre, l'extatique pousse un soupir, se lève *aux trois quarts* sur sa chaise *sans la toucher* et fait un mouvement d'effroi : elle est res-

Digitized by Google

tée une bonne minute dans cette position que je juge à peu près physiquement impossible, puis elle se rassied.

Le prosternement a lieu à une heure quarante-six : Louise est tombée tout à coup de sa chaise sur le sol, sans s'être inclinée avec lenteur, comme je le lui ai vu faire au 23 octobre ; elle est étendue à terre, sur le côté gauche, comme ramassée et dans l'attitude d'une personne en plein sommeil. Les yeux sont fermés ; par moments, on entend sa respiration comme celle d'une personne qui dort profondément. Le pouls est toujours à 72 ; même nombre de respirations.

L'extatique se met en croix à deux heures trente-cinq par un mouvement brusque et convulsif dans la même position que vendredi dernier. Du reste cette position est invariablement la même : je constate que les bras sont assez rigides. Un ecclésiastique présent dans la chambrette me donne un petit reliquaire contenant des reliques de saint Florent : je lève le bras en mettant l'objet dans la main de l'extatique : elle le saisit et reste immobile dans la position donnée. Même résultat avec les reliques de saint Ulric, de Catherine Emmerich et du vénérable Vincent-Marie Strambi, passioniste et évêque de Macerata, mort en odeur de sainteté en 1824. Pour chacune de ces reliques pliées dans de petits carrés de papier, j'ai fait la contre-épreuve avec des enveloppes de papier semblables et vides ; la main de l'extatique ne les a point saisies et le bras est immédiatement retombé.

Louise est restée crucifiée dans la même position

Digitized by Google

pendant deux heures. Je me suis absenté une partie de ce temps, puis je suis rentré à la chaumière avant cinq heures. Je la trouve agenouillée devant le lit de sa mère, tellement inclinée en avant qu'il serait impossible à tout autre de garder cette position quelques secondes seulement : cependant l'extatique est restée ainsi immobile pendant plus d'un quart d'heure. Elle se relève après cinq heures : sa chaise avait été encore déplacée comme vendredi dernier : elle sait parfaitement la retrouver et s'y asseoir. Obligé de partir, je la quitte avant la fin de l'extase sans pouvoir lui dire adieu.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME

Dernière visite à Bois d'Haine, 12 et 13 octobre 1871.

Il y avait deux ans et demi que je n'avais vu Louise; les nouvelles avaient été rares, longtemps interrompues par la guerre. J'avais appris récemment, par une lettre de M. Dechamps, qu'elle en était arrivée à une abstinence à peu près complète. Avant de mettre la dernière main à mon étude sur la stigmatisée de Belgique, je tenais beaucoup à la revoir. Donc, le jeudi 12 octobre, j'arrivais dans l'après-midi à Manage. Je fus demander une seconde fois l'hospitalité au château de Scailmont; j'eus le bonheur d'y rencontrer M. Dechamps et M. le curé réunis. Après quelques moments de repos et de réfection, je prenais le chemin de Bois-d'Haine en compagnie de l'excellent abbé Niels.

Je trouvai Louise dans sa chambre, assise au pied de son lit; elle était probablement en prière. On lui avait annoncé mon arrivée depuis plusieurs jours; elle me reçut avec timidité et une espèce d'embarras. Il me sembla que sa figure était un peu

Digitized by Google

vieillie, moins pleine. La conversation s'engagea bientôt entre elle et moi devant M. le curé. Je me hâtai de l'interroger sur son abstinence extraordinaire, voulant la faire expliquer elle-même sur ce sujet. Louise ne mange littéralement plus depuis le 31 mars 1871 ; partant, absence complète de circulation intestinale. Toutefois elle boit quelques gorgées d'eau par semaine, et les rend en une seule fois par les voies naturelles dans le même intervalle. J'ai tenu à faire préciser la quantité ; il s'agit *de deux* cuillerées à bouche. On me pardonnera tous ces détails ; mais en présence de ce fait extraordinaire, il faut être exact, même au risque de choquer quelques oreilles. On a voulu à plusieurs reprises faire prendre à Louise un peu de nourriture solide ; elle en a beaucoup souffert et l'a toujours vomie. A côté des quelques gorgées d'eau qu'elle avale de loin en loin, il est un autre aliment qu'elle prend tous les jours, qu'elle reçoit avec bonheur et qu'elle ne rejette jamais : c'est la sainte Eucharistie. L'hostie consacrée pèse dix centigrammes, la valeur de deux grains de blé. Un peu de ce froment qui nourrit les vierges et quelques cuillerées d'eau pure par semaine, voilà donc ce qui fait vivre Louise. Sans la nourriture céleste, il est probable qu'elle ne vivrait pas. On a même essayé un jour de la priver de la sainte communion ; ce jour-là, elle tomba dans une faiblesse excessive.

Louise ne mange pas et, en outre, elle ne dort pas. Elle passe ses nuits en contemplation et en prière, agenouillée au pied de son lit. Je lui demandai si elle s'appuyait sur les barreaux de sa

Digitized by Google

couchette ; je compris, à travers sa réponse embarrassée, qu'elle ne reposait pas même sa tête. L'insomnie paraît être complète depuis plusieurs mois; deux fois par semaine, elle se met, par obéissance, un quart d'heure sur son lit, mais sans pouvoir dormir ; elle m'avoue cependant avoir joui une fois par hasard d'un peu de sommeil pendant dix à quinze minutes (1). Malgré son abstinence et son insomnie, Louise, en réalité, n'a pas maigri ; elle a conservé à peu près le même embonpoint que je lui avais trouvé en 1868 et 1869. Elle ne se sent nullement affaiblie ; le matin même, elle avait bêché et cueilli des pommes de terre au jardin avec tout l'entrain d'une bonne ouvrière ; d'autre part, malgré les hémorrhagies stigmatiques de chaque vendredi, ses fonctions périodiques continuent dans l'ordre le plus parfait. Est-il besoin de dire que Louise est incapable de fraude dans cette grave

(1) Outre l'abstinence dont je parlerai dans un chapitre à part, l'insomnie paraît être un fait habituel aux extatiques. On l'a remarquée fréquemment chez les stigmatisées. Sainte Catherine de Ricci ne dormait pas plus de quatre heures dans la totalité du mois. Marie de Moerl ne mangeait et ne dormait jamais ; sa compatriote, Domenica Lazzari de Capriana, était dans les mêmes conditions. Lord Shrewsbury, qui a fait une relation de son voyage en Tyrol en 1841, affirmait à cette époque que Domenica n'avait ni mangé, ni bu, ni dormi, depuis huit ans. — Je dormirai sept à huit heures dans un mois, écrivait Louise Biagini ; je ne me souviens plus, disait-elle encore ailleurs, depuis combien de temps je n'ai pas dormi ; je suis certaine qu'il y a des mois.

La bulle de canonisation de saint Pierre d'Alcantara mentionne que le saint ne dormit qu'une demi-heure par jour pendant quarante ans de sa vie. Pierre d'Alcantara est un de nos plus célèbres extatiques.

Digitized by Google

question de l'abstinence; qu'entourée et surveillée comme elle l'est, elle doit être à l'abri de tout soupçon? M. le curé de Bois-d'Haine et M. Dechamps m'ont confirmé tous les dires de la jeune fille par leurs propres témoignages. Il n'y a pas possibilité d'erreur dans l'espèce. Du reste, elle est extatique, et il est bien prouvé aujourd'hui que cet état extraordinaire s'accompagne souvent d'abstinence plus ou moins complète. C'est la loi et Louise la subit.

La question d'abstinence vidée, j'examinai les stigmates. Ceux du dos de la main étaient seuls accusés; encore étaient-ils sans ampoules. Arrondis, situés au même lieu d'élection, un peu moins grands qu'une pièce de vingt sols, ils étaient figurés par une simple rougeur qui tranchait sur le reste de la peau. On voyait au milieu comme une petite croûte de cicatrice. Cela ressemblait assez à la trace d'un furoncle complétement guéri. Il n'y avait aucun vestige de stigmates dans les deux paumes; rien de particulier à la couronne de la tête. Les pieds, aux dires de Louise, étaient comme les mains; elle m'assura que, depuis un certain temps, souvent il ne se formait pas d'ampoules la veille du vendredi et que le sang coulait tout de même. Sauf ces variétés d'évolution locale, la stigmatisation a eu lieu jusqu'à ce jour invariablement tous les vendredis, et l'hémorrhagie continue à se produire aux cinq plaies et à la couronne.

La nouvelle chambre de Louise, où a lieu si régulièrement ce miracle hebdomadaire, est située au rez-de-chaussée, sur le derrière de la maison; elle

Digitized by Google

est éclairée par une petite fenêtre donnant sur le jardin. Son lit est à droite en entrant, le long du mur qui regarde la fenêtre. Entre le pied du lit et le mur qui fait face à la porte, se trouve un espace libre de plus d'un mètre de longueur. C'est là que Louise passe ses nuits en prière, en regard d'un crucifix qui vient de Rome et qui a été bénit par le Saint-Père. Ce crucifix est fixé au-dessus de la tête du lit, surmonté d'une tablette qui supporte deux statues de saint Louis de Gonzague et de la sainte Vierge. Je n'ai pas aperçu sur les murs blanchis à la chaux cette grande quantité d'images que j'avais vues autrefois : les visions du ciel paraissent avoir détaché la jeune fille des images de la terre. Devant la fenêtre se trouve la couseuse américaine dont on lui a fait présent ; c'est là qu'elle passe une grande partie de la journée, occupée à faire de la couture. Louise est restée sans feu tout l'hiver de 1871 de rigoureuse mémoire, dans ce rez-de-chaussée froid et humide ; sa santé n'en a pas été le moins du monde altérée. Cependant l'habitation est malsaine : au mois d'octobre, je sentais le froid humide de cette chambre tomber sur mes épaules. Louise m'a affirmé n'avoir nullement senti le froid. Evidemment, c'est grâce à l'état extatique, qui se prononce de plus en plus, qu'elle jouit de cette insensibilité relative (1). Elle ne

(1) D'autres stigmatisées-extatiques ont présenté le même phénomène. La fenêtre de Domenica Lazzari était toujours ouverte ; elle ne pouvait supporter qu'elle fût fermée ni le jour ni la nuit, même pendant les temps les plus froids de l'hiver. Il est notoire que sa fenêtre resta ouverte pendant l'hiver de 1856,

Digitized by Google

mange pas, et pourtant elle n'a pas froid, chose physiologiquement contradictoire. C'est qu'elle vit de l'autre monde et ne laisse plus de prise aux agents d'ici-bas. Sous ce rapport, on a remarqué chez elle depuis plusieurs mois un progrès manifeste. Elle n'apporte même plus qu'une attention machinale à ses travaux de couture. Son esprit paraît de plus en plus dominé par la force mystique; c'est ainsi que je me suis rendu compte de l'accueil froid que j'en ai reçu. Occupée des choses divines, pourquoi se préoccuperait-elle d'une simple visite de curiosité?

Mon examen fait, je quitte la chaumière à la nuit tombante. M. le curé me donne rendez-vous le lendemain à six heures du matin pour assister à la communion de vendredi de Louise. Ce jour-là seulement, on lui apporte chez elle la sainte Eucharistie, à raison de son état de souffrance; les autres jours, la jeune fille communie à l'église. L'abbé Niels tenait beaucoup à ce que je fusse présent, à l'effet de constater quelques phénomènes extatiques qui surviennent chez Louise depuis plusieurs mois au moment de la communion.

Le lendemain, je sortais du château aux premières lueurs du crépuscule et j'allais au devant de M. le curé. Je l'aperçus bientôt au milieu du chemin des prés qui conduit à Bois-d'Haine, revêtu d'un surplis et portant la custode. Le sacristain le sui-

quand le thermomètre de Réaumur était descendu à plus de treize degrés au-dessous de zéro (docteur dei Cloche. *Annali universali di medicina, Milano,* 1837, — et les *Stigmatisées du Tyrol,* Paris, 1837, p. 91).

vait, tintant par moments la clochette. Je m'agenouille au passage du Saint-Sacrement, puis je me mets à suivre Notre-Seigneur, heureux de lui faire escorte en cette circonstance. Nous entrons dans la chaumière. Une petite table couverte de linges blancs avait été préparée dans la chambre avec deux cierges allumés; M. le curé y dépose les saintes espèces. Louise était à genoux au pied de son lit, les yeux fermés, immobile comme une statue. Avant de lui donner la communion, l'abbé Niels me prie d'examiner son pouls. Je vais chercher les mains de l'extatique sous la nappe blanche qui les recouvrait; elle s'y prête facilement, comme si elle en avait conscience. Le pouls était fréquent; la veille, il était à 90; ce matin, il atteignait au moins 100. Ses mains étaient ensanglantées; le bout du nez très-froid, comme glacé.

Après la communion, nous laissons Louise tranquille faire son action de grâces. Au bout de dix minutes, M. le curé me prie de rentrer dans la chambre pour l'examiner. Je la retrouve dans la même position, immobile et les yeux fermés. Je la touche et la pince en plusieurs endroits; puis je prends une épingle et traverse de part en part le pli de la peau qui se trouve entre le pouce et l'index; il ne sort pas de sang; Louise ne donne pas le moindre signe de sensibilité. J'étais donc en présence d'une extase développée par la sainte communion. Interrogée plus tard dans la matinée par M. le curé, la jeune fille a déclaré qu'elle n'avait eu nullement conscience de ma présence dans sa chambre, qu'elle ne s'était pas aperçue que je l'avais touchée

Digitized by Google

avant comme après l'administration du Saint-Sacrement. Ce genre d'extase, je l'avais lu souvent dans la Vie des saints : j'étais heureux de le voir de mes propres yeux à Bois-d'Haine. Je suis porté à croire que cette extase a commencé avant la communion. N'est-ce pas là une préparation merveilleuse et une action de grâce des plus solennelles ? En retour, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler ce passage de l'Imitation de Jésus-Christ :

« Quando recordor devotorum aliquorum, ad sacramentum tuum, Domine, cum maxima devotione et affectu accedentium, tunc sæpius in me ipso confundor et erubesco, quod ad altare tuum, et sacræ communionis mensam, tam tepide et frigide accedo. » (L. IV, c. 14.)

A midi, je dînai au presbytère. Là, je rencontrai le R.P. Rouard de Card, provincial des Dominicains de Belgique, et M. Riko, jeune poète hollandais, plein de foi et de piété. Ils étaient venus à Bois-d'Haine pour assister à la stigmatisation hebdomadaire de Louise. Une heure après, nous nous acheminions tous vers la chaumière. Depuis longtemps, l'extase du vendredi ne commence qu'à une heure et demie pour se terminer entre quatre et cinq; elle a diminué de longueur sans changer de forme. J'entrai dans la chambre de la jeune fille un quart d'heure avant l'extase. Elle était assise sur sa chaise et tricotait avec aisance un bas de laine. Je la saluai en lui demandant de ses nouvelles. J'échangeai seulement quelques mots avec elle, lui disant que j'avais l'intention d'aller prochainement à Rome et que j'étais bien aise de prendre ses

Digitized by Google

commissions pour le Saint-Père. A ce nom béni, toute sa figure s'anima d'un doux sourire, et elle me pria de lui demander sa bénédiction pour elle. Cependant je guettais le début de l'extase. Comme les autres fois, il fut instantané. Le bas de laine resta entre les mains de Louise, devenue tout à coup immobile, les yeux tournés vers le ciel, sans qu'on pût saisir le moindre changement de position dans son corps.

Le sang coulait abondamment des mains, du dos aussi bien que de la paume, quoique à l'intérieur il n'y eût pas traces visibles de stigmates. Pendant la nuit il y avait eu hémorrhagie à la couronne. En examinant le front, je ne retrouve pas ces petites impressions rouges triangulaires que j'avais vues autrefois. On voyait des plaques de sang coagulé dans les cheveux sur le devant de la tête. La figure est animée, le pouls à 80, les extrémités froides. Louise reste assise sur sa chaise, les mains jointes. Je n'ai pas pu constater la moindre trace de catalepsie, ou de rigidité musculaire (1).

(1) Le bon abbé Niels, à qui je faisais part de mes remarques sur l'absence de rigidité musculaire, me disait à ce sujet : — « Voyez-vous, monsieur le docteur, c'est que Louise a fini par s'y faire et qu'à force d'extases, ses membres se sont assouplis. » — Je ne sais si l'explication du curé de Bois-d'Haine est la bonne ; mais je sais bien qu'elle vaut toute autre qu'on pourrait donner.

La rigidité musculaire a été souvent mentionnée dans les vies des saints qui ont eu des extases. On lit, dans les actes de Christine de Stumbele qui nous ont été conservés par Pierre de Dacie (Bollandistes, 22 juin), que frère Albrandin, de Rome, vint un jour la voir avec maître Pierre pour être témoin de ses extases. Ils la trouvèrent voilée dans son lit, après la communion, immo-

Digitized by Google

Je savais que depuis quelque temps on avait trouvé un nouveau moyen de communiquer avec Louise pendant l'extase, en lui disant, par exemple, de prier pour le Saint-Père, pour la Belgique, et qu'alors pour toute réponse elle se mettait à sourire. On l'avait même invitée à prier pour la France, et sa figure était restée immobile à l'endroit de notre malheureuse patrie. Je voulus tout d'abord vérifier et compléter ces expériments, et m'approchant de l'extatique :

« Louise, lui dis-je à haute voix, voulez-vous

bile et sans souffle. Albrandin lui toucha les épaules pour constater si elle était réellement raide, comme on le disait, et n'apercevant point ce signe, il dit à Pierre avec vivacité : « Ce qu'on m'a dit de cette jeune fille est un mensonge; car tous ses membres sont souples. » Pierre de Dacie, un peu blessé, lui dit de prendre patience, ajoutant que l'état de raideur ne commençait que quelque temps après la communion. En effet, lorsqu'ils revinrent, ils la trouvèrent immobile et raide comme une morte. — Dans ses extases, sainte Madeleine de Pazzis était raide comme une statue de pierre, « quod si aliquando tentabant monachæ attollere ejus brachium, manum reducere, deficiebant in conatu æque ac si fuisset lapidea statua (Boll., 25 mai). » Cfr. en outre les vies de sainte Catherine de Sienne, de sœur Bagnesi (Marchese, 18 mai). Une raideur générale, dit Görres dans sa description de l'extase, comprime tout le système musculaire par suite des tremblements convulsifs qui l'ont agité pendant quelques instants. — Zacchias compare l'extase à l'apoplexie et surtout à la catalepsie ; or dans les deux maladies, il existe des contractures musculaires, même dans la catalepsie. Les médecins avaient pris les extases de saint Philippe de Néri pour des apoplexies.

Si le fait de rigidité musculaire est fréquent dans l'extase, je ne crois pas qu'il soit constant, et qu'il soit permis d'en faire une règle. J'ai trouvé chez Louise Lateau dans la même extase l'état de raideur, l'état de catalepsie et l'état de résolution, et d'après ce que jai vu, l'état de rigidité et de catalepsie n'a été qu'accidentel et passager. Je ne l'ai pas constaté chez Palma.

Digitized by Google

prier pour le repos de l'âme de mon fils Joseph que je vous ai déjà recommandé hier ? — L'extatique reste dans son immobilité et ne sourit pas.

« Veuillez prier, s'il vous plaît, pour la Belgique ? » — Un léger sourire vient effleurer ses lèvres.

« Et pour notre Saint-Père le pape ? » — Alors sa figure s'épanouit un bon moment, comme avec bonheur.

« Louise, lui dis-je encore, veuillez prier pour Monseigneur le Comte de Chambord, » — et elle se met à sourire comme pour la Belgique.

Priez aussi pour la France. — La jeune fille reste immobile.

L'assistance était nombreuse. Outre le Père Rouard et M. Riko, il y avait là M. Dechamps, M. le duc de Lorge, la princesse de Croï sa fille, un prêtre bénédictin anglais, une famille anglaise et quelques autres personnes.

Bientôt Louise se prosterne à terre suivant son habitude avant de se mettre en croix. Nous saisissons ce moment pour répéter l'expérience des prières. Ainsi qu'il était convenu d'avance, le père Rouard de Card se met à lire à haute voix dans son bréviaire l'*imprimatur ;* la jeune fille ne bouge pas. Puis, sans changer de ton, il récite en latin le *Magnificat :* à peine a-t-il prononcé les premiers mots, qu'elle se lève sur place, se met à genoux, étend les bras, ouvre les yeux et s'associe par des expressions visibles de joie à cet hymme de la reconnaissance et du triomphe. Après avoir récité les premiers versets, le Révérend Père passe au *De*

Digitized by Google

profundis. Aussitôt la figure de Louise devient triste, s'assombrit et semble pleine de commisération. Le Père Rouard, après deux versets du psaume, revient au *Magnificat ;* Louise reprend son expression de joie. Le Père alterne encore, mêmes résultats ; l'expérience était complète. La récitation finie, l'extatique retombe comme un bloc dans le prosternement.

On m'avait beaucoup parlé de l'effet produit sur Louise par la prière *O bon et très-doux Jésus*, appliquée aux âmes du purgatoire. L'expérience est répétée devant moi. Nous nous mettons tous à genoux, et l'un de nous récite cette prière à haute voix. La jeune fille se relève aussitôt, s'agenouille, ouvre les yeux et prend l'attitude d'une suppliante. Le spectacle était saisissant. C'était à la fois l'attendrissement, la pitié, la douleur et la prière dans leur plus haute expression. Je ne m'étonne pas, après l'avoir vue, qu'on ait distingué cette expérience entre toutes les autres. La prière finie, Louise retombe brusquement à terre.

Quelques moments après, M. le curé commence à réciter à haute voix le chapelet en latin. L'extatique se relève incontinent, se met à genoux et s'associe à la prière avec sa mimique accoutumée. La première dizaine achevée, M. Riko récite la seconde en hollandais. La jeune fille persiste à prier avec nous dans cette langue étrangère. Puis le silence se fait et elle retombe prosternée.

On avait déjà fait, au commencement de l'extase, quelques expériences avec les objets bénits. Louise avait souri à mon crucifix, au chapelet du duc de

Digitized by Google

Lorge, et à un morceau de bois du Jardin des Olives présenté par M. Riko. Pendant qu'elle est prosternée, on lui met dans la main un objet indifférent ; la main reste immobile. On le remplace par le crucifix de Louise, bénit par le Saint-Père ; elle le saisit avec énergie et le tient élevé. Après cela, j'introduis deux de mes doigts dans l'une de ses mains : l'extatique ne bouge pas. Puis, le Père Rouard en fait autant et immédiatement la jeune fille lui serre la main parce que celle du prêtre est bénite.

Pendant toute la séance, la mère Lateau n'a pas quitté un seul instant Louise, se tenant auprès d'elle en gardienne jalouse : elle a toujours peur qu'on ne fasse des expériences douloureuses sur sa fille. Une dame a voulu devant moi essuyer avec un mouchoir une main de l'extatique pour recueillir quelques gouttes de son sang, la bonne femme lui a repoussé le bras brusquement, d'un air fort bourru. Dans la matinée, j'étais rentré un instant dans la chaumière ; je voulais essuyer le sang qui coulait à l'intérieur des mains, pour examiner à mon aise l'hémorrhagie produite sans stigmates. Je demandai un peu d'eau à la mère de Louise. Malgré mes explications, je ne pus rien en obtenir, et ma demande fut repoussée dans toutes les formes. Ceux qui seraient tentés de croire que la famille Lateau spécule sur la situation n'ont qu'à aller à Bois-d'Haine pour se convaincre du contraire. Un *barnum* américain envierait pareille fortune pour gagner son million. Louise prie tous les jours Dieu d'être délivrée de ses stigmates ; sa famille s'associe

Digitized by Google

à cette prière et ne demande autre chose que de recouvrer son obscurité, sa liberté et sa paix.

Cependant l'extase touchait à sa fin. Le Père Rouard et moi, nous étions pressés de partir. Louise était encore étendue à terre dans l'attitude du crucifiement. M. le curé prie le Père provincial de vouloir bien donner sa bénédiction à la jeune fille, avant de la quitter. Le Père Rouard, du seuil de la porte, lève la main pour la bénir, mais l'extatique reste immobile. Il lui donne une seconde bénédiction, mais cette fois-ci en prononçant les paroles liturgiques : *et benedictio patris*... A mesure que le fils de saint Dominique récite la formule, Louise soulève la tête et les épaules sous cette bénédiction qui l'influence, et à l'*amen* de la fin retombe dans son immobilité.

Deux faits nouveaux m'ont frappé dans ce dernier voyage à Bois-d'Haine : l'abstinence presque complète de Louise et son extase pendant la communion.

Cet état insolite d'abstinence n'a commencé à se développer chez elle que depuis la stigmatisation. Il lui a été toujours impossible de prendre de la nourriture le vendredi, jour solennel pour elle, et toutes les fois qu'on a voulu la forcer à en recevoir, elle a souffert considérablement et a fini par la rejeter. Elle pouvait cependant garder l'eau de la Salette ou de Lourdes, comme l'expérience l'a démontré plusieurs fois. Ce n'est pas le besoin qui pousse Louise à boire quelques gorgées d'eau dans la semaine : elle boit sans aucune soif, avec peine et seulement par obéissance, et elle retient toujours

Digitized by Google

le liquide, sans le vomir, à moins qu'il n'ait été mêlé accidentellement à des aliments, comme il a été fait dans plusieurs expériences. Aujourd'hui, Louise ne peut conserver, en dehors de l'eau pure, aucun aliment sous forme liquide ou solide; elle l'avale même avec une grande difficulté, puis le rejette infailliblement. — Le 12 du mois d'août, M. le curé lui fit prendre une grande hostie non consacrée; elle mit un quart d'heure à l'avaler, souffrit beaucoup à la suite et la rendit avec des gorgées de liquide. Trois jours après, l'expérience fut répétée avec deux hosties; Louise ne put les avaler qu'à l'aide d'un peu d'eau. Aussitôt son visage exprima une grande souffrance, et elle fut obligée de vomir au bout de peu de temps. — Le 2 septembre, Mgr Ponceau, délégué par l'évêque de Tournai, se rendit à Bois-d'Haine, pour y examiner le fait d'abstinence de Louise. A sept heures et demie du matin, c'était au presbytère, en présence de M. le curé et du Père Séraphin, il pria la jeune fille de prendre un peu de café au lait avec un quart d'once de pain, et de faire tous ses efforts pour le garder dans l'estomac. Louise se soumit avec empressement à l'expérience; mais à peine eut-elle avalé que sa figure devint rouge; son estomac commença à se soulever; les assistants purent entendre les borborygmes qui s'y produisaient avec les efforts de vomir. Malgré sa bonne volonté, elle fut obligée de rendre en partie ce qu'elle avait ingurgité. Pour calmer ses nausées, on lui fit prendre deux gorgées d'eau et respirer l'air frais au jardin; mais, là, les vomissements se reproduisirent. Louise, congédiée, re-

Digitized by Google

tourna alors chez sa mère, et vomit encore en route dans la maison du sacristain où elle s'était arrêtée pour faire une commission.

Au milieu de cette abstinence presque complète, l'extatique de Bois-d'Haine jouit d'une santé florissante ; elle a conservé tout son embonpoint de Flamande ; elle va, marche, vaque à ses affaires, se livre même à des travaux pénibles. Toutes ses fonctions physiologiques, à part celles de la digestion qui font silence, sont dans leur parfaite intégrité.

Le docteur Stévenart, de Bruxelles, a voulu examiner par lui-même cet état d'abstinence extraordinaire de Louise. Voici comment ce médecin distingué rend compte de sa visite faite à Bois-d'Haine le 1er septembre 1871, dans une lettre adressée au Père Séraphin :

La première impression que j'éprouvai en revoyant Louise après quelques mois fut celle que me causa l'aspect de ses yeux, de son regard et l'absence d'amaigrissement. Je devais naturellement m'attendre à la trouver amaigrie, vu, me disait-on, qu'elle ne mangeait plus depuis assez longtemps. L'œil de Louise, contrairement à ce qu'il était il y a huit mois, est devenu d'un brillant remarquable ; la conjonctive oculaire, ou blanc de l'œil, a perdu son aspect un peu trouble, laiteux, qui lui donnait une teinte de prime abord hystérique. Le regard a pris un éclat miroitant qui frappe ; on dirait qu'il y a plus de vie chez elle, ou bien qu'elle se trouve dans un état d'excitation anormale.

Le corps n'offre pas d'amaigrissement ; la nutrition est dans un état stationnaire ; les régions temporales, les fossettes des joues et régions sus et sous-claviculaires ne sont pas plus déprimées ; le globe oculaire n'est pas plus enfoncé ; les membres conservent le même volume ; les saillies musculaires des bras et des avant-bras, même degré.

Digitized by Google

Poursuivant ensuite mon observation, je vis que le facies de Louise ne présentait aucun indice morbide; les lèvres ne sont pas décolorées, elles sont au contraire rosées; la bouche est saine, la langue humide. Elle n'avoue aucun appétit, et si on lui fait prendre quelque peu d'aliments, son estomac le rejette à l'instant. Louise reste 20 à 30 jours, sans devoir satisfaire au besoin de la défécation et alors elle n'émet encore qu'un petit bouchon de matière excrémentitielle. (Le Dr Stévenart n'a pas compris Louise sur ce point ou Louise s'est mal expliquée. Depuis le 30 mars jusqu'au 1er septembre, elle n'est allée qu'une fois à la selle, quinze jours après avoir mangé pour la dernière fois.) Elle n'éprouve nullement la soif, même dans les plus fortes chaleurs; tout au plus avale-t-elle 5 à 6 gorgées d'eau dans l'espace de huit jours (ici il y a encore erreur. Je tiens de M. le curé et du Père Séraphin que cela se réduit à deux ou trois gorgées). Sa peau ne transpire jamais, le mucus nasal semble tari; le besoin d'uriner (demi-verre) ne se fait sentir qu'une fois dans la huitaine. Louise n'a aucune sécrétion leucorrhéique. Son sommeil est pour ainsi dire nul; tout au plus se couche-t-elle quelques instants tous les huit jours. Le pouls est plus large et plus fort qu'à ma visite précédente; il donne 84 pulsations par minute; il y a huit mois, il en donnait 90, mais beaucoup plus petites et plus faibles. La respiration est facile, sans aucune gêne; elle est tout à fait calme, les battements du cœur sont clairs, purs, bien perceptibles; les claquements valvulaires sont nettement caractérisés; on ne découvre absolument aucun bruit pathologique de souffle ou autre dans cet organe, pas plus que dans les gros vaisseaux qui en partent. Ces faits sont diamétralement contraires à ceux qu'on serait en droit d'attendre du cœur d'une personne qui perd depuis quatre ans une assez grande quantité de sang cinq fois par mois, d'une personne qui ne mange plus depuis plusieurs mois et qui n'a presque pas de sommeil.

Tous les vendredis les membres inférieurs sont douloureusement engourdis. Aussi la marche est-elle très-difficile ces jours. Les autres jours de la semaine, Louise vaque à ses travaux et occupations ordinaires.

Digitized by Google

Louise déclare se bien porter. En effet, ses menstrues reviennent régulièrement sans douleurs, tous les mois, et durent quatre à cinq jours, en donnant une quantité de sang aussi forte qu'il y a un an.

Le sang qui coule depuis une heure de la nuit aux faces palmaires et dorsales des mains et au front jusque vers onze heures, moment de ma visite, s'était en petite partie coagulé en caillots et en lamelles sur les bords des stigmates et sur la peau environnante; ce sang n'a nullement l'aspect défibriné; il a une couleur foncée, là où les caillots sont les plus épais, et rutilante, là où il est en lamelles ou traînées. Vus à la loupe, les stigmates ne laissent voir que les papilles dermiques dénudées avec leurs sillons interpapillaires.

De l'interrogatoire que j'ai fait subir à Louise le 1er septembre avant son extase, il résulte pour moi que :

1° L'état sanitaire de cette jeune fille est actuellement ce qu'il était à ma précédente visite;

2° Le corps n'est pas amaigri;

3° Le sang conserve sa qualité physiologique de fibrine et de globules;

4° Les fonctions, comme celles de l'estomac, des intestins, des veines de la peau, bien que suspendues ou très-ralenties, n'entravent nullement la continuation de l'état physiologique;

5° Le pouls est actuellement plus large et moins fréquent avant et pendant l'extase qu'il y a huit mois, d'où l'on serait tenté de dire que les forces physiques ont augmenté.

Dr Stévenart, rue du Commerce, 91.

Bruxelles, 8 septembre 1871.

Encore quelques mots sur l'abstinence de Louise pour compléter la question. Ce n'est pas qu'elle ait horreur des aliments, quoiqu'elle ait de la difficulté pour les avaler; elle y est indifférente ; elle n'en éprouve pas le besoin. Toutefois, à ce rejet des aliments, à cette absence complète de faim et

Digitized by Google

de soif, il faut opposer une exception remarquable. Si Louise rejette l'hostie non consacrée, elle ne rejette jamais le pain eucharistique qu'elle reçoit tous les jours ; si elle reste indifférente à toute espèce de nourriture, il n'en est pas de même à l'égard du pain céleste ; elle en a faim et soif; bien plus, il est pour elle une nécessité. — Le 18 juillet, on voulut savoir ce que produirait chez Louise la privation de la communion. Ce jour-là, M. le curé ne lui permit pas de s'approcher de la sainte Table. Elle s'y soumit sans murmurer, mais non sans souffrir. Cette nourriture lui manquant, elle n'en eut faim que davantage. Le soir, au moment de la visite de l'abbé Niels, elle était si pâle et si faible qu'elle n'avait pu faire marcher sa couseuse de toute la journée et se livrer à ses travaux ordinaires. Le lendemain, elle arriva à l'église toute chancelante, et ce ne fut qu'après la communion qu'elle reprit ses forces et son teint habituels.

Pour l'extatique de Bois-d'Haine, l'Eucharistie est donc le seul aliment qu'elle puisse supporter, le seul dont elle éprouve le besoin, le seul qui lui soit nécessaire pour vivre. Ce pain va jusqu'à la remplir d'ivresse et la jeter en pleine extase. Cet ensemble de faits est merveilleux. Tout cela resterait inexplicable, si l'histoire des saints ne nous offrait une foule d'exemples analogues. Je traiterai cette question à fond, en faisant plus tard l'histoire de Palma. Pour le moment, je clos ce chapitre en citant quelques exemples du développement de l'extase par la communion.

Pour ce qui concerne les extatiques proprement

dits, on n'a qu'à consulter à ce sujet les Vies de saint Philippe de Néri, de saint Pierre d'Alcantara, de saint Thomas de Villeneuve et du B. Joseph de Cupertino. L'extatique Ursule Benincasa, toutes les fois qu'elle communiait, avait une extase qui durait jusqu'au soir. Il en était de même de sainte Colète; elle était plongée en Dieu au moins six heures, et le plus souvent douze, et quand elle revenait à elle, son visage était beau comme celui d'un ange. Marie d'Agreda s'élevait souvent au-dessus de terre dans la communion, ou même en lisant simplement quelque chose de la grandeur et de la bonté de Dieu. Même fait est arrivé à saint François-Xavier en disant la messe ou en donnant la communion au peuple.

On en rencontre souvent des exemples dans l'histoire de la stigmatisation. J'en citerai plusieurs, à commencer par saint François d'Assise. Saint Bonaventure raconte qu'il entrait en extase toutes les fois qu'il communiait. La bienheureuse Marguerite de Hongrie recevait Notre-Seigneur avec une telle dévotion qu'elle demeurait quelquefois hors d'elle et était miraculeusement élevée de terre. Un jour, sainte Catherine de Sienne, après la sainte communion, s'éleva dans les airs et y resta longtemps suspendue : « *Elevatum est corpus ejus in aera, stabatque suspensum absque corporeo fulcimento.* » La bienheureuse Osanne restait plusieurs heures en extase après avoir reçu l'Eucharistie; c'est ce que dit Léon X dans le bref de béatification de la Sainte (1). Madame Acarie passa

(1) Quoties enim sacram sumebat Eucharistiam, illico in exta-

Digitized by Google

les trente dernières années de sa vie dans un état habituel d'extase, ce qui lui arrivait ordinairement dans l'oraison, pendant l'office ou à la communion. Jeanne-Marie de la Croix, de Roveredo, se tenait à genoux à terre comme une statue de marbre, plongée dans la jouissance de son Dieu. Quelquefois une force interne l'enlevait à un pied au-dessus de terre, et la tenait ainsi suspendue un bon quart d'heure au milieu de la foule étonnée et attentive. Sainte Véronique de Julianis entrait même en extase rien qu'en accompagnant le Saint-Sacrement. Luisa Biagini faisait ses communions dans l'extase, et, à l'adoration des Quarante-Heures, se trouvait dans un état continuel de ravissement. Chez Catherine Emmerich, l'extase survenait rien que par le désir de recevoir l'Eucharistie. Je n'en finirais pas à citer des exemples : l'état extatique développé par la sainte communion est, au fond, un fait général dans l'histoire des extases et de la stigmatisation ; cela est si vrai que Benoît XIV le donne comme un des signes de l'extase divine : « Ecstaticus ut plurimum, dum orationi vacat, vel inter audiendum sacrum, vel *post sumptam Eucharistiam*... ecstasi corripitur. » C'est là une loi fatale de la mystique divine. En peut-il être autrement, puisque, suivant la magnifique parole de saint Denis l'Aréopagite, c'est l'amour de Dieu qui fait l'extase : *Est ecstasim faciens divinus amor*. Et, d'un autre côté, quel beau

sim rapta, per tres vel quatuor horas, aliquando etiam per diem integrum, omni exteriori sensu destituta et immobilis effecta quasi ab hac luce migrasse putabatur.

Digitized by Google

témoignage de plus à apporter au dogme de la présence réelle ! « O vera ardens fides eorum, probabile existens argumentum sacræ præsentiæ tuæ ! » (*Imit. Christi*, liv. IV, c. 14, v. 2.)

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME

Le rappel, les objets bénits, les reliques, les chants et les prières.

Louise est abîmée dans l'extase qui a brisé tous ses moyens naturels de communication avec le monde extérieur ; toutefois elle possède des moyens surnaturels de correspondre avec lui, quelque infranchissable que soit la barrière qui momentanément l'en sépare. Vient-on à lui présenter des objets bénits ou des reliques, si c'est sur les lèvres ou à peu de distance de la figure, elle sourit avec un frémissement de bonheur; si c'est aux mains, elle les saisit énergiquement, et son bras, auparavant en pleine résolution, les tient fièrement élevés, pour signifier qu'elle les reconnaît et les distingue de tout objet vulgaire. Elle conserve, sous certaines conditions, dans l'extase le sens du toucher. Non-seulement elle sent, mais elle entend : elle entend la voix du rappel légal, la voix qui récite des prières en toute espèce de langues, la voix qui module des chants sacrés. Elle sent, elle entend et même elle voit ; si l'objet saint ou bénit qui lui est offert

Digitized by Google

pouvait être flairé ou dégusté, elle le reconnaîtrait encore. Ses sens ont été pour ainsi dire spécialisés : elle sent, voit et entend à sa manière, par un procédé qui dépasse complétement notre intelligence. Elle a sa mimique et son langage à elle : c'est par des sourires célestes, des soupirs et des sons inarticulés, des attitudes expressives de joie, de bonheur et d'attendrissement qu'elle se fait comprendre. Elle prie, elle vénère, elle adore. L'extase n'est jamais rompue, mais, dès qu'elle a reconnu tout ce qui est divin, elle le témoigne, et le spectateur saisit parfaitement son singulier langage. A mesure que le divin s'élève dans l'échelle, elle en accuse encore mieux la présence.

J'ai hâte d'exposer plus en détail tous ces faits merveilleux, quoiqu'on en ait déjà vu de nombreux exemples dans les chapitres qui précèdent. Commençons par le rappel.

Louise a été rappelée nombre de fois de ses extases par ses supérieurs ecclésiastiques, curés, directeurs, grands-vicaires, évêque et même par le docteur Lefebvre. Il suffit aux détenteurs de ce pouvoir singulier de lui dire : *Louise* ou toute autre parole, dans l'intention de la rappeler, pour que aussitôt elle sorte des profondeurs de son extase et revienne instantanément à la vie ordinaire. Cette interruption subite du ravissement extatique est vraiment extraordinaire : la scène du rappel est surtout saisissante, lorsque Louise est étendue à terre dans le prosternement ou le crucifiement.

Le rappel, il faut bien le noter, n'a jamais pu être pratiqué en dehors de la juridiction épiscopale.

Digitized by Google

Mgr l'archevêque de Malines, primat de Belgique, le premier supérieur de Louise après le Pape, a bien pu la rappeler, mais Mgr Gravez, évêque de Namur, n'a jamais pu le faire, et ce jour-là, un simple religieux passioniste, le Père Séraphin, directeur délégué par l'évêché de Tournai, se faisait obéir immédiatement par l'extatique, sous les yeux mêmes de l'évêque visiteur, qui était sans juridiction et partant sans puissance. Les nombreux ecclésiastiques qui ont afflué à Bois-d'Haine, n'ont pas été plus heureux que l'évêque de Namur; la plupart même ne l'ont pas tenté, trop au courant des conditions spéciales au rappel. Le docteur Lefebvre a pu exercer pendant quelques semaines son pouvoir de délégation; mais le jour où ce pouvoir lui a été retiré, il est resté impuissant à faire sortir Louise de son extase, aussi bien que tous les médecins qui sont venus de toutes parts examiner l'extatique.

Une expérience très-curieuse fut faite le 19 novembre 1869. M. le chanoine Hallez, de Tournai, se trouvait alors à Bois-d'Haine. Vers une heure de l'après-midi, il se tint à côté de Louise pendant son extase. Les fenêtres et les portes de la chaumière étaient fermées. Pendant ce temps-là, M. le curé s'était posté dans le jardin. Il appelle successivement d'une voix forte : *M. Hallez !... Rosine!... Adeline!...* Louise ne fait pas le moindre mouvement. Puis, d'une voix beaucoup moins haute, M. le curé dit : *redeas*, c'est-à-dire *reviens*. A peine le son du mot latin avait-il frappé l'oreille de M. Hallez que déjà Louise était revenue à elle-même; quelques instants après, elle retombait dans

Digitized by Google

son ravissement. Au bout d'une demi-heure, M. le curé se place de nouveau dans le jardin et crie : Louise... (ici il fait une pause)... saigne-t-elle beaucoup ?... Louise (seconde pause)... est-elle en extase ?... Louise (troisième pause)... quand est-elle entrée en extase ce matin ? — A trois reprises différentes, le nom de Louise vient frapper distinctement l'oreille de M. le chanoine Hallez, mais Louise reste immobile dans son extase, parce que M. le curé n'avait pas eu la volonté de la rappeler, quoiqu'il se serve toujours du simple mot de *Louise*, quand il veut la faire revenir à elle-même.

La question du rappel est un fait bien connu dans l'histoire des extatiques. L'hagiographie catholique est à ce sujet pleine de faits intéressants. La théologie en a formulé depuis longtemps les conditions et les règles. Le rappel ne peut être exercé que par les supérieurs ecclésiastiques ayant juridiction ; toutefois ce pouvoir est communicable, il peut être accordé et retiré à volonté ; il a même été délégué à des laïques. Il s'exerce d'habitude par la parole ; cependant, dans quelques circonstances, il a pu être fait mentalement (1). Sans nier les faits où Dieu en

(1) Rien n'est plus instructif sous ce rapport que la vie du B. Dominique de Jésus-Marie, carme déchaussé. Quelque profondes que fussent ses extases, un mot de ses supérieurs suffisait pour l'en tirer. Les frères l'ayant élu comme sous-prieur en 1594, il eut une extase le soir en s'entretenant de choses spirituelles. Au bout d'une heure, le prieur, voulant éprouver sa vertu, dit à quelques ecclésiastiques de le réveiller en son nom ; mais en leur parlant ainsi il n'avait nullement l'intention de le rappeler à lui. Les ecclésiastiques allèrent et l'appelèrent plusieurs fois, mais sans succès. Le prieur, après quelques instants, dit à part à

Digitized by Google

a permis la réussite, les théologiens condamnent le rappel mental pour les raisons suivantes : « L'âme,

plusieurs personnes qui étaient présentes, qu'il avait maintenant la volonté de le réveiller. Or, à peine avait-il prononcé intérieurement son commandement, que le saint commença à sortir de son extase. Un jour qu'il se trouvait avec le général de son ordre, celui-ci, voulant faire le même essai, lui commanda, sans avoir toutefois la volonté de le faire obéir, de revenir à lui ; mais le saint resta dans son état. Il lui commanda ensuite de réciter Complies avec un autre pendant son extase. Il le fit aussitôt, au grand étonnement de tous les spectateurs. Dans une autre circonstance, on envoya prier le général de le rappeler à lui. Le général dit à celui qu'on lui avait envoyé de le réveiller en son nom. L'ecclésiastique le fit, mais Dominique n'obéit pas. Quelques-uns disaient déjà qu'il avait perdu l'obéissance. On renvoya donc l'ecclésiastique avec deux autres dire au général ce qui était arrivé. Celui-ci se mit à sourire et dit qu'il avait rétracté intérieurement son commandement. Puis il ajouta : « Pour que l'on voie combien il est obéissant, commandez-lui maintenant de revenir à lui aussitôt et de se mettre au lit. » Le saint en effet revint à lui, prit congé des assistants et alla se coucher.

Philippe II, roi d'Espagne, fit un jour venir Dominique dans son palais pour l'entretenir de choses importantes. Le saint eut un ravissement dans la chambre d'attente. Un des chambellans alla le dire au roi qui accourut aussitôt avec la reine et la cour. Le roi envoya alors chez le général de l'ordre qui lui communiqua tous ses pouvoirs. Il fut très-heureux de cette circonstance et se servit du pouvoir qu'il avait reçu pour étudier la nature de l'extase. Il commanda donc à Dominique de revenir à lui, mais sans avoir intérieurement la volonté d'être obéi. L'extatique resta dans le même état. Il lui commanda de répondre à toutes les questions de la reine, et il le fit. Quelquefois il eut intérieurement la volonté qu'il ne répondît pas, quoique extérieurement il lui ordonnât de le faire ; le saint gardait alors le silence. Le roi enfin lui commanda de revenir sérieusement à lui ; il se réveilla aussitôt.

On lit dans les *Stigmatisées du Tyrol* (1846, p. 9) à propos de Marie de Moerl : — « Dans ce merveilleux état d'extase, Marie n'est dirigée que par l'obéissance, dont elle a fait vœu pour se conformer à la volonté divine. Aussi, tout insensible qu'elle est

Digitized by Google

dans l'état d'extase complète, agit, il est vrai, comme si elle était séparée du corps ; mais en réalité elle n'est ni séparée du corps, ni ségrégée de la congrégation des vivants, ni exemptée de la soumission et de l'obéissance à ses supérieurs. Par conséquent, pour qu'elle puisse exécuter les ordres de ceux qui la commandent légitimement, Dieu est

aux impressions extérieures, elle obéit avec une douceur et une promptitude admirables à tous les ordres de son confesseur ou du curé : quoique souvent ces ordres soient donnés de manière que les personnes les plus rapprochées ne puissent pas même s'en apercevoir, l'extatique, quelque éloignée qu'elle soit de ses directeurs, les entend aussitôt non au son de leur parole, comme elle l'a déclaré elle-même, mais par l'organe d'une voix intérieure à laquelle elle obéit sur-le-champ, se couchant ou se levant, agissant ou parlant, selon qu'il lui a été commandé. Sans doute, Dieu est son véritable guide... mais Dieu veut aussi qu'elle soit soumise à un de ses ministres et qu'elle observe l'ordre de la prudence naturelle, d'autant mieux que l'obéissance lui est très-agréable, très-salutaire pour l'âme, et encore plus méritoire que l'extase et à laquelle on l'applique comme critérium de la vérité, pour la discerner de l'illusion. L'obéissance est non-seulement la route par laquelle on marche sans risquer de s'égarer, mais elle a toujours été le meilleur signe auquel on reconnaît ceux qui suivent le chemin... Cette vertu d'obéissance est le principe générateur et la sanction des plus grands miracles. Elle a été souvent imposée à notre extatique par son confesseur, soit d'une manière toute mentale, soit d'une chambre voisine, soit d'un lieu éloigné, et ç'a été la vraie pierre de touche appliquée à l'état extraordinaire de la Vierge de Kaltern. Mais on ne doit employer cette épreuve que dans les cas très-rares où il s'agit de discerner la nature même de l'influence spirituelle, et de juger si elle vient du ciel ou de l'enfer ; autrement ce serait tenter Dieu. En effet, la règle générale de la divine Providence est que les hommes communiquent entre eux au moyen du langage extérieur et sensible et non à la manière des anges. »

On trouvera encore des faits intéressants de rappel dans la *Vie de la sœur Emmerich*, par le P. Schmoeger, traduite par l'abbé de Cazalès. Paris, 1868, t. 1er, p. 518 et 519.

Digitized by Google

obligé de suppléer par un moyen quelconque aux entraves qu'il a lui-même placées, en lui faisant connaître ces ordres et le moyen de les exécuter. Mais il est visible que tout cela n'a de valeur que lorsque le supérieur impose un ordre véritable, en exerçant sur l'âme l'autorité qu'il possède et non celle qu'il n'a pas. Or, qui pourrait soutenir que le rappel mental est un ordre véritable, puisqu'il est dans l'essence de tout ordre d'être manifesté ? Qui a jamais dit que le supérieur pouvait commander par un acte purement interne et que l'inférieur était tenu d'obéir à de pareils ordres ? Par conséquent, lorsque le directeur impose à l'âme extatique un ordre purement mental, il n'y a pas de raison pour que Dieu y obéisse. S'il obéit quelquefois, il le fait pour d'autres fins, mais non parce qu'il est tenu à une telle obéissance. C'est ce qui fait que le rappel mental échoue le plus souvent, comme il est démontré par l'expérience (Scaramelli, *Direttorio mistico*, t. 3, c. 20, Torino, 1857).

On a essayé aussi quelquefois de pratiquer le rappel mental sur Louise ; mais il n'a jamais réussi, et cependant, par un contraste singulier, elle devient très-sensible, pendant son extase, à une certaine prière dont il sera bientôt question, lors même que cette prière est prononcée mentalement.

Les extatiques, dit Görres, n'entendent pas les paroles par lesquelles on leur ordonne de revenir à eux ; mais la puissance qui les domine les entend et se retire d'eux, afin qu'ils puissent obéir. — C'est ce qui faisait dire à Louise, quand je lui demandais ce qu'elle éprouvait au moment du rappel : « Je

Digitized by Google

n'entends pas, *mais ça disparaît.* » Le B. Dominique de Jésus-Marie en a donné lui-même l'explication. Son confesseur lui demanda un jour s'il avait entendu sa voix lorsqu'il l'avait rappelé à lui. Le saint lui répondit que non. Puis il ajouta : « De même qu'au commencement de l'extase, et pendant qu'elle dure, Dieu attire l'âme à lui si fortement qu'elle devient étrangère aux sens, ainsi, lorsqu'on commande quelque chose au nom de l'obéissance, Dieu cesse d'attirer l'âme avec la même force, et la laisse retourner à soi pour qu'elle satisfasse à l'obéissance. »

Tout est extraordinaire dans ce pouvoir du rappel : pouvoir géographiquement limité par l'étendue de la juridiction ; pouvoir inhérent seulement aux supérieurs ecclésiastiques médiats ou immédiats ; pouvoir transmissible et révocable à volonté par les dépositaires ; pouvant se déléguer même à un laïque ; se transmettant par la parole ou la volonté, de près comme de loin. La parole humaine formule le rappel, mais le rappel n'a d'effet que par l'intention de celui qui parle ; le mot qui rappelle est rendu impuissant si la volonté n'y consent pas. Ce mot, cette volonté non manifestée par la parole suffisent seuls pour arracher l'extatique au ravissement le plus profond.

Là, trois personnalités sont en présence : Dieu, l'extatique et l'homme. Le dépositaire du pouvoir de rappeler ordonne à l'extatique de revenir. C'est plus que la lutte contre l'ange de l'extase, c'est la lutte contre Dieu. Alors Dieu se retire et disparaît, ou plutôt il obéit à la voix de l'homme qui com-

Digitized by Google

mande : *voluntatem faciet timentium se*. Il faut s'étonner à bon droit de ce pouvoir singulier accordé par Dieu à sa créature. C'est que Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper ; d'autre part, il n'aime rien tant que son église, et c'est pourquoi il l'a dotée de la puissance de discerner par le rappel ces états extraordinaires qu'on appelle extases, d'en préciser, à l'aide de ce critérium, l'origine divine, diabolique ou humaine. Que si l'on veut bien y réfléchir, c'est là un pouvoir exorbitant et sans pareil, un des plus beaux priviléges de l'Église catholique, et une preuve de plus à apporter en faveur de son infaillibilité (1).

On a déjà vu, dans divers chapitres précédents, que Louise possède la faculté de discerner, pendant ses extases, toute espèce d'objets bénits, de reliques, et de comprendre *en toute espèce de langues*

(1) Pour tempérer ce qui pourrait paraître trop absolu dans ce que je viens de dire au sujet du rappel, je m'empresse de dire qu'au fond le rappel n'a qu'une valeur relative ; et pour faire comprendre la difficulté de cette question, soit en général, soit en l'appliquant à Louise Lateau, je citerai le passage suivant de Benoît XIV : — Raphaël de La Torre docet suspectos esse ecstaticos, qui in ecstasi positi ad insusurratam auribus certam vocem vel quid simile, expergefiunt, ac si a somno excitarentur ; cum enim excitatio a causa superiori proficisci debeat, hoc est vel a Deo, vel a Dœmone ; et a Deo proficisci non possit, cum ad rem nullam valeat, præterquam ad vanam vulgi admirationem, infert eam Dœmoni adscribendam : quod autem attinet ad ecstaticos, qui, prælato jubente, ab ecstasi revertuntur, subjicit, *caute esse procedendum, nisi reliquæ concurrant circumstantiæ ostendentes ecstasim esse divinam*, præcipue cum aliquando prælati illam vocem proferant ostentationis gratia et absque ulla necessitate. (Benedictus XIV, *De servorum Dei beatif.* et *Canonisatione*. L. 3, c. 49. Romæ, 1748.)

Digitized by Google

les chants sacrés et les prières liturgiques. Je reviens sur cette question pour apporter d'autres faits.

Le 11 décembre 1868, trente-quatrième vendredi de la stigmatisation, M. l'abbé Harcourt, curé de l'hôpital à Nivelle, découvrait le premier que Louise possédait le discernement des objets bénits. On accorda d'abord peu d'attention à cette faculté extraordinaire.

Un mois après, plusieurs médecins se trouvaient réunis, le vendredi, à Bois-d'Haine autour de M. Lefebvre; on cite parmi eux le docteur Rollin, de Roux, les docteurs Ferange et Delcroix, de Braine-le-Comte, et le docteur Alfred Boulain. Pendant une longue séance d'examen, ces messieurs présentèrent à Louise, à différentes reprises, des objets bénits et non bénits, tels que médailles, croix et chapelets. L'extatique souriait à tout ce qui était bénit et restait insensible à ce qui ne l'était pas. Que si, au lieu de présenter ces mêmes objets devant sa bouche, on les lui mettait dans la main, elle serrait l'objet bénit aussi longtemps qu'on voulait, tenant même le bras élevé; l'objet retiré, le bras retombait immédiatement. Quant aux objets indifférents, la main restait immobile et refusait de les saisir. Ces premières expériences, faites par nos honorables confrères, les remplirent d'étonnement; l'un d'eux, le docteur Delcroix, en fut si frappé qu'il cessa d'être libre-penseur. J'ai déjà raconté sa conversion.

Peu de temps après, un médecin, le docteur Cloquet, qui refusait de croire à ces faits merveilleux,

Digitized by Google

voulut s'en assurer par lui-même. Il apporta avec lui, un vendredi, deux chapelets, dont un seul bénit, les présenta à l'extatique qui les discerna parfaitement. Le confrère fut bien obligé de se rendre à l'évidence.

Il est curieux que ce soient des médecins, fort divisés d'ailleurs sur la question du surnaturel, qui aient pris l'initiative de toutes ces expériences. Elles ont été faites avec la plus grande rigueur scientifique ; épreuves et contre-épreuves, rien n'y a manqué ; il est donc impossible d'avoir le moindre doute sur leur validité. Depuis cette époque, elles ont été multipliées sous toutes les formes ; on est allé même jusqu'à l'abus, comme si Louise était une véritable machine à expérimentation. Il est certainement permis d'en fixer le nombre à plus d'un millier et d'affirmer qu'elles ont toujours réussi. Toutefois, pour rester dans le vrai, il faut avouer que dans deux circonstances qui m'ont été rapportées elles ont complétement échoué. En nous plaçant au point de vue de l'action divine, il est facile d'expliquer cette erreur qui s'est produite dans les proportions d'un ou de deux millièmes. Ces deux expériences négatives ont-elles été faites d'abord avec toute la piété, la droiture requises et dans un bon esprit ? Pourquoi vouloir en outre que Dieu réponde toujours à nos caprices et à notre curiosité ? Quand il a accumulé autour de son œuvre une foule de preuves plus que suffisantes pour la science et la bonne foi, est-on en droit d'exiger de lui un compte et une précision mathématique? et n'est-il pas écrit : *Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu?*

Digitized by Google

Dans le courant de juin 1869, Mgr Elloy, évêque de Tiposa en Océanie, vint à Bois-d'Haine. Il assista à la stigmatisation du vendredi et, pendant l'extase de Louise, il récita en latin plusieurs textes de l'Ecriture-Sainte : *Pater, si non potest hic calix transire...* etc. Il fut frappé de voir qu'à chaque texte l'extatique tressaillait de joie.

Deux mois après environ, un autre évêque étranger, Mgr d'Herbomez, de la Colombie anglaise, venait aussi assister aux merveilles de Bois-d'Haine. C'est devant lui que s'est passé un fait miraculeux dont nous parlerons bientôt. Monseigneur se mit à réciter devant Louise en extase l'*Ave Maria* dans la langue des sauvages, et aussitôt l'extatique s'associa à la prière de l'évêque par ses sourires et ses tressaillements de joie. M. l'abbé Mortier, supérieur du collége de Bavay, qui accompagnait Mgr d'Herbomez, a dressé le procès-verbal de cette séance extraordinaire.

Le 8 octobre, toute une famille anglaise fut admise dans la chaumière. Le chef protestant récita en anglais le *Pater* et l'*Ave*, et Louise répéta les mêmes démonstrations. Je n'ai pas besoin d'apprendre à mes lecteurs que Louise Lateau, en fait de langues, ne connaît absolument que le français, qu'elle ne possède l'intelligence de toute espèce de langues que pendant l'extase et seulement dans le cercle restreint de la prière récitée ou chantée. Ce sont les prières en effet qui ont amené à découvrir que Louise était également sensible dans son extase aux chants liturgiques.— Depuis cette époque, une foule d'expériences ont été faites les ven-

Digitized by Google

dredis sur les chants et les prières ; il n'y a jamais eu d'épreuve nulle ou douteuse de ce côté-là. Citons encore quelques faits intéressants.

Le 26 novembre, Mgr Ponceau et le père Séraphin étaient réunis dans la chaumière de Bois-d'Haine. Vers midi, pendant que Louise était assise sur sa chaise en pleine extase, Monseigneur s'agenouilla et se mit à réciter successivement en latin le *Salve Regina*, le *Memorare*, le *Pater*, l'*Ave* et les litanies de la sainte Vierge ; ce ne fut tout le temps, de la part de l'extatique, qu'une série de tressaillements de joie et de sourires. Puis M. Ponceau commença les litanies du saint nom de Jésus ; aussitôt Louise se mit à genoux, joignit les mains et prit l'attitude de la prière la plus expressive et quand Monseigneur récita les versets : *Jesu, amator castitatis; Jesu, puritas virginum*, ses tressaillements de joie furent encore plus accentués ; elle se rassit, les litanies terminées. Vers quatre heures, pendant que Louise était étendue à terre, crucifiée, froide, sans pouls, les yeux fermés, la figure sans expression, Mgr Ponceau se met de nouveau à genoux et chante l'un après l'autre le *Vexilla regis*, le *Tantum ergo*, le *Te Deum* et le *Stabat* ; à peine les chants ont-ils commencé que l'extatique se soulève à moitié : les yeux s'ouvrent et se tournent vers le ciel, le visage se couvre de sourires célestes, elle garde cette attitude tant que les chants durent, à peine ont-ils cessé qu'elle retombe sur le carreau comme une masse inerte. Au moment où l'on chantait le verset du *Stabat*, *Fac ut ardeat cor meum*... le visage de Louise prit un aspect tout céleste.

Digitized by Google

« Aujourd'hui, m'écrivait M. Dechamps, quand un prêtre récite devant Louise en extase des prières de l'Eglise, des psaumes et des litanies en diverses langues, Louise tressaille, sourit séraphiquement, tombe à genoux et prie avec le prêtre. Pendant le prosternement, Mgr Ponceau, vicaire général, en présence de plusieurs témoins, a chanté le *Magnificat*, le *Salve Regina*, le *Tantum ergo* et d'autres prières de l'Eglise. Louise, à mesure que l'on chantait, se soulevait les bras en croix, la tête levée, les yeux ouverts et en extase, jusqu'à la hauteur de la ceinture et dans une pose physiquement impossible; quand le chant cessait, elle retombait la face contre terre (lettre du 9 janvier 1870).

Hier, m'écrivait un membre de l'enquête, j'ai été autorisé à introduire chez Louise M. de Cabrières, vicaire général de Nîmes. Il avait prêché une retraite aux dames de Bruxelles, au couvent du Sacré-Cœur. C'est madame d'Avenas qui m'avait prié d'obtenir cette autorisation. M. de Cabrières est un esprit très-distingué, un prédicateur en renom; il n'est nullement enclin au mysticisme. M. le comte de Beaufort l'accompagnait. Il y avait longtemps que je n'avais assisté à ces scènes extraordinaires et émouvantes. Je vais vous raconter ce que j'ai vu hier; cela vous intéressera et vous éclairera. Nous sommes entrés dans la chaumière vers midi. Louise était plongée dans son extase ordinaire, les stigmates des mains des deux côtés saignaient abondamment, ainsi que ceux du côté et de l'un des pieds; la couronne d'épines toute sanglante entourait le front et toute la tête; le sang

coulait le long des joues jusque dans le cou. Douze grands linges étaient imbibés de sang. M. de Cabrières et M. le comte de Beaufort furent très-frappés et vivement émus. L'extase était profonde ; on voyait que Louise suivait une contemplation dans les mystères divins ; mais vous connaissez tout cela. Je veux m'arrêter aux expériences relatives aux objets bénits, aux prières et aux chants sacrés ; elles ont été complètes et elles résument toutes celles faites depuis un an. On a placé successivement sur ses lèvres des objets indifférents la laissant insensible et trois reliques authentiques. A l'approche des reliques, elle tressaillit et sourit angéliquement. Voici l'un des faits les plus étonnants et cent fois déjà renouvelés : M. de Cabrières me pria de placer sur les lèvres de Louise une image de Jésus crucifié, tirée de son bréviaire ; elle reste insensible. Il se retourne, bénit l'image ; je la lui présente : elle tressaille et elle sourit. Il a renouvelé cette expérience trois fois ; les mêmes faits se sont reproduits. Voici l'effet de la bénédiction du prêtre ! on n'y songe pas assez ; j'ai été frappé de ce résultat de la bénédiction ecclésiastique. »

« M. de Beaufort place sa main en face de la figure de Louise : insensibilité. M. de Cabrières plaça la sienne : Louise tressaillit et sourit ; la main du prêtre est consacrée. M. de Beaufort eut l'idée de lui présenter son anneau de mariage, anneau bénit : Louise tressaille et sourit ; il lui présente un autre anneau non bénit ; insensibilité. Pendant le prosternement, on plaça successivement dans sa main un morceau de bois et un crucifix bénit ; elle

Digitized by Google

tint le second levé et laissa tomber l'autre. J'avais de l'eau de Lourdes; je mis dans un verre un peu d'eau ordinaire; je tâchai d'introduire un peu de cette eau dans la bouche de Louise; impossible, les dents étaient serrées, je ne pus parvenir à lui faire avaler une seule goutte d'eau. Je mis dans le même verre un peu d'eau de Lourdes : à l'approche du verre, elle sourit comme à l'approche d'un objet bénit; elle entr'ouvrit la bouche et but de l'eau avec une expression de bien-être et de joie. J'abrége et j'arrive aux prières et aux chants. »

« M. de Cabrières récita plusieurs prières en latin, les litanies de la sainte Vierge, le *Salve Regina* et d'autres prières de l'Eglise. Chaque fois Louise sortait de son insensibilité et de son immobilité extatique; elle s'unissait visiblement aux prières, levait les mains au ciel, souriait séraphiquement. M. de Cabrières, pour s'assurer que ce n'était pas le son de sa voix et le *ton* de la prière qui émouvait Louise, récita, sur le même ton d'une prière, un passage du bréviaire relatif à l'époque des fêtes de l'année, c'est-à-dire sans caractère pieux et sans prière; Louise resta immobile. Il continua la lecture latine, sans s'interrompre et sur le même ton, mais en récitant une partie de l'office de l'Annonciation (fête du jour); aussitôt le sourire, le tressaillement et les élans revinrent. C'était d'une évidence tellement frappante que M. le vicaire général s'écria : *Le doute n'est pas permis en présence d'un pareil fait.* Elle ne connaît pas le latin; elle distingue les prières de ce qui ne l'est pas; ce ne sont pas ses oreilles, c'est l'âme religieuse qui entend et qui

Digitized by Google

comprend ! Quand M. de Cabrières récita la belle prière *O bon et très-doux Jésus*, etc., Louise eut un tressaillement et une extase extraordinaires ; elle se leva de sa chaise et tomba à genoux, les mains jointes et de vifs soupirs s'échappaient de sa poitrine. Elle renouvela la même scène à la récitation du *Magnificat*. La prière *O bon et très-doux Jésus* fait toujours le même merveilleux effet sur elle ; je pense que cela provient de la particulière dévotion que Louise professe pour les âmes du purgatoire et pour les cinq plaies de Notre-Seigneur. »

« Les chants de l'Eglise font sur Louise le même effet que les prières sacrées. M. de Cabrières ne voulut pas qu'on renouvelât les chants pendant le prosternement ; il avait crainte de manquer de respect, en renouvelant ainsi des expériences si complètes et si décisives à ses yeux. Mais voici celle qui a été faite plusieurs fois : pendant que Louise est étendue la face contre terre, les bras en croix, les pieds l'un sur l'autre, on chante soit le *Magnificat*, soit un autre chant sacré. Louise se soulève lentement, sans appui, jusqu'à la ceinture, les bras en croix, dans une position physiquement impossible, les yeux fermés se relèvent au ciel dans leur état extatique ; puis elle se met rapidement à genoux, les mains jointes, la figure admirable et angélique ; des soupirs s'échappent de sa poitrine. Je l'ai vue au chant du *Magnificat* et lorsqu'on était arrivé au *Gloria Patri*, se lever debout et lorsque le chant cessait, elle retombait à terre et reprenait son attitude du crucifiement. »

« Voilà, mon cher docteur, notre journée d'hier,

Digitized by Google

vendredi 25 mars, jour de l'Annonciation. Voilà près de deux années que cela dure et les phénomènes se reproduisent invariablement et en se développant de jour en jour. Louise marche silencieusement dans les voies de la perfection et des souffrances. Elle traverse les épreuves que les mystiques appellent les purifications de l'esprit : ces peines intérieures cuisantes la rejettent dans les profondeurs de l'humilité. » (Lettre du 26 mars 1870.)

« Vous me parlez de l'eau de la Salette. L'expérience a été renouvelée bien des fois ; l'effet produit est le même que celui relatif à l'eau de Lourdes. Pour les prières en diverses langues, l'expérience aussi est complète. Mgr de la Colombie lui a récité le *Pater* et l'*Ave* en langue sauvage; des prêtres flamands et allemands ont récité des prières en langue allemande et flamande ; vendredi dernier, un prêtre a récité un chant d'Homère en grec : elle est restée insensible ; il a récité les Lamentations de Jérémie dans la même langue, elle s'est agenouillée et a levé les mains au ciel dans des élans magnifiques. On a lu successivement dans le Bréviaire, sur le même ton, des pages de rubrique et puis des pages de prières sacrées : elle a été sensible aux secondes et insensible aux premières.

« Voici encore un fait qui vous intéresse. Vous savez qu'on prépare à Rome les pièces relatives au procès en canonisation du curé d'Ars et de madame Barat, fondatrice du Sacré-Cœur. M. le vicaire général de Cambrai, M. Bernard, avait un médaillon renfermant le portrait de madame Barat et de ses cheveux, je crois. J'avais aussi une relique du curé

Digitized by Google

d'Ars. Louise les a distingués, comme étant des reliques, par les signes ordinaires que vous connaissez. On a envoyé une relation de ces faits à Rome pour servir dans les deux procès de canonisation. » (Lettre du 19 avril 1870.)

Une expérience singulière a été faite qui prouve chez Louise le don de discernement des esprits pendant l'extase. Le 6 janvier 1871, un Père jésuite du collége de Namur se mit à réciter mentalement la prière *O bon et très-doux Jésus* sans donner aucun signe extérieur, pendant que Louise était prosternée. Aussitôt elle se relève, s'agenouille et manifeste ses transports accoutumés. Quinze jours après, M. l'abbé Provost, vicaire de Notre-Dame de Courtray, répétait cette expérience avec le même succès.

Tels sont les faits merveilleux, devenus des accidents importants de l'extase. On peut les produire à volonté; dans l'hypothèse du surnaturel divin, ils peuvent servir de caractéristique et de démonstration. La physique enseigne que la lumière se décompose en plusieurs rayons de couleurs différentes, et que les corps, sous certaines conditions, absorbent tel rayon coloré et restent imperméables aux autres. Le corps virginal de Louise offre quelque chose de semblable dans les conditions de l'extase : il rejette les rayons terrestres pour n'absorber que les rayons divins. C'est aussi un multiplicateur électrique prodigieux : fermé aux courants de la terre, il n'admet que les courants du Ciel.

La faculté que possède Louise de reconnaître pendant l'extase les objets bénits et les reliques,

Digitized by Google

n'est pas sans analogue dans l'histoire des saints et des extatiques.

La bienheureuse Marie d'Oignies pressentait l'arrivée des reliques et en reconnaissait l'authenticité (1). Saint Charles Borromée (2), entrant un jour dans une église où se trouvait inhumé le corps de saint Jérôme Émilien, ce que personne ne savait, reconnut à l'odeur qui s'exhalait de ses reliques qu'il y avait là un corps saint. Françoise de Serrone, stigmatisée, découvrit à l'odeur, à l'âge de dix-sept ans, en entrant dans l'église de San Severino, un corps saint qu'on ignorait, celui de saint Illuminat.

Louise a surtout beaucoup de rapport avec la sœur Catherine Emmerich, autre extatique et stigmatisée. La vierge de Dulmen eut, dès ses premières années, le don de distinguer ce qui est bon ou mauvais, saint ou profane, béni ou maudit dans les choses matérielles ou spirituelles. Étant encore enfant, elle rapportait des champs des plantes salutaires dont les vertus étaient connues d'elle seule, et les plantait dans le voisinage de sa demeure ou des lieux où elle travaillait et priait ; au contraire, elle arrachait les herbes vénéneuses et surtout celles qui sont employées dans les pratiques superstitieuses et les sortiléges. Lorsqu'elle venait dans un lieu où s'étaient commis autrefois de grands péchés, elle s'enfuyait ou priait et faisait pénitence. Elle reconnaissait de la même manière les lieux

(1) Acta sanctorum, 23 junii.
(2) Id. 8 februarii.

Digitized by Google

bénits et sanctifiés ; elle s'y sentait heureuse et rendait grâces à Dieu. Elle distinguait les objets consacrés et profanes. Elle reconnaissait les reliques des saints au point de raconter non-seulement des particularités inconnues de leur vie, mais encore l'histoire de la relique qui lui était présentée et les divers lieux où elle s'était trouvée. Pendant ses extases, un prêtre venait-il à approcher la main, sœur Emmerich la saisissait immédiatement et avec un mouvement des doigts extrêmement rapide, elle la palpait jusqu'à ce qu'elle se fût emparée du pouce et de l'index, qui ont reçu la consécration et qui ont le privilége de toucher le corps de Notre-Seigneur ; elle serrait alors la main sacerdotale avec une force telle que l'homme le plus fort ne pouvait parvenir à se dégager ; elle ne lâchait la main qu'en vertu de l'obéissance, au mot magique : Obéissez ! Un prêtre avançait-il la main à quelque distance de sa tête, cette tête, jusque-là immobile, s'agitait aussitôt et cherchait à rencontrer cette main, comme le fer se porte vers l'aimant. Le prêtre approchait-il sa tête qui a reçu, elle aussi, l'onction sainte, la sœur redressait subitement la sienne et cherchait à la rapprocher de celle du prêtre. Enfin le prêtre prononçait-il sur elle une bénédiction presque muette, bien qu'elle n'entendît pas le bruit le plus étourdissant qu'on aurait fait à ses oreilles, elle faisait avec lui le signe de la croix. En septembre 1818, l'illustre Sailer, évêque de Ratisbonne, vint passer toute une journée de vendredi auprès de l'extatique de Dulmen. Non-seulement il assista à la stigmatisation de Catherine Emmerich, mais il

Digitized by Google

se convainquit de la sensibilité merveilleuse qui lui faisait reconnaître les reliques et tous les objets saints et consacrés, ainsi que de l'effet que produisait sur elle la bénédiction du prêtre.

Le vendredi saint 30 mars 1820, sa tête, ses pieds, ses mains, sa poitrine et son côté rendirent du sang. Quelqu'un de son entourage, qui savait qu'on la soulageait en lui appliquant des reliques, lui en mit sur la poitrine et sur l'épaule dont elle souffrait beaucoup. Elle dit tout à coup, en état d'extase : « Chose singulière, je vois mon fiancé céleste reposer dans son tombeau; je le vois, en outre, vivant dans la Jérusalem céleste parmi beaucoup de saints qui l'adorent, et au milieu de ces saints je vois une personne qui n'est pas sainte, une religieuse. Le sang coule de sa tête, de son côté, de ses mains, de ses pieds, et les saints sont au-dessus de ces membres qui saignent. »

— Dans sa dernière maladie, écrivait le poète Brentano, qui fut son confident et son historien, tandis qu'elle était encore dans le sommeil extatique, il était environ sept heures du soir et sa chambre n'était pas encore éclairée, je lui présentai une petite croix d'argent qui renferme une parcelle de la vraie croix. Aussitôt, avec un mouvement dont la rapidité m'effraya, elle avança la main, m'enleva la croix et la pressa de telle sorte contre sa poitrine, qu'on aurait dit qu'elle ne faisait qu'une seule et même chose avec elle. — Ailleurs, en racontant les derniers moments de sœur Emmerich, Brentano ajoute en parlant de lui-même : — Un ami priait à côté de son lit et comme elle lui semblait sur le

Digitized by Google

point de rendre le dernier soupir, il détacha de son cou un reliquaire qu'elle avait porté une grande partie de sa vie et qu'elle lui avait donné deux ans auparavant; il voulait voir si elle avait encore le privilége de distinguer les objets consacrés à Dieu; sa main, se refermant, saisit l'objet dont elle avait certainement reconnu la nature et se rouvrit quelques instants après. — Sa main droite, dit encore Brentano, au moment où sœur Catherine venait d'expirer, reposait sur la couverture, cette main à laquelle Dieu avait attaché la grâce inouïe de reconnaître au toucher tout ce qui était saint, tout ce qui avait reçu la consécration de l'Église, grâce peut-être que jamais personne n'avait reçue au même degré; grâce dont les résultats pouvaient être incalculables, pourvu qu'on en usât sagement, et qui sans doute n'avait pas été donnée seulement pour fournir à une ignorante paysanne quelque distraction spirituelle. Je pris pour la dernière fois cette main empreinte d'un signe si vénérable, cet instrument spirituel qui poursuivait à travers les voiles de la nature toute substance sanctifiée pour la reconnaître et l'honorer même dans un grain de poussière. —

Les extatiques jouissent de deux facultés qui leur sont communes : la première, c'est la soumission au rappel des supérieurs ecclésiastiques; la seconde, l'abstinence plus au moins complète, surtout l'horreur de toute nourriture animale. Il serait possible qu'ils eussent aussi en partage la faculté de reconnaître les objets saints et bénits, ainsi que les reliques. S'il en était ainsi, on aurait deux

Digitized by Google

moyens précieux de diagnostic pour aider à distinguer l'extase divine des extases diaboliques et naturelles : le rappel et l'expérience des objets saints et bénits. Il serait très-important de vérifier ce fait, maintenant que l'éveil est donné, et de savoir si c'est réellement une faculté commune, ou simplement une faculté gratuite. Il existe à cette heure, de par le monde, un certain nombre d'extatiques, et si ces lignes tombaient sous les yeux de gens compétents et en position de contrôler ce fait, je serais fort heureux d'être renseigné sur ce point.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME

L'Eucharistie.

Le 13 août 1869, il se passait dans la chaumière de Bois-d'Haine un fait bien surprenant. Dieu permit qu'il y eût ce jour-là des témoins considérables, hommes de religion et du monde, et trois femmes, témoins éprouvés, la mère de Louise et ses deux sœurs. Ce fait est à lui seul toute une révélation ; il suffira de le raconter pour réjouir les âmes chrétiennes et conforter la foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'hostie consacrée. Je laisse maintenant la parole au docteur Lefebvre, qui en a rendu compte dans son étude sur Louise Lateau. L'éminent professeur de l'université catholique de Louvain insiste avec raison sur ce prodige pour faire mesurer toute la distance qui sépare l'extase divine de l'extase magnétique.

« C'est aux faits seuls, dit-il, qu'il faut en appeler. J'en choisis un seul qui est le plus extraordinaire de tous et qui serait le plus incroyable, s'il n'était établi par des témoignages irrécusables. Je l'em-

Digitized by Google

prunte aux rapports écrits par deux témoins oculaires : l'un est un homme d'État qui compte parmi les plus éminents de notre pays ; l'autre est Mgr d'Herbomez, évêque de la Colombie anglaise, au-delà des Montagnes Rocheuses. Ce vénérable prélat a passé vingt ans de sa vie à évangéliser les sauvages, au milieu des plus dures privations et de périls sans cesse renaissants. Sa science est à la hauteur de sa piété et de son dévouement apostolique. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, Mgr d'Herbomez, autorisé à voir Louise Lateau, fut reçu dans la petite maison de Bois-d'Haine le vendredi 13 août 1869. Il était accompagné de M. l'abbé Mortier, supérieur du collége de Bavay. »

« Je rappelle d'abord en peu de mots qu'ils trouvèrent la jeune fille occupée à diriger la manœuvre de sa machine à coudre. Le sang coulait abondamment des pieds, des mains, du côté et de tout le pourtour de la tête. L'évêque lia une conversation avec Louise ; il l'interrogea sur ses visions. Elle répondit avec sa sobriété ordinaire, mais avec une pleine intelligence. Bientôt la machine à coudre s'arrêta subitement, les deux mains de Louise restèrent immobiles : elle était ravie en extase. »

« Mgr d'Herbomez et M. l'abbé Mortier suivirent pendant toute la journée les scènes de cette extase, qu'ils décrivirent dans leur rapport et que le lecteur connaît. Ils firent diverses expériences à l'aide de reliques et d'objets bénits. Ils furent rejoints vers dix-heures par M. le curé de la paroisse, qui venait d'administrer les derniers sacrements à une pauvre vieille femme du voisinage. On sait que les

Digitized by Google

prêtres des campagnes portent quelquefois les espèces eucharistiques et les saintes huiles dans deux vases d'argent réunis, mais qu'on peut séparer à volonté. Celui qui renferme l'hostie est désigné sous le nom de custode. Ce double vase est ordinairement transporté dans une bourse en soie. »

« Comme M. le curé avait communié la malade avec la seule hostie que contînt la custode, il croyait et Mgr d'Herbomez, comme M. Mortier, crut avec lui que les vases sacrés ne renfermaient plus que les saintes huiles ; sinon ils n'auraient pu, sans enfreindre les lois de l'Eglise, faire l'expérience dont je vais parler. »

« L'idée leur vint donc d'essayer sur Louise l'effet que produirait le contact de la boîte aux saintes huiles. Les faits qui se produisirent furent tellement extraordinaires qu'ils crurent nécessaire d'appeler un quatrième témoin. C'est alors que l'homme d'État auquel je faisais allusion tout à l'heure, M.***, qui habite une campagne voisine, fut prié de se rendre dans la petite maison de Bois-d'Haine. »

« Les faits que je vais rapporter se sont accomplis devant lui. Je ne suis plus ici qu'un simple historien et je copie textuellement le rapport de M.***, qui concorde dans ses moindres détails avec celui de Mgr d'Herbomez, que j'ai également sous les yeux.

« M. l'abbé Mortier (l'expérience fut faite alter-
« nativement par l'évêque de la Colombie et par
« lui) voulut approcher la boîte aux saintes huiles
« des lèvres de Louise. Quand il fut à deux mètres
« environ de la chaise où elle était assise, elle

Digitized by Google

« éprouva un tressaillement extraordinaire, de vifs « élans et un transport d'allégresse. Elle se leva et « tomba soudainement à genoux en adoration, les « mains jointes, tressaillantes et tendues vers les « vases sacrés ; sa figure était vraiment séraphique. « M. l'abbé Mortier se retira un peu, tenant tou- « jours l'appareil bénit entre les mains; elle suivit « le prêtre qui reculait lentement. Elle était moitié « agenouillée, moitié levée, penchée en avant, les « mains jointes : on eût dit qu'elle était attirée par « un aimant et qu'elle glissait, plutôt qu'elle ne « marchait. M. l'abbé Mortier et Mgr d'Herbomez « lui firent ainsi faire le tour de la place; chaque « fois qu'on s'arrêtait, Louise tombait à genoux « dans l'attitude de l'adoration. Quand on fut re- « venu près de sa chaise, on éloigna d'elle les « vases sacrés; elle se rassit, rentra dans son im- « mobilité, et les scènes ordinaires de l'extase se « continuèrent comme les autres vendredis.

« Mgr d'Herbomez crut qu'une parcelle eucharis- « tique était restée dans la custode, à l'insu de M. le « curé qui n'avait pas eu le temps de faire les puri- « fications d'usage. Pour mieux s'en assurer, il dé- « tacha l'un de l'autre les deux vases sacrés. Il pré- « senta d'abord la boîte aux saintes huiles à Louise; « il put l'approcher sans qu'elle fît de mouvement « et quand il lui en toucha les lèvres, elle sourit « doucement, comme elle le fait au contact des « objets bénits. Mais quand on présenta la custode « à la distance de deux mètres, la même scène d'a- « doration à genoux et de ravissement qui vient « d'être décrite se renouvela tout entière. »

Digitized by Google

« En sortant de la chaumière, après cinq heures,
« Mgr d'Herbomez, accompagné des trois autres té-
« moins, se rendit à l'église de la paroisse et là, en
« leur présence, il ouvrit la custode. On constata
« qu'une parcelle notable des saintes espèces se
« trouvait dans le vase sacré. »

« Voilà le fait affirmé par des personnages dont le témoignage ne peut être mis en suspicion par personne (1). »

« En méditant ce fait considérable, une objection se représentait obstinément à ma pensée. Je sais combien les adeptes du magnétisme sont enclins à croire à la réalité des phénomènes de lucidité les plus extraordinaires. Ils ne manqueront pas de dire que Louise est une clairvoyante d'une puissance exceptionnelle; qu'elle a reconnu dans leur enveloppe de soie les vases sacrés; qu'elle a même vu, grâce à sa lucidité exceptionnelle, l'huile bénite dans sa boîte d'argent et le fragment de l'hostie sainte dans sa custode... »

« Malgré le caractère peu sciéntifique de ce doute, je tenais à le lever. J'ai donc demandé une contre-épreuve ; elle a été faite dans les conditions suivantes. »

« Le vendredi, 19 novembre 1869, à neuf heures du matin, M. le curé de Bois-d'Haine, accompagné de M. le chanoine Hallez, professeur distingué du séminaire de Tournai, est entré dans la petite maison de la veuve Lateau. Louise était plongée dans

(1) Je pourrais ajouter ici que ces scènes se sont passées en présence de trois autres témoins, la mère et les deux sœurs de Louise.

Digitized by Google

son extase ordinaire. M. le curé avait apporté dans la bourse de soie, dont il a été question plus haut, un vase d'argent tout à fait semblable à la custode. Ce vase contenait une hostie non consacrée. Voilà donc le même appareil que celui que Mgr d'Herbomez a eu entre les mains lors de l'expérience que je viens de raconter. »

« Si Louise est une clairvoyante, elle va reconnaître l'appareil qui sert à l'administration des malades, la bourse de soie, la custode, l'hostie qu'elle renferme. Elle ne peut manquer de croire à la présence du Saint-Sacrement et on va voir se renouveler les scènes d'adoration qui se sont produites devant Mgr d'Herbomez et ses compagnons. M. le curé présente donc l'appareil à Louise : elle n'éprouve rien, nul transport, nul acte d'adoration, elle reste insensible et immobile. »

« Le fait signalé le 13 août par Mgr d'Herbomez et les autres témoins qui l'attestent avec lui, n'est donc pas un phénomène de clairvoyance somnambulique, hypnotique ou de l'ordre nerveux quel qu'il puisse être. Cette conclusion est absolument rigoureuse ; je n'en ai pas d'autre à tirer de ce fait que les théologiens auront à étudier à leur tour. »

Après l'extase à laquelle avait assisté Mgr d'Herbomez, Louise avoua à M. le curé qu'elle avait eu, pendant son ravissement, deux espèces de lumières ; d'abord des lumières fortes, lumières habituelles à chaque vendredi et qui la font souffrir ; puis, à quatre ou cinq reprises différentes, des lumières très-douces, semblables à celles qu'elle avait éprouvées plusieurs fois pendant la sainte communion.

Digitized by Google

Quelques semaines après (le 3 octobre), le père Séraphin lui demanda si elle avait jamais ressenti le désir de communier pendant qu'elle était en extase; elle répondit l'avoir éprouvé une seule fois, dans l'un des vendredis récemment écoulés. Le père passioniste fut porté à penser qu'elle devait avoir eu ce désir le 9 août précédent. Il ne poussa pas plus loin son interrogatoire pour laisser Louise dans une complète ignorance au sujet du fait merveilleux qui s'était passé en présence de Mgr l'évêque de Colombie.

Nous devons ce fait prodigieux à une erreur involontaire; mais quelle révélation ! Si, à l'instar de mille autres, il démontre la présence réelle dans les espèces eucharistiques, il paraît aussi consacrer le caractère divin de l'extase et définir le genre d'esprit qui inspire Louise Lateau.

La jeune fille sourit à l'objet bénit ou à la relique ordinaire; mais il faut que l'objet soit mis en contact ou à une faible distance de ses lèvres. Elle sourit aussi et à une plus longue distance à la relique insigne du bois de la vraie croix; mais, dans les deux cas, elle reste complétement immobile. Quant à la parcelle de l'hostie sainte, elle la reconnaît à travers l'enveloppe de la custode à plusieurs mètres de distance. Alors l'immobilité de l'extase est brisée. Louise se lève soudainement, se prosterne et adore: elle suit l'hostie qui s'éloigne, témoignant ainsi de sa foi par un langage figuré dont elle proportionne la beauté à la sublimité du divin mystère.

Quand l'Eglise adore dans ses temples la très-

Digitized by Google

sainte Eucharistie, elle entonne un chant magnifique où elle invite les fidèles à se réunir autour de l'autel pour vénérer un si grand sacrement : *tantum ergo sacramentum veneremur cernui*. Puis elle leur demande de suppléer par leur foi au défaut même de leurs sens : *Præstet fides supplementum sensuum defectui*. Cependant nos sens sont dans la plénitude de leur activité ; ils ne nous font défaut que parce qu'ils sont impuissants à percer les voiles qui recouvrent l'auguste mystère. Mais chez l'extatique de Bois-d'Haine, le défaut des sens est complet. L'instrument est brisé, même avec sa puissance limitée ; pour Louise, les sens ne sont que des entraves. Maintenant qu'elle en est débarrassée, qu'est-il besoin de faire appel à sa foi ? Elle n'en voit que mieux la parcelle d'hostie consacrée, et à cette vue, elle adore et éclate en transports de vénération et d'amour : *Laus et jubilatio*.

Le fait merveilleux du 13 août 1869 a trouvé plus tard son complément dans un fait analogue qu'il faut raconter.

Un pieux religieux qui a fait partie de l'enquête, demanda l'autorisation de communier Louise, un vendredi, pendant l'extase. Cette autorisation lui fut accordée. Pour que l'expérience qu'il allait faire fût à l'abri de tout soupçon de fraude et malgré la haute confiance qu'il avait en M. le curé, il n'en dit mot à ce dernier. Il se rendit donc dans la chaumière, à l'heure où l'extase est commencée, portant sur lui, d'une manière cachée, une custode qui renfermait une hostie consacrée. Louise était assise sur sa chaise, immobile, en extase, la figure

Digitized by Google

tournée du côté du mur. Sa machine à coudre était derrière elle, à l'autre extrémité de la chambre; l'extatique ne pouvait donc rien voir. Le père Séraphin dépose la custode avec son enveloppe sur la couseuse sans rien dire. A peine y est-elle placée que Louise, toujours en extase et assise, se tourne lentement du côté du Saint-Sacrement, les mains jointes, la figure ravie et en adoration. Le Père prit la custode, prononça à voix très-basse le *Domine non sum dignus*, de manière à ne pas être même entendu de M. le curé, qui ne comprit rien tout d'abord. Aussitôt Louise tombe à genoux, joint les mains avec une expression séraphique, ouvre la bouche, sort la langue et reçoit immédiatement la sainte hostie. Elle ne sortit point de son extase et resta pendant trois quarts d'heure à genoux dans l'attitude de l'adoration. Lorsque l'extase fut achevée, le Père Séraphin interrogea Louise sur les visions qu'elle avait eues pendant son ravissement. Elle lui confia alors qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire : — « Je contemplais, lui dit-elle, une scène de la Passion, lorsque tout à coup tout a disparu et une grande lumière m'a inondée. Dans cette lumière, c'est Dieu surtout dans son humanité qui s'est offert à mes regards. » Louise a ignoré complétement qu'elle eût reçu la sainte communion.

Quelques mois plus tard, une autre expérience fort concluante a été faite sur l'extatique de Bois-d'Haine. C'était un vendredi, Louise souffrait plus que d'habitude et au moment où l'extase allait commencer, elle ne savait où reposer sa tête; elle entre

Digitized by Google

bientôt en ravissement. M. le curé fait alors dresser dans la chambre voisine une table et y dépose la custode contenant une hostie non consacrée. Le Père X... arrive quelques instants après avec le Saint-Sacrement qu'il porte caché sous son manteau et le fait reposer sur la même table. A ce moment, Louise se penche un peu en avant et se met à genoux sur son escabeau d'un air souriant et joyeux. L'extatique avait déjà senti la présence du Saint-Sacrement qui venait d'entrer dans la chaumière. Le Père X... prend alors l'hostie non consacrée, entre dans la chambrette de Louise et lui présente le pain devant sa bouche sans rien dire. La jeune fille sourit légèrement à la main du prêtre, suivant son habitude, mais reste immobile devant l'hostie. Le révérend Père sort alors de la chambre et va prendre le Saint-Sacrement, puis il rentre tenant l'hostie sainte à ses doigts, sans dépasser l'embrasure de la porte et prononce les paroles *Ecce agnus Dei.* Louise aussitôt, sans sortir de son extase, se met à sourire de bonheur et de joie; elle quitte son escabeau, s'avance vers le Père, se précipite à genoux, les yeux et les bras levés au ciel, tout son corps frémissant de transports et d'impatience. A peine le prêtre a-t-il achevé les paroles de la communion que Louise ouvre la bouche, reçoit l'hostie, l'avale avec un bonheur extraordinaire et reste agenouillée pour faire son action de grâces qu'elle acheve dans l'extase. La communion de ce jour changea les opérations intérieures des lumières divines : ces mêmes lumières lui firent sentir l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Digitized by Google

comme elle la sent lorsqu'elle communie à l'église hors de l'extase.

Il existe dans la vie des saints un grand nombre de faits qui démontrent la faculté merveilleuse que beaucoup d'entre eux ont eue de discerner la présence réelle. L'histoire de la stigmatisation en fournit plusieurs exemples.

On lit dans la vie de sainte Catherine de Sienne, écrite par l'un de ses disciples : « Un fait vraiment extraordinaire fit reconnaître aux habitants de Lucques avec quelle clarté de lumière surnaturelle Catherine distinguait la présence réelle de Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles. Pendant son séjour dans cette ville, notre bienheureuse tomba malade ; elle manifesta à un prêtre l'ardent désir d'être soulagée de son mal, et l'unique soulagement qu'elle pouvait recevoir était la sainte communion. Le prêtre parut vouloir lui procurer ce bonheur, mais il eut l'intention coupable de vérifier si, comme on le disait, elle ne prenait d'autre nourriture que la sainte Eucharistie. Il se rendit donc à l'église, et il en partit avec des lumières et un grand nombre de fidèles qui l'accompagnaient en chantant. Il portait, dans un petit ciboire, une hostie qui n'était pas consacrée. Il entra dans la maison et s'approcha du lit de Catherine ; mais elle ne bougea pas, et ne donna aucun signe de dévotion lorsque ceux qui l'entouraient se mirent à genoux, selon l'usage, pour faire des actes d'adoration et de foi. Le prêtre, voyant que Catherine ne s'y unissait pas, osa élever la voix pour lui reprocher son incrédulité. La bienheureuse, indignée de

Digitized by Google

voir profaner un si saint ministère, lui répondit : « Vous n'avez pas honte, mon Père, de me présenter un pain ordinaire, une hostie non consacrée, et de tromper, par cette cérémonie, les personnes qui sont accourues ; vous voulez de plus m'obliger à commettre un acte d'idolâtrie ! Si cette impiété est excusable dans cette foule qui ne se doutait pas de ce que vous avez fait, elle ne peut l'être en moi, car Dieu m'a fait connaître votre fraude. » Le prêtre s'éloigna rempli de confusion, aussi troublé des reproches de la bienheureuse malade que des remords de sa conscience. Il se repentit sincèrement de sa faute, et ressentit une vénération profonde pour la sainte qui était favorisée d'une lumière si pénétrante. »

Le curé de sainte Lidwine croyait qu'elle était sous l'influence diabolique. Un jour, il se proposa de la communier avec une hostie non consacrée. La sainte en fut avertie la veille par un ange. Elle reçut le lendemain le pain qui lui fut présenté et essaya de l'avaler. Mais ce fut en vain, son cœur se souleva et elle fut aussitôt contrainte de le rejeter. Un jour, sainte Françoise Romaine vint communier à l'église de Sainte-Cécile. Le prêtre, pour éprouver sa sainteté, « aut imprudenter aut a Deo inspiratus, » lui donna une hostie non consacrée. La sainte le reconnut immédiatement. Même expérience fut pratiquée une fois sur la B. Marie d'Oignies ; mais la sainte se détourna du pain qu'on lui offrait ; à peine eut-il touché ses lèvres, qu'elle se mit à crier, à cracher et à sangloter. L'extatique Ursule Benincasa avait été mandée de Naples à

Digitized by Google

Rome et placée, par ordre du pape, sous la direction de saint Philippe de Néri, à l'effet d'éprouver son véritable esprit. La présence du Très-Saint-Sacrement donnait tant de joie à la servante de Dieu, que cette allégresse se manifestait au dehors : on eût dit qu'elle contemplait face à face et sans voile le divin Sauveur. Un prêtre, à la persuasion de quelques incrédules, se permit de lui présenter, dans une église de Rome, une hostie non consacrée, afin de faire l'épreuve de l'esprit qui l'animait. Mais la sainte, au lieu de donner le moindre signe de joie ou de vénération, détourna les regards et demeura immobile. Interrogée pourquoi elle ne rendait pas au Très-Saint-Sacrement les hommages qui lui sont dus : « Ce n'est pas là le Seigneur mon Dieu, répondit-elle ; croyez-vous que je doive adorer un simple morceau de pain ? » Ce fait, rapporté à saint Philippe de Néri et au cardinal de Saint-Séverin, leur causa la plus grande admiration, et ils publièrent hautement qu'Ursule était animée du véritable esprit de Dieu.

Sœur Angelini, qui fut stigmatisée, affirmait à son confesseur qu'au moment de communier, elle voyait toujours l'hostie lumineuse. On lui donna un jour une hostie non consacrée ; elle le reconnut, la déposa sur son mouchoir, et la rendant au prêtre, le supplia de la communier véritablement. — On trouve indiqué un exemple semblable dans le *Veridicus christianus*, vieil ouvrage du père jésuite David ; mais, n'ayant pas le livre à ma disposition, je n'ai pu le vérifier.

Sœur Ursule Aguir ne craignait pas de dire à son

Digitized by Google

confesseur que, si un prêtre se permettait de lui donner à la communion une hostie non consacrée, elle le reconnaîtrait au manque de douceur ineffable que lui causait l'Eucharistie.

Ida, de Louvain, a été la première femme qui ait été stigmatisée; la bienheureuse le fut probablement peu de temps après saint François. Elle était extatique. Quelque éloignée qu'elle fût d'une église, elle reconnaissait toujours le moment de la consécration. Elle fit un jour visite à une religieuse recluse qui cachait soigneusement chez elle une hostie consacrée. Ida le connut, lui fit avouer son secret et lui envoya une lampe et de l'huile pour honorer extérieurement la présence réelle.

La bienheureuse Sibilline de Pavie, du tiers-ordre de Saint-Dominique, morte en 1367 à l'âge de quatre-vingts ans, passa la plus grande partie de sa vie dans un ermitage adossé au couvent des Frères prêcheurs. A l'âge de 15 ans, elle se prit à demander à Dieu la grâce de recouvrer la vue, qu'elle avait perdue depuis quelques années; mais Dieu lui envoya une extase dans laquelle il lui fit contempler une lumière céleste si belle qu'elle perdit à jamais le désir de revoir la lumière d'ici-bas. Quoique aveugle, elle reconnaissait toujours la présence réelle dans l'hostie consacrée, soit qu'on célébrât la messe dans son ermitage, soit que le prêtre passât devant sa porte en portant le saint viatique aux malades. Un jour, le curé de la paroisse passa devant sa demeure pour aller administrer un moribond. L'hostie de la custode n'était pas consacrée. Sibilline s'en aperçut au défaut de la douceur ineffable que

Digitized by Google

lui causait la présence réelle sous les espèces eucharistiques. Soupçonnant la faute, elle fit appeler le prêtre qui lui confessa sa négligence et son péché.

Le bienheureux Mercolino, de Forli, mort en 1397, était souvent pris de l'extase avec élévation, plus souvent encore du sommeil extatique. Alors il semblait dormir, ne sentait et ne voyait rien ; mais, sitôt que la cloche sonnait pour annoncer le moment de l'élévation pendant le saint sacrifice, le bienheureux sortait immédiatement de son extase et courait adorer Notre-Seigneur descendu sur l'autel. Deux cent cinquante ans après sa mort, son corps persévérait dans l'état d'incorruption.

Qui n'a entendu parler, même de notre temps, du célèbre capucin saint Joseph de Cupertino, le plus grand extatique connu? Sa vie se passa presque en extase. Dans sa marche mystique, il s'élevait dans les airs, entraînant souvent avec lui ceux qui voulaient le retenir et volait comme un oiseau. Plusieurs fois, dans ces états extatiques, on le vit prendre son vol en pleine église vers le tabernacle, y rester longtemps attaché et suspendu au milieu des flambeaux allumés sur l'autel qui respectaient jusqu'à ses vêtements.

On lit dans les actes du procès de canonisation de saint François Borgia : — « Ce fut en lui un insigne et presque continuel miracle, disait le pape Clément IX, qu'un instinct divin l'avertissait du lieu où se trouvait la sainte Eucharistie, en sorte qu'en entrant dans une église il sentait aussitôt en quel endroit était conservé le Très-Saint-Sacrement, lors même qu'il n'y avait point de lampe allumée

Digitized by Google

devant l'autel pour indiquer la présence de Notre-Seigneur. S'il entrait d'aventure dans quelque église où la lampe brillait devant l'autel, quoiqu'il n'y eût pas d'hosties consacrées dans le tabernacle, sa douleur se manifestait sur tout son visage et dans tout son maintien, et il ne manquait pas de faire remarquer aux prêtres et aux sacristains combien leur négligence était coupable. »

Jeanne-Marie de la Croix, stigmatisée de Roveredo, sentait dans les prêtres un parfum délicieux, effet de la sainte Eucharistie qu'ils avaient prise le matin et qui la jetait promptement en extase. Voici ce qu'elle raconte à ce sujet dans les mémoires qu'elle a laissés : « Une de mes amies avait un fils chez les Carmes déchaussés en Allemagne. Etant venu voir ses parents, il demanda à me parler. Sa mère me fit appeler ; à peine fus-je en sa présence que je sentis en lui la sainte Eucharistie, et j'eus un ravissement qui dura près de trois jours sans interruption. Lorsque je revenais un peu à moi, la mère de ce bon religieux me l'amenait aussitôt, et je retombais de nouveau en extase, sentant toujours le saint parfum qu'il exhalait. Une autre fois, étant en voyage le jour de Sainte-Marie-des-Neiges, je me trouvai assise à table près d'un prêtre, et l'odeur de la sainte Eucharistie me donna aussitôt un ravissement qui dura tout le jour et une grande partie du lendemain. La même chose m'est arrivée une infinité de fois encore, et lorsque je me mettais aux pieds du prêtre pour me confesser, il était souvent obligé d'attendre ou de se lever, jusqu'à ce que je fusse revenue à moi. »

Digitized by Google

Dans son enfance, lorsqu'un prêtre venait à passer avec ou sans le Très-Saint-Sacrement, à une distance plus ou moins considérable de la maison de ses parents ou de l'endroit où elle gardait les vaches, Catherine Emmerich y courait aussitôt, afin de recevoir la bénédiction du divin Sauveur présent sous les espèces du pain, ou du moins celle de son ministre. Plus tard, pendant sa vie de stigmatisée, c'est elle-même qui l'a raconté, un dimanche de la Sainte-Trinité, comme tout le monde courait sur le devant de sa maison pour voir passer la procession du Saint-Sacrement, étant demeurée seule, elle tomba tout à coup en extase. Elle vit toute la procession, les personnes qui en faisaient partie et le Saint-Sacrement, et quand elle revint à elle-même, elle se trouva agenouillée à l'extrémité de son lit. L'un de ses directeurs a déposé le fait suivant : — « Je disais mon bréviaire pendant que la malade était en prière extatique, les yeux fermés. Il y avait bien une heure que cela durait lorsque je finis mon bréviaire. Alors les doutes du professeur B. se présentèrent à mon esprit et une idée me vint, je ne sais comment. Je me souvins que l'abbé Lambert dans sa messe du matin avait consacré deux hosties, afin d'en réserver une pour donner la communion à la malade le jour suivant. — Ne serait-il pas permis, me dis-je en moi-même, de la mettre encore une fois à l'épreuve, ne faisant cela, ni par vaine curiosité, ni à mauvaise intention ? J'allai donc prendre l'hostie consacrée, je la mis dans un corporal autour duquel j'enveloppai une étole et je la portai chez la malade. Lorsque j'en-

Digitized by Google

trai dans la chambre, elle était encore en prière, et dans la même position qu'avant : mais je n'eus pas plus tôt mis le pied sur le seuil qu'elle se releva à la hâte et avec un grand effort, tendit les bras et tomba à genoux en adoration. « Qu'avez-vous ? » lui demandai-je, mais elle s'écria : « Ah ! mon Seigneur Jésus vient à moi avec le tabernacle. » Je la laissai adorer le Saint-Sacrement pendant quelque temps, puis je le remportai (1). »

Catherine Emmerich mourait en 1824 : dix ans après, Marie de Moerl commençait à être stigmatisée. Cette extatique célèbre, morte seulement il y a cinq ans, avait la conscience de toutes les messes que l'on célébrait dans les églises de Kaltern, à quelque heure que ce fût, et elle y assistait d'intention. Elle percevait aussi le moment de l'élévation et celui de la communion ; elle était, pour ainsi dire, présente aux divins mystères. Si quelquefois il lui arrivait de se coucher avant l'un de ces moments, elle se relevait tout à coup, s'agenouillait, baissait la tête, fermait les yeux et inclinait tout son corps, comme si elle était devant l'autel. Deux voyageurs à qui le fait avait été rapporté voulurent le vérifier : ayant donc accordé leurs montres et s'étant rendus, l'un dans la chambre de Marie, l'autre à l'église, ils constatèrent cette merveilleuse particularité. Même chose arrivait lorsqu'on donnait la bénédiction du Saint-Sacrement. Un jour, par exemple, qu'elle était debout sur son lit, on la vit au milieu de l'extase, se

(1) Vie de Cath. Emmerich, par Schrœger, t. I, p. 430.

Digitized by Google

jeter à genoux et incliner profondément la tête. Peu de minutes après, on entendit la cloche de l'église des Franciscains sonner la bénédiction, laquelle pourtant, dans cette église, ne se donnait pas à des heures et à des jours déterminés. Le premier dimanche de chaque mois, le Saint-Sacrement, porté processionnellement dans les rues de Kaltern, passait devant la maison de la famille Moerl. Marie, toujours en extase, témoignait par ses mouvements qu'elle suivait la marche de la procession à travers la ville, comme l'aiguille aimantée se tourne vers le pôle. Quand le Saint-Sacrement arrivait sous ses fenêtres, elle se soulevait un peu au-dessus du lit qu'elle ne touchait plus qu'un peu de l'extrémité des pieds. Dès que le Saint-Sacrement avait passé, elle reprenait sa première position. Un jour, pendant qu'elle était en extase sur son lit, le prince Lichnowsky fut surpris de la voir se tourner subitement vers la fenêtre. Ni lui ni les personnes présentes ne savaient ce que cela voulait dire, jusqu'à ce que, ayant regardé dans la rue, ils virent porter le saint viatique sans clochette et sans rien qui pût indiquer son passage.

Quod non capis,
Quod non vides,
Animosa firmat fides
Præter rerum ordinem.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME

Souffrances diverses. — Lumières. — Obsession diabolique. — Étude sur quelques points de l'extase. — L'enquête de l'âme. — Théologie mystique.

Après l'étude des phénomènes si extraordinaires que présente l'extatique de Bois-d'Haine, vient naturellement l'étude de l'âme. Que se passe-t-il dans l'intérieur de Louise ? Quelles sont les dispositions de son âme au milieu de cet état singulier d'extases et de stigmatisation ? Impuissante à produire par elle-même ce double phénomène, comment s'y associe-t-elle ? Par quel travail mystérieux la jeune fille est-elle arrivée peu à peu au degré présent de développement extatique ? Cette enquête psychologique a été faite par diverses personnes autorisées. J'ai pu, d'après les nombreux témoins qui l'ont interrogée et les notes qui m'ont été communiquées (1), étudier un peu cette partie complémen-

(1) C'est surtout dans les notes du Père Séraphin que j'ai puisé les éléments de cette étude. J'ai tâché de reproduire presque textuellement les réponses de Louise à toutes les questions qui lui ont été posées.


Digitized by Google

taire et importante des faits merveilleux qui se passent à Bois-d'Haine.

En abordant ce sujet délicat, je vais essayer de soulever discrètement le voile qui le cache et qui ne s'ouvre entièrement que pour ceux qui, par la confession, peuvent descendre dans le for clos de la conscience ; cela me permettra en outre de revenir sur quelques points importants de l'extase, et sur l'état psychique de Louise durant ce moment solennel.

Louise a toujours désiré depuis son enfance souffrir pour l'amour de Dieu. Elle avait l'habitude de prier pour la conversion des pécheurs ; mais elle priait surtout pour le repos des âmes du purgatoire : *Ç'a été ma prière depuis mon enfance*, a-t-elle dit plusieurs fois. Elle pensait souvent aussi à la passion de Notre-Seigneur ; c'était même là sa pensée familière, habituelle ; elle s'y sentait portée, soit en faisant le chemin de la croix, soit autrement, et cette méditation lui faisait comprendre de plus en plus la nécessité de souffrir. Ces dispositions se sont singulièrement accrues après sa grande maladie ; elles ont été le travail préparatoire au développement psychique survenu avec la stigmatisation et l'état extatique (1).

(1) Il est important de reproduire ici une longue citation du P. Séraphin, qui a paru dans le journal *La bonne lecture* :

« Dieu a toujours eu sur la terre des âmes d'élite qui, par la sainteté de leur vie, par leurs prières et leur amour pour les souffrances, expient, au moins en partie, les crimes des grands pécheurs, les crimes des nations, et qui apaisent la colère divine. On l'a vu dans sainte Angèle de Foligno, dans la bienheureuse


Digitized by Google

Louise souffre continuellement, mais à des degrés divers. Ses souffrances sont à la fois corporelles et

Hosanna de Mantoue, dans la bienheureuse Alix ou Alize de Schaerbeeck et dans d'autres saintes âmes qui, en mille rencontres, ont exercé l'office de réparatrices et de victimes expiatoires auprès de Dieu, et qui, par leurs prières et leurs souffrances, ont retardé au moins les châtiments du Ciel que de grands coupables avaient mérités par leurs péchés. »

« Voilà précisément ce que j'ai vu à Bois-d'Haine dans la personne de Louise Lateau, surtout le vendredi saint 1871. J'ai vu cette pauvre et vertueuse fille sous le pressoir de la souffrance; et, en la voyant ainsi souffrir, je n'ai pu m'empêcher de me dire en moi-même : Voici la victime d'expiation pour les crimes qui se commettent en ce moment, surtout à Rome et à Paris; et quand, quelques jours plus tard, ces tristes nouvelles des deux grandes capitales de l'Europe sont venues à ma connaissance avec leurs affreux détails, je n'y ai vu que la confirmation de mon pressentiment. »

« Les souffrances de Louise, disparues tout à coup le 8 décembre 1870, reparurent de nouveau et s'accrurent à l'approche du carême de 1871 et augmentèrent d'intensité à mesure que le carême avançait. Le jour des Rameaux (2 avril), Louise eut le pressentiment qu'elle souffrirait, cette semaine, beaucoup plus que par le passé et surtout le vendredi saint. Ce pressentiment réveilla en elle le désir de souffrir davantage, et ce désir allait toujours en augmentant. A mesure aussi que la semaine sainte touchait à son terme, le martyre de Louise devint plus rigoureux. La nuit du jeudi au vendredi saint, les stigmates s'ouvrirent à l'ordinaire, quoique avec un surcroît de douleur qui n'avait pas eu lieu dans les vendredis précédents. Mais c'est dans la matinée de ce vendredi à jamais mémorable que je vis chez Louise ce que je n'avais jamais vu jusqu'alors et ce que je n'ai plus vu dans la suite. Elle était réduite à un véritable état d'agonie qui dura des heures entières. On l'aurait dite presque mourante ou en danger évident de mort; elle-même dit qu'elle allait peut-être mourir ce jour-là. Son confesseur la visita vers 9 heures et demie, et il en fut presque effrayé. Il la trouva affaissée et accablée sous le poids de la souffrance. Elle était incapable de prononcer une parole qui pût être facilement comprise. Sa langue était embarrassée et semblait s'être épaissie. A peine Louise pouvait-elle

Digitized by Google

spirituelles. Ce n'est pas tant le corps qui souffre en elle ; c'est, dit-elle, sa personne, c'est tout

balbutier quelques mots qui, le plus souvent, restaient incompris. Son regard, contre son habitude, était dans un mouvement continuel; on eût dit le regard d'une âme en proie à des peines atroces dont elle ne saurait donner l'explication. Si je ne l'avais pas connue auparavant, je l'aurais prise pour une idiote. Par moments, elle exprimait au naturel ce que nous appelons l'*Ecce Homo*. Par son regard et par ses mains, elle semblait continuellement à la recherche d'un objet qu'elle ne pouvait jamais saisir. Elle froissait et épluchait du bout des doigts, à la manière des mourants, tantôt son tablier, tantôt son mouchoir, tantôt un autre linge qu'elle avait auprès d'elle. Tantôt elle le laissait tomber, tantôt elle le ramassait ; elle le laissait tomber encore, pour le ramasser ensuite. C'était la carphologie qui se voit souvent chez les mourants. Parfois elle se baissait pour ramasser un objet que personne ne voyait; un peu plus tard, elle se levait et marchait malgré toutes les douleurs qu'elle ressentait dans les pieds, chose qu'elle n'a jamais su faire les autres vendredis ; un moment après, elle s'asseyait de nouveau, sans trouver de repos. »

« Son confesseur lui demande : *Mais n'avez-vous pas, Louise, demandé à Dieu de souffrir moins que cela?* Elle répond comme une personne qui a perdu la parole, et, en coupant et en répétant les syllabes, elle dit enfin d'une manière à peine intelligible : *Non... au contraire... La volonté du bon Dieu...* Un peu plus tard, M. le Curé lui dit : « Louise, n'avez-vous pas demandé de souffrir pour les autres? » Elle répond : *Je demande toujours de souffrir pour les autres : j'offre toutes mes souffrances pour le Souverain Pontife.* Elle ajoute avec beaucoup de peine que les douleurs de l'esprit sont inexplicables, et que, quant au corps, il n'y en a pas une seule partie qui ne soit dans la souffrance. « Vous ne mourrez pas sans avoir reçu l'Extrême-Onction, lui dit encore son confesseur. — *J'espère que non,* répond-elle. — Etes-vous inquiète? lui dit enfin son directeur. — *Oh! non,* » répond-elle d'un air toujours souffrant et toujours résigné. »

« M. le Curé ne crut pas prudent de la laisser seule, et, de retour chez lui, il m'engagea à le remplacer auprès d'elle. Je la trouvai dans le même état de souffrance que je viens de décrire. Au moment où je l'abordais, elle me reconnut ; un peu plus tard, elle me prit pour un ministre protestant, ce qui me causa une

Digitized by Google

l'homme qui souffre en moi,— Les souffrances sont plus fortes aux approches du vendredi, quand elle ressent les prodromes de l'extase et de la stigmatisa-

certaine hilarité qui fit sourire Louise elle-même, toute souffrante qu'elle était. Elle balbutiait presque continuellement des paroles que je ne compris guère, malgré toute l'attention que j'y mettais. Ce jour-là, les souffrances reculèrent l'extase d'une heure et demie. Je croyais que l'extase n'aurait point lieu, quand, à deux heures et trois quarts, je vis tout à coup Louise absorbée en Dieu. C'était l'extase qui commençait à l'ordinaire, et qui changea, en un clin d'œil, les traits de son visage. Toute trace de souffrance disparut en ce moment. Cependant, après l'extase, on vit de nouveau chez Louise un reste des souffrances précédentes ; et, d'après le rapport de M. le Curé, elle en conserva les traces pendant deux ou trois jours.

« Quelle différence entre Rome, Paris et Bois-d'Haine dans cette semaine sainte ! ajoute le P. Séraphin. A Rome et à Paris, on ne fait qu'insulter Dieu ; à Bois-d'Haine, on expie ces crimes. A Rome et à Paris, Dieu fait semblant de ne point voir les abominations qui s'y commettent ; à Bois-d'Haine, Dieu exerce avec miséricorde une partie de sa justice sur une vertueuse fille, et il accepte ses prières et ses souffrances en réparation du mal qui se fait dans les deux principales villes du monde civilisé. A Rome et à Paris, c'est le démon qui aveugle les hommes pour les rendre malheureux ; à Bois-d'Haine, c'est la justice divine, tempérée par la miséricorde, qui frappe l'innocent pour épargner les pécheurs et pour leur donner le temps de se reconnaître et de faire pénitence.

« Louise souffre donc pour expier les péchés des hommes et pour le bien de l'Eglise. Ce jour-là surtout, le jour du vendredi saint et la semaine sainte tout entière, Dieu ne la faisait souffrir que comme victime d'expiation et comme personne spécialement choisie pour cela. J'en suis d'autant plus convaincu, que je sais pertinemment que, pendant le même carême, pendant la même semaine sainte, pendant le même vendredi saint, deux autres stigmatisées, que je connais de réputation par le canal de leurs directeurs, et qui sont plus élevées en sainteté que Louise, ont souffert plus qu'elle, et ont expié, sous le pressoir de la souffrance la plus aiguë et la plus extraordinaire, les nombreuses abominations qui avaient lieu en Italie et en France. »

Digitized by Google

tion. Lors de la formation des stigmates, Louise éprouve du côté du cœur et dans les membres des sensations brûlantes qui se changent ensuite en véritables élancements ; ces élancements aboutissent au cœur et aux extrémités et vont des extrémités au cœur, formant un véritable courant entre l'organe central et la périphérie (1). Il est notable que les souffrances de son côté gauche ne lui ôtent jamais la respiration, suivant le caractère habituel des douleurs fixées à cette région. Quant aux souffrances de la couronne d'épines, il lui semble qu'elle a un bandeau autour de la tête, un cercle de fer au-dessous duquel elle sent comme des piqûres d'épingles qu'on enfoncerait dans la chair. Ces souffrances physiques préparatoires à chaque vendredi n'ont jamais lieu pendant l'extase ; elles cessent après ou bien se prolongent encore avec leur intensité jusque dans la nuit suivante.

Les souffrances spirituelles sont tout autres, plus fortes et habituellement causées par des lumières vives et soudaines qui frappent l'âme de Louise ; elles existent pendant l'extase aussi bien qu'en dehors. Ces lumières au commencement lui causaient une grande joie et consolation, puis elles l'ont fait souffrir en la purifiant. Ces lumières lui font comprendre son indignité, ses misères et son néant ; elles lui inspirent un grand désir de souffrir et d'aimer Dieu. — « Je suis saisie, disait-elle un jour à

(1) Il semblait plus d'une fois à Catherine Emmerich qu'un fleuve brûlant se précipitait de son cœur à son côté et à travers ses bras et ses jambes, aux places des stigmates où se montraient des rougeurs et de l'inflammation.


Digitized by Google

propos de ces lumières, d'un si grand sentiment de la présence de Dieu que je ne sais plus où me mettre. Je le vois si grand et moi si petite ! » — Au moment où Louise est surprise par ces lumières, elle en éprouve un certain frissonnement, mais qui passe en un clin d'œil.

Dès le jeudi soir, Louise sent plus de recueillement intérieur. Vers minuit, ce recueillement augmente et persiste jusqu'au moment de l'extase, quels que soient ses efforts pour travailler et se distraire. Son âme devient étrangère à toutes les choses créées; ce n'est que machinalement et par obéissance qu'elle peut coudre ou tricoter; il lui est impossible d'y apporter l'attention qu'elle y met les autres jours de la semaine. Son esprit, dominé par les prodromes de la contemplation extatique, est ailleurs.

Quand arrive l'extase, Louise est toujours surprise; elle ne la sent pas venir. En vain voudrait-elle lutter contre elle, la résistance est inutile; son corps se brise de lassitude. Au moment où l'extase la foudroie, elle est immédiatement saisie d'un sentiment de frayeur qui disparaît aussitôt pour faire place au calme et à l'assurance qu'elle est avec Dieu. Mais en perdant l'usage des sens, Louise ne se sent jamais défaillir ni s'évanouir. La lipothymie des médecins n'appartient pas au début de l'extase divine (1).

(1) Görres, dans la *Mystique divine*, prétend que l'invasion subite de l'extase s'annonce ordinairement par un cri dans lequel la nature surprise cherche à se faire jour. Ce prodrome est loin d'être aussi fréquent que veut bien le dire le publiciste allemand; d'après mes propres recherches, je le crois même exceptionnel. Be-

Digitized by Google

Absorbée dans l'extase, la jeune fille n'est point dans un état d'apathie et d'indifférence; elle éprouve des sentiments de compassion et d'amour pour Jésus-Christ souffrant, et ressent une sainte et respectueuse crainte en présence de lui. Elle voit Notre-Seigneur vivant et souffrant sous une figure humaine, plusieurs fois elle l'a vu entouré d'une lumière qui sort de son corps et console l'âme, et non comme si elle voyait une de ses images. Elle ne saurait expliquer le lieu précis où se passent les scènes de la Passion, mais il lui semble que c'est en dehors du lieu que nous habitons. Les tentations de péché ne se mêlent jamais à son extase. Louise ne fait aucun retour sur ses actes et ses pensées ; il lui est impossible de raisonner. La lumière qui la sépare du monde sensible l'attache à Dieu sans interruption. Ce n'est pas une lumière qui frappe les yeux du corps : c'est une lumière dont elle ne voit pas la fin et qui lui montre la grandeur de Dieu et son néant. Plongée dans cette lumière qui l'unit à Dieu, il lui est impossible de se détourner de l'objet qui l'occupe et de s'appliquer à autre chose. Elle voit les scènes de la Passion sous une lumière qui lui paraît différente de celle qui lui montre la grandeur de Dieu ; cette dernière lumière lui paraît plus

noît XIV cite seulement, à ce propos, Angèle de Foligno, saint Pierre d'Alcantara et saint Joseph de Cupertino. — « Il n'y a pas moyen de résister à l'extase, dit sainte Thérèse, et l'âme bien souvent est enlevée de terre par Dieu comme par un aigle, sans savoir où il l'emporte, sans aucune préparation ni coopération de sa part ; elle est alors *saisie d'une sorte de terreur,* mêlée cependant d'une grande suavité. »

Digitized by Google

noble. Aujourd'hui, depuis un an, les scènes de la Passion sont moins fréquentes, et plus souvent interrompues par la lumière où elle contemple la grandeur de Dieu. Les visions sont moins imaginaires et deviennent de plus en plus intellectuelles.

L'extase tend de plus en plus à être moins longue; elle durait dans les comméncements une dizaine d'heures, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir; aujourd'hui elle commence après midi pour se terminer sur les quatre heures. Elle cesse brusquement, comme elle avait commencé. Que l'extase se termine spontanément ou par le rappel, Louise ne sent réellement pas son corps pendant quelques instants.

Dès la première année de la stigmatisation, Louise a été en proie à d'autres souffrances physiques que celles causées par le divin traumatisme : je veux parler de l'obsession diabolique (1), qui a duré plusieurs mois depuis la fin de l'année 1868 jusque dans les premiers mois de l'année suivante. J'en ai dit quelques mots au chapitre V, p. 92. Au commencement, d'après les dires de Louise, le démon se montrait à elle plusieurs fois chaque nuit sous toutes sortes de formes hideuses; puis, toutes

(1) Les faits d'obsession diabolique sont nombreux dans l'histoire des saints, et aussi dans l'histoire des stigmatisés. Ils appartiennent aussi bien à l'histoire moderne qu'à l'histoire ancienne. Je pourrais citer une foule de faits contemporains. On ne peut pas plus nier le diable que le bon Dieu. L'existence du diable et son pouvoir supérieur sont du reste d'enseignement catholique. Ceux qui ne veulent pas accepter, sur ce point, l'enseignement de l'Eglise, sont bien obligés d'accepter l'enseignement des faits. Or, les faits diaboliques sont incontestables.

Digitized by Google

les nuits et pendant presque toute leur durée, elle était jetée à terre, rouée, disloquée et serrée à la gorge. Un vendredi, c'était le 18 décembre, Mgr Gravez, évêque de Namur, se trouvait présent au moment où Louise revenait de son extase à l'heure accoutumée : elle fut renversée rudement sur le dossier de son fauteuil, comme par une main invisible, puis immédiatement jetée à terre avec violence. Sa tête alla donner entre les pieds de Monseigneur et ceux du P. Séraphin. Celui-ci la retint, et s'aperçut à son visage qu'elle était visiblement sous l'action diabolique. Il récita sur elle à voix basse la prière *Fugite, partes adversæ*, lui fit un signe de croix sur le front. La jeune fille reprit alors du calme, regagna son fauteuil, et dit au Père qu'elle avait besoin de lui parler. Le Père resta seul avec Monseigneur. Louise leur avoua qu'elle venait de subir un assaut du démon qui aurait voulu se défaire d'elle et l'avait fait beaucoup souffrir. Cet accident est la seule manifestation diabolique qui ait eu lieu en présence de témoins ; c'est la seule et unique fois que l'on a vu chez Louise pareilles contorsions, pendant l'extase, aussi bien qu'en dehors.

En outre de ces souffrances extérieures venant de l'autre monde, l'extatique de Bois-d'Haine a eu à supporter des souffrances morales d'un autre genre et d'une autre origine. Dès la troisième année de la stigmatisation, Louise a subi pendant plusieurs mois un état spirituel que les mystiques ont désigné sous le nom de sécheresse, d'abandon et de désolation. Dans cet état, l'âme se trouve plongée dans

Digitized by Google

l'insensibilité, le délaissement et le désespoir. Grand nombre de saints ont passé par ces épreuves. L'histoire des stigmatisées est remplie de faits pareils (1). Louise disait ne pouvoir expliquer la nature de cette souffrance : elle se sentait comme rebutée de Dieu; c'était pour elle une très-grande peine; cet état moral n'avait jamais lieu pendant l'extase.

Louise supporte toutes ses souffrances en silence et avec résignation, n'en parle à personne, à moins d'être interrogée par l'autorité légitime. Ces souffrances sont sans turbulence ni inquiétudes. Elle ne redoute et ne désire nullement l'arrivée du vendredi, mais elle demande constamment à Dieu de la délivrer de tous les accidents extérieurs, extases et stigmates, qui attirent l'attention sur elle ; toutefois elle ne souhaite nullement être débarrassée de ses souffrances. Le 12 juin 1868, en voyant le sang couler de ses mains en plus grande abondance, elle espérait naïvement que ses stigmates allaient bientôt disparaître ; mais elle ajoutait : *que la volonté de Dieu soit faite !* Quelques mois plus tard, il y eut un vendredi où les stigmates ne donnèrent pas de sang. Ce jour-là, elle s'en réjouit fort, croyant qu'elle allait enfin être exaucée. Jusqu'à présent ses

(1) Cet état d'abandon est une des lois de la mystique, afférente à la vie purgative. Il a été souvent mentionné chez les stigmatisées; je citerai, entre autres, sainte Madeleine de Pazzis, sœur Vittoria Angelini, etc..., et de notre temps, sœur Josepha Kümi et sainte Marie-Françoise des Cinq-Plaies. On lit dans le Bréviaire romain, 27 mai, dans l'office de sainte Madeleine de Pazzis : — « Longum certamen a principibus tenebrarum sustinuit, arida, desolata, ab omnibus derelicta. »

Digitized by Google

vœux ont été constamment déçus et la stigmatisation poursuit son évolution hebdomadaire.

L'état extraordinaire dans lequel se trouve Louise ne lui plaît pas à raison des phénomènes extérieurs ; elle l'accepte parce que c'est la volonté de Dieu, mais c'est la croix la plus pesante qu'elle ait à porter. Elle se trouve confuse et horriblement peinée toutes les fois qu'elle revient de l'extase en présence de témoins ; elle préférerait être seule. C'est toujours aussi une peine pour elle quand on inspecte ses stigmates, qu'on l'interroge sur ses blessures et son état extraordinaire. Ce n'est pas qu'elle redoute des questions embarrassantes auxquelles elle ne saurait répondre. En pareille occasion, elle demande à Dieu de répondre le plus juste possible ; c'est sur son appui qu'elle compte. Les questions, pas plus que les questionneurs, ne sauraient la préoccuper. Avant tout, elle désire être ignorée, et ignorer tout ce qu'on dit d'elle. Elle ne tient absolument à rien, sinon à accomplir la volonté divine. C'est en cela qu'elle fait consister la sainteté ; son plus grand désir est de se sanctifier elle-même. Les humiliations et les contradictions ne lui ont pas manqué ; elle les a toujours acceptées avec bonheur.

Louise a le sentiment intime que c'est Dieu qui agit en elle : ce sentiment la rassure ; toutefois elle craint les illusions et les tromperies de l'esprit méchant ; c'est pour cela qu'elle se laisse conduire avec la plus grande docilité.

A cette heure, Louise est plus que jamais pénétrée de la pensée continuelle de Dieu ; il lui est im-

Digitized by Google

possible aujourd'hui de se distraire. Sa concentration dans les choses divines s'opère de plus en plus, et à mesure qu'elle se rapproche du centre divin, elle s'éloigne en proportion de la circonférence des choses de ce monde.

Depuis quatre ans, pour tout observateur attentif, l'extatique de Bois-d'Haine est évidemment sous l'influence d'un travail somatique et psychique extraordinaire. Son corps s'est transformé graduellement par une abstinence aujourd'hui à peu près complète, complète quant à l'intussusception de tout aliment solide; incomplète, si l'on veut tenir compte des quelques gorgées d'eau qu'elle avale par semaine. Cette transformation n'est nullement apparente, puisqu'au milieu de son abstinence prodigieuse Louise conserve toutes les allures d'une bonne santé corporelle; elle n'en est pas moins réelle, puisqu'elle vit somatiquement dans les conditions mêmes où elle devrait mourir. Je reviendrai plus tard sur cette question en traitant de l'abstinence des extatiques; il m'est bien permis, en attendant, d'affirmer qu'il y a là un état extraordinaire du corps. Ce travail organique a été parallèle et préparatoire au travail psychique qui s'est opéré en elle : il semble que Dieu l'ait séparée de toute chair, de toute matière organisée pour l'élever de plus en plus dans les voies de la contemplation,

L'état extatique de la jeune fille de Bois-d'Haine est exclusivement du domaine de la théologie mystique. Quand j'ai parlé des extases et des ravissements de Louise, je me suis servi d'un terme gé-

Digitized by Google

nérique, impropre, et je n'ai point suivi le langage sévère de la théologie.

L'homme s'élève vers Dieu par la méditation ou la contemplation. Actif dans la première, il est passif dans la seconde. La méditation peut être un acheminement vers la contemplation; mais à la condition que l'activité de l'homme disparaisse devant la puissance de Dieu qui agit seul. Dans la contemplation, l'homme est ravi aux choses extérieures ; il perd l'usage de ses sens. L'âme subit alors une élévation passive en Dieu et dans les choses divines, qu'elle connaît d'un regard simple ; et cette vue la pousse à l'admiration et à l'amour. Telle est la définition théologique de la contemplation (1).— Cette contemplation a été appelée infuse et surnaturelle, à raison de son origine ; passive, parce que l'homme y perd son activité et sa liberté. Or, la contemplation infuse ne renferme pas moins de douze degrés, depuis l'oraison de recueillement, en passant par le sommeil spirituel jusqu'à l'extase, au ravissement et à l'union parfaite et stable, qui en sont les degrés les plus élevés. En dehors de cette échelle mystique, la théologie admet un genre inférieur de contemplation qui porte surtout sur des choses claires et distinctes ; c'est la différence de l'imaginaire à l'intellectuel. C'est dans ce genre qu'ont été classés l'esprit prophétique, le discernement des esprits, les visions et le sommeil pro-

(1) La contemplazione mistica è un' elevazione di mente in Dio o nelle cose divine, con uno sguardo semplice, ammirativo e soavemente amoroso delle cose divine. (Scaramelli, *Direttorio mistico, Torino*, 1857.)


Digitized by Google

phétique ; ce dernier état ne diffère des visions que par l'aliénation des sens.

Naturellement on a appliqué ces données théologiques à l'état extatique de Louise. Il y a trois ans, le révérend Père Séraphin soutenait dans un petit traité *ad hoc* que l'extatique de Bois-d'Haine n'était encore que dans le sommeil prophétique. L'an passé, lors de mon voyage à Oria, Palma me disait que Louise n'avait pas l'état réel d'extase; qu'elle n'était que dans le *sommeil spirituel*. C'est le cinquième degré de l'échelle mystique.

J'ai hâte de quitter ce sujet qui n'est pas de ma compétence ; je ne possède pas le diagnostic de ces choses-là. Que si quelqu'un de mes lecteurs était tenté de sourire en me voyant aborder ces questions, je lui répondrais que la mystique n'est autre chose que l'histoire des rapports surnaturels de l'homme avec Dieu, qu'il existe en outre une mystique naturelle et une mystique diabolique. Si la théologie est la première des sciences, la mystique en est certainement la partie la plus élevée. Elle a commencé surtout à saint Paul et à saint Denis l'Aréopagite pour se continuer à travers le moyen-âge avec saint Thomas, saint Bonaventure, Richard de Saint-Victor, Russbroek, etc..., et se clore pour ainsi dire par sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et saint François de Sales. On peut donc parler un peu mystique à la suite de tous ces grands noms où la science et le génie marchaient de pair avec la sainteté : tout le monde profiterait à l'étudier. La philosophie spiritualiste y trouverait de belles pages de psychologie. Le rationaliste qui se

Digitized by Google

moque des miracles et accuse l'Eglise d'y pousser, y apprendrait avec quelle prudence et quelle sévérité elle juge les faits surnaturels, et à quels signes elle les reconnaît et les affirme. Quant à mes confrères les médecins, surtout les contemporains dans la section des aliénistes, s'ils avaient étudié la théologie mystique, ils n'auraient pas débité tant de sottises et d'impiétés qui leur restent pour compte; ils n'auraient pas mis par exemple sainte Thérèse sur le même rang que ces pauvres aliénées que l'on garde, maltraite, traite mal ou pas du tout au fond de leurs cabanons. Ils feraient encore bien à cette heure de lire le célèbre Zacchias, véritable fondateur de la médecine légale, qui a eu l'honneur d'être cité si souvent par Benoît XIV.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME

Louise Lateau ne peut pas être accusée de supercherie.

Depuis saint François d'Assise jusqu'à nos jours, l'Eglise catholique a enregistré dans ses annales nombre de saints qui ont été honorés de la stigmatisation avec extases, et en dehors des saints officiels, on possède l'histoire d'un grand nombre de personnes d'une haute piété qui ont reçu la même faveur. L'Eglise a sur ce sujet tout un enseignement qui relève de la théologie mystique ; elle a tracé des règles sévères pour discerner en pareil cas le vrai du faux, le surnaturel divin de la fraude pieuse.

Le fait de Louise Lateau peut être assimilé à tous ces faits extraordinaires. Par sa stigmatisation et ses extases, Louise vient se ranger à côté de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, de la B. Lucie de Narni, et de nos jours à côté de Catherine Emmerich et de Marie de Moerl, la célèbre stigmatisée du Tyrol.

Il s'agit seulement de savoir si, dans le fait de

Digitized by Google

Louise, il y a simulation ou, pour parler le langage théologique, fraude pieuse : toute la question est là. S'il n'y a pas simulation, nous sommes ici en présence du surnaturel, parce que, d'un autre côté, la médecine est impuissante à donner la raison de pareil fait. S'il y a simulation, Louise Lateau doit être rangée parmi ces hypocrites et ces fourbes qui, plus d'une fois, ont tenté d'exploiter la piété et la crédulité publiques ; mais à Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi de Louise Lateau de Bois-d'Haine !

A *priori*, Louise ne doit pas être considérée comme fourbe à raison de ses antécédents où brillent le bon renom, la piété, l'innocence des mœurs et la charité héroïque.

Peut-on supposer qu'une jeune fille qui est allée braver le choléra à l'âge de seize ans, alors que tous le fuyaient, ait pu rêver deux ans plus tard de se faire passer d'abord pour stigmatisée, puis, quelques mois après, pour extatique et stigmatisée tout à la fois ? Pourquoi se serait-elle imposé chaque vendredi des souffrances réelles ? et voilà bientôt cinq ans que cela dure.

Où aurait-elle pris d'ailleurs l'idée de la stigmatisation et des extases, elle qui sait à peine lire et qui n'a jamais lu que l'*Imitation de Jésus-Christ* et son manuel du tiers-ordre ? et en admettant qu'elle ait entendu raconter à l'église ou autre part les extases et la stigmatisation de saint François d'Assise, comment, sur une simple indication faite nécessairement sans détails précis, aurait-elle pu arriver à reproduire d'emblée si parfaitement les deux accidents principaux qui constituent ce dou-

Digitized by Google

ble miracle, à simuler en particulier l'extase avec toutes ses splendeurs et ses évolutions ? Et surtout elle n'aurait jamais dû songer au procédé ampullaire pour simuler les hémorrhagies : c'était bien le dernier procédé à employer, le plus inefficace pour produire des pertes de sang. Il était bien plus simple de prendre un instrument piquant ou tranchant, et de se faire des plaies sanglantes, comme cela est arrivé quelquefois en cas de fraude pieuse.

Il suffit de voir Louise Lateau une seule fois et de converser avec elle pour être convaincu de l'absence de toute simulation de sa part. Pour l'accomplissement de toute cette mise en scène, il faudrait encore que sa mère et ses deux sœurs fussent de connivence avec elle : mais on n'a qu'à pénétrer dans l'intérieur de cette famille et à causer un instant avec ces femmes simples et modestes, pour arriver de suite à une conviction opposée. Ni l'intérêt de vanité, ni l'intérêt matériel ne peuvent être mis ici en cause pour Louise et les siens. Ces quatre femmes vivent au jour le jour d'un travail peu lucratif. On leur a offert maintes fois de l'argent : elles ont tout refusé, ne demandant que le silence et l'obscurité, et réclamant avant tout leur liberté (1).

(1) Si la famille Lateau avait voulu, je ne dis pas faire une spéculation honteuse, mais profiter, dans une mesure peut-être légitime, de l'empressement qui s'est produit autour de ces faits extraordinaires, elle serait aujourd'hui dans l'aisance. Or, tout le monde sait qu'elle vit toujours dans la même pauvreté besogneuse...

Louise a reçu d'illustres visites auxquelles les circonstances m'ont

Digitized by Google

Dans l'hypothèse de fraude pieuse, Louise, pour mieux jouer son rôle, devrait donner dans l'exal-

fait assister. Savez-vous le seul bénéfice que sa prétendue vanité ait cherché à en retirer? Ce fut l'autorisation de rentrer dans sa retraite et d'être soustraite le vendredi à la vue du public. Eh bien, je le demande à la bonne foi des lecteurs, sont-ce là des manœuvres auxquelles la vanité aurait jamais recours?...

A une époque où les curieux et surtout les médecins étaient encore admis, sans trop de difficultés, près de Louise, au mois de janvier 1869, sa mère, fort importunée de ces visites sans cesse répétées, avait demandé qu'au moins on lui donnât une semaine de répit, et il avait été convenu que le vendredi suivant personne ne serait admis dans la maison. Or, il arriva précisément que la princesse E. de Croï se présenta pour voir la stigmatisée. Elle trouva la porte close : elle sollicita longtemps entrée de la maison, se nomma, produisit des lettres de recommandation. Toutes ses instances furent déclinées avec une politesse respectueuse et une fermeté insurmontable. Elle dut s'en retourner sans avoir vu la jeune personne.

Une circonstance inopinée, comme il s'en présente souvent dans la vie du médecin, m'avait amené ce vendredi dans une localité peu distante de Bois-d'Haine. Il avait été bien convenu que, pas plus que les autres, je ne me présenterais ce jour-là; mais l'occasion était belle, et ma curiosité était excitée par cette circonstance que, personne ne devant être reçu, je prendrais Louise absolument au dépourvu; je me présentai donc une heure après la princesse de Croï; l'entrée de la maison qui ne m'était jamais refusée me fut accordée sans aucune difficulté. Or, voici ce que je constatai : non-seulement les phénomènes habituels s'étaient produits dans la solitude comme devant les foules, l'extase dans sa plénitude, les stigmates dans l'abondance de leur écoulement, mais il se présentait un fait extraordinaire qui se montrait seulement pour la seconde fois, que je n'avais pas encore vu et dont peu de personnes avaient été témoins à sa première apparition, je veux parler de la couronne saignante du front.

On ne joue pas la comédie pour les murailles. N'est-il pas évident que, si la pièce avait été préparée et surtout si on y avait ajouté cette scène importante de la couronne d'épines, on n'aurait pas repoussé les spectateurs? N'était-ce pas, dans cette hypothèse, une bonne fortune inespérée que l'arrivée de ce témoin qui semblait descendre tout exprès des sommets de la société pour voir et

Digitized by Google

tation mystique ou une espèce de bigoterie : simulant des souffrances, elle devrait les exagérer : il n'en est rien. Cette jeune fille est simple, candide, pleine de réserve et de droiture. Elle ne parle jamais de sa maladie extraordinaire, répond aux questions qu'on lui adresse et ne va pas au-delà. Pleine de modestie et d'humilité, loin de faire parade de piété, elle n'a pas même de piété communicative. Sans instruction, elle est aussi sans imagination et sans enthousiasme. Quant à ses souffrances locales, elle en précise le degré et la place exactement, disant si elle souffre ou ne souffre pas à l'endroit indiqué : elle ne m'a jamais accusé de violentes douleurs, et j'avoue que je m'attendais à leur trouver un caractère de plus grande acuité.

Il n'y a réellement rien qui puisse faire soupçonner d'avance chez Louise le cas de fraude pieuse ; mais il faut aller plus avant et débattre à fond la question sur le terrain même des extases et de la stigmatisation.

Louise Lateau peut-elle être accusée sérieusement de simuler ses extases ?

Il est impossible que l'on puisse soutenir cette thèse pour une foule de raisons.

répéter ensuite, dans le plus grand monde, le récit de ces faits extraordinaires !

Voici en quelque sorte le complément de ce fait. La princesse de Croï, admise avec d'autres visiteurs à une autre époque, éprouva le désir de reproduire pendant le ravissement la figure idéalisée de l'extatique. Cette dame qui dessine admirablement, se mit à tailler son crayon. L'une des sœurs s'approcha d'elle vivement et lui dit : « Madame, cela ne peut se faire. Nous avons promis à notre sœur de ne jamais permettre qu'on fasse son portrait. » Le portrait ne fut pas commencé. (Dr Lefebvre.)

Digitized by Google

Je mets d'abord en fait que tout homme qui aura assisté aux extases de la jeune fille, en sortira avec la conviction profonde qu'elle ne peut simuler un pareil état. Il suffit de les avoir vues pour croire à leur réalité.

Dans l'hypothèse de fraude pieuse, il lui serait physiologiquement de toute impossibilité de conserver, immobile, des heures entières ou des fractions d'heure, certaines attitudes qu'elle prend en dehors de toutes les lois de l'équilibre et que j'ai longuement décrites. Il en est de même des mouvements que je lui ai vu exécuter, et qui sont la plupart contre toutes les règles physiologiques. En outre, si Louise simulait, comment pourrait-elle chaque vendredi tenir pendant plus de quatre ou cinq heures de suite ses yeux continuellement convulsés en haut et du côté droit ?

Ajoutez que Louise, ainsi qu'il résulte de l'enquête et de mes propres expériments, a toujours résisté pendant l'extase à tous les agents extérieurs, se laissant pincer, piquer, cautériser, brûler, électriser, sans témoigner la moindre sensibilité.

Les actes précédents, comme poses et mouvements, sont, il est vrai, du domaine de la volonté; mais il existe pendant l'extase trois phénomènes principaux qu'il est impossible à la jeune fille de produire à volonté, parce qu'ils sont complétement hors de son domaine : c'est premièrement l'état du pouls qui s'élève peu à peu jusqu'à 130 pulsations, puis la diminution du nombre des respirations qui tombent à 10 ou 12, et enfin le refroidissement progressif si notable qui arrive jusqu'au froid du

Digitized by Google

marbre : trois phénomènes tout à fait insimulables. Il n'est en la puissance de personne au monde de se donner pendant plusieurs heures de suite une élévation du pouls aussi considérable, un abaissement de température aussi notable et une diminution de moitié du nombre des actes respiratoires. Notez encore ce fait si remarquable de la coïncidence de l'abaissement de la respiration avec l'élévation du pouls, ce qui est contre toutes les règles de la physiologie pathologique.

Louise sort immédiatement de l'extase la plus profonde à la simple voix qui la rappelle, que ce soit un prêtre, un directeur, un grand-vicaire ou un évêque, pourvu qu'il ait autorité spirituelle sur la jeune fille, ou que ce soit même un laïque ayant reçu délégation à cet effet. Ceci posé, comment expliquer, dans l'hypothèse de fraude pieuse, que Louise ait pu avoir l'idée de pousser la simulation jusqu'à ce point, elle qui est d'une ignorance complète en théologie mystique et qui ne connaissait certainement pas d'avance l'application du rappel dans l'extase ? Je suis obligé d'avouer modestement pour mon compte que c'est à Bois-d'Haine que j'ai été mis au courant pour la première fois de ce fait extraordinaire.

Au rappel il faut ajouter les expériences si décisives et si complètes des objets bénits, des reliques, des chants et des prières. Je n'ai pas besoin d'insister sur la valeur de ces faits prodigieux : ils sont à eux seuls la preuve la plus forte que Louise est dans l'impossibilité morale, physiologique et matérielle de simuler les extases.

Digitized by Google

Secondement, Louise Lateau peut-elle être accusée de simuler la stigmatisation?

Pour simuler les stigmates, il faut supposer de la part de Louise ou d'une main étrangère l'application d'une substance vésicante ou caustique aux lieux d'élection : or, cette hypothèse est de tous points inadmissible par les raisons suivantes.

Il suffit d'avoir vu et examiné ces stigmates, pour rester convaincu qu'ils ne sont point artificiels : l'œil exercé d'un médecin ne saurait s'y tromper.

Vu le nombre et la qualité des témoins, tous intéressés à découvrir la fraude, vu la répétition et la variété des expériences contradictoires, une fraude aussi grossière eût été découverte depuis longtemps, si elle avait existé. Des gants rigoureusement scellés ont été appliqués aux extrémités, et le sang a coulé tout de même. Des stigmates artificiels ont été établis à côté des lieux d'élection, et il n'y a pas eu d'hémorrhagie. Analyse chimique et microscopique, tout a été employé par la commission d'enquête sous la direction savante du professeur Lefebvre, et l'on n'a pu trouver aucune trace de substance vésicante ou caustique.

Dans l'hypothèse de l'application de cantharides, les ampoules et leur liquide en conserveraient l'odeur caractéristique ; or, les ampoules sont inodores. On retrouverait à l'œil nu ou armé des traces de paillettes cantharidiennes : or, l'on ne voit rien pas même à l'aide d'une forte loupe. Les cantharides agissent ordinairement dans l'espace de six heures, déterminant une vésication en rapport avec la surface couverte par la substance. Chez la stigmatisée,

Digitized by Google

l'ampoule met près de 48 heures à se développer en grandissant peu à peu sous les yeux de l'observateur.

Si un topique quelconque est employé pour produire les stigmates, comment expliquer leur position invariable et symétrique sur les mêmes espaces interosseux des quatre membres, la correspondance des centres des deux stigmates pour chaque extrémité, leur forme si régulière, ovoïde ou circulaire ? Est-ce que la main de Louise ou de ses proches serait assez habile pour arriver à cette précision presque mathématique de forme, de position et de grandeur? La substance vésicante ou caustique fuserait nécessairement plus d'une fois en dehors des lieux d'élection et détruirait forcément cette symétrie si remarquable des stigmates.

Dans cette même hypothèse, ces applications répétées chaque semaine auraient dû depuis longtemps altérer la peau, détruire le derme, amener de la suppuration et tout un travail cicatriciel; et cependant les stigmates se dessèchent à jour fixe avec une promptitude remarquable, sans purulence comme sans cicatrice; la peau reste lisse, ne conservant qu'un peu de rougeur dans les jours intercalaires. Or, ce fait reste inexplicable dans la supposition d'une substance vésicante ou caustique.

Et les hémorrhagies de chaque vendredi, comment les expliquer dans l'hypothèse de substances vésicantes ou caustiques? Leur emploi est la négation de la possibilité de ces hémorrhagies. Avec ces substances ou même avec un liquide bouillant, on peut, il est vrai, produire des ampoules, mais ja-

Digitized by Google

mais des ampoules suivies d'écoulement de sang.

Si les hémorrhagies sont inexplicables par ce procédé, on peut encore moins les attribuer à l'usage d'instruments piquants ou tranchants. Les érosions superficielles du derme que l'on a constatées plusieurs fois sous les ampoules n'ont aucun des caractères de ce genre de plaies. D'autre part, les hémorrhagies chez Louise ont lieu aussi, lors même qu'il n'y a pas érosion de la peau sous les ampoules, sans parler de la couronne sanglante où l'on n'a jamais vu d'ampoules ni d'érosions. L'emploi de tout instrument est contredit par le dessèchement rapide des stigmates; s'il en était ainsi, grâce à ces applications mécaniques faites chaque vendredi, la peau serait à cette heure, aux lieux d'élections, criblée de cicatrices indélébiles. Depuis le 24 avril 1868, une fraude aussi grossière eût été facilement découverte.

Donc Louise Lateau ne simule pas plus ses stigmates qu'elle ne simule ses extases; partant, l'hypothèse de fraude pieuse doit être rejetée.

Depuis plus de quatre ans, la chaumière de Louise a reçu une foule de visiteurs appartenant la plupart aux classes élevées et instruites de la société, et parmi eux, un grand nombre de médecins catholiques ou libres-penseurs. Or, parmi tous ces témoins, il ne s'est pas élevé une seule voix pour contester la vérité des faits de Bois-d'Haine. Lorsque M. Lefebvre a communiqué à l'Académie royale de médecine de Bruxelles, dont il est membre, ses éminents confrères n'ont pas même songé à soulever la question de fraude. La science, représentée par

les professeurs distingués des universités de Louvain et de Liége, avait passé par Bois-d'Haine : c'était une garantie suffisante contre toute surprise ou erreur. Mais une garantie morale bien supérieure, ç'a été la présence même à Bois-d'Haine, le vendredi saint 1869, du vénérable évêque de Tournai, prélat plein de science et de prudence, sur qui pesait en somme toute la responsabilité d'un fait soumis à sa juridiction.

Les faits extraordinaires présentés par la jeune fille ont reçu aussi le baptême de la foi populaire. On doit se rappeler qu'un procureur du roi quelconque prit un jour la fantaisie, nonobstant l'enquête épiscopale, d'en faire faire une à son compte par un brigadier de gendarmerie. Or, il arriva que ce sous-officier délégué à l'effet de constater le cas de fraude ou de supercherie, une fois admis à cette représentation merveilleuse de la Passion, fut stupéfait d'admiration et se retira croyant et convaincu. Il y avait aussi un centurion au pied du Calvaire. *Videns autem centurio quod factum erat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat.*

La sincérité de Louise n'a jamais été suspectée dans la question de l'abstinence par les nombreuses personnes qui la voient habituellement. Elle ne trompe pas au sujet des stigmates et des extases : pourquoi s'amuserait-elle à le faire sur un seul point? Après tant de preuves morales, qu'est-il besoin de preuves matérielles? Sans doute une démonstration rigoureuse du fait n'eût pas nui : je l'ai même conseillée, pour ne pas laisser debout la plus petite objection contre un fait merveilleux

Digitized by Google

dont je suis, pour mon compte, parfaitement convaincu. Mais il faudrait pour cela séquestrer Louise en dehors ou au dedans de sa famille pendant une ou deux semaines : cette expérimentation est-elle tellement nécessaire qu'on ait le droit de violer ainsi la liberté de la respectable famille Lateau? A coup sûr, la mère y consentirait difficilement. Mgr l'évêque de Tournai, qui vient de mourir, a rendu un bel hommage à la véracité de Louise dans cette question d'abstinence. La jeune fille, souvent interrogée sur ce point, a toujours répondu qu'elle était prête à l'affirmer sous la foi du serment, et comme on priait Monseigneur de vouloir bien le lui déférer à ce sujet, Sa Grandeur répondit : *Je n'exige pas ce serment de Louise, je la crois sur parole, sa parole me suffit.*

Digitized by Google

CHAPITRE DOUZIÈME

Impuissance de la médecine à expliquer le fait de Bois-d'Haine par la catalepsie, le magnétisme et les hémorrhagies.

Que si l'on me demande, comme médecin, mon opinion sur le fait de Bois-d'Haine, je déclare formellement d'abord que je n'ai jamais rien vu de semblable, et que dans tous nos livres scientifiques il n'a jamais été décrit une maladie pareille à celle de Louise Lateau, si maladie naturelle il y a.

Avoir régulièrement chaque semaine, depuis bientôt cinq ans, une éruption de neuf ampoules se reproduisant à jour fixe avec une évolution toute particulière dans des lieux du corps parfaitement déterminés et toujours les mêmes, ampoules se compliquant d'hémorrhagies le vendredi seulement, hémorrhagies qui parfois se produisent aussi à la couronne de la tête, mais sans ampoules;

Avoir en outre chaque vendredi de longues extases avec la mimique de la contemplation, de l'adoration, du crucifiement et de l'agonie;

Voilà un fait extraordinaire, et s'il n'est pas si-

Digitized by Google

mulé, seule objection plausible à laquelle j'ai déjà répondu, la science médicale est obligée de confesser que ce n'est pas là une maladie connue, et qu'elle est impuissante à résoudre le problème : ce que je vais essayer d'établir.

Au point de vue nosographique, il existe chez Louise Lateau une espèce morbide caractérisée d'un côté par un état extatique, et de l'autre par une éruption ampullaire hémorrhagipare ; extases et stigmatisation, tels sont les deux groupes symptomatiques qui constituent la maladie.

On peut rapprocher les extases de Louise Lateau de la catalepsie, de l'hystérie et des faits magnétiques. On a même déjà essayé d'expliquer les phénomènes de Bois-d'Haine et autres semblables dont je parlerai plus tard, par ces mêmes maladies et par le magnétisme : on a voulu expliquer aussi la stigmatisation par des hémorrhagies naturelles, même par l'imagination, ce qui est beaucoup plus fort. C'est le moment de faire justice de ces prétentions. Seulement, avant d'entamer la discussion, je ferai observer que, dans le fait de Louise Lateau, nous avons affaire à une véritable unité morbide, à un tout pathologique qu'il n'est pas permis de scinder : il n'est pas possible, par exemple, d'expliquer les extases par la catalepsie ou le magnétisme, et les hémorrhagies par l'imagination ou la déviation de certaines fonctions périodiques. Et cependant, en permettant de rompre l'unité dans un intérêt de méthode, je tiens à démontrer que toutes les explications précitées ne sont nullement acceptables, même sur le terrain illogique de la

Digitized by Google

bifurcation, lors même qu'on laisserait de côté l'argument majeur de l'unité pathologique.

Commençons par la catalepsie. Cette maladie se rencontre parfois dans l'hystérie, la folie, la méningite, les fièvres typhoïdes et intermittentes, l'helminthiase : on ne saurait vraiment, dans l'espèce, rattacher le fait de Louise à aucun de ces états morbides ; reste la catalepsie pure et non consécutive aux maladies précédentes.

Les deux caractères fondamentaux de la catalepsie sont l'immobilité dans la position donnée à des membres flexibles comme la cire, puis l'insensibilité de tout l'organisme, y compris l'aliénation des sens. Or, à ce double point de vue, Louise n'est réellement pas cataleptique.

Je n'ai guère trouvé de traces de catalepsie qu'à ma première visite. Toutefois ces mêmes mains où je constatais le phénomène, se sont refusées à quitter l'attitude de la prière ; les membres supérieurs avaient la flexibilité de la cire sur un point sans l'avoir sur un autre. Les jambes se laissaient mettre facilement en catalepsie ; par contre, il m'était impossible de changer la tête de position ; elle résistait sans trace de raideur musculaire. Chez Louise, en réalité, l'état cataleptique des membres n'est qu'un accident fugace, incomplet, souvent nul ; pour le pathologiste, le caractère fondamental de la catalepsie disparaît ; ajoutons à cela que le prosternement et le crucifiement en sont la négation la plus radicale.

M. Lefebvre a comparé Louise en extase à une statue vivante. Belle image ! Louise vit, mais d'un

Digitized by Google

souffle divin. Il m'a été donné de la contempler à plusieurs reprises durant de longues heures ; j'ai tout vu. Quoique ravie au monde d'ici-bas, la jeune fille témoigne de sa vie étrange et par l'animation de l'extase et par le mouvement. Elle soulève sa poitrine ; ouvre, ferme les yeux et la bouche, verse des larmes, pousse des soupirs et des cris. Sur sa figure s'expriment tour à tour l'attention, la contemplation, l'étonnement, la frayeur, l'attendrissement, les tristesses et les douleurs de l'agonie, puis la béatitude aux célestes sourires. Bien plus, elle se meut, écarte et joint les mains, s'avance et se recule sur sa chaise, se lève, se tient debout, marche, s'agenouille, se prosterne, se met en croix, puis se relève pour reprendre l'activité de l'extase avec tous ses mouvements et sa vie : véritable gymnastique qui dure autant que le soleil à l'horizon. En vérité, est-ce bien là de la catalepsie ?

Il n'y a pas même insensibilité réelle et suspension des sens. Louise échappe à cette condition par une double merveille. Sans doute, on peut la cautériser par le feu et l'acide, la transpercer avec le fer, et elle sera insensible à tous ces agents. Mais son appareil nerveux a été transformé en appareil mystique d'une sensibilité prodigieuse, et alors elle voit réellement le drame du Calvaire. Un jour, elle a vu l'hostie sainte et l'a adorée. Elle entend la parole humaine, mais il faut que ce soit la parole du prêtre revêtu de l'autorité hiérarchique, ou bien celle du laïque devenu autorité par délégation ; elle entend les prières et les chants sacrés et s'y associe. Elle touche, sent et reconnaît l'ob-

Digitized by Google

jet bénit ou la relique, et de suite elle manifeste ses perceptions par le sourire qui frémit sur ses lèvres ou par le mouvement préhensif de ses mains et l'attitude de son bras : chose admirable, ce n'est point la matière qu'elle reconnaît, mais seulement le sacrement dont elle est l'espèce.

Son appareil nerveux, divinement transformé, ne peut opérer que dans le divin. Ravie dans le Christ, elle ne voit, n'entend que lui ou la voix de son Eglise. Elle ne sent que le Christ, jusque dans les reliques de ses saints, parce qu'ils en sont l'odeur; jusque dans la matière la plus vulgaire, pourvu qu'elle ait été bénite en son nom. Si elle communique encore avec la terre, c'est à la condition d'y rencontrer les courants divins.

Non, Louise, en extase, n'est pas cataleptique pour deux raisons, parce qu'elle se meut et qu'elle est sensible à sa manière. Il faut en ajouter une troisième, c'est qu'elle conserve la mémoire parfaite de tout ce qu'elle a vu pendant ses extases, c'est le contraire dans la catalepsie des médecins. Dans cette maladie de la terre, toute mémoire, toute intelligence est abolie; c'est la mort; mais chez Louise, quelle vie et quelle puissance ! Reste une quatrième différence, c'est que Louise peut être rappelée de son extase; et quel est le médecin qui a jamais pu faire sortir par la parole ou la pensée un cataleptique de l'une de ses crises? C'en est vraiment assez. Après toutes ces dissemblances, il est inutile d'aller chercher d'autres raisons. Concluons donc en toute certitude qu'il est impossible

12.

Digitized by Google

de confondre le fait de l'extatique de Bois-d'Haine avec ce qu'on appelle catalepsie.

Et encore moins avec l'hystérie. On pourrait, à la rigueur, discuter sur certaines formes de cette maladie, qui se compliquent des accidents de la catalepsie; ce que je viens de dire suffit à trancher la question et à écarter l'hystérie cataleptique. Quant à l'hystérie classique, rien que la simple description de l'extase, qui se répète si régulièrement et si uniformément chaque vendredi, s'oppose à toute identité, à toute comparaison possible. M. Lefebvre, pour ne pas laisser debout la moindre objection, a pris la peine de tracer l'histoire complète de l'hystérie pour démontrer qu'elle n'est pas applicable à Louise Lateau : je renvoie volontiers à tout ce travail analytique (1). Pour moi, il m'a suffi de voir de près la jeune extatique, de converser avec elle, de la contempler dans sa grande œuvre du vendredi pour avoir la conviction que la thèse de l'hystérie est ici de tous points insoutenable.

Passons maintenant au magnétisme. C'est là un grand mot qui se réduit à bien peu de choses. Les demi-savants et les ignorants en abusent à tout propos; les libres-penseurs en ont surtout abusé à l'égard des miracles.

(1) Pas de prédisposition héréditaire, absence d'habitude hystérique, de spasmes et d'hyperesthésies locales, normalité des excrétions; telles sont les raisons scientifiques invoquées à juste titre par le professeur Lefebvre, pour nier l'hystérie chez Louise Lateau, et il ajoute : « Quelle espèce d'analogie pourrait-on trouver entre la convulsionnaire hystérique qui se tord et se roule dans des convulsions pénibles, et l'extatique avec la figure sereine, transfigurée, et ses mouvements d'une dignité si religieuse et si noble? »

Digitized by Google

Le somnambulisme magnétique est un état de sommeil avec exaltation de certains sens. Le sujet magnétisé peut entendre et flairer à de grandes distances; quelques somnambules émérites voient, dit-on, à des distances prodigieuses, faculté qu'on a nommée lucidité ou clairvoyance; elle est très-rare; encore est-elle contestée par beaucoup de gens compétents. A côté de l'exaltation de l'ouïe, de l'odorat et de la vue, il y a souvent insensibilité générale, mais rarement complète. Les mouvements sont libres, à moins que les membres n'aient été mis en état de catalepsie ou de paralysie. D'autre part, il y a exaltation de la mémoire et de l'imagination. Cet état de somnambulisme n'est jamais spontané; il est l'œuvre d'un magnétiseur mis en rapport avec un sujet spécial. C'est à peine si un tiers des femmes et un dixième des hommes peuvent être magnétisés. Le magnétiseur conquiert sur son sujet un pouvoir extraordinaire; celui-ci ne peut voir et entendre que par la volonté du premier; il est complétement sous son charme. Revenu à la vie commune, il a perdu complétement le souvenir de ce qui s'est passé dans l'état de somnambulisme.

Tels sont les faits vulgaires du magnétisme. Quant aux faits extraordinaires, comme le don des langues, de prophétie et de discernement des esprits, ils sont plus que contestables : s'il en est de réels, ils surpassent la puissance humaine et rentrent dans les sciences occultes ou le surnaturel diabolique. Au fond, le magnétisme ne paraît pas s'être élevé au-dessus de quelques faits de lucidité extraordinaire. Ridicule, instabilité, charlatanisme

Digitized by Google

et parfois immoralité, tel est le niveau que n'a guère dépassé le magnétisme en pratique. Aussi l'Eglise, souveraine lumière des consciences, a-t-elle repoussé le magnétisme lorsqu'elle a été consultée à son sujet : *Magnetismus, prout exponitur, non est admittendus.*

La simple description du somnambulisme magnétique, dans sa forme vulgaire, suffit à le différencier d'avec les extases de Louise Lateau et à éviter toute confusion possible. On a décrit aussi un somnambulisme extatique; mais que le somnambulisme soit de forme commune ou autre, quels que soient les rapprochements que l'on puisse faire avec les phénomènes de Bois-d'Haine (1), il existe

(1) L'extase mystique et l'extase magnétique, malgré la ressemblance de leurs phénomènes extérieurs, sont essentiellement opposées. L'une est produite par Dieu immédiatement, ou avec la coopération des intelligences supérieures; l'autre vient du dehors par le corps ou du dedans par une inspiration factice de l'âme, et dans les deux cas elle se produit d'après des lois organiques. L'extase mystique est donc sainte dans sa nature et ne se produit que dans les saints. Par la charité qui en est le principe, elle est préservée de tous les écarts. L'extase magnétique au contraire est d'une nature toute profane ; elle ne se produit que dans certaines organisations et sous certaines conditions. Elle est, comme tout ce qui est naturel, indifférente en soi ; mais elle peut facilement dégénérer en abus. Dans la clairvoyance magnétique, l'âme, plus rapprochée du monde des esprits, tourne de là ses regards vers le monde physique, et y contemple le reflet du premier, mais par une vision qui ressemble au crépuscule du soir. Dans l'extase mystique, au contraire, l'âme, se détournant du monde extérieur et plongée dans le monde des esprits, contemple de là quelque chose qui est plus élevé que l'un et l'autre, c'est-à-dire Dieu, principe et fin de toutes choses ; et en lui elle contemple ces deux mondes dans une vision qui ressemble au crépuscule du matin. Ce n'est pas sans raison non plus que, dans l'état magnétique, le mouvement et l'action sont appelés du nom de somnambulisme; par-

Digitized by Google

néanmoins des différences radicales qui les séparent. J'en distingue quatre principales : l'absence

ce que, lors même qu'ils se produisent sous la forme la plus spirituelle, ils tiennent toujours au monde des phénomènes et des songes. Dans l'extase divine, au contraire, l'action de l'homme, effleurant moins les limites de la réalité, porte l'empreinte d'une conscience plus élevée et d'une volonté plus libre. Ces deux sortes d'extases, si différentes dans leur principe, ont existé l'une à côté de l'autre dans tous les temps. Le paganisme, qui était déjà d'ailleurs dans un rapport si intime avec la vie de la nature, a recherché aussi de préférence l'extase naturelle. Les oracles étaient appuyés sur elle. L'extase mystique, au contraire, était réservée au peuple hébreu dans l'antiquité, avec les conditions toutefois de cette époque. Cultivée dans les écoles des prophètes, elle a passé comme héritage au christianisme, avec le trésor des autres grâces et des autres promesses, et elle s'est développée jusqu'à nos jours sans interruption. Cependant l'extase magnétique n'a pas disparu pour cela, mais elle a passé aussi de l'antiquité dans l'époque moderne... Aucun lien naturel ne doit lier entre eux les extatiques ou les mettre en rapport avec ceux qui sont en dehors du cercle de la vie supérieure à laquelle ils sont élevés. Bien moins encore doivent-ils être en rapport avec la nature extérieure ; car c'est là précisément ce qui caractérise le somnambulisme, où l'homme est magnétisé immédiatement par la nature. Ce qui cause l'extase surnaturelle et ce qui la fait cesser; le lien qui unit entre eux les extatiques, c'est celui de la communion des saints dans l'Eglise triomphante, comme dans l'Eglise militante. De même que par l'attrait qui les attire sans cesse vers le ciel, ils sont liés à l'Eglise triomphante, de même sont-ils unis à l'Eglise militante par le lien de l'obéissance. Aussi, fermés à toute influence, le commandement d'un supérieur suffit pour les réveiller; et ils ne pourraient se réveiller d'eux-mêmes, pas plus qu'ils ne peuvent produire immédiatement l'état d'extase. L'extase mystique appartient donc au domaine religieux, de même que l'extase magnétique appartient au domaine physique. Aussi voyons-nous que les somnambules plongent de préférence leurs regards dans la nature extérieure et dans leur propre corps, tandis que les extatiques surnaturels ne peuvent se lasser de contempler Dieu et le monde des esprits ; s'ils se regardent parfois eux mêmes, ce n'est pas le corps qui les occupe, mais la partie spirituelle de leur être ; et encore, s'ils la considèrent, c'est afin de reconnaître leur propre faiblesse et leur néant devant Dieu. (Görres, *Mystique divine*, chap. 5.)

Digitized by Google

de magnétiseur, le rappel, la conservation de la mémoire et les expériences des objets bénits, reliques, chants et prières.

Pour être magnétisé, il faut absolument un magnétiseur. Louise Lateau n'en a pas. On a voulu faire jouer ce rôle ridicule au bon curé de Bois-d'Haine : l'assertion était trop grossière pour tenir. Les prétendues opérations de l'abbé Niels seraient démenties par le fait même du rappel qui a été souvent pratiqué en dehors de lui; or, que deviendrait en ce cas la puissance incommunicable du magnétiseur ?

Et voilà pourquoi le rappel qui a été maintes fois exercé sur Louise par diverses personnes, prêtres ou laïques, est la négation même de tout magnétisme en cette circonstance. Le pouvoir extraordinaire du rappel n'est pas incommunicable, il peut toujours se déléguer, mais par l'autorité ecclésiastique seule qui en a le dépôt et le singulier monopole. Faut-il ajouter que le rappel de Louise ne se fait qu'à l'aide de la parole, avec un seul mot et instantanément, tandis qu'il faut un certain temps au magnétiseur pour réveiller sa somnambule à l'aide de passes ou d'insufflation ?

Louise se rappelle parfaitement les scènes de la Passion qu'elle est admise à contempler pendant ses extases ; elle garde aussi un souvenir exact de ses visions diverses. C'est ainsi qu'elle a raconté la vision extraordinaire du Sacré Cœur(1) et celles correspondant aux cinq premiers vendredis de carême,

(1) Voir chap. 4, page 49.

Digitized by Google

jours de fête établis en l'honneur de la Passion (1).

L'impossibilité morale où elle est d'avoir inventé ces visions accidentelles prouve tout à la fois sa franchise et sa mémoire. Le sujet magnétisé a beau raconter pendant son sommeil tout ce qu'il voit : au réveil, il en a perdu le souvenir. Il semble que ses récits, faits du reste le plus souvent sans suite et sans cohésion, soient justement punis de l'oubli le plus profond : rêves sans impression durable, et pourtant le magnétisme exalte outre mesure la mémoire et l'imagination. Un abîme sépare donc les visions magnétiques des visions surnaturelles, et cet abîme est l'oubli.

Les expériences des objets bénits, des reliques, des chants et des prières, peuvent-elles s'expliquer par le magnétisme, en invoquant ici une lucidité exceptionnelle de la part de Louise? Déjà le professeur Lefebvre a répondu à cette question à propos du fait si extraordinaire du 13 août 1869 : l'expérience contradictoire à laquelle il a présidé (2) démontre péremptoirement qu'il est impossible de l'attribuer à un fait de clairvoyance somnambulique. Accordons, s'il le faut, que quelques somnambules pourront voir des objets éloignés et décrire leurs accidents physiques; ils pourront voir aussi

(1) Voir chap. 4, page 57. Voici l'ordre de ces fêtes : le premier vendredi après les Cendres, fête de la Couronne d'épines de Notre-Seigneur; le vendredi de la première semaine de Carême, fête de la Lance et des Clous de Notre-Seigneur; le vendredi de la seconde semaine, fête du saint Suaire; le vendredi de la troisième semaine, fête des cinq Plaies; le vendredi de la quatrième semaine, fête du précieux Sang.

(2) Voir chap. 9, p. 162.

Digitized by Google

des croix, des médailles, des os et des morceaux de vêtements; mais il leur sera impossible de distinguer si l'objet est bénit ou non, si c'est une relique ou un objet vulgaire. Ils pourront voir la chose, mais ils ne reconnaîtront jamais la vertu qui y est attachée. La somnambule émérite ne saurait distinguer entre la goutte d'eau naturelle et la goutte d'eau bénite, ou la goutte d'eau de la Salette et de Lourdes. La somnambule entend et elle pourra comprendre les prières et les chants dans sa propre langue, mais jamais dans une langue qu'elle ignore. L'extatique de Bois-d'Haine n'entend pas et pourtant elle comprend les prières et les chants sacrés dans toutes les langues possibles. Dites-moi pourquoi elle n'entend pas l'*Iliade*, elle qui comprend le *Pater* en grec, pourquoi elle reste insensible aux accents de la *Marseillaise* et qu'elle jubile et s'exalte aux chants du *Magnificat?* En vérité, les facultés de la somnambule sont bien misérables à côté du pouvoir surhumain de Louise. Avouons donc, une fois pour toutes, que le magnétisme ne saurait être ici en cause.

Voilà ce que dit la logique basée sur l'examen des faits ou la méthode expérimentale. Mais, d'un autre côté, voici ce que dit le bon sens qui s'appuie aussi sur la science et la complète, en lui donnant son critérium parfait.

Trois mois après ma première visite à Bois-d'Haine, de retour à Nice pour la saison d'hiver, j'assistais pour la première fois de ma vie à une séance de magnétisme donnée en plein casino. L'affiche m'avait amorcé ; on y lisait entre autres :

Digitized by Google

Grande soirée électro-bio-magnétique, donnée par le célèbre professeur B... AGRÉÉ PAR L'EMPEREUR... *L'extase, questions dites spiritistes... une pose exceptionnelle en prière!... Catalepsie avec crucifiement... Prix des places: cinq francs.*

Le magnétiseur était soi-disant docteur en médecine. Je crois bien que ce confrère *célèbre*, malgré son habit noir, était porteur d'un faux nez. Comme sujets, deux pauvres créatures étaient assises sur un canapé, peu fraîches de robe et de figure, fort maigrement enrubannées; l'une âgée de vingt ans, l'autre du double. Une centaine de personnes composait toute l'assistance. Le monsieur endort ses deux somnambules et procède à divers exercices; puis arrive le tour de l'extase magnétique. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsque je vis la jeune fille prendre l'attitude de la prière et de l'adoration et me reproduire presque identiquement les beautés des extases de Bois-d'Haine! Le magnétiseur sifflait de temps en temps dans un petit instrument, et l'extatique obéissait visiblement à ces sons. Les spectateurs regardaient d'un œil de curiosité et de pitié. Puis vint le tour de la somnambule plus âgée, pour le crucifiement. Le confrère appliqua la pauvresse toute droite contre un pilastre, en position voulue, et fit ses passes. Les bras étaient en contraction rigide, à peu près insensibles. Elle ne dormait pas, avait toute sa connaissance et invitait les spectateurs à palper ses membres; la malheureuse paraissait souffrir. C'était repoussant et à faire mal au cœur chrétien.

Le lendemain, mon pseudo-confrère couvrait les

Digitized by Google

murs des rues d'affiches, promettant de guérir les maladies nerveuses par ses procédés. Quelques jours après, compère et comparses disparaissaient, probablement sans de grós bénéfices. Cependant Nice avait continué sa vie mixte de plaisirs et de maladies; le silence s'était fait autour de ces prétendues merveilles. Telle est l'histoire du magnétisme, qu'il se pratique à Nice, Paris, Londres ou Bruxelles.

Et maintenant retournons à Bois-d'Haine. Là, pas d'affiches, de réclames ou d'exploitation. On n'exige pas cinq francs à la porte. L'extatique vit dans la pauvreté, fuyant avec les siens la fortune, le bruit et l'éclat. Cependant, depuis cinq ans, la Belgique est accourue à sa chaumière ; on y est venu de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'ailleurs. Cette simple fille du peuple a reçu les visites de tout l'épiscopat belge, et notez bien, la visite solennelle de son évêque, l'évêque responsable. Les malades de corps et d'âme y sont venus en foule. Louise a été visitée par des hommes de tout rang et de toutes conditions : hommes d'épée, hommes de science, hommes d'Etat. On se dispute quelques taches du sang de chaque vendredi ; on a foi dans les prières de l'extatique. J'ai vu la reine des Belges envoyer à Bois-d'Haine une de ses dames d'honneur pour demander à Louise de prier pour le prince héritier mourant. Quand on entre dans l'humble demeure, on ne doute pas de la véracité des faits et de leur nature ; on admire, on prie et on vénère.

Telle est la différence entre le magnétisme et le

Digitized by Google

fait merveilleux de Bois-d'Haine ; et pour moi, ce jugement émané du suffrage universel, dans de telles conditions de lumière et de moralité, est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui oseraient invoquer le magnétisme en pareille circonstance.

En résumé, catalepsie, hystérie, phénomènes magnétiques ne peuvent rendre compte des extases de Louise Lateau ; que si, par impossible, on ne pouvait les différencier de ces divers états, il resterait encore une différence radicale, l'absence de la stigmatisation. Jamais on n'a vu la catalepsie ou l'hystérie s'accompagner des stigmates ou cinq plaies, y compris la couronne. Le magnétisme peut bien à la rigueur produire un somnambulisme extatique, mais la stigmatisation de Louise Lateau, jamais (1). Or, la stigmatisation est le phénomène essentiel et fondamental ; l'extase n'en est pour ainsi dire que l'accident ; on doit se rappeler qu'elle ne s'est développée que bien plus tard. Il ne suffit pas qu'il y ait extase : il faut qu'elle soit stigmatique. Peu m'importent ses rapports plus ou moins éloignés avec la catalepsie ou le magnétisme. Ici il me faut absolument les cinq plaies et la couronne sanglante.

(1) Si je pouvais voir dans le magnétisme, dit Thomas Doyle à propos des stigmatisées du Tyrol, une possibilité quelconque d'imprimer les stigmates de Notre-Seigneur sur les mains, sur les pieds et sur le côté de ces deux êtres favorisés, ainsi que la marque de la couronne d'épines sur les tempes de Domenica, je m'arrêterais un instant à cette question ; mais personne n'est en droit d'assigner au magnétisme une telle puissance, et, par conséquent, l'hypothèse doit être écartée. (*Les Stigmatisées du Tyrol.*)

Digitized by Google

Après l'accident, venons au fait essentiel, aux stigmates. Si sur le fait accessoire de l'extase on pouvait encore soutenir quelques rapports évidents avec la catalepsie et les phénomènes magnétiques, il est impossible, sur le fait principal, de trouver dans les maladies hémorrhagiques connues le moindre terme de comparaison sérieuse. Comme je l'ai déjà dit, le professeur Lefebvre a discuté très-longuement cette question. Il a voulu passer en revue toutes les maladies qui de près ou de loin pouvaient avoir quelques points de contact avec les hémorrhagies stigmatiques de Louise Lateau, comme le pemphigus, le purpura, le scorbut, la leucémie, la chlorose, l'hématidrose et l'hémophilie ; il ne lui a pas été difficile de faire toucher au doigt les dissemblances qui les séparent du fait de Bois-d'Haine. Puis, il aborde les cas rares d'hémorrhagie signalés dans la science, comme hémorrhagies spontanées de la peau et comme hémorrhagies supplémentaires chez la femme.

« Si j'avais voulu me montrer rigoureux, dit le professeur de Louvain, je n'aurais accueilli que les faits d'hémorrhagie qui réunissent les caractères essentiels des hémorrhagies de Louise Lateau. Or, ces caractères sont au nombre de trois :

« La *spontanéité* : L'écoulement de sang se produit sans l'intervention d'aucun agent extérieur ;

« La *périodicité :* Le saignement revient tous les vendredis et ne paraît jamais que le vendredi ;

« La *spécialité* du siége : Le sang ne s'échappe jamais que par des points déterminés des mains, des pieds, du côté et de la tête.

Digitized by Google

« Mais si j'avais exigé, pour les mettre en parallèle avec les hémorrhagies de Louise Lateau, des hémorrhagies réunissant ce triple caractère, l'étude que j'entreprends eût été terminée avant que d'être commencée. Je n'ai pas rencontré en effet, sauf quelques cas incomplets et douteux, que j'aurai d'ailleurs soin de consigner dans ce travail, d'exemple d'hémorrhagie à la fois spontanée, périodique, à siége spécial et invariable. »

Ces faits incomplets et douteux se réduisent à trois : il faut les citer et l'on verra s'ils peuvent soutenir la comparaison avec le fait de Bois-d'Haine.

Obs. I. — Le 10 septembre 1761, à dix heures du soir, une jeune fille âgée de vingt-six ans fut frappée de la foudre au milieu du front, à la racine du nez, au menton et à l'épaule gauche. Les plaies se cicatrisèrent régulièrement et il n'en resta d'autres traces que des rougeurs circonscrites. Environ trois mois après l'accident, un jeudi à dix heures du soir, la jeune personne se plaignit de ressentir un feu insupportable à la partie moyenne du front. Vers deux heures du matin, la blessure qu'elle avait eue à cet endroit se rouvrit ; la nuit suivante, il s'y forma une croûte et la douleur céda. La semaine suivante, le jeudi, à dix heures du soir, elle ressentit encore une vive chaleur au même point du front ; à deux heures du matin, la croûte se détacha, et, d'après le récit des parents, il sortit de la blessure de l'eau et du sang. Chaque semaine, aux mêmes jours et aux mêmes heures, il se faisait une nouvelle ouverture au-dessus de la précédente ; il s'en forma ainsi neuf de suite. Depuis l'âge de

Digitized by Google

quinze ans, cette jeune personne était privée des secours périodiques qui s'étaient entièrement supprimés, après avoir existé trois ans régulièrement. La malade affirme en outre que les temps orageux lui font grandir les blessures et la font plus souffrir; que tous les ans, pendant le mois de septembre, le jeudi le plus prochain du 10 du mois, jour où elle fut frappée de la foudre, la plaie devient plus con sidérable, l'écoulement du sang et de la sérosité plus grand. (Pélisson, *Journal de médecine*, 1776.)

A propos de cette observation, le professeur Lefebvre fait remarquer avec raison que la puérilité de certains détails doit inspirer de la défiance sur son exactitude. « Mais, ajoute-t-il, en supposant même le fait exact dans tous ses détails, peut-on admettre une analogie sérieuse entre un écoulement de sérosité et de sang qui survient périodiquement par une ancienne plaie, chez une jeune fille dont le flux mensuel s'est supprimé, et une hémorrhagie abondante qui se montre sans aucune lésion préalable, chez une jeune fille dont toutes les fonctions sont régulières, hémorrhagie qui reparaît chaque semaine au jour consacré par un grand souvenir religieux, non pas sur un point quelconque du corps, mais sur dix régions d'une signification mystérieuse? »

Obs. II. — Le malade, dont l'histoire est rapportée par Musgrave, était sujet, depuis son enfance, à une hémorrhagie par le pouce de la main gauche. Le saignement avait toujours lieu pendant la pleine lune. Le sang sortait par un orifice situé au côté droit de l'ongle. La quantité totale

Digitized by Google

de sang évacué chaque fois était d'environ quatre onces. Elle s'éleva à huit onces, lorsque le sujet eut atteint sa seizième année. Elle se produisait sans douleur de tête, sans gêne de la respiration, sans aucun autre symptôme morbide, hormis une certaine raideur de la dernière phalange du pouce. Le sang continuait à couler jusqu'à ce que la quantité habituelle eût été évacuée. Malgré ces pertes de sang, ce jeune homme conserva, depuis son enfance jusqu'à l'âge de trente ans, une santé vigoureuse. A cette époque, impatienté de cette infirmité, il brûla à l'aide d'un fer rouge l'orifice qui livrait passage au sang. Cette opération eut pour résultat d'arrêter l'hémorrhagie mensuelle ; mais les conséquences en furent funestes : il devint phthisique.

Obs. III. — Jacques Sola, jeune homme de vingt-cinq ans, dit Carrère, d'un tempérament sanguin, est sujet depuis sa quinzième année à un écoulement de sang par le bout du petit doigt de la main droite, qui revient tous les mois, presque aux mêmes jours. Le sang coule goutte à goutte pendant deux jours ; on ne voit au doigt aucune ouverture. Le sujet s'étant mouillé les pieds dans un ruisseau par un temps très-froid, l'effusion sanguine périodique manqua, et aussitôt il se déclara une pneumonie et une dyssenterie. La première de ces maladies guérit aisément : la seconde fut opiniâtre et ne céda que quand on eut rappelé le flux périodique, en plongeant le membre dans l'eau chaude. Trois mois après, le sujet crache du sang parce que l'évacuation était supprimée. Le bain,

Digitized by Google

en la rappelant, guérit cette hémorrhagie accidentelle (Latour, *Histoire des hémorrhagies*).

« Les hémorrhagies de Louise Lateau, dit encore M. Lefebvre, ne peuvent être rapprochées de ces deux cas. Les hémorrhagies stigmatiques se produisent sur les parties saines de la peau, par le derme lui-même, et non par une plaie préexistante ou par les glandes sudorifères : elles ne reviennent pas à peu près à la même époque ; elles apparaissent *toujours* le vendredi et *jamais* que le vendredi ; le siége du flux n'est pas un siége unique et de hasard ; il se montre sur dix endroits très-spéciaux et invariables. »

Telles sont les pauvretés scientifiques qu'un dépouillement consciencieux des faits a pu fournir à M. Lefebvre. Il ne s'en est pas cru moins obligé de les mettre en regard des stigmates de Louise Lateau et de leur accorder les honneurs d'une discussion; mais, remarquez-le bien, toujours en dernière analyse, il s'est vu forcé d'opposer à tous ces faits la spécialité de localisation et d'évolution des stigmates... C'est qu'en effet toute la question est là ; le grand argument, ce sont les cinq plaies de chaque vendredi. Ce qui n'empêche pas M. Lefebvre de se livrer à de longues considérations physiologiques sur les hémorrhagies stigmatiques. L'hémorrhagie vraie ne peut se produire que par rupture des vaisseaux ; les causes de cette rupture ne peuvent résider que dans une altération des parois des vaisseaux, une altération du sang lui-même, ou une modification dans la circulation du liquide. Aucune de ces causes n'est applicable à Louise

Digitized by Google

Lateau. Les expériences physiologiques les plus récentes sur la tension du sang démontrent que la tension la plus élevée ne produit pas d'hémorrhagie. Que si l'on invoque l'imagination comme cause de cette tension, pourquoi réussirait-elle là où les expériences ont échoué ? Il n'existe pas un seul fait connu d'hémorrhagie spontanée, produite sous la seule influence morale, à la surface du derme. Le fait le plus voisin de la stigmatisation est indiqué dans les *éphémérides des curieux de la nature*. On verra à quelle immense distance il reste des hémorrhagies de Louise Lateau. Une jeune fille, voyant ouvrir sur sa maîtresse un abcès que cette dame portait au bras, en éprouva une émotion si vive que la place correspondante de son propre bras devint rouge.

Pour toutes ces raisons, le professeur Lefebvre conclut que les hémorrhagies de la jeune fille de Bois-d'Haine n'appartiennent à aucune des hémorrhagies connues dans la science, et que la physiologie pathologique ne peut en expliquer la genèse.

Voilà ce que dit la science compétente. Les opposants quand même, gens fort maigres en bon sens médical, auront beau dire que la médecine possède des faits analogues à celui de Louise Lateau, et nous avons vu quels faits ! toute leur argumentation échouera toujours devant la simple comparaison des phénomènes et surtout devant la localisation et l'évolution extraordinaire des stigmates : *in hoc signo vinces*.

Stigmates se développant chaque semaine en cinq lieux d'élection mystérieuse, sous forme am-

Digitized by Google

pullaire, s'ouvrant le vendredi à heure fixe pour verser du sang en abondance, se fermant douze heures après pour disparaître avec une promptitude inouïe sans purulence ni cicatrice ; ajoutez à cela la couronne sanglante, les scènes diverses de l'extase, et les expériences merveilleuses que l'on peut produire à volonté ; voilà qui est prodigieux et qui dépasse tous les faits connus en médecine, et à cette heure, depuis le 24 avril 1868, le fait s'est répété près de trois cents fois, ayant eu lieu invariablement tous les vendredis.

Oui, la science est réellement impuissante à expliquer un fait pareil. Les nombreux médecins qui ont visité Bois-d'Haine ne l'ont pas tenté, pas plus que l'Académie royale de Belgique devant qui la relation en a été faite. Le rationalisme moderne a parfaitement compris que ce n'était pas aux maladies nerveuses, au magnétisme et aux hémorrhagies diverses que l'on pouvait demander la solution du problème de la stigmatisation. Aussi a-t-il abandonné ce terrain dont il sentait trop l'inanité et la faiblesse, pour aborder une autre thèse que nous débattrons plus tard. Si le rationalisme a fait cet aveu tacite d'impuissance à l'endroit de la médecine, sa thèse n'en est pas meilleure pour cela ; elle est même inférieure à la thèse médicale, par la simple raison qu'elle n'a pas le sens commun. Je ferai l'examen de cette thèse, après avoir parlé de la stigmatisée d'Oria.

Digitized by Google

CHAPITRE TREIZIÈME

Ce qu'on peut penser du fait de Bois-d'Haine.

Quelle est donc cette maladie extraordinaire que la médecine ne peut pas expliquer? Peut-on lui donner un nom? Quelle est sa nature? A-t-on fait son histoire?

Si j'avais un nom à lui donner, je l'appellerais la *maladie des cinq plaies;* c'est un nom simple, descriptif, en rapport avec les accidents; surtout il n'a pas de grec. Quant à sa nature ou son origine, il n'y a qu'à consulter les symptômes; ils vont devenir des signes révélateurs; ils parlent d'eux-mêmes. Écoutons leur langage.

Cette scène émouvante qui se passe chaque vendredi dans la chaumière de Bois-d'Haine est évidemment une représentation du sacrifice auguste du Calvaire. C'est le jour consacré au souvenir de la Passion qu'a lieu le drame; c'est uniquement ce jour-là que la jeune fille verse aussi son sang. Les stigmates sont placés juste aux endroits où furent enfoncés les clous sacrés. Sur sa poitrine on

Digitized by Google

voit la plaie du côté; sur son front, une couronne sanglante pour rappeler la couronne d'épines. Les cinq plaies divines ont été, pour ainsi dire, transposées sur son corps virginal. En outre, Louise, pendant l'extase, voit les scènes de la Passion; elle en a vu plus d'une fois les instruments. Elle s'associe aux douleurs divines par ses pleurs, ses cris, ses soupirs, ses signes de terreur, de commisération et d'agonie ; pour achever le tableau, elle finit par se crucifier elle-même des heures entières. Il n'y a pas à s'y méprendre, la jeune fille nous donne, à sa manière, une représentation véritable de la Passion.

Ici, le surnaturel et le divin débordent de toutes parts. Il y a surnaturel dans la position invariable et mystérieuse des stigmates et de la couronne sanglante; surnaturel dans l'évolution de ces mêmes stigmates, versant du sang à jour et à heure fixes, n'en versant que ce jour-là, et se desséchant avec une rapidité inouïe, sans purulence ni cicatrices; surnaturel dans le choix d'un jour saint et consacré; surnaturel dans l'extase, ses scènes diverses et tous ses accidents. On est tenté de reconnaître le divin à tous ces signes; mais on le sent et on le voit dans la splendeur, la beauté et la convenance de l'extase. Il se révèle dans le récit des visions de Louise; il éclate dans le rappel, dans la reconnaissance de l'hostie sainte, des objets bénits, des reliques, des chants et des prières. D'ailleurs le sujet y prête : c'est une jeune fille à mœurs pures, à vertus héroïques, à sainteté précoce; elle a de plus l'humilité, cachet de rigueur, condition *sine qua*

Digitized by Google

non dans le plan divin. Louise n'est qu'un instrument ; mais il est choisi, béni de Dieu, et c'est Dieu qui le manœuvre.

Telle est la thèse favorable que l'on peut soutenir à l'endroit de Louise Lateau.

Pour moi, le fait de Bois-d'Haine ne peut être qu'un fait surnaturel. D'après toutes les raisons données, je me plais à croire en outre que cette maladie extraordinaire est d'origine divine, et qu'elle doit être assimilée aux faits du même genre déjà reconnus par l'Église. Dans mon jugement purement humain, c'est tout bonnement un miracle. Mais en émettant cette opinion, je ne le fais qu'avec toutes les réserves d'usage en pareille circonstance, sachant très-bien que mon jugement est d'autant plus faillible que la matière est plus grave et plus difficile.

Il y a longtemps que la maladie des cinq plaies est connue. Le Seigneur Jésus l'a eue le premier sur la croix ; il voulut bien la prendre pour la rémission de nos péchés. Après l'avoir portée lui-même, un jour il voulut la donner comme une immense faveur à l'un de ses meilleurs amis, François d'Assise. Or, en ce temps-là, il y avait en Europe de grandes maladies, comme le *feu de saint Antoine ;* on pourrait bien aussi, pour certaines raisons, appeler le mal des cinq plaies le *feu de saint François;* mais il vaut mieux lui conserver son premier nom. Les autres maladies se gagnent souvent par contagion ; François fut aussi touché, mais ce fut par cinq dards lumineux qu'il contracta le mal. Beaucoup de maladies appartiennent aux

Digitized by Google

amours de la terre; celle des cinq plaies a l'amour divin pour origine. Le Seigneur Jésus l'envoya à quelques privilégiés pour réchauffer les cœurs. Les savants orgueilleux ne la connaissent pas; s'ils en savent le nom, ils en nient la source et la nature. Il en est qui l'ont vue et étudiée, mais ils ne l'ont pas comprise. Le peuple chrétien seul la connaît bien : il sait que le Seigneur Jésus l'endura le premier; que François, son grand serviteur, y participa et après lui beaucoup d'autres; il sait aussi que cette maladie dure encore. Les païens avaient déifié par peur la fièvre et d'autres maux : le peuple chrétien n'a pas eu besoin de déifier les cinq plaies; l'Homme-Dieu l'avait fait; mais le peuple fidèle les aime, les invoque et les adore, en récitant en leur honneur la prière qui en porte le nom; c'est cette même prière qui émotionne Louise avec tant de puissance lorsqu'elle est en extase (1).

Depuis saint François d'Assise jusqu'à nos jours, l'Eglise catholique a enregistré dans ses annales nombre de saints qui ont eu la stigmatisation avec

(1) Voici cette prière, à laquelle a été appliquée une indulgence plénière par N. S.-Père le Pape Pie VII, en faveur des âmes du purgatoire :

« O bon et très-doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà David prononçait de vous, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os! »

Digitized by Google

extases. En dehors des saints officiels, on possède l'histoire d'un grand nombre de personnes mortes en odeur de sainteté, qui ont eu la même faveur. Ces saints extra-officiels appartiennent surtout aux grands ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. A cette heure, le nombre des stigmatisés des deux sexes, depuis le miracle de l'Alverne opéré sur saint François, s'élève à plus de cent, et sur ce chiffre on en compte près d'un quart qui ont été béatifiés ou canonisés (1). De notre temps, deux stigmatisées célèbres ont été placées sur nos autels: sainte Véronique de Julianis, canonisée par Grégoire XVI le 26 mai 1839, et Marie-Françoise des Cinq-Plaies, qui l'a été également par Pie IX, au centenaire de saint Pierre, le 29 juin 1867. Le fait miraculeux de la stigmatisation a été positivement reconnu par le Saint-Siége, pour saint François, sainte Catherine de Sienne, sainte Lucie de Narni, sainte Catherine de Ricci et sainte Véronique de Julianis; on peut ajouter qu'il a été implicitement accepté par le fait même de l'élévation sur nos autels des saints et bienheureux stigmatisés.

Sans doute, le fait de Bois-d'Haine peut être assimilé à tous les faits de ce genre reconnus par l'Eglise. Par sa stigmatisation et ses extases, Louise Lateau peut être rapprochée de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne et des nombreuses stigmatisées élevées aux honneurs de la

(1) Voir, pour les détails, la liste générale des stigmatisés qui se trouve à la fin du second volume.



sainteté. Mais peut-on, en vertu de cette simple similitude, affirmer que la stigmatisation de Bois-d'Haine est miraculeuse, et proclamer en ce cas le surnaturel divin? La réponse à cette question est bien simple : il est aussi difficile qu'impossible de la trancher à cette heure : ce que l'on comprendra facilement par les explications suivantes.

La question de fraude étant mise de côté, le fait de Bois-d'Haine est évidemment surnaturel, mais comme il existe deux espèces de surnaturel, le diabolique et le divin, ici commence la difficulté et elle est plus sérieuse qu'on ne pense. Ce n'est pas la première fois que l'Eglise se trouve en présence de pareils faits : il existe positivement des stigmatisations et des extases diaboliques. L'enseignement théologique est précis à cet égard. Ces faits-là ne sont pas au-dessus de la puissance du diable qui peut exercer son pouvoir prodigieux sur les corps. Je citerai quelques exemples pour faire toucher au doigt les difficultés des questions de ce genre.

En l'an de grâce 1553, le Père Reginalde, de l'ordre de Saint-Dominique, homme grave et célèbre en religion, vint exprès à Rome pour consulter saint Ignace au sujet d'une religieuse stigmatisée dans un couvent de Bologne dont il était supérieur. Cette religieuse, soi-disant, était admirable, tout adonnée à l'oraison. Elle avait des extases fréquentes; elle en sortait par obéissance à la moindre parole, et quittait l'oraison aussitôt que sa supérieure l'appelait. Elle ressentait en outre les douleurs de la Passion ; elle était stigmatisée au côté, aux extrémités et à la couronne ; ses stig-

Digitized by Google

mates donnaient du sang. Le Père dominicain avait tout vu de ses propres yeux et, son récit fini, il demanda à saint Ignace ce qu'il en pensait (1). Le

(1) Anno Domini 1553, F. Reginaldus, dominicanæ familiæ monachus, vir gravis, et vita, ætate, atque prudentia inter sui Ordinis viros apprime nobilis, nostrique perstudiosus, Ignatium, 23 maii, officii gratia, Romæ convenit, et me ac P. Benedicto Palmio præsentibus, inter alia, Bononiæ in cænobio feminarum suæ curæ commisso, virginem quamdam esse dixit admirabilem, et orationis virtute præstantem : quæ sæpenumero alienaretur a sensibus, atque extra se ita poneretur, ut neque admotum ignem, neque stimulos corpori adhibitos sensu perciperet : ad omnia denique mortua jaceret similis, præterquam ad unam obedientiæ vocem. Excitabatur enim, ac veluti de levissimo somno expergefacta surgebat ab oratione, simul atque vocem præfectæ monasterii se vocantis audivisset. Hæc eadem Virgo, Domini Nostri Jesu-Christi cruciatus ferebatur imitari, et quos ille in corpore suo pro nobis dolores pertulit, ipsa suis doloribus ita repræsentabat interdum, ut in Christum ipsum amore transformatam diceres. Nam stigmata habere in manibus videbatur, perfossum latus, caput veluti compunctum spinis atque transfixum, guttatim distillans ac cruore madidum, et id genus alia quædam; eaque bonus pater suis ipse oculis se vidisse aiebat, suis tetigisse manibus, alienis oculis atque manibus fidem negantem. — Hæc cum narrasset, ex Ignatio quæsivit, quod ejus esset de istius modi rebus judicium, quas ipse non audebat vel probare omnino, vel improbare. Cui Ignatius illud tantum : ex omnibus, inquit, quæ narrasti, pater, nihil minus habet dubitationis, quam illud promptæ obedientiæ signum. Reginaldo a nobis digresso, rogavi ego Ignatium solus solum, quæ ejus recondita esset de proposita quæstione sententia? Et ille : proprium, inquit, Dei est, Petre, animas hominum sanctificare, in eas influere, suis eas donis complere : idque tam copiose facit nonnunquam, ut animæ Dei gratia circumfluentis plenitudo in corpus etiam derivetur, emineatque foris quod intus est, sed id perrarum est. Dœmon vero, quoniam vim ipsam non habet in animam, simulatis rerum atque adumbratis imaginibus, mortalium mentes, vanitatis sectatrices et novitatis avidas, per corpus sæpe deludit. Idque exemplis mihi notis confirmavit. Virginem autem illam bononiensem, quam admiratione stupefacti homines intuebantur, pessimum exitum habuisse audio, fumumque ex fulgore dedisse.

Père se contenta de lui répondre, que dans tout ce qu'il venait d'exposer, il ne fallait tenir compte

Atque illud quoque persimile est. Anno opinor 1541, Martinus de Sancta Cruce (qui Conimbricensis postea collegii rector fuit, Romæque anno 1547 feliciter obdormivit in Domino), vir tunc novitius societatis, ac fervens spiritu, cum sermonem aliquando cum Ignatio haberet (cui sermoni ego quoque intereram), incidit mentio de femina quadam, Magdalena de la Crus nomine, quæ per id tempus Cordubæ in Hispania, et religionis professione, et opinione sanctitatis omnium ore celebrabatur. Quam cum magnopere Martinus laudaret, eamque se vidisse, cum ea se collocutum diceret, ac multa contulisse, ex quibus ejus tum sanctitas, tum prudentia elucceret : Ignatius graviter hominem objurgavit, quod feminam illam eo loco poneret, *quodque tanti faceret exteriora quædam signa, et minime certa sanctitatis indicia* pro non dubiis atque exploratis haberet : opinionemque illam deponere jussit fallacem, homineque nostræ Religionis indignam. Quod Ignatii judicium, aliquot annis post, rei exitus comprobavit. Illa enim, quæ ab infantia Deo sacrata fuerat, quæ pœnitentiæ asperitate præclara, orationis assiduitate excellens credebatur, prudentiæ laude singularis, a qua (tanquam futura præsentiret, et conscia divinæ voluntatis, mente præsaga ventura prædiceret) responsa multi petebant : quæ denique omnium virtutum opinione florebat, et veluti de cœlo delapsa Virgo colebatur, certis vestigiis deprehensa tandem est, cognitumque est omnibus ac compertum, fraude Diaboli atque artificio egregie illam hominibus imposuisse, eamque deceptricem et levem, et falsa opinione, errore hominum, a pueritia commendatam, animum vultu, vitam parietibus, flagitia captiosis artibus dœmonis, præstigiisque texisse. Sed hæc obstructio nec diuturna fuit, nec obducta ita, ut curiosis oculis tandem perspici non posset; ficta enim fucataque omnia celeriter decidunt (*Acta sanctorum*, 31 juillet, in vita S. Ignatii, auctore p. Ribadaneyra, p. 767).

Zacchias prétend avec raison que l'extase est plus facile à simuler que l'apoplexie et l'épilepsie. Voici le fait textuel, cité par Benoît XIV, tel qu'il se trouve au chapitre des maladies simulées, dans les *Quæstiones medico-legales* de cet illustre médecin : « Vidi ego mulierem mihi satis notam, quæ se, ubi frequens hominum cætus in templis, sacrisque locis convenisset, raptam in ecstasim effingebat, et admiratione non parva dignum erat, quam apte simularet. Stabat extensis brachiis in crucis modum, palpebris immobilibus, oculis fixis, et per horæ spatium, ac ultra eo in actu per-

Digitized by Google

que d'une seule chose : de la promptitude de l'obéissance. Après le départ de frère Reginalde,

severabat. Interdum veluti ad cœlum volatura, et in aerem se elevatura corpus attollebat, illud mirum in modum extendens; sed admirationem omnem mihi superare visum est, quod vultum in mille colores vel ictu oculi commutaret; nam modo rubescebat, et quasi ardore quodam incendii videbatur, modo adeo pallescebat ut quasi emortua langueret, denuo, ac dicto citius, rubore perfundebatur ac denique veluti animo deficiens ad seipsam redire simulabat, ita ut circumstantes omnes eam divino raptu prehensam pro sancta venerarentur, et ad illius vestimenta devotionis ergo tangenda, quæcumque mulierculæ homunciones aderant, turmatim accurrerent, non sine mei ipsius risu, et multo majori, ut credo, ipsiusmet feminæ derisu, quam ego quidem intus et in cute agnoscebam. Erat autem Sicula. »

Nicole Tavernier, native de Reims, vivait à Paris pendant les troubles de la Ligue, et elle avait la réputation d'être une très-sainte fille et de faire des miracles. Elle parlait des choses de Dieu et expliquait les passages de l'Ecriture de manière à étonner les plus fameux docteurs. Elle avait des extases, des visions et des révélations; elle prédisait les choses futures et avertissait les moribonds des péchés qu'ils n'avaient pas confessés, et ce qu'elle avait dit paraissait véritable... Un prêtre qui avait eu l'intention de consacrer un pain pour la communier, ne trouva pas l'hostie qu'il lui destinait quand le moment de la communion fut venu : elle assura qu'un ange la lui avait apportée. Etant à côté de madame Acarie dans l'église des Capucins de Meudon, elle disparut pendant plus d'une heure. Lorsqu'elle revint, cette sainte femme lui demanda ce qu'elle était devenue : elle répondit qu'elle était allée à Tours pour détourner quelques grands seigneurs d'exécuter un projet qui devait nuire à la religion. On la consultait de toutes parts, les grands du royaume se recommandaient à ses prières, les ecclésiastiques et les religieux l'estimaient beaucoup, et personne n'avait encore remarqué en elle aucun péché ni même aucune imperfection; elle parlait sans cesse de la nécessité de faire pénitence pour sortir du malheureux état où l'on se trouvait, et elle annonçait que, si l'on se repentait de ses péchés, bientôt on verrait cesser les calamités publiques. Sur sa parole, le peuple se confessait et communiait; on ordonna même des processions dans plusieurs villes de France. Elle en fit faire une à Paris, à laquelle assista le parlement accompagné d'autres cours souveraines et d'une grande multitude de

Digitized by Google

saint Ignace continua à discourir sur ce sujet, et dit à Ribadaneyra que tous ces signes extérieurs

citoyens : elle avait osé dire à l'évêque que, si cette procession ne se faisait pas, il mourrait avant la fin de l'année. — Malgré l'estime générale dont jouissait cette fille, madame Acarie et M. de Bérulle n'avaient aucune confiance en elle. La bienheureuse avait dit dès le commencement que cette âme était dans l'illusion ; que le démon était l'auteur de tout ce qu'on voyait d'extraordinaire en elle, et qu'il savait perdre un peu pour gagner beaucoup ; que les extases et les ravissements pouvaient avoir lieu dans une pécheresse ; que l'esprit de ténèbres avait pu enlever l'hostie qui avait disparu de dessus l'autel ; que le prétendu voyage à Tours n'était nullement prouvé et que d'ailleurs il ne surpassait pas le pouvoir du malin esprit ; enfin que cette personne paraissait absolument dépourvue de l'esprit de Dieu. — Madame Acarie persistait à dire cela avec tant d'assurance qu'on commença d'avoir des doutes sur la vertu de cette fille, et ces doutes se changèrent en une entière certitude, lorsque la bienheureuse qui l'avait reçue dans sa maison l'eut mise à différentes épreuves et convaincue de plusieurs mensonges. On reconnut alors que Nicole Tavernier était bien éloignée d'avoir la sainteté qu'on lui supposait, et qu'elle était le jouet de l'illusion. Le démon, confus de ce que ses desseins étaient découverts et qu'il ne pouvait plus se servir de cette fille pour tromper d'autres personnes, se retira d'elle : un jour qu'elle était avec madame Acarie et deux pères capucins, on vit dans la chambre une traînée de poudre qui s'enflamma subitement et qui répandit une odeur infecte. On fut d'autant plus fondé à croire que le démon avait quitté alors cette fille que, depuis ce moment, on n'aperçut plus en elle que de l'ignorance et de la grossièreté, sans aucune apparence de vertu. Elle ne pouvait plus jeûner, ni rester longtemps à l'église. Après s'être mariée contre le gré de ses parents, elle se fit calviniste ; elle se convertit dans la suite et abjura l'hérésie entre les mains du P. de Lingendes (Histoire de la bienheureuse *Marie de l'Incarnation*. Nouvelle édition publiée par Mgr l'évêque d'Orléans, Paris, 1854.)

Théophile Raynaud dit qu'il faut juger toutes ces questions de stigmatisation avec humilité, sans crédulité et prévention : « Media igitur via itur tutissime, si nimirum, neque omnibus in hoc genere temere in vulgus sparsis, fides cito adhibeatur, neque ad omnia credenda quæ nostra quoque ætate in hoc negotio vulgari contigerit, obdurescamus ; sed tarde ac lente habeatur fides

pouvaient être non-seulement de Dieu, mais aussi du Démon qui cherche souvent à tromper les hommes avides de nouveautés et de vanités par de fausses images sur les corps. Saint Ignace avait vu juste. On sut plus tard que cette stigmatisée de Bologne avait fait mauvaise fin. Benoît XIV n'a pas manqué de citer ce fait, en appelant particulièrement l'attention sur lui : « Magna animadversione, dit-il, dignum est exemplum relatum a Patre Ribadaneyra in vita Ignatii. » Il est à noter que ce grand pape n'a traité nulle part la question de la stigmatisation. Il la connaissait cependant à fond, lui qui avait canonisé Catherine de Ricci et préparé son procès, lorsqu'il était promoteur de la foi. C'est qu'il la confond avec celle des extases, par la simple raison que l'extase accompagne ordinairement la stigmatisation, et que les règles posées pour discerner dans les deux cas l'origine réelle des phénomènes sont absolument les mêmes. A cette heure, l'enseignement théologique, sur cette double question, est identique. Benoît XIV l'a donné complet dans son chapitre *De mentis excessu, ecstasi et raptu*. Voilà pourquoi, après avoir cité un cas d'extase simulée qui se trouve dans la médecine légale de Zacchias, il le fait suivre de l'histoire de la stigmatisée de Bologne, de celle aussi de la célèbre Madeleine de Cordoue, qu'il traite de sorcière célèbre (*saga famosa*). On doit donc appliquer à la stigmatisation les caractères auxquels on reconnaît l'extase divine. « Nullum autem, disait le cardinal

talibus narrationibus; admittantur tamen, cum ex regulis prudentiæ videbuntur non aspernanda. »

Digitized by Google

Bona, cité par Benoît XIV, certius indicium ecstasis veræ ac supernaturalis, quam si mores ejus, qui rapitur, cum hoc divino munere consentiant ; si nimirum mundum contemnit, si ejus pompas et vanitates detestatur, si efficax Deo serviendi propositum habet, si se indignum ea gratia reputat, si majorem in dies progressum facit, si ex intima cum Deo unione crescit in eo humilitas, abnegatio, odium sui et amor Dei. » Il est très-remarquable que le cardinal Bona ne parle qu'une seule fois et incidemment des stigmates dans son célèbre traité *De discretione spirituum*, cité par Benoît XIV : « Les personnes, dit-il, qui prétendent et publient avoir reçu de Jésus-Christ, d'un ange ou de la sainte Vierge, des couronnes de roses, des anneaux ou des colliers, doivent être repoussées comme victimes de leur imagination ou de fraude diabolique, à moins qu'elles ne soient d'une vie très-parfaite, d'une sainteté éminente et purgée de toute faute terrestre, *nisi perfectissimæ vitæ sint, et eximia præditi sanctitate, atque ab omni terrena labe purgati*. Il en est de même des stigmates, qui peuvent être simulés par le démon, ainsi que le prouvent quelques exemples : *Item de stigmatibus asserendum* quæ arte dœmonis fingi posse aliquot exemplis manifestum est (Bona, *De discretione spirituum*, Roma, 1672, chap. VII). — La sainteté, voilà donc le seul critérium à invoquer dans les questions difficiles d'extase et de stigmatisation. « Probatio sanctitatis, a dit saint Grégoire, non est signa facere. » Benoît XIV ajoute : *Judicium beatificationis et canonizationis est judicium sanctitatis, innocentiæ*

morum et virtutum heroïcorum, cum quibus ex dictis gratia gratis data nihil habet commune.

C'est là ce qui rend impossible à cette heure tout jugement définitif sur le fait extraordinaire de Bois-d'Haine. Il s'agit au fond d'une question de sainteté. Or, Louise n'a pas achevé le cours de son existence mortelle. D'un autre côté, le fait grandit toujours et se développe. Qui peut prévoir son évolution? Tous ces phénomènes merveilleux peuvent cesser complétement d'un jour à l'autre; ces dons gratuits, Dieu peut les retirer à volonté. Le sujet sur sa demande peut aussi en obtenir le retrait, ou même en être privé par un défaut de correspondance ou une indignité personnelle. Le jugement suprême n'appartient qu'à l'Eglise; elle n'use de ce pouvoir que longtemps après la mort des saints dont la cause est portée à son tribunal, et seulement dans des circonstances très-rares (1); encore exige-t-elle qu'ils aient fait des miracles du fond même de leurs tombeaux. Elle laisse néanmoins sur toutes ces questions, tant qu'elle n'a pas prononcé, le champ libre aux doutes légitimes comme aux présomptions favorables; elle ne permet à ces opinions de se pro-

(1) Quamvis enim sanctorum, qui cum Christo regnant in cœlis tam ingens sit numerus ut sanctus Joannes in Apocalypsi dixerit : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat*; tamen pauci sunt, quos Deus singulari providentia elegit, ut eis per vicarium suum in terris publice decernantur honores. Neque enim ad hanc excellentiam satis est, ut coram Deo sancti sint; sed oportet, ut certissimis documentis probetur eos, dum viverent, veræ sanctitatis gloria aliis præluxisse et in eadem sanctitate diem extremum clausisse, et demum post mortem carnis animas eorum ad æternam beatitudinem pervenisse.

Digitized by Google

duire que dans le cercle d'un jugement purement humain. A elle seule de juger en dernier ressort : son jugement est alors infaillible et divin.

La mémoire de Louise s'évanouira-t-elle comme celle de tant d'autres stigmatisées que je pourrais nommer? Ou bien aura-t-elle sa gloire posthume? Dieu seul le sait.

Il y a quarante ans, Görres se trouvait en face d'un fait identique à celui de Bois-d'Haine. Il avait visité la célèbre stigmatisée du Tyrol, Marie de Moerl, et voici ce qu'il écrivait à ce sujet au prince évêque de Trente : « Il est en général très-difficile de porter un jugement assuré, soit pour, soit contre les extatiques. Les circonstances les plus favorables ne donnent pas à leur égard une complète certitude, et souvent les apparences contraires ne justifient pas un rejet absolu. La raison en est évidente. En effet, si les extatiques peuvent pénétrer le fond de notre âme, nous ne pouvons les observer qu'au dehors : le point essentiel, c'est-à-dire leur rapport intime avec Dieu, demeure toujours caché. Nous nous trouvons ainsi renvoyés aux signes extérieurs, lesquels, demeurant jusqu'à la fin trompeurs et variables, nous donnent tout au plus des probabilités et semblent répondre à chacune des investigations par ces mots : *Secretum meum mihi*. Heureusement chez Marie de Moerl, ces probabilités sont si fortes et les sujets d'appréhension sont si faibles, qu'on peut sans crainte arrêter sur elle une opinion et l'exprimer. »

« Le premier motif de confiance est la simplicité transparente de son être, simplicité qui se mani-

Digitized by Google

feste principalement lorsque, rendue au monde sensible, elle porte ses regards autour d'elle... Le regard de Marie, dans la vie commune, est celui d'un enfant... »

« Lorsqu'on vient ensuite à prendre des informations auprès des gens qui entourent Marie de près ou de loin, et qui la connaissent depuis ses premières années, gens sensés et nullement exaltés, point crédules, mais dignes de foi ; lorsqu'on leur entend dire que cet état extraordinaire s'est formé peu à peu, là encore on ne trouve rien d'apprêté, rien de factice ; tout grandit, verdit et mûrit en son temps. Marie ne produit point ces choses ; elles se produisent en dedans d'elle-même, Marie ne fait que les recevoir. Aussi, dès qu'on est auprès de l'extatique de Kaltern, n'éprouve-t-on plus aucun des scrupules que peut faire naître de loin le genre de spectacle continuel dont elle est l'objet. Si cet état de choses provenait d'elle directement ou indirectement, il devrait exciter pour elle la plus grande inquiétude ; s'il avait pour auteurs ceux qui sont chargés de la conduire, il prouverait de la part de ceux-ci une déplorable inintelligence. Mais quand on apprend de quelle manière tout s'est fait sans son intervention et sans celle d'autrui ; comment, après que son état merveilleux se fut manifesté, ces masses avides de la voir se trouvèrent réunies, sans qu'elle en eût fourni l'occasion immédiate ; comment enfin, grâce à l'insensibilité complète et certainement providentielle de ses sens extérieurs, la multitude peut passer devant elle sans troubler sa vie mystique ; oh ! alors il est impossible de mécon-

Digitized by Google

naître l'action d'une puissance supérieure qui l'a placée comme un crucifix vivant dans un carrefour, afin que, différente en cela de beaucoup d'autres, elle ne demeure point cachée, mais qu'elle soit offerte aux regards de la foule distraite, entraînée çà et là par le tourbillon du temps..... Aussi pour conclure, suis-je persuadé qu'il faut laisser Dieu agir et qu'on ne doit avoir aucune inquiétude, parce que celui qui a produit cet état de choses saura bien le conduire à bonne fin (*les Stigmatisées du Tyrol*, p. 207).

Ce que Görres disait de Marie de Moerl s'applique à la jeune fille de Bois-d'Haine ; la correspondance est frappante. Copie fidèle de l'extatique de Kaltern, Louise en est en même temps l'héritière directe. Au moment où Marie de Moerl mourait dans les premiers mois de 1868, Louise venait juste la remplacer, pour continuer cette chaîne mystérieuse des stigmatisés, qui commence à saint François d'Assise et dont elle est pour le moment un des derniers anneaux. Je suis porté aussi à penser de Louise ce que Görres pensait de la stigmatisée du Tyrol ; j'y suis encouragé surtout par l'opinion de plusieurs théologiens qui ont étudié et suivi Bois-d'Haine, et qui n'hésitent pas à y reconnaître les caractères du surnaturel divin. Je demande pardon d'avoir osé exprimer mon opinion en si grave matière ; cependant, comme médecin, j'ai quelques précédents à invoquer en ma faveur.

Il y aura bientôt quatre cents ans, vivait en Italie une stigmatisée restée très-célèbre : l'Eglise en a fait une sainte : elle s'appelait Lucie de Narni.

Digitized by Google

Lorsque ses stigmates parurent, la renommée s'en répandit bientôt à Rome comme à Viterbe. Lucie fut soumise à de nombreuses enquêtes, cinq ans durant. Le pape Alexandre VI lui envoya à deux reprises son médecin, Bernard de Recanati, qui déclara le fait surnaturel ; quatre docteurs et professeurs de l'écode de Ferrare attestèrent, à la louange de Dieu qui seul fait les miracles, *ad laudem Dei qui facit mirabilia solus*, que les stigmates de Lucie n'étaient point faits de main d'homme, qu'ils étaient de don divin. Ils en appelaient aussi à l'opinion générale de tous ceux qui avaient vu la stigmatisée. J'use de la même liberté que mes très-anciens confrères et collègues. Ce qu'ils ont dit de Lucie de Narni, je suis tenté de le dire aussi *sous toutes réserves* de Louise de Bois-d'Haine, en répétant les propres termes de leur déclaration : — *Quæ stigmata nobis visum est, et judicio communi eorum qui ipsa viderunt, non arte humana, sed a Deo solo concessa fuisse.*

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

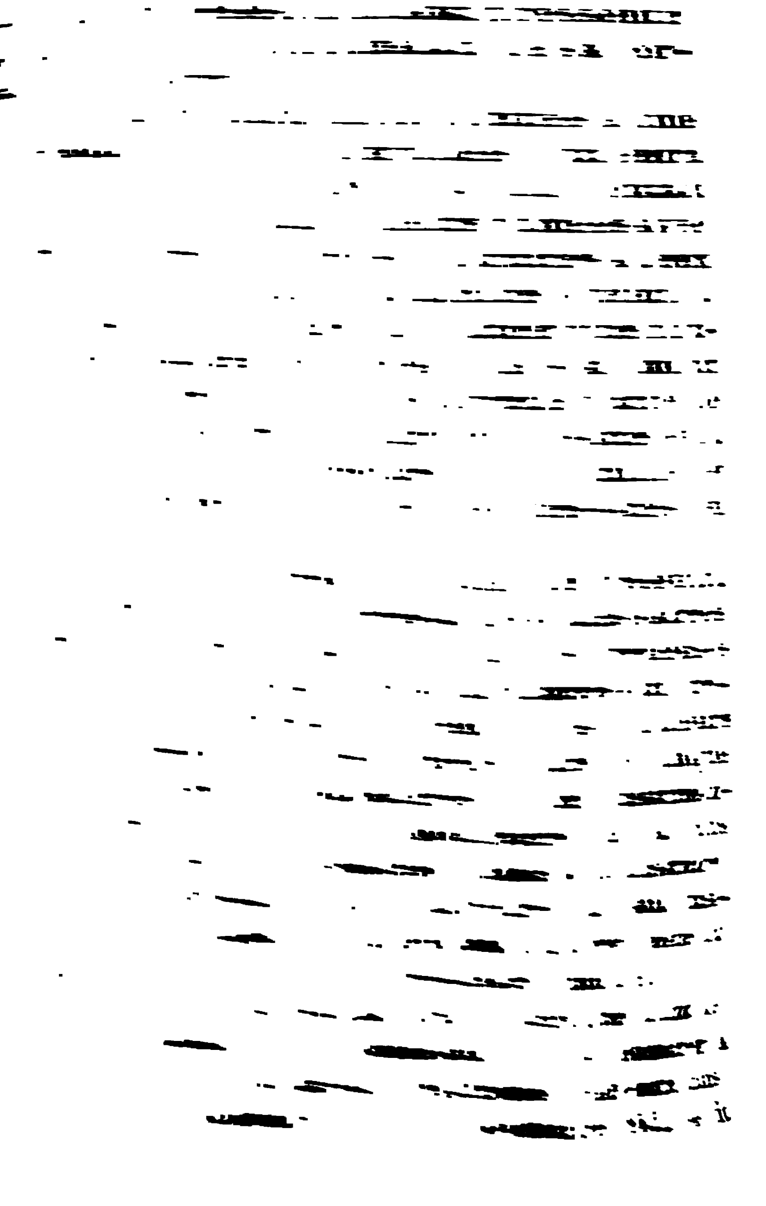
SŒUR SAINT BERNARD DE LA CROIX

Cette intéressante notice est complétement inédite. Rédigée par la supérieure de la communauté où sœur saint Bernard a vécu, elle m'a été communiquée par le directeur de cette stigmatisée, avec autorisation de la publier. J'ai eu entre les mains le manuscrit même de madame la supérieure générale, aujourd'hui décédée.

Notre chère sœur naquit à..... le 31 août 1820, et reçut à son baptême le nom d'Angélique. Dès son enfance, Jésus l'invita à boire au calice d'amertumes dont le divin Sauveur fait ordinairement part à ses élus. Les vertueux parents d'Angélique subirent de rudes épreuves qu'elle adoucit par ses soins et sa tendresse.

Jeune encore, elle perdit son père, vit plusieurs fois sa mère aux portes du tombeau, et fut obligée de prendre soin de ses frères et sœurs, plus jeunes qu'elle. Cette enfant de bénédiction se mit gaiement aux travaux pénibles que nécessitait une position à laquelle elle n'était point accoutumée, et sa piété filiale lui en facilita l'exécution. Dès lors Dieu se communiquait à cette âme fervente et la favorisait

Digitized by Google



Digitized by Google

aimer de ses sœurs par son caractère franc et gai, et surtout par son impartiale charité.

Rien d'extraordinaire ne la fit remarquer pendant les premiers mois qu'elle passa en religion. Sa vie était simple et régulière; mais le foyer d'amour que Dieu avait soin d'entretenir dans le cœur de sa future épouse donnait à toutes ses actions un prix inappréciable. Elle fut revêtue de l'habit de notre ordre le 16 janvier 1843, et reçut le nom de sœur saint Bernard. Le même jour, sa sœur aînée prononça ses vœux. M. B....., vicaire général, célébra la cérémonie.

Le 25 mai, les stigmates de sœur saint Bernard lui occasionnèrent d'affreuses douleurs et l'obligèrent à se mettre au lit. N'ayant pas encore des preuves certaines des vues de Dieu sur notre nouvelle novice, nous fîmes appeler le médecin; il jugea la maladie grave et annonça qu'il craignait une paralysie; c'était un vendredi, jour où les souffrances surnaturelles se font sentir ordinairement avec plus de force. Il promit de revenir bientôt, jugeant que de prompts secours étaient nécessaires. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque le lendemain il vit sa malade debout et en parfaite santé! Il avoua qu'il ne connaissait rien à ce mal, qu'il n'était pas naturel.

Cependant la novice croissait en ferveur et s'élevait de jour en jour dans la pratique de l'oraison: elle nous a assuré plusieurs fois, en nous rendant compte de sa conduite, que, pendant tout le temps de sa méditation, il ne lui venait jamais à l'esprit une seule pensée inutile. Nous admirions les des-

Digitized by Google

seins de Dieu sur cette âme ardente; mais, craignant pour elle les illusions si subtiles de l'amour-propre, nous nous appliquions surtout à la tenir dans l'humilité, éprouvant en toutes rencontres sa vertu; et il nous est doux de lui rendre le témoignage que toujours nous la trouvâmes docile à nos avis.

Ne sachant toutefois jusqu'à quel point nous devions ajouter foi aux grâces extraordinaires que sœur saint Bernard prétendait recevoir du céleste époux, nous lui recommandâmes de prier Dieu qu'il daignât nous en donner une preuve, en rendant visibles les plaies sacrées dont elle ressentait depuis plus de trois ans la douleur, sans qu'aucune marque extérieure se fût manifestée.

Nous partîmes de ... le 6 décembre 1843, et pendant notre absence, l'obéissante novice fit ce que nous lui avions recommandé.

Le 21 avril 1844, Dieu exauça les prières de sa servante, et les plaies de ses mains parurent. Nous étions de retour de notre voyage depuis le 4 février; ayant vérifié le fait par nous-mêmes, nous en restâmes convaincus.

Le 5 mai, nous vîmes les ouvertures de ses pieds: il en sortit d'abord de l'eau, puis du sang. Le 6, une plaie sanguinolente parut à son côté gauche. Elle était absorbée dans la douleur et la tristesse, quand Notre-Seigneur, lui apparaissant dans un nuage noir, lui dit que ce qu'elle endurait n'était rien comparativement à ses propres souffrances et à celles qu'il lui réservait dans l'avenir.

Ses douleurs se renouvelèrent presque tous les vendredis avec une telle violence, qu'il lui était

Digitized by Google

impossible de retenir les cris qu'elles lui arrachaient. Elle était obligée de s'étendre sur un lit où, après avoir contemplé l'agneau sans tache immolé par ses bourreaux, et avoir compati à ses souffrances, elle commençait à subir le même traitement. Alors les plaies de ses pieds et de ses mains s'ouvraient, et il en découlait du sang. Assez ordinairement ses bras s'étendaient en forme de croix, et ses tourments n'eussent plus été supportables sans une grâce toute spéciale qui la soutenait.

M. de..., vicaire général et directeur de notre maison, de concert avec nous, vû les grâces extraordinaires dont Dieu comblait sa servante, voulut hâter le moment qui devait l'unir plus étroitement encore au Seigneur par les vœux de religion; et la fête du Sacré Cœur de Jésus, 14 juin 1844, fut choisie pour l'immolation. Tout était prêt, et sœur saint Bernard, heureuse de se consacrer à son Dieu par un don irrévocable, appelait de ses désirs le moment du sacrifice; mais le divin Maître voulait conduire son épouse bien-aimée par le chemin royal de la sainte Croix qu'il avait choisi pour lui-même. Soit par un oubli volontaire de son directeur, soit par une permission de la Providence, le jour si ardemment désiré se passa dans l'attente, et la cérémonie n'eut lieu que le lendemain, 15 juin; elle fut présidée par M. de....

C'est ainsi que toutes les joies de cette fidèle épouse étaient mêlées de quelque amertume, afin que son cœur, détaché de plus en plus des douceurs sensibles, ne pût mettre son contentement que dans la volonté de Dieu.

Digitized by Google

Le 16 septembre, elle entra dans un ravissement et resta deux jours entiers comme hors d'elle-même, les yeux constamment élevés vers le ciel. Elle nous assura depuis que, le 18, elle avait reçu la sainte communion d'une manière surnaturelle, et qu'à ce moment elle avait goûté une joie ineffable.

Quelque temps après, sa charité la porta à demander à Dieu de délivrer une jeune personne attaquée de violentes tentations contre l'aimable vertu, s'offrant à les éprouver elle-même. Sa prière fut exaucée ; et pendant trois mois, le démon lui livra de si terribles assauts qu'elle craignait à chaque instant d'y succomber.

Au commencement de l'année 1845, sœur saint Bernard sollicita auprès de nous et obtint la permission de demander à Notre-Seigneur que les marques extérieures de ses grâces disparussent. Dieu lui accorda cette faveur sans rien diminuer néanmoins de ses souffrances. Son bon Maître, dans les entretiens familiers dont il la gratifiait quelquefois, l'engageait à les supporter avec patience et amour, pour lui conquérir des âmes. Il lui en fit voir plusieurs qui, pour la première fois, se prosternaient à ses pieds, et lui dit que ces conversions étaient le fruit des douleurs qu'elle avait endurées. Cette vue ranimait son courage et lui donnait de nouvelles forces pour marcher dans la voie hérissée d'épines où la divine Providence la conduisait.

Cette chère sœur avait aussi reçu de Dieu le don de découvrir ce qui se passait dans les lieux où elle n'était pas. Un jour, elle vit en esprit trois novices qui parlaient au dortoir; peinée de cette infraction

Digitized by Google

à la règle, elle nous en prévint et les coupables furent prises sur le fait.

D'autres fois, Jésus lui demandait qu'elle souffrît pour des religieuses peu ferventes, voulant que son épouse chérie fût comme lui une victime de propitiation, toujours prête à s'immoler sur l'autel du sacrifice.

Dans un de ses entretiens familiers avec Jésus, il lui fut dit de souffrir pour le bien de notre ordre qui devait être fortement ébranlé; mais qui jouirait ensuite d'un grand calme et qui deviendrait très-florissant. Bien que l'expérience ait appris à notre chère sœur que la main de Dieu frappe quelquefois de rudes coups sur les victimes de son amour, elle accepta avec résignation et même avec joie le calice qui lui était offert, se trouvant trop heureuse de contribuer ainsi au salut des âmes et à la gloire de son divin Maître.

Vers le milieu du carême de cette année 1845, les plaies de ses stigmates se rouvrirent et, tous les vendredis, les douleurs intolérables qu'elle avait endurées précédemment se renouvelèrent.

Après Pâques, nous fûmes obligée de quitter notre communauté de... pour visiter celle de...; sœur saint Bernard nous accompagna.

A notre arrivée, les religieuses de cette maison manifestèrent beaucoup de plaisir de posséder, au moins pour quelque temps, une sœur qu'elles savaient être prévenue des bénédictions célestes. Sœur saint Augustin, qui travaillait depuis deux ans avec zèle à la sanctification des âmes dans notre refuge de..., était alors dangereusement malade; ce fut

Digitized by Google

pour elle une grande consolation de revoir sa sœur si tendrement chérie; mais sa joie dura peu : elle mourut bientôt après dans les bras de sœur saint Bernard, qui accueillit cette nouvelle croix comme une précieuse partie de l'héritage que lui avait confié le Sauveur.

Notre chère sœur resta à N... jusqu'au mois d'octobre; dans cet intervalle, rien à l'extérieur ne manifesta les dons surnaturels dont elle était favorisée. Une seule fois, le jour de l'Assomption, elle eut une extase d'une heure et demie, pendant laquelle Jésus lui adressa de vifs reproches sur ses infidélités. Il lui montra l'âme d'une des religieuses de l'ordre, lui disant qu'elle était beaucoup plus agréable à Dieu que la sienne, parce qu'elle ne désirait et ne refusait jamais rien, se résignant en tout au bon plaisir du divin Maître. Sœur saint Bernard vit en même temps cette religieuse fervente étendue sur la croix et recevant l'empreinte des sacrés stigmates, sans toutefois que les marques en parussent extérieurement : elle seule put les voir. Cette vue et les reproches qui lui avaient été adressés couvrirent de confusion notre chère sœur ; elle redoubla d'amour envers Jésus et d'attention à correspondre à la grâce.

Le temps de l'Avent se passa en grandes consolations pour sœur saint Bernard; la nuit de Noël, l'Enfant Jésus lui apparut sur l'autel dans un nuage blanc. Deux religieuses ont affirmé l'avoir vue en extase pendant la sainte messe. Elle eut plusieurs fois la même vision pendant l'octave de la fête; mais elle voyait le divin Enfant tout ensanglanté

Digitized by Google

et entouré d'un nuage noir. Ces apparitions célestes lui arrivaient ordinairement au moment de la communion.

Le 27 janvier 1846, la couronne d'épines dont sœur saint Bernard ressentait depuis longtemps l'empreinte, parut pour la première fois. Le sang découla de sa tête avec abondance, et l'effusion s'en renouvela tous les vendredis jusqu'à Pâques, ainsi que celle des pieds et des mains.

Dès le jeudi soir, l'appréhension des souffrances du lendemain occasionnait une espèce d'agonie à la victime; plus d'une fois on fut obligé de l'emporter du chœur, où elle était tombée en défaillance. A cette pénible attente se joignaient d'horribles tentations d'impureté et de désespoir. Quelquefois même le démon la frappait rudement, et l'on ne parvenait à la délivrer de ses étreintes cruelles que par des aspersions d'eau bénite, par la vénération des reliques des saints, ou la récitation des actes de foi, d'espérance et de charité.

La passion de notre chère sœur commençait toujours le vendredi de 11 heures un quart à 11 heures et demie. Jusqu'à midi, elle ressentait toutes les douleurs du crucifiement. Ce supplice lui faisait pousser des cris si déchirants qu'il était impossible de n'en être pas ému. A midi, elle perdait l'usage de ses sens jusqu'à trois heures. Tout ce temps-là, sa figure portait l'expression de la mort.

Le vendredi saint, la plaie de sa main gauche perça de part en part, ce qui n'était pas encore arrivé.

Pendant tout le carême, celles des pieds avaient

Digitized by Google

été si profondes qu'elle ne pouvait se tenir debout jusqu'au dimanche. Plusieurs anciennes religieuses furent témoins de ce sanglant spectacle. Quant à la plaie du côté, elle n'a été vue que de notre assistante et de nous : elle était très-large ; il en sortait d'abord de l'eau, le sang venait ensuite.

M. de *** la vit plusieurs fois dans cet état de crucifiement, ainsi que M. M***, aumônier de notre maison. — M. A..., que notre communauté a toujours vénéré et affectionné comme son véritable père, la vit pour la première fois le 6 mars 1846, et dans son saisissement, il se jeta à genoux pour adorer le divin auteur de cette merveille.

Le vendredi 13 mars, M. ***, économe du grand séminaire, ayant obtenu de notre père A..., sur la promesse d'un secret inviolable, l'autorisation d'être admis à contempler cette scène de douleur, se rendit sur les onze heures à notre communauté. Nous avions en ce moment auprès de nous sœur saint Bernard qui ne se doutait nullement du motif de cette visite; nous l'envoyâmes chercher ce monsieur au parloir, pour l'introduire dans notre chambre. Après avoir rempli sa mission, elle se retira et se rendit à la lecture spirituelle prescrite par la règle. Avant la demie, le sang commence à sortir du front de la victime, les plaies s'ouvrent et elle est obligée d'aller s'étendre sur sa croix. Nous lui avions assigné pour ces occasions un lit placé dans une chambre contiguë à la nôtre. M. B... l'entend venir, il est prévenu de ce qui va se passer; bientôt les cris douloureux se font entendre, le sang coule en abondance de la couronne d'épines; à midi, elle

Digitized by Google

perd l'usage de ses sens. Alors nous introduisons auprès d'elle le respectable ecclésiastique. Il reconnaît la religieuse qui l'avait accompagné, fait laver par deux fois le sang qui découle des plaies, les examine avec attention et s'en alla ému et pénétré d'un saint saisissement.

Une heure après, M. A... vient voir la malade, s'agenouille à côté de son lit, rend grâces à Jésus des faveurs qu'il daigne accorder à une maison qui lui est chère, et s'éloigne convaincu que le doigt de Dieu est là.

Le vendredi saint, M. ***, sous-secrétaire de l'archevêché, entra avec M. A... dans le sanctuaire des douleurs ; il eût été impossible de voir sans émotion ce spectacle. On pria un moment et l'on se retira pénétré.

Messieurs les docteurs B... et R... virent plusieurs fois notre chère sœur pendant ses agonies, et reconnurent, après de consciencieux examens, que son état était surnaturel.

Les plaies de sœur saint Bernard s'ouvrirent quelquefois au moment de la communion et d'autres jours que le vendredi, mais rarement et jamais toutes à la fois.

Après Pâques, le Seigneur accorda un peu de repos à son épouse qu'il destinait à un nouveau genre d'épreuves. Depuis les premiers jours de mai jusqu'au milieu de septembre, elle fut constamment entre la vie et la mort. Les stigmates ne s'ouvrirent plus ; mais des vomissements continuels mirent sa vie en danger.

Dans le courant de septembre, les plaies des pieds

Digitized by Google

percèrent d'outre en outre pour la première fois. Le vendredi 2 octobre, la plaie du côté saigna. Pendant le mois de novembre, sœur saint Bernard fut continuellement alitée.

La nuit de Noël, vu son état de souffrances, nous la fîmes placer à côté de nous au chœur et nous vîmes le sang découler de ses mains pendant la messe. Le jour suivant, elle eut une extase d'une heure pendant laquelle l'Enfant Jésus s'entretint avec elle.

Depuis le 12 janvier jusqu'au premier mai, notre chère sœur ne quitta pas le lit; d'un jour à l'autre on la voyait dépérir. Elle manifesta de nouveau à Dieu le désir de n'être plus favorisée d'aucun don extérieur, et il voulut bien y avoir égard. Pendant le carême elle éprouva tous les jours, de midi à trois heures, les souffrances qu'elle avait endurées les vendredis des années précédentes, et ce jour-là elles étaient beaucoup plus vives que le reste de la semaine; ses stigmates ne saignèrent qu'une seule fois.

Pendant la semaine sainte, nous craignions à chaque instant de la perdre, nous n'osions la quitter une seule minute; il lui était impossible de faire le plus léger mouvement sans éprouver des douleurs qui souvent la faisaient tomber en défaillance. Le jeudi saint, étant nous-même malade, et voulant assister à ses derniers moments, nous la fîmes prévenir qu'on la descendrait dans une chambre voisine de la nôtre, où l'Extrême-Onction lui serait administrée. Elle assura qu'elle ne mourrait point encore et que le jour de Pâques elle serait beaucoup

Digitized by Google

mieux. Nous crûmes à sa prédiction, et elle fut vérifiée. Un mieux marqué se fit sentir dès le vendredi soir et se soutint toute la semaine de Pâques. Les jours suivants, sœur saint Bernard fut atteinte d'une fièvre pernicieuse.

Aux souffrances physiques qui étaient excessives, se joignirent de fortes appréhensions de la mort. Les médecins désespérant de la sauver, notre sœur assistante en notre absence lui conseilla de faire une neuvaine pour son rétablissement, afin qu'elle pût encore travailler à la gloire de Dieu, si telle était sa sainte volonté. Elle la commença avec confiance; déjà un mieux extraordinaire en annonçait le résultat, lorsque son directeur vint la voir : « Résignez-vous à la mort, lui dit-il, et ne priez plus pour votre guérison. » Ces paroles furent pour elle un coup de foudre, et à dater de ce jour le mal alla toujours croissant. M. B... avait été émerveillé du bon effet des prières de la malade, et, convaincu qu'elle devait être guérie à la fin de la neuvaine, il revint la voir. La trouvant plus mal que jamais, il s'écria avec l'accent de la conviction : « Vous avez manqué de foi; le miracle devait s'opérer ! »

Ce n'était pas la foi qui lui avait fait défaut; mais la victime du saint amour, ayant reconnu la voix de Dieu dans celle de son ministre, sacrifiait à l'obéissance une vie qui avait été une constante immolation, et dont cependant elle voyait avec terreur approcher le terme.

On lui administra l'Extrême-Onction dans le courant du mois de juin, en présence de notre communauté, qui trouva dans cette touchante cérémonie

un nouveau sujet d'édification. Pendant sa dernière maladie, elle eut souvent le bonheur de communier; elle puisait dans l'auguste Sacrement les forces dont elle avait besoin pour se soutenir sur le chemin du Calvaire, où elle accompagnait pas à pas son divin époux.

Quelquefois elle nous disait avec tristesse : « Ah! ma bonne mère, bien sûr je mourrai sans avoir une de mes supérieures auprès de moi! » Son langage nous étonnait, car nous ne la quittions presque pas. Voyant combien cette pensée la contristait, nous cherchions à la rassurer; mais, Dieu, dont les desseins sont impénétrables, trompa notre attente, et, comme elle l'avait prédit, cette consolation lui fut refusée.

Après avoir enduré des souffrances inouïes, sœur saint Bernard rendit doucement son âme à Dieu, le 24 juillet 1847, à sept heures et demie du soir. Une de nos sœurs converses, qui avait été laissée seule pour un instant dans la chambre de la malade, reçut son dernier soupir.

Comme sœur saint Bernard l'avait demandé au Seigneur, rien d'extraordinaire ne se manifesta en elle dans les derniers mois de sa vie ni à sa mort; à peine distinguait-on les cicatrices de ses stigmates.

La perte de notre chère sœur fut vivement sentie de toute la communauté; il semblait que Dieu, en l'appelant à lui, nous enlevât la source de ses bénédictions. Son souvenir reste profondément gravé dans nos cœurs, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait reçu dans le ciel une brillante couronne d'immortalité.

25 novembre 1850.

Digitized by Google

Suivent deux certificats de M. l'abbé A... et de M. de.., vicaire général.

Comme les vertus sont la marque infaillible de la sainteté, nous pouvons et nous devons rendre ce témoignage à feue sœur saint Bernard de la Croix, que nous avons souvent admiré sa simplicité, son obéissance et son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aussi avec quel saisissement nous avons vu plusieurs fois ses stigmates rendant le sang en abondance, surtout à la tête!... nous aimions à y considérer une vive image de Jésus couronné d'épines; M. B..., actuellement économe à ..., M. C..., mademoiselle D..., à qui nous avons procuré ce spectacle, ont partagé notre émotion à cette vue; nous avons été témoin de sa paix profonde dans sa dernière maladie; elle nous demanda à employer le silence de la nuit à l'oraison et nous ne manquâmes pas de lui recommander notre souvenir auprès du divin Époux. Puisse sa pieuse mémoire encourager ses sœurs à pratiquer avec soin et fidélité la sainte oraison, école unique de la sainteté religieuse, afin d'y puiser l'esprit religieux et la grâce d'une vie selon le cœur adorable de Jésus. *Amen.* — Nous ajoutons que ce récit, que nous avons lu attentivement, nous a paru conforme à la vérité, attendu la connaissance que nous avons des faits y contenus.

Ce 27 décembre 1851.

S. A.

Je joins très-volontiers mes attestations à celles de M. l'abbé A..., chanoine et vicaire général de....

Digitized by Google

Je puis certifier avoir été témoin des souffrances extraordinaires de sœur Bernard de la Croix. Il m'a été impossible de douter un seul instant qu'elles ne fussent surnaturelles. J'ai vu souvent le sang couler de sa tête avec une violence extraordinaire, et je ne crois pas qu'il fût possible d'assigner à cela une cause naturelle. J'ai vu également les stigmates parfaitement marqués aux pieds et aux mains. J'ai aussi acquis la certitude, d'après toutes les règles données pour ces sortes de cas, qu'il ne pouvait y avoir ni supercherie ni illusion. L'humilité et l'obéissance de cette sainte religieuse étaient incomparables et n'étaient égalées que par sa charité et son zèle pour le salut des âmes. C'est ce que je me plais à certifier, puisque Dieu a permis que je fusse appelé à la diriger au moins de temps en temps.

7 février 1852.

S. de..., *vicaire général.*

Digitized by Google

MARIE-ROSA ANDRIANI.

—

Cette notice m'a été envoyée par le R. P. de Pace, directeur actuel de Palma. Il a dirigé pendant longtemps Marie-Rosa, et écrit sa vie qu'il se propose de publier. On m'a montré à Oria les nombreux instruments de pénitence dont elle se servait sa vie durant. J'ai vu entre autres une discipline en fil de fer armée d'une quantité de longues épingles acérées; une croix en laiton de vingt centimètres environ, toute garnie de clous de plus d'un centimètre de longueur. Cette servante de Dieu qui s'était offerte en victime, l'avait portée sur elle une grande partie de sa vie : l'instrument avait fini par s'incarner dans les chairs. J'ai vu, en outre, cinq longues aiguilles en fer d'un pied de long et d'une à deux lignes de diamètre, avec lesquelles elle s'était traversé la poitrine de part en part.

La vénérable servante de Dieu naquit à Francavilla, le 22 janvier 1786, de Pierre Oronzo Andriani et d'Anne-Madeleine Cervallo. Le 23 du même mois, elle fut baptisée dans l'église collégiale et confirmée le 2 février 1790 par Mgr Kalefati, évêque d'Oria.

En croissant en âge, Rosa, inspirée par la très-sainte Vierge, aspira toujours à la vie du cloître. Elle demanda donc à ses parents d'entrer au mo-

Digitized by Google

nastère des Clarisses, mais elle ne put l'obtenir d'eux. Elle sollicita alors la permission d'être agrégée au tiers-ordre des Mineurs Conventuels de Saint-François qui se trouvaient à Francavilla, et fut reçue le 19 avril 1808 par le Père Joseph Gerardi, qui était provincial de la province de Bari.

A l'âge de cinq ans, Rosa avait été atteinte d'une variole des plus intenses. Voyant tout son corps devenu une plaie, poussée par la grâce, elle se mit à méditer Jésus crucifié, et fut prise du vif désir de porter sur elle-même ses plaies sacrées. Elle n'obtint que de les avoir à l'intérieur, et elle commença alors à éprouver en elle-même les douleurs des cinq plaies et les douleurs de Marie. Avec le temps, ces douleurs arrivèrent à se manifester par un petit stigmate extérieur, mais seulement aux fêtes de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Peu à peu la représentation des plaies devint plus marquée, et au mois de juin 1820, dans l'octave de la Fête-Dieu, les cinq plaies apparurent entièrement aux mains, aux pieds et au côté. Rosa pria alors ardemment le Seigneur de faire disparaître ces plaies et de les tenir cachées : ce qu'elle ne put obtenir; elles restèrent ouvertes jusqu'à sa mort. Le 8 de ce même mois, jour consacré au Sacré Cœur de Jésus, Rosa eut dans la soirée, au milieu d'un profond recueillement, une vision purement intellectuelle. Le Seigneur lui apparut en compagnie de sa sainte Mère. Elle se sentit arracher le cœur et le confia à Marie pour le garder.

Alors le Seigneur lui ordonna de se préparer, en correspondance de son amour, à un martyre des

Digitized by Google

plus atroces et sans consolation. Elle alla trouver son directeur, le Père Maître Jean-Baptiste, Espagnol, ex-provincial des Conventuels, et lui raconta les communications célestes dont elle avait été l'objet, en lui assurant qu'elle était disposée à supporter tous les tourments. Le confesseur, de son côté, comprit tout ce qu'elle aurait à souffrir, et la réconforta en lui ordonnant par obéissance de s'offrir victime pour les péchés du monde, comme son époux Jésus-Christ.

Au milieu de cette même nuit, le divin Epoux crucifié lui apparut avec cinq rayons de feu des plus brillants, lui transperça les mains, les pieds et le côté en ouvrant les plaies. Rosa resta comme morte et sans vie. Le directeur, le jour suivant, examina minutieusement les plaies et les trouva transpercées de part en part et répandant un sang vif. Les plaies des pieds semblaient plus considérables, parce que, outre les ouvertures, tout le dos était livide et de couleur violette. La plaie du côté lui occasionnait des douleurs cruelles; elle les ressentait jusque dans l'épaule. Rosa pouvait dire comme l'Apôtre : « Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. » (Ad Gal., VI, 17.)

Outre ces plaies qui restèrent permanentes et visibles, on voyait sortir du sang de l'angle interne des yeux, surtout du côté droit. Tout cela marchait de concert avec le couronnement d'épines qu'elle sentait à l'intérieur et qui s'exprimait souvent à l'extérieur. A ce propos, Rosa expliqua à son directeur que le sang qui sortait des yeux n'était pas tant l'effet du couronnement d'épines que de ce

Digitized by Google

qu'elle reposait la tête sur l'arbre de la croix dont elle sentait le poids immense sur les épaules ; il lui semblait qu'une épine piquante lui traversait la tête en pénétrant jusqu'à l'œil.

En résumé, depuis l'âge de cinq ans, à l'occasion de sa variole, Rosa commença à sentir les douleurs des cinq plaies à l'intérieur, et les stigmates n'apparurent qu'aux principales fêtes de Jésus et de Marie ; mais, à partir du 8 juin 1820, les plaies furent ouvertes et persistèrent jusqu'à sa mort, comme elles ont été décrites. Depuis ce martyre, le Seigneur enrichit toujours de plus en plus sa servante de faveurs et de dons admirables ; elle souffrit des douleurs et des tourments à faire frissonner. Pleine d'amour pour la séraphique sainte Thérèse dont elle désirait imiter les vertus, le 15 octobre 1824, jour de la fête de la Sainte, Rosa fut enlevée en extase, et un séraphin lui perça le cœur avec le dard du divin amour, et depuis lors cette opération se renouvela tous les ans. Alors il arrivait un fait singulier : Rosa arrachait de sa poitrine des os tout chauds. Quelques-uns ont été conservés jusqu'à présent.

Tombée malade le 2 août 1848, jour consacré à la Reine des Anges et célèbre par l'indulgence de la Portioncule, elle mourut le 10 septembre de la même année, le dimanche dédié au saint nom de Marie. Elle sut mourir avec le mérite de l'obéissance, comme cela est arrivé à tant d'autres saints. Elle expira à midi précis, et l'on entendit le tintement des cloches qui sonnaient sa gloire, conformément au désir de son directeur, en affirmation de la

Digitized by Google

sainteté de cette grande servante de Dieu, qui avait toujours vécu en martyre avec un sacrifice perpétuel pour le salut de ses frères. Elle vécut soixante-douze ans sept mois et vingt jours; pendant vingt-huit ans, elle fit un jeûne perpétuel sans prendre aucune nourriture.

DÉCLARATION.

Oria, 17 avril 1872.

J'atteste qu'il n'est encore intervenu, au sujet de la défunte, aucune décision de l'Eglise. Dieu se réserve de la faire connaître en d'autres temps par des miracles éclatants. C'est pourquoi j'affirme que tout ce que je viens de dire n'a d'autre valeur que celui d'un récit purement humain, me soumettant complétement aux décrets d'Urbain VIII et des autres Souverains Pontifes.

Père Maître Francesco de Pace,
Mineur conventuel, directeur.

Digitized by Google

CHRISTINE DE STUMBELE.

A la suite de ces stigmatisations contemporaines, il m'est venu en idée de placer en regard une stigmatisée du treizième siècle, Christine de Stumbele, vierge de l'ordre de Saint-Dominique. C'est une des pages les plus intéressantes de l'histoire générale de la stigmatisation : je l'en détache pour offrir à mes lecteurs un type du siècle de saint François, et montrer la correspondance qui existe entre les faits actuels et ceux du moyen-âge.

Les actes de Christine ont été publiés par les Bollandistes, au 22 juin : ils sont malheureusement peu connus. On voit s'y dérouler tout un drame où le surnaturel diabolique est incessamment mêlé au surnaturel divin. Christine ne figure pas dans les vies de saints les plus répandues. Le janséniste et démolisseur Baillet l'a supprimée ; Ribadaneyra n'en parle même pas. Il faut avouer que la vie de la vierge de Stumbele est remplie des scènes diaboliques les plus étranges ; c'est là probablement la raison du silence des hagiographes à son égard. Pour moi qui défends ici la cause du surnaturel dans l'ordre de la stigmatisation, là où d'autres ont cru trouver des raisons de se taire, je trouve précisément des motifs de parler ; au rationalisme endiablé de notre époque je tiens à montrer le diable en plein. En dehors

même de l'enseignement catholique, il faut bien se garder de rire de pareils faits. Les faits diaboliques ressortent de l'observation la plus rigoureuse, et je pourrais, à cette heure, citer une stigmatisée française encore vivante, qui a subi de la part du diable des assauts tout aussi extraordinaires que ceux de Christine dont je vais esquisser la vie.

Pierre de Dacie, prieur des dominicains, fut pendant près de vingt ans le confident et le consolateur de la vierge de Stumbele au milieu de toutes ses tribulations; c'est lui qui a écrit ses actes. Témoin de sa vie, il en a été l'historien fidèle, comme Brentano l'a été de notre temps pour une autre stigmatisée de la même province de Westphalie, la célèbre Catherine Emmerich.

Christine naquit en 1242 à Stumbele, village situé à deux lieues au-dessous de Cologne. On croit qu'elle vint au monde le 24 juillet, fête de sainte Christine, vierge et martyre. L'enfant fut prédestinée de bonne heure à son étrange vocation. A l'âge de dix ans, le Seigneur lui apparut sous la forme d'un beau jeune homme, en lui disant : — Ma chère fille, je suis le Seigneur Jésus : donne-toi entièrement à moi et reste toujours à mon service. — Et quand, après de longues années, on la fit revenir en détail sur cette vision de son enfance, elle avait alors vingt-sept ans, elle raconta que son Bien-Aimé était si resplendissant de gloire et de beauté qu'il est impossible à l'homme de le comprendre ; à la suite de cette communication céleste, elle était restée pendant trois jours en

Digitized by Google

ravissement. Trois ans après ces fiançailles divines, elle quitta ses parents, riches villageois de Stumbele, pour aller vivre dans la pauvreté chez les béguines de Cologne. Là, ce fut une vie toute de prières, d'austérités et d'extases. A quinze ans commencèrent les tentations diaboliques que nous raconterons bientôt ; elles durèrent trente et une années, de 1257 à 1288. Cet état extraordinaire la fit passer chez les béguines pour folle et épileptique ; à dix-huit ans, on la rendit à ses parents qui d'abord la traitèrent assez mal. La même raison l'empêcha d'être admise aux béguines de Stumbele.

Il y avait dix ans que Christine était en butte aux assauts diaboliques dans la maison paternelle, lorsque Pierre de Dacie la vit pour la première fois. Pierre, depuis son entrée en religion, demandait instamment à Dieu de lui faire connaître un véritable saint qu'il pût aimer et dont l'exemple servît à sa perfection : ce pieux désir ne fut exaucé qu'au bout de vingt ans. Un jour qu'il accompagnait, de Cologne à Stumbele, frère Walther qui y allait confesser une grande dame, il entend parler des merveilles qu'on raconte au sujet de Christine, et va la voir avec son *socius* ; c'était le 20 décembre 1267. A peine est-il entré dans sa demeure que la jeune fille est tout à coup jetée, par une main invisible, contre le mur, avec une telle violence que les parois sont ébranlées. Ce fait se répète sept fois de suite ; cependant Christine ne témoigne ni douleur ni impatience. Pierre, touché de compassion, fait mettre un matelas contre la muraille,

Digitized by Google

pour protéger Christine dans le cas de nouveaux assauts; mais bientôt elle se met à gémir, en disant qu'elle vient d'être blessée aux pieds. On examine et l'on constate aux deux extrémités des plaies toutes fraîches d'où s'écoule du sang. Ce même accident se répète encore plusieurs fois. La nuit arrive; frère Walther, avant de se retirer, récite l'Evangile *In principio erat Verbum*, la main étendue sur la tête de Christine pour la garantir des attaques du démon. Mais Pierre ne veut point quitter ces scènes étranges; il demande à son compagnon de passer la nuit auprès de la jeune fille avec les nombreuses personnes qui l'assistent et la veillent continuellement. — Quel est votre nom? lui dit Christine au bout de quelques instants. — Je m'appelle Pierre. — Eh bien, bon frère Pierre, reprit-elle, parlez-moi un peu du bon Dieu; je l'entendrai volontiers; je souffre tant que je n'ai pas la force de penser à lui. — Et Pierre se mit alors à lui raconter comment la sainte Vierge avait appris elle-même à un chartreux à la servir et à l'aimer; comment aussi un frère de saint Dominique avait été délivré de quinze ans de purgatoire par un de ses frères plus âgé qui avait dit la messe pour lui.

« Après cet entretien, dit Pierre, je gardai un « moment le silence; mais voici que Christine se « met à gémir plus fort qu'auparavant. Je lui de« mande ce qui lui est arrivé : — Je viens d'être « blessée au genou, me dit-elle. — Au bout de « quelques minutes, elle pousse de nouveaux gé« missements, passe la main sous sa robe, et en

Digitized by Google

« retire un clou qu'elle me remet; ce clou, tout
« sanglant, avait une chaleur extraordinaire. Vers
« minuit, je vais rejoindre mon compagnon pour
« réciter l'office ; mais à peine avions-nous com-
« mencé Laudes, nous entendons un tel bruit
« dans la maison que nous interrompons nos
« prières pour aller vers Christine nous enquérir
« du nouvel accident. Frère Walther se place au-
« près d'elle pour la consoler. La jeune fille souf-
« frait horriblement et était presque mourante.
« Un moment après, elle retire de dessous ses vê-
« tements un second clou tout brûlant et de forme
« hideuse, et le met dans la main de mon socius,
« en lui disant : — Voilà ce qui vient de me bles-
« ser. — Tous, nous regardâmes ce clou horrible ;
« nous étions frappés de stupeur et de crainte. Je
« demandai à le conserver comme souvenir et je
« l'ai gardé jusqu'à ce jour. » — Dès le matin, les
deux frères reprenaient le chemin de Cologne, et
Pierre remerciait Dieu d'avoir pu assister à toutes
ces manifestations.

Tel est le commencement de ce long drame, à la fois diabolique et divin, si fidèlement raconté par Pierre de Dacie. Si, à raison de ses extases et des assauts du démon, elle n'a pu être reçue chez les béguines, elle n'en a pas moins autour d'elle tout un cercle de filles chrétiennes, béguines elles-mêmes, qui se sont dévouées à son service pour la secourir dans ses tribulations ; elles ne la quittent ni nuit ni jour, intrépides en face des nombreuses attaques de l'esprit malin. Pierre nous a conservé le nom de plusieurs d'entre elles ; pieuses et sain-

Digitized by Google

tes figures ! en voici le portrait tracé de sa main.

En première ligne vient Hilla de Monte ; elle est parente de Christine ; c'est sa compagne inséparable dans la joie comme dans la peine. Son visage est toujours serein et son humeur égale ; c'est un mélange de sérieux et d'enjouement. C'est bien l'idéal de la vierge, et dans ses actes, et dans son extérieur, et dans sa conversation. « Après Christine, dit Pierre, je ne sais si jamais j'ai rencontré une jeune fille d'une aussi grande pureté. Elle m'a semblé n'avoir jamais connu le péché, et Dieu sait que je n'ai pu constater une seule fois chez elle la moindre parole, ou le moindre geste inconvenants, dans les nombreux rapports et les conversations fréquentes que j'ai eus avec elle. »

Après Hilla vient Gertrude : c'est la sœur du curé de Stumbele, fille distinguée par ses bonnes mœurs et son honnêteté. Puis, c'est Aléïde, l'aveugle. On dit qu'elle a perdu les yeux à force de pleurer ; elle ne les regrette point. Elle est restée sept ans au lit, malade, montrant une patience admirable dans tous ses maux. Il est impossible d'énumérer toutes ses vertus ; la louange serait trop au-dessous de la réalité. Après elle, il est question d'une petite fille dont Pierre ne donne pas le nom. Il fait l'éloge de son caractère : quoique vivant dans le monde, elle a déjà fait vœu de chasteté volontaire. Pierre nomme ailleurs une autre Hilla, propre sœur de Christine, puis Hilla de Kingidorf, Engilrade, nièce d'Aléïde, et Hedwige, sœur de Gertrude.

A côté de ce groupe dévoué de saintes filles,

Digitized by Google

faut citer aussi Jean, curé de Stumbele, dont il est souvent question dans les actes ; c'était un homme pieux et d'une grande chasteté. Il sera question plus tard d'un autre Jean, maître d'école, qui, pendant l'absence de Pierre de Dacie, fut le secrétaire intime de Christine.

Le tableau de l'entourage de Christine serait incomplet, si nous n'y faisions pas figurer l'ordre de Saint-Dominique. Au premier plan apparaît Geva, abbesse de Sainte-Cécile de Cologne ; grâce à son âge avancé, son excellent renom et sa générosité, les frères de l'ordre la vénéraient comme leur mère. L'abbaye était composée de demoiselles nobles, fort instruites ; elle possédait à Stumbele une maison de campagne où l'on allait prendre l'air ; ce manoir lui appartenait encore aux temps des premiers Bollandistes. De là, des relations fréquentes avec Christine. Geva l'aimait comme sa fille et était pleine de bienveillance pour elle. L'abbaye garda toujours une grande dévotion à sa mémoire ; au dix-septième siècle, les religieuses de Sainte-Cécile conservaient précieusement un manuscrit des actes de sa vie. En dehors de Pierre de Dacie, nombre de Pères de Cologne étaient en relations fréquentes avec Christine. Cette ville était alors une des grandes écoles dominicaines ; les religieux y affluaient de toutes les contrées de l'Europe ; les actes de la sainte en nomment de pays bien divers. Or, ce furent là les témoins habituels des faits diaboliques et divins qui se passaient à Stumbele, témoins importants par leur science, leurs vertus et les charges qu'ils occupaient en

Digitized by Google

religion; frère Walther avait été le confesseur de Christine dès son enfance; puis ce fut Gérard de Grifon, qui devint plus tard prieur de Cologne. A cette époque, de 1262 à 1280, résidait au couvent de cette ville l'illustre Albert le Grand. Les Bollandistes font remarquer avec raison que les frères prêcheurs durent nécessairement consulter ce grand homme au sujet de la jeune fille de Stumbele, que certainement il avait dû en approuver l'esprit; qu'il n'aurait jamais permis autrement à ses frères de la diriger, s'il n'avait été sûr de la véracité des faits, surtout en présence des rivalités des fils de Saint-François, qui n'ignoraient pas que Christine était toute dévouée à l'ordre de Saint-Dominique. C'est pour toutes ces raisons que les Bollandistes l'ont inscrite parmi les Dominicaines, *virgo devota ordinis prædicatorum*, quoiqu'elle n'ait jamais suivi la règle ni porté l'habit du tiers-ordre.

La seconde visite de Pierre à Stumbele a lieu le premier dimanche de carême, en compagnie de Gérard de Grifon. Le curé avait invité la jeune fille à dîner chez lui avec les Pères. Après le repas, un des assistants se met à chanter la prose de saint Bernard : *Jesu dulcis memoria ;* Christine tombe tout à coup en extase, immobile, raide de tout le corps, complétement insensible; on ne la voyait plus respirer. « Je pleurais de joie, dit Pierre, stupéfait de ce miracle, et je remerciais Dieu d'un si grand bienfait. Je ne pouvais rien attribuer ici, soit à la nature, soit à l'homme, et je vénérais la présence divine. » Christine resta ainsi trois ou quatre

Digitized by Google

heures appuyée sur un banc, la figure et les mains enveloppées dans son voile; puis elle se mit à pousser des gémissements entremêlés de hoquets; son corps était tout agité. Elle commença ensuite à respirer, mais plus rarement et moins profondément qu'on a coutume de le faire. Le mouvement produit par la respiration était si faible qu'on ne pouvait l'observer qu'avec une grande attention. Au bout d'une heure, sa respiration devint plus profonde et elle commença à parler, mais si bas, qu'on ne pouvait l'entendre qu'en prêtant l'oreille. Ce n'était point un langage suivi, mais des aspirations d'amour: O mon bien-aimé! ô mon époux! et elle était avec cela dans un tel état de jubilation que tout son corps frémissait. Cet état dura une heure, puis elle se mit à parler de choses pieuses et à répondre aux questions qu'on lui adressait, sans faire allusion à ce qui s'était passé; elle paraissait même embarrassée lorsque quelqu'un en parlait devant elle.

Une autre fois, Pierre visita Christine avec frère Albrandin, de Rome. Le bruit de toutes ces merveilles s'était répandu, et ce dernier désirait beaucoup voir la jeune fille. Ils la trouvèrent voilée dans son lit, après la communion, immobile et sans souffle. Albrandin lui toucha les épaules pour voir si elle était réellement raide comme on le disait, et n'apercevant point ce signe, il dit à Pierre avec vivacité: « Ce qu'on m'a dit de cette jeune fille est un mensonge, car tous ses membres sont souples. » Pierre, un peu blessé, lui dit de prendre patience, que l'état de raideur ne commençait qu'après la

Digitized by Google

communion. En effet, lorsqu'ils revinrent après le repas, ils la trouvèrent dans la même position, mais raide comme une morte. L'extase dura une autre fois depuis le soir jusqu'au lever du soleil, en présence de Pierre et de douze autres personnes, et tous se sentirent réjouis par l'odeur d'un parfum extraordinaire. Ces extases parfumées sont mentionnées plusieurs fois dans les actes. On peut dire, du reste, que la vie de Christine s'est passée à subir les assauts diaboliques et à avoir des extases : ce sont là les deux sujets principaux qui se répètent continuellement à chaque page de son histoire.

A ce stigmatisme singulier, il faut joindre maintenant l'histoire des stigmatisations proprement dites de Christine. Elles furent nombreuses, en ce sens qu'elles n'eurent jamais lieu que le vendredi saint, les stigmates ne persistant que quelques jours. Christine, avant l'âge de quinze ans, lorsqu'elle était chez les béguines de Cologne, avait eu déjà le vif désir de participer aux souffrances de la Passion. La première stigmatisation paraît avoir eu lieu en 1267 : elle est racontée par Christine dans cette portion des actes qu'elle dicta elle-même sur la prière de Pierre de Dacie : elle obtint d'abord la couronne d'épines le jeudi de la semaine de la Passion, eut la sueur de sang la nuit du jeudi saint et reçut le lendemain les cinq plaies (1).

(1) Octo diebus ante cœnam Domini..... ipsa hora desideravit quod Deus ostenderet ei aliquod signum Passionis suæ, et statim venit quasi spinea corona per totum caput ejus, et imprimebatur ei, ita quod fluxit sanguis in totam faciem ejus et in collum ejus : sic statim defecit a corde. Tunc qui secum erant, videntes sangui-

Digitized by Google

Pierre fut témoin des deux stigmatisations suivantes en 1268 et 1269. Laissons-lui la parole pour raconter surtout la première, attendu que son récit débute par un gracieux miracle.

« Le samedi saint suivant, le Père prieur de Cologne me dit de retourner à Stumbele avec frère Gérard de Grifon. Nous partîmes après dîner; chemin faisant, nous nous entretenions de toutes ces merveilles divines et diaboliques, et tous les deux nous trouvions le Seigneur admirable dans ses saints. Cependant nous longions un marais plein de grenouilles coassantes qui nous empêchaient de parler. Frère Gérard, ennuyé de tout ce bruit, lève le bras, fait un signe de croix en disant: « Grenouilles, je vous ordonne de vous taire au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » et aussitôt, j'en prends Dieu à témoin, la gent criarde se tut et nous laissa tranquilles pendant un long espace de marais que nous avions encore à côtoyer. Je dis alors à frère Gérard : « Que sont donc devenues ces

eam, stupefactæ timebant, quod dæmon eam læserit. Cum autem ad se reversa fuisset, evanuit omnis illa infidelitas. Ab illa hora usque ad Pascha non potuit aliud cogitare nisi de passione Domini. In cœna Domini de sero cœpit ex improviso anxiari, et tremebat totum cor ejus. Tandem fluxerunt sanguineæ guttæ de ejus corpore. Hæc anxietas non minor erat, quam quod expectaret in continenti occidi; quæ duravit usque in Parasceven usque ad nonam. Tunc aperiebantur quinque vulnera, in latere, pedibus et manibus, et in capite spinea corona et felle fuit potata, nec poterat propter acerbitatem palati gustare aliquem cibum et jacuit quasi semi viva per illos dies. Ab illo tempore usque in hodiernum diem, quandocumque cogitaret vel audiret loqui de passione Domini, nisi aliæ tentationes occuparent eam, deficiebat a corde (Boll., 22 uin, p. 315).

Digitized by Google

grenouilles qui faisaient tant de bruit? » Il se mit à sourire, ne répondit, et je passai outre. »

Les deux Pères entrent chez le curé, et voici que sa vieille mère court au devant d'eux en leur disant : « Quel dommage que vous ne soyez point venus hier ! Vous eussiez vu un grand miracle de Dieu. Nous n'avons jamais vu et nous ne verrons plus rien de semblable ici. Christine a reçu les stigmates du Seigneur. »

Pierre nous a laissé une description de ces stigmates ; il eut l'occasion de les voir souvent, en présence de nombreux témoins, étant resté toute la semaine de Pâques à Stumbele. Il y avait une blessure au milieu de la paume de chaque main, de forme ronde et de la grandeur d'un sterling ; la chair était à nu, mais la blessure n'était que superficielle (1). Les stigmates de l'extérieur des mains

(1) In medio palmæ utriusque manus vidi vulnus, caro enim nuda apparuit ad latitudinem unius sterlingi formam habens rotundam ; non pictam, sed carni absque notabili profunditate impressam : quod et per octo dies continuos perseveraverit ; licet successive et paulatim per singulos dies minueretur. Erat autem et in exteriori manus parte vulnus, interiori in *quantitate et loco respondens proportionaliter*, ac si vestigium esset clavi manum penetrantis (Boll., p. 286).

Voici la description que fait Pierre de la stigmatisation de 1269 : — Dixerunt mihi virgines quæ circa eam sederant et conditiones suas diligenter adverterunt, solicite advertas si palam sinistræ manus ejus possis intueri, est enim mirabiliter quasi depicta. Cum ergo manum prædictam, ex devotione magis quam ex curiositate, diligenter observarem ; accidit ut illa præ debilitate deficeret, et manum non observans eam aliquantulum apertam extra pallium suum relinqueret : et vidi rem mirandam, visu pulchram, sed significatione ignotam. Aspexi enim in manu virginea quindecim signa dimensione modica, aspectu subrubra, forma rotunda, situ ordina-

étaient en rapport parfait de grandeur et de situation avec ceux de l'intérieur. Toutes ces plaies

tissima. In medio palmæ erat signum rotundum, sterlingæ minus, sed omnibus aliis signis majus, circa quod erant quatuor in modum crucis in hunc modum disposita, aliquantulum prima minora, sed reliquis decem majora, ita ut quantum a primo excedebantur, tantum reliqua excedebant. Quinque ergo prædicta erant in carne palmæ depicta, residua autem decem per quinque digitos manus erant sic divisa, ut cuilibet digito duo inessent, in medio illorum articulorum qui palmæ erant propinquiores, ita tamen quod uno tantum signo quilibet articulus decoraretur : quod adeo erat pulchrum videre, quod non credo me vidisse manum tanta pulchritudine insignitam.... et dixi Plebano, audiente fratre Joanne : optime nosti, quia nec curiositas nec carnalitas nos movet ad puellam istam visitandam et considerandam ; sed Christi caritas, et ut gestorum ejus possit veritas delucidari, et omnis falsitas et dubietas propulsari : extende ergo manum tuam, et tange plantam pedis ejus ad instantiam meam. Fecit hoc valde timoranter, et manum retraxit totam sanguine perfusam, et ego dixi : vocemus unam puellam quæ extremitatem pedum detegat, ut videre possimus quid ista significant. Illis consentientibus, vocavi Hillam de Monte, et rogavi eam ut extremitatem pedum Christinæ revelaret. Quæ licet se excusaret, prece tamen et ratione victa, cum magna reverentia et timore, quod petii fecit. Et nos quatuor vidimus quod scribo, in medio pedis dextri, in parte superiori et inferiori, vulnus erat latius sterlingo aliquantulum ; de quo quatuor rivi sanguinis, non ad pedicas, sed ad transversum pedis fluxerunt, in latitudine non modica. Quo viso, quilibet nostrum locum fletui aptum quærebat, eo quod Christo passo compatiebatur, cujus expressa vulnera in Christina intuebamur... ad domum Christinæ sumus reversi, et adhuc nullum vitæ sensibilis in Christina invenimus signum; quia nec spirabat, nec movebatur, sed adhuc tota rigida permanebat. Dixi ergo Plebano : probemus si aliquod signum similitudinis passionis Christi possimus in Christinæ capite reperire. Et ille dixit : modum non video quo hoc possit fieri : quia facies sua simul cum capite cum magna diligentia est cooperta.... Ad instantiam tamen meam tentavit Plebanus circa aurem dextram caput discooperire, et quantum advertere potui, ibi nullum signum valuimus invenire. Cum autem anteriorem partem capitis discooperuisset, invenimus tres rivos quasi de uno fonte sanguinis defluere, quorum quilibet

Digitized by Google

durèrent seulement huit jours, en diminuant peu à peu d'intensité.

Les actes de Christine font mention de ses autres stigmatisations en 1269, 1270 et 1272, en outre pendant huit années consécutives de 1280 à 1287. Il est probable qu'à partir de 1266 la stigmatisation s'est répétée exactement chaque année le vendredi

tenebat latitudinem duorum digitorum : ex quibus duo extremi tendebant ad ipsa tempora; medius medium iter adversus nasum tenebat. Divinæ ergo præsentiæ, quæ se per signa tam evidentia prodiderat, honorem exhibentes, amplius divinum mysterium formidavimus perscrutari. Post diem autem Paschæ audivimus a virginibus secretariis suis, quod vestis sua intima, corpori proxima, erat sanguine perfusa ad latitudinem palmæ humanæ, circa locum quo situm cordis attingebat. Sed et signa in manibus ejus evidentia intus et extra, sterlingis latiora sed rotunda, omnes qui comedimus et bibimus cum ea, per totos octo dies diligenter contemplabamur (Boll., 297).

En 1272, le curé de Stumbele, écrivant à Pierre, fait mention de la stigmatisation qui a eu lieu dans la semaine sainte : — « In die Parasceves, omnia quæ vidistis aliquando, contingebant illi in quinque vulneribus, et in die paschæ ultra modum consolabatur; et ultra non apparebant stigmata, unde gaudebat supra modum, et credo quod hoc obtinuit a Deo, licet nobis non revelavit (Boll., 321).

Jean, secrétaire de Christine, raconte ainsi la stigmatisation qui eut lieu en 1283 : — « A vespere diei cœnæ usque in vigiliam paschæ, virgo Christi multum jucunda apparuit; et mirabili compassionis affectu rapta in suum dilectissimum sponsum, tunc dominicæ passionis stigmata percipere meruit : quæ tamen in illis locis, in quibus ab hominibus notari potuissent, ipse sponsus delendo occuluit » (Boll., 378). — Il s'exprime ainsi sur la stigmatisation de 1286 : — « Suo dilectissimo sponso compatiens, in singulis membris dominicæ passionis stigmata recepit, ita videlicet ut cum virgo Christi in vigilia paschæ post meridiem se nostris offerret aspectibus, non solum in pedibus et manibus gloriosa stigmata apparebant, verum etiam sanguinei rivuli tanquam de corona spinea descendentes, frontem cum facie virginis notabilem præbebant » (Boll., 407).

Digitized by Google

saint et qu'elle a dû se continuer au-delà du temps où s'arrête le journal de Pierre. Le silence des actes sur la période qui s'est écoulée depuis 1272 jusqu'en 1280 s'explique naturellement par le séjour de Pierre de Dacie, comme on le verra bientôt. Les détails sur les stigmatisations de Christine tiennent bien peu de place dans ses actes ; les scènes diaboliques en remplissent la plus grande partie. Il m'est impossible de raconter ici tous ces événements étranges : je prie les curieux de lire à ce sujet les Bollandistes. Toutefois, qu'il me soit permis d'ajouter ici un spécimen des plus curieux, que l'on peut appeler avec raison la scène diabolique des immondices.

C'était pendant l'Avent de 1268 : le père de Christine vint un jour trouver Pierre au couvent de Cologne, et lui dit d'un air triste et consterné : — Mon père, si vous avez quelque compassion de nous, venez nous voir. Nous sommes dans un grand danger pour nos biens et nos personnes. Notre ennemi nous accable tous les jours de plus grands maux. Christine et sa mère vous prient instamment de venir à notre secours.

Pierre va trouver immédiatement, avec un frère, le prieur Hermann de Havelbrecht, et lui demande la permission d'aller à Stumbele : c'était un vieillard plein de mansuétude et doué de toutes les vertus. Il avait été socius de frère Jean, quatrième général de l'ordre, et avait fait la visite de dix provinces avec lui : — Je suis heureux, mes enfants, leur dit-il, que vous alliez voir les œuvres de Dieu. J'ai entendu raconter tant de merveilles de cette

Digitized by Google

jeune fille que j'irais volontiers avec vous, si j'en avais le temps ; mais vous qui êtes jeunes et qui venez de pays éloignés, allez assister à toutes ces choses extraordinaires. Un jour, dans votre vieillesse, quand vous serez dans votre patrie, vous les raconterez pour l'édification de tous. Je me réjouis de ce que vous vous délectez en pareille matière et de la curiosité que vous apportez dans cet examen des œuvres célestes : la curiosité est sainte et louable dans les choses divines, pourvu qu'elle soit fondée sur l'humilité, le bien et la vérité.

Ainsi parla le vieillard, et Pierre partit de suite avec frère Wipert pour Stumbele, où ils arrivèrent à bord de nuit. En entrant chez Christine, ils y trouvent le Père Godefrid, prieur des bénédictins de Brunwilre, accompagné du Père cellerier ; le curé y était aussi. Les deux Pères avaient déjà salué la jeune fille, puis ils étaient rentrés dans la pièce voisine pour sécher leurs vêtements. Le Père cellerier présentait ses pieds au feu, lorsque tout à coup il se sent frappé fortement sur ses chaussures ; il les voit couvertes d'excréments d'homme ; il y en avait grand comme la main, et le Père de raconter l'aventure aux nouveaux arrivés, en leur disant : Mes frères, il faut bien nous y accoutumer !

Peu de temps après, les personnes qui assistaient Christine dans sa chambre se mettent à pousser des cris. Bénédictins et dominicains se précipitent vers la jeune fille : la scène des immondices recommençait de plus belle. — « Je constatai pendant la nuit, raconte Pierre de Dacie, que le démon, à plus de vingt reprises différentes, accabla Christine

Digitized by Google

d'excréments humains en plus de vingt endroits divers ; tantôt c'était sous les vêtements, tantôt sur la figure : une autre fois, la tête, quoique voilée, s'en trouvait couverte comme d'une pâte. Il y en avait jusque dans les yeux et la bouche, et sur cette ouverture il était très-difficile de l'enlever, même avec des linges, tellement la matière adhérait. Je suis obligé d'avouer que j'en reçus moi-même sur les mains. Chose étonnante, cette matière n'était que tiède pour les assistants, tandis qu'elle brûlait Christine et lui faisait venir des ampoules à la peau. »

Le lendemain, toute la journée se passa sans molestation nouvelle de la part du démon; mais après le coucher du soleil, lorsque la nuit revint avec les ténèbres, « celui qui, de la lumière éternelle et intérieure, avait été jeté dans les ténèbres extérieures et éternelles, l'esprit immonde, cet esprit si bien nommé à raison même de ses actes immondes, » bref, le démon revint. Les choses se passèrent comme la nuit précédente, et Pierre remarque qu'il eût été difficile de trouver une matière aussi fétide. — « Vers l'heure de minuit, poursuit-il dans son journal, je demandai à Christine si elle voyait le démon. Quant à nous, il nous était facile de constater ses actes par tous nos sens, par les yeux, par le nez, par le toucher et jusque par les oreilles. Christine affirma qu'elle le voyait continuellement, même en tenant les yeux fermés ou couverts d'un voile. — Il prend toutes les formes possibles ; en ce moment, je ne vois que sa figure, mais elle est hideuse. Quelque difforme qu'elle soit,

Digitized by Google

c'est toujours une figure humaine armée de deux grandes cornes. — Est-ce que le démon ne s'en irait pas, dit Pierre, si j'aspergeais la chambre d'eau bénite? — Oui, répondit Christine, il s'en irait bien, mais il reviendrait de suite. »

Le jour suivant se passe tranquillement comme la veille, mais à la troisième nuit, les mêmes scènes recommencent. Frère Wipert veut alors absolument faire les prières de l'exorcisme pour mettre le diable en fuite : Christine a beau lui dire que c'est inutile, qu'elle est encore condamnée à subir les assauts du démon, tant que le bon Dieu voudra; frère Wipert s'obstine et se met à réciter les formules. Mais voici que tout à coup un bruit épouvantable se fait entendre dans la chambre; la chandelle est éteinte. Frère Wipert, épouvanté, se lève et veut fuir. Au même moment il se sent frappé et couvert d'immondices; on l'entend crier à plusieurs reprises: — Oh! mon Dieu, j'ai perdu un œil! — Il va se mettre devant le feu dans la pièce voisine, où l'on tenait toujours de l'eau chaude pour laver les vêtements salis par l'opération démoniaque. Les béguines se mettent à essuyer son scapulaire: frère Wipert avait été fort maltraité, il était couvert d'excréments liquides sur toute la moitié de la figure de haut en bas, sur toute la moitié de la poitrine et le bras correspondant. Quelques instants après, frère Wipert, bien nettoyé, rentre en riant dans la chambre de Christine : — Le diable, disait-il, m'a tout sali et m'a frappé si violemment que j'ai cru avoir perdu un œil. — Pierre de Dacie ne put s'empêcher de rire aussi.

Digitized by Google

« Pendant que nous récitions Matines, continue Pierre, Christine se mit complétement sur son lit, toute souillée des immondices de la nuit, sans changer de vêtements ni de couvertures. Elle se tourna du côté du mur et se mit à prier. Nous avions récité Matines et Prime : je dis alors à frère Wipert de s'approcher du lit de Christine et de regarder comment elle allait. — Oh ! frère Pierre, s'écria-t-il, la puanteur a disparu : je sens au contraire une odeur délicieuse qui dépasse tous les parfums de la terre. Je m'approchai du lit et je constatai la même chose que frère Wipert. »

Dès le matin, les deux frères vont réciter l'office, puis ils reviennent dire adieu à Christine. Elle était en extase ; sa chambre était remplie d'une odeur merveilleuse. Telle est la scène des immondices diaboliques à laquelle Pierre assista pendant trois jours. Il y avait déjà quinze jours que cette scène se répétait toutes les nuits, lorsque Pierre arriva pour consoler Christine et son entourage.

S'il est impossible de détailler ici les nombreux assauts que le diable a fait subir à Christine, on peut au moins en donner un abrégé sommaire. Un jour, elle est jetée dans une mare jusqu'au cou ; une autre fois, le démon vient avec une pierre rougie au feu et lui brûle le côté et l'épaule ; il répète encore la scène des immondices et couvre d'ordures la vierge du Seigneur, frère Gérard et Pierre de Dacie. Il ouvre violemment trois portes de la maison, saisit Christine au milieu de ses compagnes et la jette dans la rue. D'autres fois, il lui déchire ses vêtements et la laisse toute nue ; il la saisit au

Digitized by Google

cou et l'étrangle ; il l'enlève et la martelle ; il la rôtit à petit feu et lui emplit la bouche de poix brûlante ; il la pend et la déchire avec des ongles de fer, la jette dans un puits ou l'attache sur des chevaux furieux qui l'emportent ; mais, au milieu de toutes ces tribulations, Dieu la console par des joies toutes célestes et de nombreuses extases. Notre-Seigneur la communie lui-même ; les anges la guérissent de ses blessures et la protégent incessamment.

Christine n'était pas seule à souffrir des assauts diaboliques ; l'assistance en avait aussi parfois sa bonne part. Pierre raconte dans son journal que le jeudi saint, le jour même de la stigmatisation de 1269, Christine se trouvait alors à l'église où l'on chantait Ténèbres : toute l'assemblée fut couverte d'ordures ; l'épouse du Christ, seule épargnée. L'année suivante, elle écrit elle-même à Pierre pendant son séjour à Paris, et lui annonce, au milieu de toutes ses tribulations personnelles, que le démon a lancé plusieurs fois des pierres à la tête de son père, et l'a blessé au bras en deux endroits ; Gertrude a reçu au front une horrible blessure. Il a mordu le prieur de Brunwilre à la main, à onze endroits différents ; il a mordu aussi le curé de Stumbele. « J'ai vu, dit Christine, la cicatrice sur le poignet ; elle était longue de trois doigts. Il a blessé aussi un autre moine, une béguine de Brunwilre, et votre chère enfant Adolphe, élève de monsieur le doyen de la grande église de Cologne. » Un an après, Pierre était alors en Dacie, et Christine lui raconte de nouvelles prouesses du diable sur les personnes de son entourage : il a blessé

Digitized by Google

Hilla au dos d'un coup d'épée et lui a déchiré sa robe ; il a frappé le curé, a blessé à la main frère Jean de Mussindorp, son confesseur ; il a coupé deux doigts au frère Jean de Crucinbuch, lui a enlevé son livre pendant qu'il lisait, et l'a jeté lui-même violemment hors de la chambre.

Les actes de Christine sont au fond un tableau continuel et mouvant de la lutte divine et diabolique : en outre, rien de plus curieux et de plus intéressant sous le rapport des faits, des mœurs, des caractères, de l'histoire et même de la philologie. Pour juger de l'importance des actes que Pierre de Dacie nous a laissés, il suffira de savoir qu'ils ne contiennent pas moins de 150 pages in-folio dans la collection des Bollandistes ; ils sont divisés en cinq livres comprenant une période de vingt ans depuis 1267 jusqu'en 1287. Le premier livre est le propre journal de Pierre, où il raconte ses nombreuses visites à Stumbele, du 20 décembre 1267 au 14 avril 1269. A cette dernière époque, il est obligé de quitter Cologne pour aller continuer ses études à Paris ; il s'établit alors une correspondance entre Christine et lui ; la jeune fille lui raconte elle-même les tourments divers que lui fait subir le démon ; de son côté, Pierre la console et lui écrit des lettres admirables sur l'amour de Dieu. En même temps il se fait renseigner d'autre part sur les événements de Stumbele ; ce sont les frères Gérard de Grifon, et Maurice, plus le curé qui le tiennent au courant.

Il repasse à Cologne vers l'Assomption de 1270 pour retourner en Dacie, revoit Christine, et, rendu

Digitized by Google

à son poste, il continue sa correspondance avec elle. Tel est l'objet du second livre qui s'arrête à Pâques 1272. Le livre troisième contient toute la correspondance de Pierre avec la vierge de Stumbele, le curé et quelques frères de saint Dominique. Nous voyons là que Pierre fit un nouveau voyage à Cologne en 1279, voyage qui probablement fut le dernier. Le quatrième livre a été écrit entièrement par Jean, maître d'école de Stumbele, devenu prêtre plus tard et secrétaire intime de Christine. C'est pour obéir aux vifs désirs de Pierre de Dacie que Jean a tenu un journal exact des faits merveilleux présentés par Christine depuis le 16 septembre 1280 jusqu'à la Toussaint 1287 (1). Le cinquième livre

(1) En 1279, après son voyage à Cologne, Pierre, retournant en Dacie, écrivait à Jean la belle lettre suivante :

« Sed forte quæritis quæ sint, quæ vobis Deus contulit, quæ tantum desidero? ad quod in promptu respondeo : quia posuit vos Dominus custodem tabernaculi sui, imo sancti sanctorum, testem utique sponsæ suæ, carissime Joannes, Joanni, si advertis, compararis, nam illi glorioso, illi immaculato, illi secretario, illi specialiter dilecto commissa est Maria, Christi mater et sponsa ; tibi autem Dominus commisit, si advertis, suam æquivocam, utique (ut puto) virtutum vasculum, et omnium bellorum spiritualium gymnasium. Solus, carissime Joannes, testis assistis et custos : nam in his Petro es prælatus. Exerce ergo, carissime, vires, acue sensum, diligentiam omnem appone et mirabilia Domini contemplare. Nullum pertranseat sensus tuos factum vel verbum, quod sponsus vel sponsa operantur vel loquuntur : mores considera, gestus pondera, gaudia degusta, privilegia commenda, secreta corde conserva, fidelibus tempore opportuno enarra : nam adhuc tempus erit, quod hæc a te requirentur. *Et quia memoria mortalium valde instabilis est, in charta nota Domini magnalia.* Carissime, sicut vos rogavi præsens, ita nunc rogo absens toto corde, quatenus ea quæ Dominus vobis revelaverit vel manifestaverit in carissima amica mea Christina, et quæ etiam vobis dixerit, *mihi integraliter scribere ve-*

renferme diverses lettres de Pierre et de Christine écrites de 1270 à 1283, ainsi que quelques autres lettres qui leur ont été adressées par divers personnages. On voit par cette correspondance que Christine avait perdu avec ses parents une partie de sa fortune. Pierre voulait l'attirer en Dacie dans un couvent de dominicaines fondé par un gentilhomme et ses deux sœurs. Dans une de ses lettres, il lui parle brièvement d'une autre stigmatisée qu'il a découverte en son pays (1).

litis; *advertendo dies in quibus aliqua notabilia evenerint* et eosdem mihi significetis certitudinaliter : quia nihil mihi in hac vita poteritis facere magis gratum, magisve acceptum. Sanus sum et incolumis, imo corpore fortis et animo gaudens. Salutate carissimam meam Christinam et dominum Plebanum et ceteros. In vigilia Catharinæ veni Lubec. (Boll., p. 416).

On lit dans une autre lettre : Pierre disait à Jean : « Rogo vos propter Deum, quatenus de statu Christinæ mihi more solito rescribatis, quæ circa eam de novo contigerunt. — Carissime magister Joannes, rogo et consulo, ut ea quæ videtis et certitudinaliter intelligitis ad Dei honorem et posterorum consolationem, in aliquem libellum de operibus et Diaboli tentationibus et Christinæ victoriosis et virilibus actionibus conscribatis, quum et mihi propter Deum communicetis » (Boll., 418).

(1) Aliam filiam habeo, quæ mirabilem gratiam habet a Deo, et plurimas revelationes : quæ continue abstinet a carnibus, et rarissime bibit cervisiam, et adhuc rarius comedit lacticinia : quæ omni sexta feria est in raptu, ita quod incipit in media nocte, et ad se revertitur circa vesperas : quæ et aliquando habet stigmata, et plurima signa Christi passionis portat in corpore suo; quæ cilicio asperrimo continue induitur quando sana est, exceptis diebus solemnibus. In oratione autem frequentissime est et contemplatione; sed elemosynarum largitioni plurimum studet et servitio pauperum. Et de hac plura haberem vobis significare, si tempus adesset, de quibus saltem vel hoc solum sciatis, quod in hoc optime patrizat, quod vos miro affectu diligit; et aliqua quæ in litteris vestris continebantur, mihi longe cito revelavit (Boll., p. 416).

Digitized by Google

Pendant son séjour à Paris, Pierre de Dacie avait prié Christine d'écrire elle-même sa vie, et à son passage à Cologne en 1270, Christine en lui faisant ses adieux lui remit elle-même son manuscrit, le jour de la fête de saint Jérôme. On le lit comme prologue au commencement des actes laissés par Pierre. Christine ne l'avait fait que par obéissance et avait imposé la condition que rien ne fût publié de son vivant (1). Lorsque Pierre revint visiter Christine en 1279, il lui porta le journal qu'il avait composé; il fut corrigé et complété sous les yeux même de la vierge de Stumbele. Le journal de Jean, comme on le voit d'après la correspondance, fut aussi, pour ainsi dire, écrit sous la dictée de Christine (2). Tous ces détails démontrent l'importance, la véracité et l'authenticité de ces actes; il est

(1) Le récit de Christine débute ainsi : « Carissime Pater, rogo vos, intuitu Dei et suæ Passionis, quatenus ea quæ vobis narrare propono de amica vestra, diebus vitæ meæ nunquam alicui homini reveletis, ita quod possim ex hoc incurrere perturbationem, quia vos scitis meam intentionem. » Puis elle continue en ces termes en parlant d'elle à la troisième personne : « Quando fuit decem annorum, una nocte vidit in somnis pulcherrimum juvenem » (Boll., p. 276).

(2) La preuve en est dans une lettre de Pierre à Christine quelques années après 1282 : « Ceterum, carissima, habeo de vobis de magistro Joanne, amico meo et vestro, aliqua conqueri. Nam ante aliquos annos promisistis mihi aliqua mittere scripta de Dei miraculis, quæ mihi multum desideranti usque nunc transmittere omisistis. Unde rogo ut hanc negligentiam corrigatis..... nunc autem nec unum verbum vultis dicere magistro Joanni, quod mihi possit scripto communicare. Unde tertio in nomine Trinitatis vos rogo, ut hoc corrigatis; et ut rogetis magistrum Joannem, ut promissa mihi Dei mirabilia scripto quantocius transmittat » (Boll., p. 422).]

regretter qu'ils n'aient pas été continués jusqu'à la mort de Christine, qui arriva en 1312. Elle survécut de 25 ans environ à Pierre. Des miracles éclatèrent à sa mort ; elle est honorée comme sainte.

Les reliques de la vierge de Stumbele furent transportées d'abord à Niedeck, puis vers la fin du seizième siècle à Juliers. Le P. Steinfunder écrivait au P. Papebroch, bollandiste, éditeur des Actes de Christine, avoir visité en 1685 le chef de la sainte dans cette dernière ville. On y voyait une couronne verte large d'un doigt, marchant peu à peu du front à l'occiput ; à cette époque elle atteignait les oreilles, Dieu voulant ainsi, ajoute le père, couronner la chasteté et la patience invincible de la vierge. En 1692, le même Père avait encore le bonheur de vénérer et de toucher ces reliques : la couronne virginale continuait à grandir ; elle était semée en outre de gouttelettes rouges qui rappelaient les points d'insertion de la couronne d'épines qu'elle avait reçue pendant sa vie. Pierre Lulle, curé de Juliers, faisait paraître en allemand la vie de Christine, imprimée à Cologne en 1689 ; il parle aussi de cette couronne verte merveilleuse qui s'était formée autour du crâne.

La vie de la vierge de Stumbele est, en un sens, bien plus remarquable par l'histoire de ses tentations que par celle de ses stigmatisations. Aujourd'hui que la notion du diable s'est affaiblie singulièrement même parmi les catholiques, il est difficile de faire admettre de pareils faits ; cependant rien n'est plus certain que l'intervention diabolique d'une manière visible, matérielle et

Digitized by Google

palpable ; rien n'est plus facile aussi à soutenir scientifiquement que la thèse du diable (1) : d'un autre côté, son existence et son pouvoir extraordinaire sont d'enseignement théologique et nous sommes obligés d'y croire.

En publiant les actes si extraordinaires de Christine, les Bollandistes ont consacré dans leur commentaire tout un chapitre à la question du pouvoir diabolique. Dans leur opinion, de même que Lucie de Narni, célèbre stigmatisée dont l'Eglise a fait une sainte, a reçu la mission de confirmer la réalité des stigmates de sainte Catherine de Sienne, de même Christine de Stumbele semble être venue pour confirmer la vérité des miracles diaboliques dans la personne de Christine l'admirable, morte dix ans avant sa naissance, et dont Chantepré a écrit la vie ; on peut lire ses actes au 22 juillet des *Acta sanctorum*. Dans quelques circonstances il a plu à Dieu d'accorder au démon un pouvoir tout à fait extraordinaire sur quelques âmes privilégiées. Les Bollandistes citent à l'appui la vie de deux Pères Jésuites, écrite par le Père Tanner, où l'on voit des faits analogues à ceux de Christine : nos Pères, ajoutent-ils, sont très-incrédules en pareille matière, et quand ils admettent des faits pareils, il faut qu'ils en soient mille fois sûrs. Et du reste, disent-ils ailleurs, que n'a pas eu à souffrir saint Antoine de la part des démons ? Ce serait à ne pas y croire si l'on n'avait à ce sujet le témoignage du grand saint Athanase : *Quid passus*

(1) Voir, à ce sujet, les ouvrages récents de M. de Mirville.

Digitized by Google

non est a dæmoniis S. Antonius abbas ? stupenda sane, et vix credibilia, nisi a prudentissimo et sanctissimo Athanasio conscripta forent in vita ejus.

Les actes de Christine de Stumbele, tels qu'ils ont été écrits par Pierre de Dacie et Jean le maître d'école, avec la coopération de la sainte, vu en outre le nombre et la qualité des témoins, sont, parmi les mille preuves qui abondent dans l'hagiographie, une des démonstrations les plus sérieuses du pouvoir diabolique. L'histoire générale de la stigmatisation nous présente encore d'autres faits à l'appui ; d'où il est permis de penser que le *siége diabolique* est un des caractères accessoires de la stigmatisation qui en corrobore le côté miraculeux et divin.

Digitized by Google

CALENDRIER

DE LA

STIGMATISATION

Ce calendrier n'est qu'un catalogue nominal des stigmatisés. Toutes les fêtes qui se rattachent à la Passión y sont également indiquées. Les stigmatisés dont j'ignore le jour du décès ont leurs noms précédés d'un astérisque; ils ont été disséminés *ad libitum* dans les douze mois du calendrier. On trouvera à la fin du second volume une liste générale historique avec une note détaillée sur chacun des stigmatisés.

Janvier.

1.
2. B. Stéphane de Quinzanis, dominicaine, † 1530. Sa fête se trouve fixée au 16 janvier dans le bréviaire dominicain.
3.
4. B. Angèle de Foligno, franciscaine, † 1309.
5.
6. Vénérable Gertrude de Oosten, béguine, † 1340. — Jeanne Rodriguez, franciscaine, † 1505. — B. Charles de Sèze, franciscain, † 1670.

Digitized by Google

7. Elisabeth de Reith, franciscaine, † 1420. — Marie Ragg de Scio, dominicaine, † 1600. — Paule de Sainte-Thérèse, dominicaine, † 1657.
8.
9.
10.
11. Marie de Moerl, franciscaine, † 1868.
12. Lucie de Norcie, franciscaine, † 1530.
13. Marie de la Couronne, dominicaine, † 1564.
14.
15.
16. * Hélène Brumsin, dominicaine, † 1285.
17.
18.
19.
20. * Marie de Sarmiento.
21.
22.
23.
24.
25. Bertine Bouquillion, religieuse hospitalière, † 1850.
26.
27. Mechtilde de Stantz, dominicaine. — Catherine Ciaulina, franciscaine, † 1619.
28. B. Marguerite de Hongrie, dominicaine, † 1270.
29.
30.
31.

Février.

1. Marie Concetta Saraceni, † 1871.
2. Sainte Catherine de Ricci, dominicaine, † 1589.
3.
4.
5. Marie-Marguerite des Anges, carmélite, † 1658.
6.
7.
8.

Digitized by Google

9. Anne-Catherine Emmerich, augustine, † 1824.
10.
11.
12. Lonardo da Lettere, dominicain, † 1621.
13. Le mardi de la semaine qui précède les Cendres, mémoire de la Passion de Notre-Seigneur.
14.
15. Anne-Madeleine Rémuzat, visitandine, † 1730.
16.
17. Anna Faulhaberin, franciscaine, † 1617.
Le mardi après la Septuagésime, fête de l'Oraison de l'agonie au Jardin des Olives.
18. B. Christine d'Aquila, augustine, † 1543.
19. Le vendredi après les Cendres, fête de la Couronne d'épines de Notre-Seigneur.
20.
21.
22. Sainte Marguerite de Cortone, franciscaine, † 1297.
23. Le vendredi de la première semaine de Carême, fête de la lance et des clous de Notre-Seigneur. — Le vendredi de la deuxième semaine, fête du Saint-Suaire. — Le vendredi de la troisième semaine, fête des cinq plaies de Notre-Seigneur.
24. Catherine de Jésus, carmélite, † 1586.
25.
26. Philippe de Gueldre, franciscaine, † 1547.
27.
28. Louise de Jésus, carmélite, † 1628.

Mars.

1.
2. Elisabeth de Saint-Jacques, franciscaine, † 1510.
3.
4. * Cherubin d'Aviliana, augustin.
5.

Digitized by Google

6. Sainte Colète, franciscaine, † 1447. — Guiomare de Sosa, dominicaine, † 1578.
7.
8.
9. Le vendredi de la quatrième semaine de carême, fête du précieux sang de Notre-Seigneur.
10.
11.
12.
13. Marie de Mendoza, dominicaine, † 1575.
14.
15.
16. Hélène de Hongrie, dominicaine, † 1270. — Sœur Piérone, franciscaine, † 1472.
17.
18.
19. Le vendredi de la semaine de la Passion, fête des sept douleurs de la très-sainte Vierge.
20.
21.
22.
23. * Sœur Archangèle d'Assise.
24.
25.
26. Marie Villani, dominicaine, † 1670. — Jeanne-Marie de la Croix, franciscaine, † 1673.
27. Walther, dominicain, † 1264.
28.
29. Marie-Louise Biagini, franciscaine, † 1811.
30. B. Dodon de Hascha, prémontré, † 1231.
31.

Avril.

1.
2. Luc de Méthymne, franciscain, † 1590. -- Raimondo Rocco, dominicain, † 1655.
3. Fête de l'impression des stigmates de sainte Catherine

Digitized by Google

de Sienne, accordée à l'ordre de Saint-Dominique par Benoît XIII.

4.

5. Prudence Rasconi, dominicaine, † 1620.

6.

7. Françoise de Serrone, franciscaine, † 1600.

8.

9.

10. * Marie de Lisbonne.

11.

12.

13. B. Marguerite de Tiferne ou de Castello, dominicaine, † 1320. — Vénérable Ida de Louvain, cistercienne, † 1300.

14. Sainte Lidwine, † 1433.

15.

16.

17.

18. Vincentia Ferreria, dominicaine, † 1515. — B. Marie de l'Incarnation, carmélite, † 1618.

19. Isabelle Rodriguez, dominicaine. On ignore l'époque de sa mort.

20.

21.

22.

23. Marie-Dominique Lazzari, † 1848.

24. Madeleine-Angélique de Lorca, dominicaine, † 1580.

25.

26.

27. * Stieva de Hamm.

28.

29.

30. Sainte Catherine de Sienne, dominicaine, † 1380.

Mai.

1.

2.

3. Fête de l'Invention de la Sainte-Croix. — B. Emilie

Digitized by Google

Bicchieri, dominicaine, † 1238. — Jeanne de la Croix, franciscaine, † 1534.

4.
5.
6.
7. * Christine, citée par Denys le chartreux.
8.
9.
10. Madeleine Lorger, dominicaine, † 1806.
11.
12.
13.
14. B. Rita de Cassie, augustine, † 1456. — Marie de Saint-Dominique, dominicaine, † 1515.
15.
16.
17.
18. Philippe de Aqueriis, franciscain, † 1369.
19.
20.
21.
22.
23.
24. Apollonia Pighinesia de Volaterra, franciscaine, † 1563.
25. Sainte Madeleine de Pazzi, carmélite, † 1607.
26. Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite, † 1648.
27.
28. Catherine de saint Pierre martyr, dominicaine, † 1648.
29.
30.
31.

Juin.

1. * Melchior d'Arazil, augustin.
2.
3.
4. Lucie Gonzalès, dominicaine, † 1648.

Digitized by Google

5. Jean Gray, franciscain, † 1579.
6.
7.
8.
9. Marine d'Escobar, † 1633.
10.
11.
12.
13.
14.
15. Jeanne de Verceil, dominicaine..
16. Sainte Lutgarde, cistercienne, † 1246.
17.
18. B. Osanne de Mantoue, dominicaine, † 1505.
19. Gabriela de Pizzolis, franciscaine, † 1472.
20. Marguerite Ebnerin, dominicaine, † 1351.
21.
22. B. Christine de Stumbele, dominicaine, † 1312.
23.
24.
25. Marcelline Pauper, sœur de la Charité de Nevers, † 1708.
26.
27.
28.
29. Catherine Gentile, dominicaine, † 1620.
30.

Juillet.

1. * Magdeleine Morice.
2.
3.
4.
5. Marie de Tolède, franciscaine, † 1507.
6.
7.
8.

Digitized by Google

9. Sainte Véronique Giuliani ou de Julianis, capucine, † 1727.
10.
11.
12. Lucida de Foligno, franciscaine, † 1440.
13.
14.
15.
16. Delicia di Giovanni, dominicaine, † 1642.
17.
18.
19.
20. * Isabelle Barilis, théatine.
21.
22.
23. B. Jeanne d'Orvieto, dominicaine, † 1306. — Brigitte de Hollande, dominicaine, † 1390.
24. Cecilia de Nobili, franciscaine, † 1655. — Sœur saint Bernard de la Croix, † 1847.
25.
26.
27. Anne de Vargas, dominicaine.
28.
29. Béatrix de Nazareth, cistercienne.
30.
31.

Août.

1. * Agolini de Milan.
2.
3. Saint Paul de Saint-Thomas, dominicaine, † 1634.
4.
5. Dominique du Paradis, dominicaine, † 1553.
6. Hippolyte de Jésus, dominicaine, † 1624.
7. Le premier dimanche de ce mois, fête de la Susception de la Sainte-Croix pour le diocèse de Paris.
8.
9.
10.

Digitized by Google

11. Fête de la Susception de la couronne d'épines.
12. * Jacques-Etienne, théatin.
13.
14.
15. Maria Vittoria Angelini, servite, † 1659.
16.
17. Sainte Claire de Montefalco, augustine, † 1309.
18.
19.
20.
21. Jeanne de Jésus-Marie, franciscaine, † 1650.
22.
23. Ange de Pas, franciscain, † 1596.
24.
25.
26.
27. Passidia Crogi, franciscaine, † 1617. — Fête de la Transverbération du cœur de sainte Thérèse.
28.
29.
30.
31.

Septembre.

1.
2.
3.
4. B. Catherine de Racconigi, dominicaine, † 1547.
5.
6.
7.
8. Ursule Aguir, dominicaine, † 1608.
9.
10. Marie Rose Andriani, franciscaine, † 1848.
11.
12.
13.
14. Fête de l'exaltation de la Sainte-Croix.
15. Sainte Catherine de Gênes, † 1510.
16.

Digitized by Google

17. Fête de l'impression des stigmates de saint François d'Assise. — Claire de Bugni, franciscaine, † 1514.
18.
19. Archangèle Tardera, franciscaine, † 1608.
20. Marie de Massa, franciscaine, † 1410.
21.
22. Le troisième dimanche, mémoire des douleurs de la très-sainte Vierge.
23.
24.
25. Françoise-Marie Furia, dominicaine, † 1670.
26.
27.
28.
29.
30.

Octobre.

1.
2.
3. Hiéronyme de Carvaglio, dominicaine, † 1585.
4. Saint François d'Assise, † 1226.
5. B. Mathieu de Mantoue (Mathieu Carreri), dominicain, † 1470. L'ordre en fait la fête le 7.
6. Philippe de Saint-Thomas, dominicain, † 1670. — Sainte Marie-Françoise des Cinq-Plaies, franciscaine alcantarine, † 1791.
7.
8.
9.
10. B. Robert de Malateste, franciscain, † 1432.
11.
12.
13. B. Madeleine de Panateriis, dominicaine, † 1503.
14.
15. Sainte Thérèse, † 1582.
16.
17.
18.

Digitized by Google

19. B. Elisabeth de Spalbeck, cistercienne, † 1250. — Vénérable mère Agnès de Jésus, dominicaine, † 1634. — Catherine Paluzzi, dominicaine, † 1645.
20.
21. Angèle de la Paix, dominicaine, † 1662.
22.
23. Fête du saint Rédempteur.
24.
25.
26.
27.
28.
29. B. Benvenuta Bojana, dominicaine, 1292.
30.
31.

Novembre.

1.
2.
3. Benoît de Rhegio, capucin, † 1602.
4. Nicolas de Ravenne, dominicain, † 1398.
5. Jeanne Bénigne Gojos, visitandine, † 1692.
6.
7. Elisabeth de Saint-Jacques, franciscaine, † 1510. — Josepha Kumi, dominicaine, † 1817.
8.
9.
10.
11. Martine des Anges, dominicaine, † 1635.
12.
13.
14.
15. B. Lucie de Narni, dominicaine, † 1544.
16.
17. Sainte Gertrude de l'ordre de Saint-Benoît, † 1334.
18.
19.
20.
21.

Digitized by Google

22. * Tertiaire de Perne.
23.
24.
25.
26. Catherine la Cistercienne.
27. B. Marguerite de Savoie, marquise de Montferrat, dominicaine, † 1464.
28.
29.
30.

Décembre,

1. * Marguerite Bruch d'Eindringen, † 1503.
2.
3.
4.
5. * Colomba Rocasani, dominicaine, † 1517.
6.
7.
8.
9. Marguerite Agullona, franciscaine, † 1600.
10.
11.
12. * Colombe Schanolt, dominicaine, † 1787.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19. * Ugolin de Mantoue, augustin.
20.
21.
22.
23. B. Nicolas Factor, franciscain, † 1583.
24.
25. Marie Benigne Pepe, dominicaine, † 1658.
26.

Digitized by Google

27. Isabelle de Marays, dominicaine. On ignore l'année de sa mort.

28.

29. Marie-Madeleine Caraffa, dominicaine, † 1615.

30. Marguerite Colonna, franciscaine, † 1284.

31.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

APPENDICE.

Imprimé par Charles Noblet, rue Soufflot, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE PIÉTÉ

des Gens du monde

Ces volumes se recommandent par la beauté de leur exécution typographique. Beau papier, caractères elzéviriens, fleurons. Titres rouge et noir.

CONSEILS DE PIÉTÉ, avec une préface de M. Alfred NETTEMENT. Troisième édition, approuvée par NN. SS. les Évêques. 1 volume. . . . . 3 fr.

LA PRIÈRE, d'après sainte Thérèse, avec une préface de Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. 2e édition. 1 vol. . . . . 3 »

LA VIE PARFAITE, d'après saint François de Sales, avec une préface de Mgr MERMILLOD, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, 1 volume. . . . . 3 »

SAINT BERNARD.— PENSÉES, MÉDITATIONS ET PRIÈRES. 1 vol. . . . . 3 »

FÉNELON. — DIRECTION CHRÉTIENNE avec une préface, par Mgr DUPANLOUP. 1 volume. . . . . 3 »

LA BOUILLERIE. — L'EUCHARISTIE ET LA VIE CHRÉTIENNE, par Mgr de la BOUILLERIE. 1 volume. . . 3 »

SEMAINES LITURGIQUES D'APRÈS LE RATIONAL DE DOM DURAND, par l'abbé DAVID. 1 volume. . . . . . . 3 »

DIRECTIONS SPIRITUELLES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES : *l'Amitié et l'Humilité*. 2 volumes . . . . . 3 »

MÊME COLLECTION :

LES FINS DERNIÈRES, par le même. 1 volume. . . . 3 »

PARIS. — IMP. DE VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google

Digitized by Google